

# Le Monde



JEUDI 15 SEPTEMBRE 1988

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13571 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

## Devant les parlementaires socialistes européens

### L'« effet Arafat »

Le secret et la dissimulation sont parfois nécessaires à une bonne diplomatie. Mais pas toujours : nos gouvernements viennent d'en faire l'expérience, en gérant au plus mal le problème que leur posait l'invitation lancée à M. Yasser Arafat par le groupe socialiste du Parlement européen.

Inquiet de l'évolution de la crise dans les territoires occupés et de l'obstination de M. Shamir à nier l'existence d'un problème fondamental, M. Mitterrand — car c'est le président de la République, bien sûr, qui a tout décidé — avait estimé qu'une rencontre entre son ministre des affaires étrangères et M. Arafat était souhaitable. Il n'y avait là rien de bon, dès lors que la France n'entend pas ménager ses efforts pour faciliter la solution du conflit israélo-arabe, elle se doit de parler avec toutes les parties.

Faut-il rappeler d'ailleurs que M. Dumas a déjà rencontré le chef de l'OLP, en 1985, tout comme ses prédécesseurs au Quai d'Orsay, MM. Jean Sauvagnargues et Claude Cheysson. Seul M. Jean-Bernard Rémond ne s'est pas plié au rite, mais c'était à une époque particulièrement tendue par le terrorisme pro-palestinaïste et M. Chirac — comme ministre de la Défense — avait déclaré que le dialogue n'était pas une option.

Il en va aujourd'hui différemment, et suffisamment de ballons d'essai ont été décochés par le président pour qu'une conversation en tête à tête avec M. Arafat ait son utilité. Mais pourquoi, dans ces conditions, hésiter pendant cinq jours à annoncer la rencontre Arafat-Dumas ? N'aurait-il pas mieux valu faire moins de mystère, et expliquer le sens de la démarche ? A décevoir, on aurait évité bien des polémiques. On aurait surtout évité de donner l'impression que l'entrevue de Strasbourg représente une grande victoire de M. Arafat sur toute une partie de l'opinion publique française, pour ne rien dire de M. Rocard, qui n'y était pas, initialement, favorable.

Le communiqué publié mardi 13 septembre par le Quai d'Orsay pour annoncer la rencontre Dumas-Arafat traduit jusque dans sa rédaction laborieuse un embarras qui n'est pas de mise. On y lit, certes, que cette rencontre doit servir, dans l'esprit du gouvernement français, la cause de la paix au Proche-Orient. Mais pourquoi commencer par ministre des affaires étrangères avec lord Plumb, le président du Parlement européen, justifiant comme par racroc la rencontre avec M. Arafat ? Cela prouve, pour le moins, à sourire.

Il ne reste plus qu'à espérer que M. Dumas sera moins sibyllin et dans les propos qu'il tiendra au chef de l'OLP et dans les explications publiques qu'il s'est promis de fournir ensuite. M. Arafat a remporté une victoire médiatique en grande partie grâce aux maladresses de nos gouvernements. Souhaitons qu'il quitte Strasbourg en ayant clairement conscience que ses tergiversations radical-socialistes à propos de la reconnaissance d'Israël bloquent toute percée historique en direction de son pays.

## Le chef de l'OLP est resté ambigu vis-à-vis d'Israël

M. Roland Dumas devait s'entretenir, mercredi 14 septembre, à Strasbourg, avec M. Yasser Arafat. Au cours d'une conférence de presse, ce dernier a affirmé qu'il était « prêt à rencontrer » tout responsable israélien sous l'égide de l'ONU. Ce qui, pas plus que son intervention devant le groupe socialiste européen, ne lève l'ambiguïté de la position du chef de l'OLP à l'égard d'Israël.

STRASBOURG  
de notre envoyé spécial

« Je tends la main à mon ennemi pour faire la paix avec lui. (...) Il faut des hommes courageux pour accepter la main que je leur offre. » Certes, M. Yasser Arafat n'a pas, comme a pu le déplorer M. Jean-Pierre Cot, « fait le pas vers la reconnaissance [d'Israël] que nous espérons ». Mais il a sans doute été aussi loin qu'il le pouvait mardi 13 septembre face aux cent soixante-cinq députés socialistes européens qui l'avaient invité à Strasbourg.

Car, à quelques semaines de la réunion du Conseil national palestinien (CNP, Parlement), qui doit décider de la ligne qu'adoptera l'OLP, M. Arafat pouvait difficilement préjuger du résultat du débat en cours au sein de son

organisation. Et l'on reconnaît d'ailleurs de source palestinienne que le moment choisi pour cette première intervention dans l'enceinte du Parlement européen était « malheureux ». Face aux demandes pressantes des députés socialistes : « Allez-vous reconnaître Israël ? », le chef de l'OLP a choisi de rappeler tous les pas accomplis par les Palestiniens au cours des dernières années, leur opposant « la politique de la main de fer » pratiquée par Israël face au soulèvement des territoires occupés.

Rien de nouveau donc, pas de « percée concrète » dans les propos de M. Arafat, mais un inventaire précis des initiatives politiques de l'OLP en vue d'un « respect de la légalité internationale ».

YVES HELLER.

(Lire la suite page 4.)

## Jugée trop impopulaire

### La loi antialcoolique est assouplie en URSS

La réglementation antialcoolique, qui avait été l'une des initiatives les plus marquantes de M. Gorbatchev à son arrivée au pouvoir en 1985, va être largement assouplie en URSS en raison de son impopularité. Si la vente de la vodka reste sévèrement réglementée, le cognac, les vins et la bière retrouvent leur place dans les magasins ordinaires d'alimentation.



Lire l'article de notre correspondant BERNARD GUETTA page 2.

## Places financières euphoriques

Le déficit du commerce extérieur des Etats-Unis a atteint 9,5 milliards de dollars en juillet.

PAGE 40

## Escale du pape à Johannesburg

L'avion de Jean-Paul II a été dévié en raison d'une prise d'otages au Lesotho.

PAGE 5

## Les finances de l'ONU

Washington prêt à payer 700 millions de dollars d'arriérés.

PAGE 7

## Havas restructuré

Un entretien avec le PDG, M. Pierre Dauzier.

PAGE 35

Le sommaire complet se trouve en page 40

## Les inondations au Bangladesh

### La mer aux portes de Dacca...

Avec la décrue qui s'amorce, les ravages des inondations qui ont recouvert le Bangladesh apparaissent de plus en plus clairement. Le pays est menacé de graves épidémies. L'aide internationale commence à arriver à Dacca, où M. Mitterrand effectue actuellement une visite.

DACCA  
de notre envoyé spécial

La mer commence à Dacca. Comme une Venise lépreuse aux toits de tôle rouillée, la ville trempe depuis près de deux semaines. Les hautes eaux semblent pourtant rendre du terrain, dévoilant peu à peu de nouvelles fétissures. Le malheureux Bangladesh n'a encore payé qu'un faible tribut aux fleuves déchaînés qui ont recouvert le pays d'une

chape d'eau, amenant le silence et la mort. Dans quelques semaines, lorsque la décrue sera totale, la terre exhibera ses plaies : les eaux, qui resteront en flaques, seront autant de bouillons de culture.

C'est une eau à tout faire, où l'on se lave, que l'on boit, qui aura servi de linceul à des milliers de cadavres d'animaux et à ceux des hommes. Les témoignages sont unanimes : le pire, c'est-à-dire des épidémies qui vont se répandre comme une traînée de poudre, est encore à venir. On voit des signes tangibles de la décade dans la capitale, où quelques grandes artères du centre sont de nouveau carrossables. ailleurs, des pirogues restent le seul moyen de locomotion.

La « mer » commence très vite ; notamment de chaque côté de la route qui mène à l'aéroport

des pirogues s'alignent le long des maisons, propulsées par des « gondoliers » en haillons. Dans les quartiers récupérés aux flots, des voitures de police équipées de haut-parleurs tentent de convaincre les habitants de faire bouillir leur eau avant de la boire, comme si une telle recommandation pouvait être suivie par ces milliers de gamins qui ont vu tout d'un coup des caniveaux transformés en piscines.

Ils sont là, partout dans la ville, au bord de la ville, là où la rivière Buringanga (le vieux Gange) n'est plus, depuis qu'elle s'est noyée. Les enfants de Dacca ne savent pas que l'eau est mortelle. La ville et ses faubourgs sont envahis par des colonies de jacinthes d'eau qui, en une nuit, emplissent le paysage.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 3.)

## Le Monde

### CAMPUS

#### Des MBA européens

La concurrence économique et culturelle entre les Etats-Unis et l'Europe se manifeste de façon symbolique dans le domaine de la formation des gestionnaires de haut niveau. Les premiers ont imposé au monde entier un diplôme prestigieux : le Master of Business Administration (MBA), au point que des écoles d'inspiration américaine se sont créées en Europe pour les préparer.

Elles ont cherché toutefois à mettre au point un concept européen de MBA, reposant sur la diversification et l'internationalisation des enseigne-

ments, si bien que quelques écoles européennes peuvent rivaliser maintenant avec les meilleures universités américaines.

Cette confrontation sera au centre du colloque sur « la détection et la formation des élites d'entreprises en Europe, aux Etats-Unis et au Japon », organisé, le mardi 20 septembre, à Joux-et-Josas, par l'Institut supérieur des affaires (ISA) pour son vingtième anniversaire.

(Voir notre enquête sur « La flamme des MBA européens » dans notre supplément pages 15 à 20.)

### ARTS ET SPECTACLES

- La III<sup>e</sup> Biennale internationale de la danse à Lyon
- Sur le tournage de « Last Exit to Brooklyn »
- La reprise de « La Belle Ensorcelée » de René Clair

Pages 21 à 23

## L'ENQUÊTE : le CIO à la veille des Jeux de Séoul

### Le système Samaranch

Jusqu'en 1980, le Comité international olympique (CIO), créé par le baron Pierre de Coubertin en 1892 pour gérer les Jeux de l'ère moderne, était une sorte de club anglo-saxon. Ce n'était pas la meilleure structure pour faire face aux soubresauts de cette fin de siècle. Etait-ce pour autant la fin des Jeux ? Après huit ans de présidence exercée par M. Juan Antonio Samaranch, les Jeux sont de nouveau un rendez-vous planétaire incontournable. Tout d'abord tenté par le statut d'institution internationale, le CIO est désormais un énorme carrefour d'influence diplomatique et financière. C'est le système Samaranch.

« Allo Sam, je vous envoie par fax la réponse du Nord. Comme d'habitude, il faut décroder. » Alain Coupat, chef de cabinet du président du Comité international olympique, repose le combiné. « Le fax nous a changé la vie. » Par fax, « Sam » — M<sup>e</sup> Samuel Pizar, conseiller pour les questions politiques de Juan Antonio Samaranch Torello — lui renverra une proposition de courrier au Nord.

Depuis cinq ans, l'avocat international joue un rôle essentiel dans le CIO, suivant tous les dossiers politiques « chauds » : négociations entre les deux Corées, sécurité des Jeux à Séoul, utilisation du sport dans la diplomatie soviétique, apartheid... « J'étais déjà en contact avec le CIO, explique M<sup>e</sup> Pizar, quand en 1984, à Los Angeles, j'ai com-

mencé à travailler de très près avec M. Samaranch. En plus de l'affaire du boycottage soviétique, les litiges commerciaux s'étaient accumulés. Il y eut une vingtaine de procès à plaider, tous gagnés d'ailleurs. Il se trouve que je connais assez bien et la législation américaine et les relations internationales. A partir de là, vu la dimension des problèmes politiques auxquels est confronté le CIO, la collaboration est devenue permanente. »

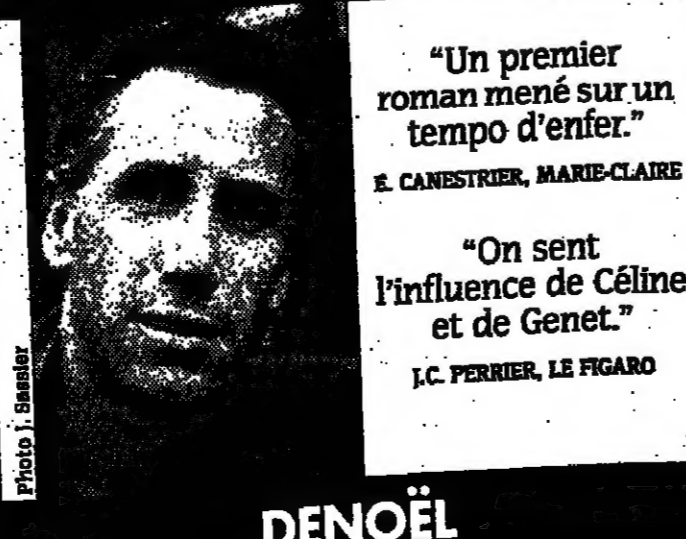
SYLVAIN CYPEL  
(Lire la suite page 12.)

### Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 32 et 33

## René Frégni LES CHEMINS NOIRS roman



« Un premier roman mené sur un tempo d'enfer. »  
E. CANESTRIER, MARIE-CLAIRE

« On sent l'influence de Céline et de Genet. »  
J.C. FERRIER, LE FIGARO

DENOËL

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Espagne, 18 pts. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Australie/Néozélande, 7,20 F ; Côte d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 165 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1.700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 F. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 \$ ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 336 F CFA ; Suède, 12,50 sk. ; Suisse, 1,60 S. ; USA, 1,50 \$ ; USA (West Coast), 2 \$.

مكتبة من الأصيل

# Etranger

POLOGNE : malgré les divisions au sein du pouvoir

## De nouvelles rencontres sont prévues entre M. Lech Walesa et le gouvernement

Varsovie  
de notre envoyé spécial

La partie qui se joue ces jours-ci à Varsovie est sans aucun doute la plus serrée depuis celle d'août 1980 qui donna naissance à Solidarité. Tellement serrée que les protagonistes, conscients de jouer très gros, multiplient les prises de position publiques, tout en poursuivant en coulisse les « contacts préparatoires » en vue d'une « rencontre préliminaire » à une éventuelle « table ronde », que personne n'est capable de définir avec précision. Mais, quelles que soient les formes de cette table, l'enjeu de la négociation est énorme. C'est la question de fond qui divise et paralyse la Pologne depuis des années : le pluralisme syndical et politique.

Les déclarations adoptées ce week-end à Gdansk par l'état-major de Solidarité et son « parlement » d'intellectuels - qui ont donné un

mandat unanime à M. Lech Walesa pour mettre au premier rang des problèmes à négocier avec le pouvoir celui de la légalisation du syndicat interdit - n'ont évidemment pas manqué d'irriter les autorités, au point que la seconde rencontre de M. Walesa et du ministre de l'Intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, prévue pour mercredi 14 septembre, a été reportée. Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban a repris son rôle de gendarme pour accuser mardi devant la presse « les éléments extrémistes » de Solidarité de créer des difficultés par leur attitude « maximaliste ».

### Réunion houleuse du bureau politique

« Ceci est à la fois un appel et un avertissement », a-t-il lancé, en prenant soin malgré tout de ne pas fermer la porte. De son côté, l'un des dirigeants du PC polonais (POUP),

M. Stanislaw Ciosek, qui passe pour l'un des moteurs de ce processus de négociations, conseillait dès lundi devant le PRON, mouvement officiel rassemblant autour du POUP les autres formations politiques polonaises, « aux participants au dialogue de cesser de faire des déclarations au nom de la société et de parler avec un peu plus de modération ».

Le pouvoir, qui tablait apparemment sur les divisions au sein de l'opposition et sur l'impassibilité des critiques contre M. Walesa, a également laissé percer ce malaise à l'occasion de diverses réunions et rencontres depuis deux jours. Parmi celles-ci, la réunion hebdomadaire du bureau politique, mardi, aurait été particulièrement houleuse, au point que l'un de ses membres, M. Mieczyslaw Rakowski, a fait état à la télévision polonaise des « divergences » sur la tenue de la « table ronde ». Cette réunion de l'instance dirigeante du POUP semble avoir été presque entièrement consacrée au problème des contacts avec l'opposition sur lesquels le général Kiszczak a présenté un rapport.

Mais les partisans du dialogue l'ont, semble-t-il, emporté, et parallèlement les contacts se poursuivaient. Mardi soir, M. Rakowski se sentait suffisamment confiant pour annoncer que « si tout va bien la « table ronde » pourra encore se tenir cette semaine ». Une nouvelle rencontre Walesa-Kiszczak doit donc avoir lieu jeudi, à plus tard indiqué M. Urban. Elle devrait consister en une répétition de la rencontre du 1<sup>er</sup> septembre à laquelle assistaient également M. Ciosek et l'évêque Jerzy Dabrowski.

### Des signaux contradictoires

Cette reprise de contacts devrait permettre de décider l'organisation très rapidement d'une rencontre élargie, que M. Rakowski a appelé récemment en fait à des négociations bipartites « pouvoir-opposition », pour reprendre l'expression d'un négociateur : « Une table doit on a arrondi les angles... ». C'est en fait ce que demandait Solidarité depuis le début des contacts, plutôt qu'une « table ronde » rassemblant une centaine de personnes des horizons les plus divers et dans le cadre de laquelle des négociations concrètes seraient beaucoup plus difficiles.

Si MM. Walesa et Kiszczak se mettent d'accord et si l'on suit les délais prévus par M. Rakowski, la réunion devrait intervenir vendredi, puisque samedi M. Walesa doit partir pour le pèlerinage des ouvriers à

Czesochowa. C'est au cours de cette réunion élargie - qui pourrait rassembler quelque 20 % des représentants du syndicat officiel ORZZ au sein de la délégation du pouvoir et des représentants des comités de grève de Solidarité du côté de M. Walesa, ainsi que des observateurs laïques et religieux - que l'opposition entend obtenir des autorités une « déclaration d'intention » sur la reconnaissance légale de Solidarité.

Conscients de la difficulté pour l'équipe dirigeante d'affronter concrètement cette question, les responsables de Solidarité semblent en effet prêts à se contenter dans un premier temps d'une « déclaration d'intention » ou d'« assurances ». Mais c'est pour eux le strict minimum, un point de vue que partagent d'autres opposants, comme Martin Krol, considéré comme libéral de droite et sollicité par le général Kiszczak pour participer à une éventuelle « table ronde ». « Sans Lech Walesa et sans Solidarité, il n'est pas question que j'y aille », réaffirmait-il mardi.

Là, bien sûr, est la question-clé sur laquelle personne dans l'opposition n'a encore de réponse : « Le pouvoir a-t-il pris ou non la décision de fond, celle d'accepter le pluralisme syndical ? ». Sur ce point, les représentants de l'opposition perçoivent ces jours-ci des « signaux contradictoires » qui reflètent à leurs yeux les divisions profondes des dirigeants. Mais la ligne de division elle-même n'est pas claire : le mystère entoure en particulier le rôle précis joué par le général Jaruzelski, qui confie à M. Josef Cyszek, membre du bureau politique, le soin d'organiser les contacts, et au général Kiszczak celui de représenter le pouvoir lors des rencontres formelles, mais reste publiquement soigneusement à l'écart de tout ce tohu-bohu. Il est vrai que dans la suite des événements les risques politiques sont pour lui aussi gros que pour M. Walesa, qui, une fois engagé dans la négociation, pourrait payer très cher un échec.

Ces divergences de vues sont tout aussi appréciables dans la presse officielle où certains tiennent exactement le même langage que l'opposition. C'est le cas par exemple de l'économiste Jan Mijal qui explique tout simplement lundi dans *Trybuna Ludu*, l'organe du parti, que « le pluralisme syndical et une authentique Chambre autonome au Parlement doivent être les deux locomotives du processus de démocratisation » en Pologne. Si tout n'était qu'affaire de langage, un accord serait déjà intervenu en Pologne.

SYLVE KAUFFMANN.

URSS : la fin du « régime sec »

## Le cognac, les vins seront de nouveau en vente libre mais non la vodka

MOSCOU  
de notre correspondant

Les Soviétiques ne s'en sont pas encore aperçus, tant la nouvelle a été discrètement annoncée, mais ils vont à nouveau pouvoir acheter de l'alcool sans faire des heures de queue. Après de longs mois d'absence et pour des raisons avant tout politiques, les autorités ont, en effet, décidé de revenir sur l'établissement du « régime sec » (en russe « décret sec »), le texte par lequel M. Gorbatchev avait déclaré en 1985, dès son arrivée au pouvoir, une guerre totale à l'alcoolisme.

Non seulement les prix de vente avaient alors été considérablement relevés, mais la production avait également été restreinte, tandis que vins, spiritueux et bières disparaissaient des commerces alimentaires, pour n'être plus distribués que dans des débits d'alcool uniquement ouverts l'après-midi. Largement impopulaires, ces mesures avaient cependant permis, selon les statistiques officielles, un recul spectaculaire de la criminalité, liée à l'alcoolisme, qui a baissé de plus d'un tiers par rapport à 1984.

Autre conséquence positive du « décret sec » : on voyait dans les rues d'Union soviétique beaucoup moins d'hommes saouls. Essentiellement symbolique, ce changement n'en avait pas moins marqué, avant même que la « perestroïka » ne soit réellement engagée, le tournant pris vers la recherche d'une plus grande liberté et d'une nouvelle exigence d'efficacité.

Gorbatchevisme et lutte anti-alcoolique se sont ainsi trouvés intimement liés dans l'esprit des Soviétiques moyens, et cela avait fini par poser aux partisans des réformes un redoutable problème, car ils n'avaient pas seulement à affronter la colère des ivrognes. Chacun, en presque, avait en effet souhaité le levée du « décret sec », car son application avait donné lieu à d'innombrables excès de zèle motivés tantôt par l'enthousiasme puritain, tantôt par la volonté délibérée de mettre M. Gorbatchev au défi et tantôt encore - le plus souvent - par un simple désir de plaisir au seuil du pouvoir.

Les autorités locales avaient ainsi rivalisé d'ardeur dans la limitation du nombre de débits autorisés, et des débits de l'alcoolisme ont été passés à ceux de la prohibition. Le spectacle des interminables queues qui se formaient dès la fin de nuit devant les débits d'alcool avait remplacé celui des ivrognes écroulés sur les trottoirs. Les bagarres devant ces débits valaient souvent bien celles des fins de beuveries. La criminalité tendait au bout du compte à n'avoir que changé de nature, car les vendeurs avaient dû faire l'économie au prix fort d'une large part des livraisons vers des intermédiaires, chauffeurs de taxi notamment, qui proposaient en début de soirée la bouteille de vodka à 20 roubles - soit le dixième du salaire moyen.

BERNARD GUETTA.

GRANDE-BRETAGNE : l'expulsion des diplomates cubains

## Un épisode de la guerre entre services secrets

LONDRES  
de notre correspondant

Le voile s'est un peu levé sur le mystérieux incident qui a provoqué l'expulsion, mardi 13 septembre, de l'ambassadeur et de l'attaché commercial cubains. Ce dernier, M. Medina Perez, avait ouvert le feu lundi après-midi en plein centre de Londres sur un groupe de quatre personnes, blessant légèrement l'une d'entre elles à la main. Ces quatre personnes étaient, selon toute vraisemblance des agents du MI 5, le service de contre-espionnage britannique.

L'activité des services secrets ne fait jamais l'objet de communiqués officiels, mais Scotland Yard a discrètement reconnu que ces derniers étaient en cause. Un cinquième homme, impliqué dans l'incident, a été « interrogé » par les policiers, mais n'a pas été arrêté. Il s'agit probablement de M. Azpillaga Lombard, un ancien agent cubain passé à l'Ouest. La Havane affirme que ce dernier a tenté de recruter M. Medina Perez et que l'attaché commercial craignait d'être enlevé, à tiré sur le transfuge et les quatre membres du MI 5 qui l'accompagnaient.

Cette version n'est ni confirmée ni démentie à Londres. « Peu importe que M. Medina Perez ait ouvert le feu sur sa belle-sœur ou sur qui que

ce soit. Ce qui compte, c'est qu'il ait utilisé une arme à feu dans les rues de Londres, ce qui est contraire à nos lois », a déclaré avec une vivacité inhabituelle un porte-parole du Foreign Office. Le gouvernement britannique s'en tient donc au principe : l'attaché commercial a eu une attitude inacceptable, ce qui a conduit à son expulsion et à celle de l'ambassadeur.

M. Azpillaga Lombard était le plus haut gradé des services de renseignements cubains en poste à Prague lorsqu'il franchit avec une amie la frontière autrichienne le 6 juin 1987 et demanda l'asile politique aux Etats-Unis. Il a été pris en main par la CIA.

La présence d'agents du MI 5 surveillant plus ou moins discrètement les diplomates cubains à Londres fait partie de la routine. Il reste à savoir pourquoi l'opération, vraisemblablement montée par les services britanniques et américains, a ainsi tourné court. Une explication possible est que M. Medina Perez avait accepté de passer à l'Ouest, mais qu'il a changé d'avis au dernier moment. Le Parti travailliste a, pour sa part, accusé le gouvernement d'avoir agi de façon inconsidérée en expulsant non seulement l'attaché commercial, mais également l'ambassadeur.

DOMINIQUE D'HOMBRES.

ITALIE : le malaise de la justice

## Une troisième enquête est ouverte sur l'état de la lutte contre la Mafia

ROME  
de notre correspondant

Après Palerme et Naples, la Calabre : le malaise de la justice explose en Italie sur les fronts les plus chauds de la délinquance. Le président de la République, le président de la République, le président de la République, vient de demander au gouvernement d'ouvrir une enquête sur la situation en Calabre et sur l'état de la lutte contre la N'drangheta, la Mafia locale.

Comme pour Palerme, l'initiative du chef de l'Etat a été provoquée par des accusations incendiaires lancées par deux « petits juges » de Locri, près de Reggio, contre leur supérieur, le procureur général. De même que le « pool » des juges anti-Mafia siciliens, les juges calabrais, MM. Concezio Arcadi et Carlo Masci, assurent que leurs efforts sont entravés de mille manières. « On démolit, disent-ils. Plus les mafiosi intensifient leurs initiatives, plus l'action de l'Etat tombe en chute libre ».

L'affaire suscite d'autant plus d'émotion que la Calabre connaît une criminalité galopante. Le Conseil supérieur de la magistrature y avait déjà lancé deux inspections, la dernière en mars 1988. La presse dénonce les carences structurelles criantes : le nombre de juges en Calabre est aujourd'hui identique à celui de 1904.

Signe tangible de la situation : la guerre entre les clans de la N'drangheta a fait cent un morts depuis le début de l'année. Les deux dernières

victimes sont un commerçant de vingt-huit ans, tué mardi 13 septembre en plein cœur de Reggio-de-Calabre, et un jeune apprenti cuisinier, abattu la veille à la sortie d'un restaurant.

La nouvelle enquête demandée par le président Cossiga intervient au moment même où les polémiques font rage après la décision du ministre de la justice, le socialiste Giuliano Vassalli, d'ouvrir une enquête disciplinaire sur cinq juges napolitains. Quatre ont instruit en 1984 le procès contre la Camorra et le présentateur vedette Enzo Tortora, condamné à dix ans de prison, puis innocenté, avant de mourir d'un cancer. Ils sont accusés de n'avoir pas respecté les droits de la défense en interrogeant les « camorristes repentis », pliers de l'accusation, sans la présence de leurs avocats. Un cinquième magistrat, M. Carlo Akinci, chef de l'instruction du procès Cirillo - ce notable démocrate-chrétien napolitain enlevé par les Brigades rouges en 1980, puis libéré contre un rançon de 3 milliards de lires grâce aux « bons offices » de la Camorra, qui en préleva la moitié au passage - est accusé d'avoir manqué aux normes du droit pour avoir écrit que les témoignages de trois dirigeants démocrates-chrétiens, dont le ministre de l'Intérieur, M. Antonio Gava, « n'étaient pas crédibles ». Ceux-ci avaient assuré n'être jamais intervenus pour l'ouverture de ces étranges négociations. Or, pour le ministre, le juge avait le devoir d'ouvrir une nouvelle enquête s'il

avait des indices, ou alors de se taire. Pouvait-il politique contre pouvoir judiciaire ? Les juges napolitains accusent Rome. L'un d'eux, M. Carlo Fontana (procès Tortora), a décidé de porter plainte contre le ministre et de démissionner. Se déclarant « crucifié » par le pouvoir, il s'estime victime d'un parti, le Parti socialiste italien, qui a été, justement dans le sillage de l'affaire Tortora, l'initiateur du référendum sur la responsabilité civile des juges, en novembre dernier. Une accusation que M. Vassalli, avocat et juriste de renom, rejette avec indignation.

Une autre affaire agite également le monde judiciaire napolitain : cinq fonctionnaires, dont le secrétaire du procureur général de Castell'Gero (Naples), sont accusés d'être des « tamps » de la Camorra, et doivent répondre de corruption et violation de secret judiciaire. Leur accusateur : un détenu soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat d'un journaliste.

(Interim.)

Assassinat d'un magistrat en Sicile. - L'ancien président du tribunal pénal de Trapani, en Sicile, a été assassiné dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 septembre. Le magistrat Alberto Giocornelli, était à la retraite depuis un an. Il s'était notamment occupé des mesures de prévention à l'encontre des membres présumés de la Mafia. Son corps a été découvert mercredi matin près d'une ferme. - (AFP.)

RFA

## Première visite en Occident d'un chef de la diplomatie albanaise

Le chef de la diplomatie albanaise, M. Reis Malles, a entamé, mardi matin 13 septembre, à Bonn, une visite officielle de quatre jours en RFA. C'est la première fois qu'un ministre albanaise des affaires étrangères se rend en visite dans un pays occidental industrialisé.

Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, avait été le premier ministre des affaires étrangères occidental à se rendre à Tirana l'année dernière. L'établissement de relations diplomatiques entre la RFA et l'Albanie, longtemps entravé par les refus de l'Allemagne fédérale de verser des réparations de guerre de plusieurs milliards de deutschemarks qui lui réclamait l'Albanie, avait suivi.

Les deux ministres ont signé, mardi, un accord portant sur la coopération culturelle entre leurs deux pays. La visite de M. Malles, beau-frère du numéro un albanaise, M. Ramiz Alia, doit cependant être consacrée pour l'essentiel à des discussions économiques.

De source ouest-allemande, on indique que les échanges commerciaux entre les deux pays sont en augmentation et ont atteint en 1987 environ 100 millions de deutschemarks. - (AFP.)

# Jean Baumier

## La galaxie PARIBAS



Finance et politique, nationalisation et privatisation : un voyage à l'intérieur d'une grande banque d'hier et d'aujourd'hui.

PLON

# Amériques

## CHILI : la campagne pour le plébiscite

### Le pouvoir censure un message télévisé de l'opposition

SANTIAGO-DU-CHILI  
de notre correspondant

Comme chaque soir depuis le début du mois de septembre, nombreux étaient les Chiliens assis devant leur téléviseur, le lundi 12 septembre, pour suivre le programme de la campagne électorale officielle. Or, à leur grande surprise, après le quart d'heure réservé au « oui », est apparu un panneau annonçant que le Conseil national de la télévision avait résolu de ne pas transmettre l'espace préparé par la coordination pour le « non ».

Aussitôt, dans de nombreux quartiers de la capitale, retentit le traditionnel concert de casseroles, pendant que des groupes de manifestants se réunissaient en de nombreux endroits pour exprimer leur indignation jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Le motif invoqué par le Conseil à l'appui de sa décision est l'interview d'un magistrat, qui devait figurer dans l'espace du « non », sans l'autorisation expresse de l'intéressé. Mais, font remarquer les opposants, cet entretien, qui est un document d'archives, a déjà été présenté par plusieurs chaînes de télévision étrangères.

« Il s'agit non seulement d'une censure injustifiée, mais aussi d'un acte de sédition si l'on s'en tient à la Constitution », affirme M. Jaime Castillo, juriste et président de la commission des droits de l'homme. M. Castillo soutient que le Conseil national de la télévision a outrepassé ses prérogatives, qui ne lui donnent un droit de regard qu'en matière technique et non politique.

Visiblement embarrassé, le président Pinochet a décidé de retirer le quart d'heure du « oui » prévu pour le 13 septembre, « afin de maintenir l'équité du temps de parole ». Mais cette décision n'a pas contribué à l'apaisement. Le socialiste Ricardo Lagos, porte-parole de la coordination pour le « non », a lancé un avertissement : « Nous informons le dictateur que nous n'accepterons pas de censure pendant nos quinze minutes, et si ce que nous faisons ne lui plaît pas, il n'y aura pas de quinze minutes ».

Quant à M. René García, le magistrat par qui le scandale est arrivé, il a été convoqué d'urgence par la Cour suprême. Mis sur la sellette depuis longtemps par ses supérieurs, M. García fait partie de cette minorité d'hommes de loi chiliens qui se sont efforcés, dans des circonstances particulièrement défavorables, de préserver l'indépendance du pouvoir judiciaire.

La presse d'opposition a reproduit de larges extraits de l'interview incriminée, dans laquelle le juge déclare avoir pris connaissance personnellement de cinquante cas de torture, au cours de l'instruction des affaires qui lui étaient confiées. « Toutes ces personnes », affirme M. García, « ont été torturées par des agents de la CNI [la Centrale nationale d'informations, qui fait office de police politique], dans des enclos de la CNI. Il y en a qui ont subi des séances de torture interminables, qui durent une journée entière, se prolongent pendant la nuit jusqu'à 3 ou 4 heures du matin. Ils laissent le prisonnier récupérer un peu, et ça recommence... »

GILLES BAUDIN.

## CANADA

### Le Parti québécois renoue avec la thèse indépendantiste

MONTRÉAL  
de notre correspondant

L'indépendance du Québec est clairement restée l'objectif principal du Parti québécois, dirigé depuis mars dernier, par M. Jacques Parizeau. Le conseil national du seul parti d'opposition au Québec a, en effet, approuvé, le dimanche 11 septembre, un nouveau programme stipulant que le Parti québécois, une fois arrivé au pouvoir, « enclenchera le processus devant mener à la souveraineté » et négociera dans un premier temps avec le gouvernement fédéral canadien pour obtenir « le rapatriement au Québec de la plénitude de ses pouvoirs ».

Au terme de ce processus qui pourrait s'étaler sur plus de cinq ans, la « Constitution de l'Etat du Québec », assortie d'une déclaration de souveraineté, devra être adoptée par la majorité de la population québécoise lors d'un référendum. Ce nouveau programme, qui doit encore être entériné lors d'un congrès extraordinaire d'orientation prévu pour fin novembre, propose en fait un retour à l'option de base du Parti

québécois, fondé il y a tout juste vingt ans par René Lévesque. Après l'échec en 1980 du référendum sur la souveraineté-association du Québec avec le reste du Canada, le Parti québécois avait décidé quatre ans plus tard une première « mise en veilleuse » de la thèse de l'indépendance. Mécontent de ce revirement, les « orthodoxes », parmi lesquels M. Parizeau, alors ministre des finances du cabinet Lévesque, avaient démissionné en bloc.

Sous le gouvernement de M. Pierre-Marc Johnson, le parti, relégué dans l'opposition depuis septembre 1985, avait encore édulcoré un peu plus son idéal souverainiste, sans toutefois l'abandonner complètement. Cette ambiguïté a alimenté de nouvelles querelles intestines, forçant M. Johnson à démissionner de la présidence du Parti québécois en novembre dernier, dix jours après le décès de René Lévesque. Le retour en force des « purs et durs » de l'indépendance a depuis entraîné une nouvelle homogénéisation. Proche de M. Johnson, le vice-président du parti, M. Nadine Assi-mopoulos, vient de quitter son poste.

M. J.

Daniel SAINT-HAMONT



Dalia Roman

Rue Racine-Flammarion

# Asie

## Les inondations au Bangladesh

### La mer aux portes de Dacca...

(Suite de la première page.)

C'est dans un port improvisé, dans le quartier de Mahammadpur, près d'une jolie mosquée, dite des Sept coupoles, que nous trouverons le moyen de locomotion idéal : une longue pirogue d'une douzaine de mètres, peinte de rouge et de bleu, équipée d'un puissant moteur de pompe hydroélectrique chinois, provenant sans aucun doute de l'aide humanitaire d'une catastrophe précédente.

Tout est dévasté : on ne voit plus ces foules compactes, ces dizaines de milliers de rickshaws, dont les sonnettes grelottaient joyeusement et qui sont l'âme de Dacca ; le silence dans les faubourgs est pesant. On sent passés les cinq ou sept millions d'habitants de la ville ? Selon les chiffres officiels, cinquante-trois mille personnes sont entassées dans des « camps » de fortune. Beaucoup d'autres sont entassées dans les quartiers les plus pauvres.

Les pirogues foncez comme des hors-bords sur l'immensité liquide au-dessus de ce qui était des champs de jute et de riziviers, les deux principales cultures du pays. L'eau s'étend à perte de vue et sa couleur grise se confond avec celle du ciel ; des îlots d'humanité sont comme entropés au hasard sur un toit, au milieu de branches ou sur le haut d'un pont. Des enfants à demi nus, des femmes qui se cachent derrière leur voile, des vieillards décharnés, des vaches squelettiques, des poulets et des chiens efflanqués : tous trempent, sont calmes, sans rides et sans vent, et c'est cela qui crée cette impression de mort et de solitude.

Des barques glissent silencieusement, à la force des pirogiers qui enfoncent des perches dans

une eau en général peu profonde. Des barques-caravansérails surchargées jusqu'à la lisse, portées par des hommes à la force des bras, débordent ; les traces d'une dégrue d'environ 1 mètre. Leurs occupants, pour la plupart, sont partis, laissant parfois un seul gardien pour plusieurs habitations.

Son rôle est dangereux, puisqu'il doit empêcher des dacoits de faire main basse sur des richesses dérisoires laissées à l'abandon dans l'affolement. Les dacoits, ces bandits de grands chemins qui infestent les routes du Bangladesh et de plusieurs Etats de l'Inde, sont aujourd'hui des vautours.

Souvent, c'est à cause d'eux que les familles ne sont pas parties, préférant attendre d'hypothétiques secours sur un bout de toit marqué des trois lettres présumées miraculeuses : SOS. Le sondage est, bien sûr, peu significatif, mais il permet d'appréhender l'immensité de la tâche qui attend les équipes de secours ; en trois heures de navigation dans la région de Dacca, nous rencontrons très peu de gens ayant reçu de la nourriture.

### « Nous allons mourir »

Bêtes et gens vivent ensemble, entassés dans des masures, les pieds dans l'eau. Des milliers d'animaux ont été noyés, d'autres sont vendus précipitamment : les paysans préfèrent tuer leur bétail et le vendre comme viande de boucherie lorsque celui-ci n'est pas encore trop maigre. A Dacca, les prix de la viande ont chuté, mais cette presque abondance sur les marchés ne durera pas. Le bilan sera très lourd : la deuxième des trois récoltes de l'année est presque entièrement perdue.

Au hasard d'une navigation sans points de repère, nous avons croisé une pirogue où deux médecins banglais avaient embarqué. Ils distribuaient des médicaments contre la diarrhée et le dysentérie. Ils avaient également quelques tablettes de paracétamol (aspirine) pour faire tomber les fièvres des maladies pulmonaires, bronchites notamment dues au fait que les réfugiés restent trempés en permanence.

Officiellement du moins, il n'y a pas de famine. La population, elle, est sans illusions. Comme elle avait également quelques réserves de nourriture, elle réclamait un prix prohibitif, le propriétaire de la pirogue résuma à la façon la situation : « Les cultures sont détruites ; les arbres fruitiers n'existent plus ; les bêtes sont mortes ; maintenant, c'est nous qui allons mourir ».

LAURENT ZECCHINI.

### Mme Mitterrand et l'aide française

Poursuivant sa tournée humanitaire au Bangladesh (le Monde du 14 septembre), Mme Danielle Mitterrand a dressé le détail de l'aide française aux victimes des inondations au cours d'un entretien avec la femme du président. Cette aide provient de diverses sources, privées et publiques. La fondation de Mme Mitterrand, France Libertés, 500 kilos de médicaments, soixante bateaux pneumatiques et une dizaine de grandes barques motorisées.

Un collectif d'aide, rassemblant notamment l'Institut Mérier et Médecins du monde, fournira deux cent mille doses de vaccin, une quinzaine d'ULM (pour permettre aux médecins d'accéder aux zones inondées), une dizaine de bateaux pneumatiques et un véhicule amphibie. D'autres organismes, comme le Croix-Rouge et Médecins sans frontières, apportent, eux aussi, leur contribution. En ce qui concerne l'aide gouvernementale, l'avisé Bahy doit livrer ces prochains jours une cargaison de riz au port de Chittagong.

La plupart des pays occidentaux ont offert d'importants moyens financiers au Bangladesh. Les Etats-Unis ont envoyé, le 12 septembre, un avion gros porteur à Dacca, transportant plusieurs « usines » mobiles de purification de l'eau. Un deuxième appareil doit arriver dans les prochains jours pour livrer différents matériels, l'ensemble correspondant à une aide d'urgence de 150 millions de dollars.

L. Z.

## BIRMANIE : l'organisation des élections législatives

### Le désaccord est total entre le gouvernement et l'opposition

BANGKOK  
de notre envoyé spécial

Les pressions en faveur d'une démission du gouvernement Maung Maung et d'une dissolution du parti unique (BSPP) s'accroissent chaque jour. L'opposition s'est, cette fois, attelée sérieusement à déminer le soulèvement populaire et d'unifier le mouvement populaire et d'unifier le mouvement populaire et d'unifier le mouvement populaire.

Le président Maung Maung, en poste depuis le 19 août, peut-il envisager une nouvelle recule pour tenter de diviser un mouvement populaire au sein duquel les jusqu'au-boutistes se renforcent, sans pour autant capituler ? La réponse est probablement négative. Jusqu'ici, les concessions successives du régime ont tenu du « trop peu et trop tard ». En outre, l'entourage du général Ne Win — apparemment toujours à Rangoun — fait sans doute pas. Lundi, dans un discours radiodiffusé, le général Saw Maung, ministre de la défense et proche de l'ancien dictateur, a clairement laissé entendre en avertissant que l'armée était prête à tirer sur les « propagateurs de fausses nouvelles » faisant état de divisions entre militaires. Mémoires de combattants d'arrière-garde ? Peut-être... En attendant, la tension continue de monter dans un pays pratiquement paralysé et où la pénurie de produits essentiels se fait cruellement sentir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Mardi, pour la première fois formellement, des représentants des personnalités les plus en vue du mouvement de protestation — dont les anciens généraux Aung Gyi et Tin U et M<sup>me</sup> Aung San Suu Kyi — ont discuté de la formation d'un « Front uni » et d'un gouvernement populaire. Peu auparavant — autre première — ils avaient rencontré, à l'initiative de M<sup>me</sup> Sun Kyi, la commission mise en place par le régime pour superviser des élections dans un délai de six semaines à trois mois.

Les rencontres entre les représentants du pouvoir en place et des opposants — ils ont été reçus séparément — n'ont, semble-t-il, fait que confirmer le désaccord total entre les parties en présence. Le gouvernement de M. Maung Maung entend toujours organiser les mêmes élections. Pour leur part, MM. Aung Gyi, Tin U et M<sup>me</sup> Aung San Suu Kyi ont réitéré aux cinq membres de la commission électorale leur double exigence d'un gouvernement intérimaire, formé de personnes de « bonne volonté », et d'une dissolution du parti gouvernemental, le BSPP.

Ces porte-paroles de l'opposition ne peuvent demander mieux. Les étudiants, qui demeurent le fer de lance du soulèvement populaire, se radicalisent. Face à la force d'inertie

d'un gouvernement qui ne peut rien faire contre le noyau le plus dur de l'armée, ils s'impatentent et s'interrogent sur l'efficacité des manifestations non violentes de ces dernières semaines. MM. Aung Gyi, Tin U et M<sup>me</sup> Sun Kyi doivent en tenir compte tout en essayant de ménager l'armée, dont les principales unités ne se sont pas ralliées au mouvement de protestation.

Le président Maung Maung, en poste depuis le 19 août, peut-il envisager une nouvelle recule pour tenter de diviser un mouvement populaire au sein duquel les jusqu'au-boutistes se renforcent, sans pour autant capituler ? La réponse est probablement négative. Jusqu'ici, les concessions successives du régime ont tenu du « trop peu et trop tard ». En outre, l'entourage du général Ne Win — apparemment toujours à Rangoun — fait sans doute pas. Lundi, dans un discours radiodiffusé, le général Saw Maung, ministre de la défense et proche de l'ancien dictateur, a clairement laissé entendre en avertissant que l'armée était prête à tirer sur les « propagateurs de fausses nouvelles » faisant état de divisions entre militaires. Mémoires de combattants d'arrière-garde ? Peut-être... En attendant, la tension continue de monter dans un pays pratiquement paralysé et où la pénurie de produits essentiels se fait cruellement sentir.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● CORÉE DU NORD : mécontentement à Pyongyang après l'établissement de relations officielles entre la Corée du Nord et la Corée du Sud. — A la suite de l'annonce de l'échange de missions officielles entre Séoul et Budapest (le Monde du 14 septembre), le vice-ministre nord-coréen des affaires étrangères a déclaré mardi 13 septembre que l'établissement de relations diplomatiques entre les deux capitales « a été une violation flagrante » des relations entre la Corée du Nord et la Hongrie. — (AFP, Reuters.)

## A TRAVERS LE MONDE

### El Salvador Recrudescence des combats entre l'armée et la guérilla

Une vaste opération de guérilla, menée mardi 13 septembre par le Front Farabundo (FMLN) contre la caserne de El Paraiso, une des plus importantes du pays, aurait mis hors combat, selon les rebelles, plus de quatre cents soldats de l'armée régulière. Le chef d'état-major de l'armée salvadorienne, le général Adolfo Blaudon, a indiqué, pour sa part, que neuf soldats et cinq rebelles avaient été tués lors de l'attaque de cette base. Au-delà des chiffres toujours contestés, cette guerre de communication traduit une réelle reprise des activités de l'armée et de la guérilla. Mardi, les militaires ont annoncé que cinquante personnes étaient mortes ou avaient été blessées lors d'une embuscade tendue la veille à une colonne du FMLN, près de Parquin, au nord-est de San-Salvador.

Par ailleurs, un policier a été tué et trente personnes blessées mardi lorsque les forces de l'ordre ont dispersé une manifestation d'étudiants dans le centre de San-Salvador. Trois cents personnes, parmi lesquelles dix étrangers, ont été arrêtés lors de incidents qui ont accompagné cette manifestation. — (AFP, Reuters.)

### Etats-Unis M. Dukakis veut obtenir un retrait de l'armée rouge « jusqu'à l'Ukraine »

M. Michael Dukakis a indiqué que, s'il était élu président, il « mettrait les Soviétiques au défi de réduire leurs troupes en Europe, calmer les conflits régionaux, faire cesser l'extension des armes nucléaires et chimiques, rejeter le terrorisme et autoriser l'émigration des juifs et d'autres minorités ».

Dans un discours prononcé mardi 13 septembre devant le conseil des relations extérieures à Chicago, le candidat démocrate à la Maison Blanche a estimé que le prochain président américain devrait « prendre l'initiative ». « M. Gorbatchev doit comprendre que, s'il doit y avoir un changement fondamental dans les relations entre son pays et l'Occident, il doit d'abord y avoir un chan-

### Sri-Lanka Grève générale d'un jour

Les activités ont repris mardi 13 septembre à Sri-Lanka le lendemain de la journée de grève générale décrétée par le JVP (Front de libération du peuple). Ce mouvement d'opposition, responsable de multiples attentats, avait lancé un ordre de grève pour protester contre la mort en prison d'un avocat spécialisé dans les questions de droit de l'homme ; M<sup>me</sup> Wijedasa Lyanarachi, proche du JVP, est décédée des suites de coups de couteau reçus pendant sa détention.

Quatre personnes ont trouvé la mort au cours de la journée, marquée par des attaques contre des autobus et un train, ainsi que des menaces contre les commerçants qui ne voulaient pas fermer boutique, indiquant un coup de force gouvernemental. D'autre part, sept membres des forces de sécurité sri-lankaises et un civil ont été tués mardi dans l'est du pays, lors de l'explosion d'une mine posée par les séparatistes tamouls. Des derniers avaient tué dimanche six soldats de couteau onze villageois dans la même région. — (AFP, UPI.)

### Haïti Après le massacre de dimanche, une autre église est incendiée

La découverte, le mardi 13 septembre, de trois cadavres sous les débris calcinés de l'église Saint-Jean-Bosco de Port-au-Prince porte à neuf morts et au moins soixante et onze blessés le bilan du massacre perpétré, dimanche, par une centaine de jeunes gens armés dans cette église (le Monde du 13 septembre). L'acte, d'avoir participé à ce massacre, en précisant qu'ils étaient prêts à recommencer dans n'importe quelle église où le Père Aristide, figure engagée de l'Eglise haïtienne, officierait à nouveau.

Dans la nuit de lundi à mardi, une autre église, celle de l'Immaculée Conception, dans l'un des quartiers les plus déshérités de la capitale, a été incendiée par des inconnus, sans qu'il y ait de victimes. Par ailleurs, un groupe d'hommes armés a attaqué, mardi après-midi, les locaux d'une radio indépendante privée de Port-au-Prince, Radio-Cécile, déjà endommagée dimanche. — (Reuters.)

### Vietnam Forte augmentation du nombre des « boat people »

Sept mille trois cent huit personnes ont fui le Vietnam par bateau en juillet, dont les trois quarts se sont réfugiés à Hongkong, indiquent les dernières statistiques du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Au cours des sept premiers mois de l'année, 53 689 « boat people » ont été enregistrés dans les pays de premier saut voisins du Vietnam, soit nettement plus que le chiffre record (28 000) constaté fin 1987.

Dans le même temps, seules 1 489 personnes ont émigré légalement dans le cadre du programme de départs légaux organisé sous l'égide de l'ONU. Toutefois, ce programme tarde à reprendre son rythme, après une interruption en 1986 due à un désaccord entre le Vietnam et les Etats-Unis, principal pays d'accueil. De 25 000 en 1985, le nombre des départs légaux a chuté l'an dernier à 13 000 ; pour les sept premiers mois de 1988, il dépasse à peine les 10 000. — (AFP.)

مكتبة من الأصل

كندا من الأصل

# Proche-Orient

## Le chef de l'OLP à Strasbourg

(Suite de la première page.)  
M. Arafat a ainsi réaffirmé l'acceptation par son organisation de toutes les résolutions de l'ONU, dont la 242 et la 338, allant un peu plus loin dans le concret sur deux points.

D'une part, « nous proclamons notre accord à la tenue de la conférence internationale sous l'égide de l'ONU, et avec la participation des Etats membres permanents du Conseil de sécurité, et de toutes les parties concernées au conflit dans la région, y compris l'OLP et Israël, sur la base de l'une ou l'autre des deux options suivantes : a) toutes les résolutions des Nations unies sur la question palestinienne, y compris les résolutions 242 et 338, plus l'affirmation des droits légitimes du peuple palestinien, et en premier lieu son droit à l'autodétermination ».

D'autre part, en matière de « sécurité », « pour créer un climat de bonne volonté en direction d'une juste paix nous avons réagi et nous réagissons favorablement aujourd'hui encore aux propositions qui appellent à l'évacuation des forces israéliennes des territoires palestiniens occupés en 1967, et leur mise sous l'administration des Nations unies ou une force européenne sous contrôle international pour une période de temps limitée. Les forces internationales pour-

raient rester au-delà de l'établissement de l'Etat palestinien indépendant pour une période qui serait décidée par le Conseil de sécurité, et ceci pour garantir la sécurité de tous ».

### Un appel à l'Europe

Dans le même temps, M. Arafat a souligné à plusieurs reprises à l'adresse d'Israël et de son allié américain que l'« on ne pourra établir une paix fondée sur la justice et l'équité internationale et en ayant le droit de vivre ».

Autrement dit dans tout conflit on est deux, et les efforts en vue d'un règlement doivent être partagés, de même qu'une reconnaissance doit être mutuelle.

Pour conclure, M. Arafat a lancé un appel à l'Europe, lui reprochant de se désintéresser du Proche-Orient. « Pourquoi cette hésitation à assumer une responsabilité qui

correspond si parfaitement aux intérêts et aux valeurs de l'Europe ? Jusqu'à quand durera cette hésitation, alors que le feu est chaud et le moment propice, et alors qu'existe une telle complémentarité entre l'Europe et son Marché commun, d'une part, et le marché arabe et peut-être moyen-oriental qui est en cours de constitution et jouira d'une double profondeur, africaine et asiatique, d'autre part », a-t-il demandé.

M. Arafat a également été reçu, mardi après-midi, par M. Claude Cheysson, commissaire européen, dans les bâtiments du Parlement de Strasbourg.

### En attendant M. Dumas

Si des députés socialistes n'ont pas caché leur déception, M. Arafat n'en a visiblement pas moins marqué des points mardi à Strasbourg, comme en témoignent les applaudissements « chaleureux », selon les termes mêmes de parlementaires qui ont entrecoupé et sanctionné le discours du chef de l'OLP, suivi de quatorze questions sur les intentions de M. Arafat. De plus, certains parlementaires ont déclaré avoir noté chez ce dernier « une volonté d'ouverture », tandis que M. Cot, pourtant très critique, évoquait « le discours d'un homme à la recherche de la paix ». En tout état de cause,

estimait un socialiste français mardi soir, l'accueil réservé à Arafat a révélé une nette évolution de la part d'une famille politique traditionnellement proche d'Israël.

Un accueil qui a continué à étonner la polémique au sein du Parlement européen comme à l'extérieur, puisque Strasbourg a été mardi le théâtre de deux manifestations, l'une contre - à l'initiative d'organisations juives - et l'autre en faveur de la visite du chef de l'OLP. Organisées à cinq heures d'intervalle et en des lieux éloignés, elles n'ont finalement donné lieu à aucun incident. Les autorités avaient tout de même pris leurs précautions : quelques trois cents policiers ont été mobilisés à l'occasion de la venue de M. Arafat à Strasbourg, où M. Roland Dumas est attendu mercredi, au deuxième et dernier jour de la visite du chef de l'OLP.

Sans vouloir commenter publiquement le geste du ministre français des affaires étrangères, on ne cachait pas, dès mardi soir, une satisfaction certaine au sein de la délégation palestinienne, forte de trente-six membres. « L'événement est en soi plus important même que le contenu » de l'entretien qu'auront MM. Dumas et Arafat. Une rencontre qui devrait avoir lieu dans un lieu « international » du Parlement européen, et non sur le territoire français.

YVES HELLER.

## TUNISIE

# LE TOURISME EST NOTRE PASSION.

D'un rivage à l'autre, la Méditerranée nous unit. Nous partageons une mer, une langue, un héritage. Tout nous rapproche : un passé commun, l'échange des idées, le mouvement des hommes et le français que nous parlons. Nos contacts ont le goût de l'amitié.

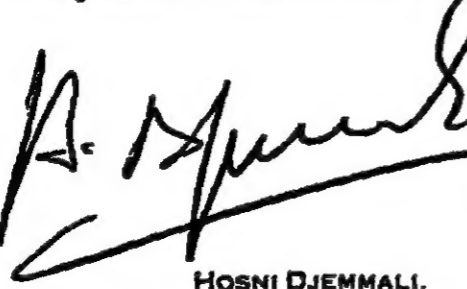
Vous Français, nous Tunisiens, sommes de longue date des peuples de connaissance. Poursuivons ce dialogue, développons notre voisinage.

Notre pays a la passion du tourisme. C'est l'un de ses atouts-maîtres, l'une de ses meilleures chances. A son service, nous avons la mer - somptueuse - le soleil - généreux - et la qualité de notre accueil. Trois secrets tout simples de notre réussite.

En Tunisie, le sourire est un art de vivre, l'hospitalité une vocation, la tolérance une règle d'or.

Terre pétrie d'Histoire depuis la splendeur de Carthage, la Tunisie n'a jamais été si jeune qu'aujourd'hui. Jeunesse des hommes, ardeur des ambitions, dynamisme de l'économie. Pivots d'un Maghreb en quête d'unité, elle est la partenaire attentive d'une Europe dont elle se sent proche. Sa bonne image de marque touristique est une richesse sans pareille.

Oui, le tourisme est notre passion. Partageons-la. La Tunisie vous attend.



HOSNI DJEMALI, PRÉSIDENT FONDATEUR DE TUNISIE CONTACT.

### TUNISIE CONTACT

30, rue de Richelieu 75001 Paris. Tél. 42.96.02.25. Lic. A 661

## Jérusalem : une certaine inquiétude

JÉRUSALEM de notre correspondant

Dire que la visite de M. Yasser Arafat à Strasbourg suscite un tollé de protestation en Israël serait très exagéré. La raison en est d'ailleurs moins politique que circonstancielle : le chef de l'OLP est arrivé au Parlement européen alors qu'Israël était représenté par le ministre israélien de la Défense, le général Rabin, et il ne se trouvait guère d'homme politique ou de représentant du gouvernement pour formuler le moindre commentaire.

A peine la télévision faisait-elle état d'une certaine inquiétude officielle car, jusqu'à présent, les ministres des affaires étrangères européens voyaient M. Arafat à l'étranger, à Tunis notamment.

En recevant M. Arafat à Strasbourg - serait-ce dans l'enceinte internationale qu'est le Parlement européen - M. Roland Dumas crée un précédent. Il pourrait être suivi par d'autres ministres européens, dit-on à Jérusalem, confortant ainsi un peu plus encore l'assise internationale de l'OLP.

A vrai dire, les Israéliens n'ignorent évidemment pas la reconnaissance dont l'organisation palesti-

nienne bénéficie en Europe : dès 1980, lors de leur sommet de Venise, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté affirmèrent que l'OLP devait être « associée » à tout règlement au Proche-Orient.

Ce que l'on constate à Jérusalem - avec une certaine appréhension - ce sont les gains diplomatiques que l'OLP engrange depuis le soulèvement dans les territoires occupés.

Quant au « choc psychologique » que représenterait la venue du chef de l'OLP au Parlement européen, tout est relatif. La plupart des sondages indiquent que 50 % des Israéliens ne s'opposeraient pas à ce que l'OLP participe à une conférence internationale sur le Proche-Orient, à condition d'avoir au préalable reconnu Israël et renoncé au terrorisme.

C'est après tout une « majorité d'idées » parmi les électeurs israéliens, et les réponses positives viennent aussi bien de sympathisants du Likoud que du Parti travailliste.

Il y a, dans le même temps, comme une banalisation des contacts entre « colombes » israéliennes et l'OLP, contacts pourtant prohibés par la loi.

Al. Fr.

## Le voyage de M. Shamir à Budapest confirme le dégel entre l'Etat hébreu et les pays socialistes

JÉRUSALEM de notre correspondant

M. Itzhak Shamir entame le Nouvel an juif, l'année 5749 selon le calendrier hébraïque, en réalisant une performance diplomatique et électorale certaine : il se rend mercredi 14 septembre en Hongrie, effectuant ainsi la première visite en Europe de l'Est d'un chef de gouvernement israélien depuis 1967.

S'il ne s'agit officiellement que d'une « visite de travail privée » de deux jours, c'est néanmoins un « joli coup » à quelques semaines des élections législatives du 1<sup>er</sup> novembre. C'est aussi un voyage qui confirme le lent dégel amorcé il y a plus d'un an entre le bloc de l'Est et l'Etat hébreu.

Le premier ministre et chef de la droite (Likoud) aura soin de lui donner le plus grand écho médiatique. En se rendant à Budapest, il entend prouver que l'Etat hébreu peut briser l'isolement diplomatique dont il faisait l'objet à l'Est, sans pour autant nuire « la politique de conciliation » qu'il reproche à ses adversaires travaillistes.

Il est difficile d'imaginer aussi que l'invitation hongroise n'ait pas reçu l'aval de Moscou. Tout se passe un peu comme si le Kremlin entendait ménager un homme qui pourrait bien diriger à nouveau le gouvernement au lendemain du scrutin de novembre. Même si ce voyage était prévu de longue date, il peut être pour M. Shamir une manière de compenser le « cadeau » fait par les Etats-Unis au chef travailliste Shimon Peres, ministre des affaires étrangères, convoqué, lui, à rencontrer le président Reagan le 26 septembre à New-York.

Officiellement, dit-on à Jérusalem, les Hongrois se défendent, bien

sur, de toute ingérence dans les affaires israéliennes. Pour eux, il s'agit, au contraire, d'un simple geste d'« équilibre » : M. Peres s'étant rendu à Budapest en mai dernier, le tour de M. Shamir devait venir. Mais la percée diplomatique est bien là : jamais premier ministre israélien ne s'était rendu dans un pays du bloc socialiste depuis que les membres du pacte de Varsovie - à l'exception de la Roumanie - ont rompu leurs relations avec l'Etat hébreu au lendemain de la guerre de six jours, en juin 1967.

### Changement de ton

Moscou, qui prit l'initiative de cette rupture, a regretté depuis un geste qui froissait au Proche-Orient et l'empêchait d'être un interlocuteur à part entière capable de s'adresser aux deux parties en conflit - les Arabes et Israël.

Sans doute faut-il inscrire le voyage de Budapest dans cette nouvelle approche diplomatique soviétique inaugurée par M. Gorbatchev, afin que l'URSS soit au Proche-Orient comme ailleurs un partenaire égal des Etats-Unis dans le traitement des conflits régionaux.

La démarche est encore prudente : Moscou maintient qu'il ne saurait y avoir de reprise de relations diplomatiques avec Israël tant qu'un processus de paix n'est pas engagé au Proche-Orient. Mais le ton est bel et bien changé entre Jérusalem et le bloc socialiste. La preuve la plus spectaculaire en fut administrée lorsque M. Gorbatchev, recevant M. Yasser Arafat à Moscou en avril, avait publiquement exhorté le chef de l'OLP à reconnaître Israël.

ALAIN FRACHON.

## Une lettre de l'ambassadeur Essid

### La Ligue arabe et la politique française

En marge de la visite à Strasbourg de M. Arafat, l'ambassadeur Essid, représentant de la Ligue arabe à Paris, nous écrit :

La polémique organisée autour de la venue du président de l'OLP à Strasbourg amène la communauté arabe à se poser un certain nombre de questions sur les intentions véritables de ceux qui mobilisent la communauté juive française. (...)

Les explications données par le Parti socialiste français de ses réticences à souscrire à l'initiative de l'invitation faite à M. Yasser Arafat ont de quoi surprendre au moment où le directeur général du ministère israélien des affaires étrangères admet, et à Washington, que l'OLP est l'organisation représentative des Palestiniens et que « c'est là un fait que l'on ne peut changer ». Elles étonnent quand les socialistes réclament de l'OLP qu'elle fasse sa part de chemin vers la reconnaissance réciproque, car elles impliquent que la partie israélienne, au moment où nous célébrons le neuvième mois de l'Intifada avec son cortège de morts, de blessés, de déportés, a elle, déjà fait sa propre part du chemin. Elles choquent par la symétrie ambiguë entre la condamnation du « terrorisme » et celle de la répression.

L'élan donné par la France pour aboutir aux résolutions du sommet de Venise et le discours historique du président Mitterrand à la Knesset se briseraient-ils contre les réticences frileuses, les calculs électoraux et les menaces à l'égard de la communauté juive ? Celle-ci heureusement n'est ni aussi monolithique que ses représentants veulent le laisser croire ni systématiquement alignée sur la politique de Shamir et de Rabin. Elle compte ici même, mais aussi en Israël, de plus en plus de partisans de la paix qui savent que celle-ci, si elle doit se faire, ne se fera qu'avec les représentations légitimes que s'est choisies le peuple palestinien. Il est grand temps de se préparer en Europe au défi de la paix.

RECTIFICATIF. - L'association France Plus, que nous avions citée dans le Monde du 13 septembre comme faisant partie du comité de soutien à la visite de M. Arafat à Strasbourg, nous signale qu'elle n'a jamais soutenu à une telle démarche. France Plus, tout en condamnant le terrorisme sous toutes ses formes, n'en espère pas moins que la visite de M. Arafat puisse faire avancer la paix au Proche-Orient.

## Dix pays demandent l'envoi d'une mission d'enquête au Kurdistan irakien

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a informé mardi 13 septembre l'Irak que dix pays, dont les Etats-Unis, lui avaient demandé d'envoyer une mission d'enquête dans le Kurdistan irakien pour se pencher sur l'usage ou non d'armes chimiques contre la population locale. Les dix pays sont, outre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon, la RFA, l'Italie, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. La France et l'URSS ont par ailleurs fait savoir qu'elles appuieraient toute initiative que pourrait prendre M. Perez de Cuellar dans ce domaine.

Selon le porte-parole de l'ONU, M. Perez de Cuellar a fait part mardi de la démarche de ces dix pays au cours d'un entretien avec le chargé d'affaires de l'Irak, M. Ali Mahmoud Sami. Dans les milieux diplomatiques, on doute que le gouvernement irakien, qui a formellement démenti avoir utilisé des armes chimiques contre la population kurde, accepte l'envoi sur son territoire d'une mission d'enquête de l'ONU. Il est également peu probable que, en cas de refus irakien, la Turquie permette le déroulement d'une enquête auprès des réfugiés kurdes.

Sa position officielle reste que jusqu'à présent elle n'a décelé aucune preuve concrète de l'usage d'armes chimiques. A ce propos, le professeur belge Aubin Heyndrickx, toxicologue de réputation internationale, se dit « certain » de l'utilisation de gaz de combat par l'Irak, a déclaré mardi de « certains » le rôle joué par la Turquie. Le professeur Heyndrickx a affirmé être « à 100 % certain » que l'Irak a utilisé contre les Kurdes irakiens un mélange de gaz moutarde et de gaz neurotoxique, probablement du taban, le même cocktail meurtrier que celui déjà utilisé par l'armée irakienne lors de l'attaque contre la ville kurde de Halabja en mars.

Le professeur Heyndrickx, qui avait été appelé à l'époque en consultation aux Nations unies à

New-York, ajoute que les organisations humanitaires et médicales qui essaient de venir en aide aux réfugiés kurdes irakiens en Turquie se heurtent à « d'énormes difficultés » en raison de l'attitude des autorités turques qui leur refusent l'accès aux camps de réfugiés kurdes irakiens et nient l'existence d'intoxications par armes chimiques.

### Les pourparlers de Genève

La démarche des dix pays place M. Perez de Cuellar dans une situation délicate, car toute décision d'envoi d'une mission d'enquête pourrait avoir des répercussions sur les pourparlers de paix Iran-Irak, dans lesquels le secrétaire général va reprendre personnellement la semaine prochaine son rôle d'intermédiaire pour tenter de débloquer la négociation actuellement dans l'impasse.

L'Irak a remis en cause le fragile édifice préparé par l'ONU pour la poursuite des pourparlers de paix avec l'Iran en refusant la date du rendez-vous, fixé au 22 septembre à New-York, et en posant certaines conditions. M. Perez de Cuellar avait transmis, samedi, une invitation aux ministres des affaires étrangères d'Iran et d'Irak de se rencontrer à New-York le 22 septembre pour poursuivre les pourparlers engagés à Genève, et son représentant précisait mardi qu'elle avait été acceptée par les deux parties.

Cependant, la délégation irakienne a souligné trois points qui sont autant de conditions à ce rendez-vous. Les Irakiens exigent que d'ores et déjà soit fixée la date de la reprise des pourparlers de Genève après le rendez-vous de New-York, que celui-ci se tienne à « une seule session » et qu'en tout état de cause le ministre irakien des affaires étrangères se pourra pas se trouver à New-York avant la première semaine d'octobre. (AFP.)

# Diplomatie

### La visite du chef de l'Etat tunisien à Paris

## M. Ben Ali souhaite une meilleure adaptation de l'aide française

« La France ne laissera pas sans réponse la préoccupation d'un pays qui veut (...) rester maître de ses choix et de son destin », a déclaré, le mardi 13 septembre, M. Michel Rocard, lors d'un dîner qu'il offrait, au Quai d'Orsay, au président tunisien, M. Ben Ali. La coopération militaire entre les deux pays devait être au centre de l'entretien qu'a eu celui-ci, mercredi, avec M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la Défense. M. Ben Ali devait, ensuite, se rendre à l'école d'officiers de Saint-Cyr-Coëtquidan, dont il fut l'élève, il y a une trentaine d'années.

Reçu, ce mardi, comme de tradition, à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac, maire de Paris, le président tunisien a évoqué le sort de ses quelque deux cent trente mille compatriotes vivant en France. « Nous sommes sensibles à l'effort que vous faites pour faire de ces hommes et de ces femmes l'abri de la suspicion et du rejet », a-t-il dit dans une brève allocution.

Lors d'une réception offerte par le président Ben Ali en l'honneur de la

colonie tunisienne à laquelle il avait tenu à assister, M. François Mitterrand a déclaré : « Les immigrés qui sont chez nous doivent comprendre et savoir qu'ils sont des nôtres. » Il a invité les Français à « faire l'effort de mieux comprendre la culture arabe ».

A l'issue de l'entretien que lui avait accordé le président Ben Ali, M. Rocard a indiqué qu'il « avait signé les procédures administratives de décision pour apporter une aide alimentaire à la Tunisie », victime d'une grave sécheresse. De son côté, le chef de l'Etat tunisien a insisté, lors du dîner officiel, sur la nécessité de « développer » et de « diversifier » la coopération « dans un esprit de partenariat » et a appelé le gouvernement français à « sensibiliser » les hommes d'affaires aux possibilités offertes par son pays. Quant à l'aide financière de la France, il a souhaité qu'elle « réponde mieux aux besoins tunisiens ».

## Légalisation de deux nouveaux partis

TUNIS  
de notre correspondant

Avec la reconnaissance officielle, lundi 12 septembre, de deux nouvelles formations, le Parti social pour le progrès et le Rassemblement socialiste progressiste, le pluralisme politique se caractérise désormais en Tunisie par l'existence de six partis.

Quelques instants avant son départ pour Paris, le président Ben Ali avait tenu à remettre lui-même à leurs secrétaires généraux, MM. Mounir Beji et Najib Chabbi, les visas légalisant ces deux partis qui viennent ainsi se joindre au Rassemblement constitutionnel démocratique, au Parti communiste, au Mouvement des démocrates socialistes et au Parti de l'unité populaire.

Le Parti social pour le progrès, qui s'est constitué récemment, se situe résolument dans une option libérale. Sur le plan économique, il prône, entre autres, la privatisation des moyens de production détenus par l'Etat qui n'ont pas un intérêt stratégique. Il tient aussi à se donner une « dimension sociale ».

Les mouvements marxistes dont il s'est séparé, le Rassemblement socialiste progressiste a été créé en 1983 et demandait sa reconnaissance depuis cette époque.

Au cours de ces derniers mois, outre le mouvement de la tendance islamique dont la représentativité est certaine, une douzaine de groupes plus ou moins définies, ont aussi demandé leur reconnaissance en tant que parti. Ils devront encore attendre.

M. D.

### Le voyage de Jean-Paul II au Botswana

## Dans le désert, loin de la politique...

Jean-Paul II a quitté le Botswana, mercredi 14 septembre, pour le Lesotho, où il présidera, jeudi, la cérémonie de béatification d'un missionnaire français, le Père Joseph Gérard.

GABORONE (Botswana)  
de notre envoyé spécial

La grâce divine serait-elle descendue sur cette zone de troubles qu'est depuis si longtemps l'Afrique australe ? Sans se prononcer sur l'éventuelle longévité du phénomène, nul doute qu'on s'interrogera longtemps sur le spectaculaire concours de circonstances qui fait que la visite de Jean-Paul II semble parfaitement synchronisée avec une multiplication de signaux de paix.

Aménité télévisée entre les présidents Pieter Botha et Joaquim Chissano quelque part au Mozambique, photos de la première patrouille commune anglo-sud-africaine sur la frontière de Namibie, annonce par les rebelles de la RENAMO mozambicaine d'un cessez-le-feu de sept jours en l'honneur du Saint-Père, rumeurs persistantes de dialogue entre ces mêmes rebelles et le gouvernement ennemi... Vraiment, les stratèges du Vatican ne pouvaient rêver meilleurs augures pour une visite papale.

Mardi 13 septembre, la seconde étape du périple austral du pape l'avait conduit à Gaborone, capitale du Botswana. Ni poudre ni fusil. Comme s'il avait voulu encore se distinguer de son précédent voisin zimbabwéen et rappeler à tous à quel point il méritait sa douce réputation pacifique, le Botswana a réservé à Jean-Paul II l'accueil le plus simple, le plus coloré et le plus sympathique.

A l'aéroport de Gaborone, pas un soldat, pas un pistolet à la ronde. Suprême délicatesse pour le chef de l'Eglise catholique... Service d'ordre minimum, débotté, désarmé et... complètement dépassé. Tam-tam cadencés et jeunes danseuses aux seins nus voisinaient, sur le tarmac, avec les chœurs mélodieux patriotiques par des dames en longues robes colorées. « Pula! Pula! », le traditionnel « oui » d'allégresse setswana, retentit sans doute plus fort que jamais sur cet aéroport perdu dans le désert (1).

Même le temps ventoux et ouvert comme l'adorent les Setswana d'ordinaire courbés sous le double soleil de leur désert s'était mis de la partie. « Moins nombreux ils sont, plus fervents ils se montrent. Ces quelques mots qui ne sont pas parole d'Evangile résonnent assez bien l'avis général qui régnait sur les bancs impies et professionnellement incrédules de la presse internationale. « Les catholiques botswanais sont moins de quarante mille sur un peu plus d'un million d'habitants mais leur zèle est immense », disait-on. La grand-messe de l'après-midi, sur le stade de Gaborone, fut à l'image de l'accueil matinal. Enthousiasme sincère et joie pro-

fonde illustrés par les puissants « you-you » des matrones et la candace passionnée de ces milliers de mains noires crispées sur des crucifix dorés.

Un moment, on crut à l'incident. Un homme jaillit de la foule, se jeta sur la chasuble dorée revêtue pour la messe par le Saint-Père. Des gardes en civil s'interposèrent, se saisissant de l'intrus. Mais l'homme cria quelques choses et le pape fit un signe d'approbation. L'intrépide s'approcha et s'agenouilla. Son cri était polonais et le polonais perdu voulait simplement toucher (son) pape. Exact, il s'engouffra à nouveau dans la foule.

### Des milliers de Noirs sud-africains

Journée pastorale, journée eucarystique, l'homélie du Saint-Père fut consacrée tout entière à la religion. Un appel à la multiplication des vocations, un appel à l'inviolabilité du mariage et au caractère sacré de la famille, thèmes récurrents de ce voyage austral. « Plus on s'approche de l'apartheid », Gaborone est à environ 20 kilomètres du premier poste sud-africain — moins le chef du Vatican parle politique », s'étonnèrent certains.

N'avait-il rien à dire à ces milliers de Noirs sud-africains qui avaient fait le voyage pour le rencontrer dans ce stade ? Pretoria, qui a exceptionnellement ouvert ses frontières toute la nuit de lundi à mardi, permettant aux fidèles d'entendre leur pasteur, n'allait-il pas recevoir un mot, un message ?

« Non, fit-on savoir dans l'entourage du pape. Il leur parla mercredi et jeudi au Lesotho. La seule référence à l'Afrique du Sud fut prononcée à l'arrivée par le président botswanais, M. Quett Masire, un non-catholique, bon chrétien tout

de même, qui remercia l'Eglise de « n'avoir pas été silencieuse sur l'inhumanité et la tyrannie de cet apartheid dont les victimes sont autant les opprimés que les oppresseurs ». Comment résumer mieux la pensée du souverain pontife sur ce problème ? Jean-Paul II se tut, se contentant d'appuyer son complicité envers ce miraculeux Botswana « îlot de paix dans une mer de troubles ».

Un peu plus tard, la télévision sud-africaine — repue et largement regardée au Botswana qui ne dispose pas de ses propres émetteurs — présentait un long et très favorable portrait du chef de l'Eglise catholique en insistant surtout, évidemment, sur les condamnations multiples prononcées par le Saint-Père contre la violence et le terrorisme. Au coucher du soleil, la politique des hommes avait ainsi repris ses droits.

PATRICE CLAUDE.

(1) En setswana, « pula » signifie à la fois pluie, prospérité, bonheur et bien-être.

## A NOUVEAU DISPONIBLE TUNISIE AU PRÉSENT UNE MODERNITÉ AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON ? Michel Camau

Le livre longuement cité par le Président Ben Ali dans son entretien avec Jean Daniel

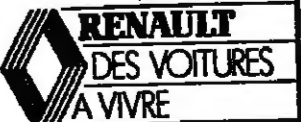
PRESSES DU CNRS  
20/22, rue SAINT-AMAND, 75015 PARIS



Venez découvrir la gamme Renault 19; des Renault au nouveau visage, équilibre parfait entre puissance et sérénité.  
3 motorisations essence et 1 motorisation Diesel, de 60 à 92 ch DIN (43 à 66,5 kW ISO), dont le nouveau moteur Energy sur les versions TS, GTS et TSE: de 0 à 100 km/h en 10,7 s, 173 km/h sur circuit, et seulement

5,1L à 90 km/h, 6,6L à 120 km/h et 7,9L en ville.  
Renault 19, 12 versions à partir de 61000F (TR 3 portes). Modèle présenté Renault 19 TXE avec options.  
Prix clés en main hors option au 05/09/88: 83800F.  
Millésime 89. Cons. UTAC: 5,3L à 90 km/h, 6,9L à 120 km/h, 9,6L en ville. (7 CV). Garantie anti-corrosion Renault 6 ans. DIAC votre financement. RENAULT présente Elf

# LE GOÛT DE LA FORCE



هكذا من الأصل

# la hi-fi surtaxée, ça suffit!

Depuis quelques semaines les consommateurs espèrent une réduction de la TVA sur la hi-fi, et donc une baisse du prix du matériel. Dès maintenant, la Fnac répond à leur attente. En effet elle a décidé d'appliquer à la hi-fi un taux de TVA réduit à 28%, en prenant à sa charge la différence avec le taux légal de 33%.

A ses clients qui ont acheté du matériel hi-fi dans les 30 jours précédant cette baisse, la Fnac, conformément à sa politique de prix, rembourse la différence. A la Fnac, la hi-fi moins chère c'est tout de suite.

**la Fnac fait baisser le prix de la hi-fi.**



le marché commun

Prévisions

franco-allemand

Afrique

LE DÉBUT DE L'É.D

Les ministres anti-apartheid

Le débat de l'Égalité de Johannesburg

Le débat au conseil national

ALDOUS, SOUHA, DANIEL

# Diplomatie

## Après la réunion des ministres européens de la défense à Salon-de-Provence Vers un marché commun des armements ?

Les Pays-Bas préconisent un marché commun européen des armements à moyen terme et un grand marché unique intégré en matière de défense à long terme, note-t-on à La Haye à la suite de la publication, mardi 13 septembre, d'un rapport adressé la veille à la Chambre, au nom du gouvernement, par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jan van Houwelingen.

Le principe de la souveraineté nationale en matière de défense. Il estime que les matériels de défense doivent « à long terme être intégrés » et que seule la CEE « dispose à cet effet des instruments juridiques et administratifs nécessaires ».

### « Préparer le terrain »

En attendant que cet objectif soit atteint, poursuit le rapport, le Groupe européen indépendant de programme (GEIP) « peut préparer le terrain ». Le GEIP associe la France à tous les membres européens de l'OTAN (sauf l'Islande) en vue de favoriser la standardisation et la mise en commun de programmes d'armement.

pour la fabrication de l'hélicoptère antichar qui doit équiper leur armée de terre entre 1995 et 2005, aux dépens du constructeur américain Mc Donnell Douglas.

On précise à La Haye que la question d'un marché commun des armements a tenu une place importante à la réunion informelle que les ministres de la défense du GEIP et leurs représentants ont tenue le week-end dernier à Salon-de-Provence. Les nouveaux venus du GEIP, les ministres français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, et ouest-allemand, M. Rupert Scholz, se sont montrés « favorables » à ce projet. Un « plan d'action » inspiré d'une étude de 1987, commandée par le GEIP à des experts et intitulée « Vers une Europe plus forte », a été « bonne chance », ajoutent-ils.

## La visite à Nouméa de M. Gareth Evans

### Réchauffement franco-australien

NOUMÉA  
de notre correspondant

Les accords de Matignon n'ont pas eu pour seul effet de rétablir la paix civile en Nouvelle-Calédonie ; ils ont également permis de conforter le réchauffement des relations franco-australiennes amorcées dès le début de l'année, après la grande brèche de 1987. La visite que vient d'effectuer à Nouméa les 13 et 14 septembre le nouveau ministre australien des affaires étrangères, M. Gareth Evans, actuellement en tournée dans les archipels du Pacifique Sud, semble en tout cas avoir été appréciée des milieux locaux.

M. Evans est parvenu à réunir dans un même cocktail - il est vrai que de nouvelles habitudes se prennent à Nouméa - les ennemis politiques d'hier. Au cours d'entretiens avec le haut commissaire, M. Bernard Grassetot avec Mme Jean-Marie Tibbon (FLNKS) et Dick Ukeiwé (RPGC), il a évoqué les grandes lignes des futures relations entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie. M. Evans a proposé à ses interlocuteurs de multiplier les visites officielles de personnalités politiques et administratives (investissant les échanges culturels et sportifs), et surtout de relancer la coopération économique.

Un exemple a été souvent cité : le projet d'exportation de minerai calédonien (surtout de l'usine métallurgique de Greenvale, près de Townsville, dans l'Etat du Queensland). Le tourisme calédonien, qui a beaucoup souffert de la piètre image de marque du Caillou dans les médias australiens, devrait égale-

ment bénéficier de cette amélioration diplomatique.

Quant aux questions proprement politiques, elles sont restées très présentes. M. Evans a tenu à « reconnaître l'extraordinaire réalisation que représentent les accords de Matignon » et à « féliciter les parties prenantes ». L'Australie, a-t-il dit, « ne fera rien qui puisse saper l'actuel esprit de compromis ». Mais, « spectateur intéressé » de la situation calédonienne, Canberra continuera, a ajouté M. Evans, à « soutenir les aspirations à l'autonomie et à l'indépendance de la communauté représentée par le FLNKS », tout en admettant que « l'issue finale de la période de dix ans qui s'ouvre devra être déterminée par les Calédoniens eux-mêmes », et qu'il est donc « primordial de rétablir telle hypothèse plutôt qu'une autre ».

M. Evans avait été la première personnalité australienne à renouer le contact avec la France. Il était alors ministre des transports et de la communication - lors d'une visite privée à Paris en janvier dernier. Le mois suivant, l'ancien ministre de la défense, M. André Giraud, se rendait à Sydney afin de solliciter la contribution française aux cérémonies du bicentenaire australien. Les relations entre les deux pays avaient été gelées au plus haut niveau, en décembre 1986, à l'initiative de M. Jacques Chirac, en raison du rôle joué par l'Australie dans la décision de l'Assemblée générale de l'ONU de réinscrire le cas de la Nouvelle-Calédonie sur « la liste des pays à décoloniser ».

FRÉDÉRIC BOBIN.

## Les Etats-Unis se déclarent prêts à régler leurs arriérés de cotisations à l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)  
de notre correspondant

La fin d'une mauvaise époque ? En tout cas, le début de la fin du tunnel financier. Le président Reagan a autorisé, le mardi 13 septembre, le versement immédiat de 188 millions de dollars au titre de contribution budgétaire à l'Organisation des Nations unies. En même temps, la Maison Blanche a demandé au département d'Etat d'élaborer, d'ici janvier prochain, un échelonnement de la dette américaine à l'égard de l'ONU. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Congrès.

« Depuis sept ans et demi, notre gouvernement a cherché à modifier l'atmosphère politique et les pratiques financières des Nations unies », a déclaré le porte-parole de la présidence. « Bien que la réforme entreprise soit incomplète, la proposition accomplie est frappante », a-t-il ajouté, assurant que le président Reagan souhaitait permettre à l'ONU de devenir « une force encore plus grande dans la recherche de la paix dans le monde ».

Un porte-parole de l'ONU, M. Nadia Younis, a promptement affirmé que « la décision des Etats-Unis de commencer à remplir leurs obligations internationales constitue un événement extrêmement positif ». Elle a néanmoins rappelé que, « sans que tous les Etats n'aient payé leurs arriérés, l'ONU continuera de fonctionner sur un

budget inadéquat et virtuellement sans réserves financières ».

S'il est vrai que les retards sont devenus une habitude pour une partie des Etats membres de l'ONU, ce sont les deux superpuissances qui génèrent le plus son fonctionnement. Prétextant des désaccords politiques avec les décisions de l'Assemblée générale, Moscou et Washington avaient, depuis plusieurs années, retenu des sommes importantes, notamment celles destinées à financer les opérations de maintien de la paix, la Maison Blanche a demandé au département d'Etat d'élaborer, d'ici janvier prochain, un échelonnement de la dette américaine à l'égard de l'ONU. Celui-ci sera soumis à l'approbation du Congrès.

### Situation instable

Quant aux Etats-Unis, leur situation devenait peu à peu intenable puisque leurs arriérés atteignaient au total 708 millions de dollars, l'équivalent de 90 % du budget annuel de l'Organisation. Après le versement promis par la Maison Blanche, il s'agira de convaincre le Congrès non seulement de régler rapidement le reliquat de 520 millions de dollars, mais aussi de payer en temps voulu les contributions annuelles, qui s'élèvent actuellement à environ 210 millions de dollars (27 % du budget global de l'ONU), de même que les sommes dues au titre des opérations de maintien de

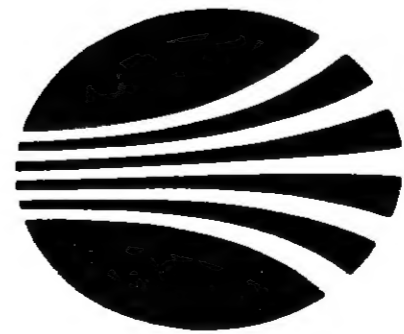
la paix, non financées sur le budget ordinaire de l'Organisation. Aux opérations existantes - Liban, Golan, Chypre, Golfe persique - risquent de s'ajouter, à brève échéance, deux nouvelles obligations coûteuses, l'une au Sahara occidental, l'autre en Namibie.

A l'évidence, le succès des Nations unies dans l'affaire du Golfe a hâté le changement d'attitude de Washington. Il était difficile de continuer à critiquer l'ONU pour les excès idéologiques du passé et, en même temps, d'axer une bonne partie du jeu diplomatique américain sur le Conseil de sécurité. La « position » réaganienne, conçue au début des années 80 pour répondre aux accents militants du tiers-monde - surtout du monde arabe - à l'égard d'Israël et des Etats-Unis, a été vidée de son sens par un changement dans le langage des résolutions de l'Assemblée générale. Les professions de foi « anti-impérialistes », « anti-colonialistes » et « anti-stalinistes », si fréquentes à la fin des années 70 dans l'enceinte de l'Assemblée, ont fait place à une sérénité que même les derniers tenants des grandes théories révolutionnaires de l'après-guerre ne souhaitaient pas remettre en cause.

Le changement d'attitude de l'URSS a fait le reste pour amener la Maison Blanche à conclure, comme tant d'autres avant elle, que « si l'ONU n'existait pas, il faudrait l'inventer ».

CHARLES LESCAUT.

Comment  
une compagnie aérienne  
peut-elle faire  
gagner de l'argent  
aux  
hommes d'affaires ?



## Afrique

### AFRIQUE DU SUD

#### Trois militants anti-apartheid s'échappent de l'hôpital de Johannesburg et se réfugient au consulat américain

Trois militants anti-apartheid détenus en vertu de l'état d'urgence se sont échappés, mardi 13 septembre, de l'hôpital de Johannesburg et se sont réfugiés au consulat américain de Johannesburg. Tous trois étaient emprisonnés sans qu'aucune inculpation n'ait été formulée contre eux.

Deux d'entre eux sont des dirigeants du Front démocratique uni

(UDF). Interdit d'activité en février dernier, il s'agit de Murphy Morobe, ancien porte-parole et de Mohammed Valli Moosa du comité exécutif, arrêtés en juillet 1987. Le troisième, Vusi Khanyile, dirigeait un mouvement affilié à l'UDF, le NECC (National Education Crisis Committee). Il avait été appréhendé en décembre 1986.

On ignore dans quelles conditions ils ont pu prendre la fuite et rejoindre la tour qui abrite les locaux diplomatiques américains au centre-ville. Selon un porte-parole de l'ambassade, ils bénéficient, selon les lois internationales, du privilège de l'extra-territorialité. « Nous ne les forcerons pas à partir contre leur gré », a déclaré un porte-parole du Département d'Etat américain. « Nous étions fréquemment en contact avec ces trois hommes avant leur détention sans jugement et les tenons en haute estime ».

Il y a quatre ans, à la fin de 1984, trois membres de l'UDF avaient trouvé asile pendant trois mois au consulat britannique de Durban avant de se rendre à la police. Autre précédent, Klaas de Jonge, un ressortissant hollandais, avait attendu plus de deux ans dans l'ancien ambassade hollandaise de Pretoria avant d'être libéré grâce à un échange de prisonniers, dont le Français Pierre-André Albertini, en septembre 1987. - (Corresp.)

● MALAWI: visite de M. Pieter Botha. - L'Afrique du Sud et le Malawi ont réaffirmé, le mardi 13 septembre, leur « relation de coopération », a déclaré à Mzimba, le président sud-africain Pieter Botha à l'issue d'un entretien avec le président à vie du Malawi, M. Kamuzu Banda. La veille, il avait eu une discussion « cordiale et fructueuse » avec son homologue mozambicain, M. Joaquim Chissano. Le Malawi est le seul pays africain à entretenir des relations diplomatiques avec le régime de Pretoria. - (AFP.)

● MADAGASCAR: le président Ratsiraha rencontre M. Mitterrand. - le président Didier Ratsiraha, en séjour privé en France, a eu, le mardi 13 septembre, un entretien avec M. François Mitterrand. Le chef de l'Etat malgache a indiqué que l'entretien avait porté sur « les relations bilatérales, les problèmes internationaux et ceux de la dette ».

fi  
rée,  
rit!

seurs espèrent  
la baisse du prix du  
bente. En effet  
réduit à 28 % et  
de 33 %.



هكذا من الأصل

# Politique

## La fin des journées parlementaires du PS à Vienne Priorité à l'identité socialiste

VIENNE  
de notre envoyé spécial

Priorité à l'identité socialiste ! M. Pierre Mauroy semblait ravi de cette clarification après quelques mois de flottement sur fond d'ouverture. Une ouverture renvoyée, éventuellement, aux élections européennes de 1989.

Pour l'heure, cantonales et municipales conduisent à resserrer les rangs avec le Parti communiste, même si, ici ou là, les socialistes veulent renégocier à leur profit. Le groupe communiste à l'Assemblée, dont l'appoint faciliterait bien la vie du groupe socialiste, a été, quant à lui, soumis de respecter « la discipline républicaine ».

sociale importante au cours de cette session.

Clôturant les journées parlementaires, M. Mauroy a rappelé avec vigueur que le PS est « toujours le parti de la transformation sociale, mais dans la durée ». Les objectifs restent les mêmes, seul le calendrier doit tenir compte du temps. « Voilà notre chance historique », a-t-il lancé en mettant tout de même en garde ceux qui feraient du temps l'alibi d'un « idéal purement gestionnaire ». « Nous sommes le parti de la vie quotidienne », a rappelé le maire de Lille, très applaudi par des députés, dans leurs permanences. Mais, dans les semaines d'aides sont assaillis de demandes d'aides sociales en tout genre. M. Mauroy a récusé au passage l'idée selon laquelle les socialistes, au pouvoir de 1981 à 1986, auraient été responsables de la nouvelle pauvreté : « Non, les socialistes ne l'ont pas créée, mais ils ont l'ambition de la supprimer ».

A propos du revenu minimum d'insertion (RMI), le premier secrétaire du PS s'est prononcé pour une mise en place sans tarder, quitte à mettre au point plus tard le dispositif d'insertion. Sur ce point le débat est vif entre centralisateurs et décentralisateurs. Les explications de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, n'ont pas convaincu ceux qui craignent que pour des raisons politiques (la droite est majoritaire dans plus des deux tiers des départements), les mesures d'insertion soient contrôlées par les préfets et non par les collectivités locales.

Les journées parlementaires socialistes se sont achevées, mardi 13 septembre, à Vienne (Isère). Le discours du premier ministre, M. Michel Rocard, sur le thème « Soyons nous-même, sans complexe », a été bien reçu, même si, dans les couloirs, plus d'un député expliquait que le chef du gouvernement serait, avant tout, jugé sur ses actes.

Sans être franchement euphoriques, ces premières journées, depuis le retour aux affaires, semblent avoir permis aux élus socialistes de prendre la mesure du temps qui s'ouvre devant eux. Une trentaine de membres du gouvernement avaient accompagné le premier ministre, parmi eux deux ministres d'« ouverture », MM. Jean-Marie Rausch et Michel Durafour. La présence envahissante des ministres, venus en nombre, mais surtout leurs interventions, longues, ont fait grincer quelques dents. Outre le discours attendu de M. Rocard, la journée de mardi a permis à plusieurs titans du parti de s'exprimer politiquement ou techniquement.

C'est cette inquiétude qu'ont formulée sans tarder M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe PS, et, au nom des présidents de conseil général socialistes, M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord. « Ce droit à l'insertion doit être un droit pour tous les citoyens », a insisté M. Le Garrec.

### Le professeur et l'officier

Invoquant la « déontologie des travailleurs sociaux » (profession qu'a exercée M. Claude Evin), M. Josselin a estimé qu'elle devrait mettre les socialistes « à l'abri de toutes tentations de récupération

politicienne ». « Je plaide pour la cogestion Etat-collectivités locales », a-t-il insisté.

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, s'est livré quant à lui à un brillant plaidoyer pour le rapprochement armée-nation et, singulièrement, pour celui du PS avec la défense. « Attention à ne pas flatter les corporatismes (...) à ne pas monter le professeur contre l'officier (...) Il n'y a aucune raison de laisser une certaine droite confisquer la défense nationale ».

M. Lionel Jospin a approuvé son collègue de la rue Saint-Dominique en dénonçant ceux qui veulent enlever à la défense pour donner à l'éducation nationale. Le ministre de

l'éducation nationale a jugé « totalement démagogique et irresponsable » la position du Parti communiste tendant à priver 40 milliards de francs sur le budget de la défense nationale pour les transférer à l'éducation nationale.

Enfin M. Laurent Fabius a fait un discours sur le travail parlementaire qui a été chaudement applaudi. Le président de l'Assemblée nationale a présenté des propositions en matière d'amélioration du travail parlementaire, qui pourraient, avec l'assentiment des groupes d'opposition, être opérationnelles pour la plupart dès le début de la session d'automne (2 octobre).

Le président de l'Assemblée nationale souhaiterait faire mentir, pour la prochaine discussion budgétaire, la fameuse formule d'Edgar Faure : « Liurgia, léthargie, litanie ». C'est ainsi que les ministres seront invités à ne pas faire en début de discussion leur discours de présentation, souvent fort long et ennuyeux.

Le groupe de travail (opposition-majorité) qui a planché sur cette question a souhaité que le ministre d'intervention qu'en fin de discussion générale, c'est-à-dire après le ou les rapporteurs et l'orateur unique de chaque des groupes, afin de présenter rapidement son projet et surtout de répondre aux questions des députés. L'idée maîtresse est de donner plus de temps au dialogue direct entre le ministre et les députés, notamment quand les députés ont la

possibilité de poser en rafales de courtes questions au ministre. Le dialogue devrait donc remplacer les successions de monologues.

S'agissant de la séance des questions au gouvernement du mercredi, très suivie à la télévision, deux modifications sont proposées : les groupes pourraient connaître à l'avance les questions posées par les autres ; la parole serait donnée à un orateur d'un groupe différent après chaque question. La première innovation devrait permettre d'éviter les doublons involontaires, la seconde pourrait favoriser une présence plus assurée et un débat plus vivant et peut-être moins virulent.

Lors de la session de printemps, une fois par semaine, les députés pourraient interroger au fond du débat sur l'action de son département ministériel. Certaines auditions de commissions pourraient être publiques, afin de favoriser une plus grande transparence des travaux.

Enfin M. Laurent Fabius souhaite qu'une instance parlementaire spéciale soit constituée afin de préparer la grande échéance de 1992. Le président de l'Assemblée a mis en garde ses collègues contre le risque de voir le Parlement français, s'il ne réforme pas ses méthodes de travail, déposé de plus en plus de décisions par le haut (l'Europe) et par le bas (les collectivités locales renforcées par la décentralisation).

PIERRE SERVENT.

## M. Rocard prend soin de ses amis

VIENNE  
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard a été particulièrement applaudi par les parlementaires du PS réunis, le mardi 13 septembre, dans la salle des fêtes de Vienne, lorsqu'il les a invités à être, à l'Assemblée nationale, « ouverts à toute discussion pour trouver des terrains d'entente avec des interlocuteurs de bonne foi », mais à refuser toute attitude qui consisterait à « se risquer pour mentir un soutien ». Preuve, s'il en était encore besoin, que le premier ministre touchait là un point sensible. En lançant, à Vienne, « soyons nous-mêmes », en prenant ses distances avec les centristes, en souhaitant

que les communistes se considèrent comme partie prenante de la majorité présidentielle (le Monde du 14 septembre), M. Rocard, de fait, a tenu le langage que les députés attendaient de lui.

Déception vis-à-vis des exigences et de l'attitude jugée frileuse des centristes ? Prise en compte de réserves à l'ouverture ? Plus fortes et plus durables que prévu dans les rangs socialistes ? Sans doute ces deux facteurs se sont-ils mêlés pour pousser M. Rocard à mettre beaucoup d'eau dans son vin.

Désormais le premier ministre est « en phase » avec son parti. Les « mouvements de grogne du début et de la fin de l'été, les tentations qu'ont éprouvées certains socialistes

à prendre date en se marquant « à gauche » — notamment dans le débat sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) — ont probablement fait réfléchir M. Rocard. Chef, comme il l'a rappelé lui-même, d'une majorité qui n'est que relative, le premier ministre avait tout intérêt à placer la rupture parlementaire sous le signe d'une confiance réciproque entre le PS et l'hôtel Matignon.

Le cabinet du premier ministre souligne aujourd'hui l'attention qu'il porte à la concertation et au dialogue avec le parti. « M. Rocard lui-même a procédé, de Vienne, que dans les procédures de révision des contrats de plan Etat-région, la concertation a été « soufflée » d'une volonté de rapidité. Il a assuré que cela ne se reproduirait pas. De même, la présence massive de ministres et secrétaires d'Etat ont fait le déplacement parfois ressentie comme un « écrasement », était en fait le signe de l'osmose souhaitée entre la majorité et le gouvernement.

ministre, ont, chacun à son tour et à sa manière, sonné le glas de l'ouverture. Certes, les appels à l'élargissement de la majorité continuent. Les ministres — notamment MM. Pierre Bérégovoy et Jean Popereau — veulent toujours procéder, dans cette majorité, par « addition », non par « soustraction ». Mais il s'agit désormais d'une clause de style.

Une fois décripté le discours socialiste, celui-ci, en effet, revient à dire aux centristes : nous sommes prêts à accueillir dans la majorité présidentielle quiconque accepte les orientations de la Lettre à tous les Français de M. Mitterrand. Mais, attention, il faudra cohabiter avec les communistes, qui, finalement, ont vocation à être partie prenante de cette majorité.

Or, historiquement, les centristes mettent précisément, comme préalable à tout rapprochement avec le PS, la rupture avec le PCF. Autant dire que la seule ouverture à droite qui subsiste est désormais une ouverture en trompe-l'œil.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

## Face à M. Rausch : « Restons polis »

VIENNE  
de notre envoyé spécial

En voyant, mardi matin 13 septembre, M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur et symbole — contesté — de l'ouverture, pénétrer dans la vaste salle des fêtes de Vienne, certains députés ne cachèrent pas leur étonnement.

« Ces journées sont celles de parlementaires socialistes, c'est choquant de le voir là », ont dit certains, en se remémorant un d'un « faux » Rausch, ministre du commerce extérieur et symbole — contesté — de l'ouverture, pénétrer dans la vaste salle des fêtes de Vienne, certains députés ne cachèrent pas leur étonnement.

Passée la première réaction de surprise, le plupart des députés et sénateurs s'accordèrent pourtant à trouver « logique » et « positive » la présence de M. Rausch. Claude Bartolone, député (PS) de Seine-Saint-Denis, observait : « Il y a des choses qui deviennent d'excellents matériaux. Et dans la mesure où il aura à défendre des textes soutenus par les socialistes, il est

bon qu'il connaisse notre état d'esprit ».

Pour d'autres, comme M. Jean-Marie Leguen, député de Paris, cette visite marquait un nécessaire « rapprochement » avec les idées du PS et une urgence « clarification » de la position de M. Rausch. « Il a compris que l'électorat voulait des choix clairs. Il prouve ainsi qu'il ne compte pas se passer des socialistes à Metz », constatait M. Daniel Vaillant, député de Paris.

Quant à M. Rausch lui-même, assis au premier rang du public parmi une vingtaine d'autres membres du gouvernement, il estimait que sa démarche était celle d'un ministre « non socialiste mais solidaire d'un gouvernement soutenu par un parti majoritaire ». « Invité de ce grand parti, il était normal qu'il accepte de venir », déclara-t-il, ajoutant qu'il en était « très heureux ». Interrogé sur le thème du discours de M. Michel Rocard, M. Rausch jugeait les propos du premier ministre « remarquables sur le fond et sur la forme. Tout le monde devrait y adhérer ». Même si le premier ministre dénonçait les étirements de certains centristes ? « Avec raison, parfois », souligna M. Rausch.

P. R.-D.

### A Marseille

## M. Arrighi confirme sa dissidence du FN

MARSEILLE  
de notre correspondant régional

L'affaire du calembour, mais aussi le chambardement interne survenu pendant l'état de siège du Front national de Marseille et des Bouches-du-Rhône ont ouvert les yeux à M. Arrighi. Ne pas condamner tout d'abord les propos « odieux » de M. Le Pen (« Durs four crématore »), c'est, a-t-il affirmé, « se rendre inféquentable ». Aussi bien appelle-t-il à ne pas voter aux élections cantonales pour les candidats FN « qui ont gardé le silence » (seule apparemment M<sup>me</sup> Yam Piat, députée du Var n'est pas concernée par cette consigne).

Mieux encore : il a souhaité d'union UDF-RPR « fassent un bon score ». L'ancien député des Bouches-du-Rhône (qui a également dénoncé les « procédés totalitaires » du secrétaire général du FN, M. Jean-Pierre Sibiron) n'a pas davantage déploré la dissolution de la Fédération FN de Marseille dont il était le responsable. « Beaucoup de nos militants, de nos sympathisants et de nos électeurs, a-t-il déclaré, se demandent encore qu'elle en était la raison », alors que selon lui, l'audience et l'organisation du FN à Marseille n'ont cessé de s'améliorer. Pour M. Arrighi, le nouveau prési-

dent de la Fédération FN des Bouches-du-Rhône, M. Gabriel Domenech, est un « pseudo-rassembleur qu'on n'a jamais vu sur le terrain ». Le secrétaire général, M. Philippe Milliau, « un piètre organisateur doublé d'un extrémiste et d'un athée notoire », qu'il faut « éliminer de la vie politique à Aix-en-Provence » où il est candidat aux cantonales.

M. Arrighi n'est pas décidé quoi qu'il en soit à « rester inerte » pour les prochaines élections municipales. Il a annoncé la création sous sa présidence d'une association regroupant les anciens cadres de l'ex-Fédération FN de Marseille, tandis que les anciens militants, eux, seront accueillis au sein d'un « comité provincial pour la région » (CPR). Mieux encore, M. André Lambert, exclu du FN en juillet après avoir été condamné pour une agression contre un client maghrébin de son bar. La moitié des adhérents de l'ancienne Fédération de Marseille, soit 449 sur 1 050 auraient rendu leur carte et déjà 118 auraient rejoint le CPR.

« Le FN à Marseille », a affirmé M. Arrighi, « s'est fait hara-kiri ». M. Arrighi pense qu'aux municipales il pourrait soit diriger une liste concurrente de celle du FN, soit figurer avec ses amis sur celle que conduira M. Jean-Claude Gaudin. Dans l'entourage de M. Gaudin on

déclare cependant que cette dernière hypothèse n'est pas « pour le moment » envisagée.

GUY PORTE.

« Les relations de M. Gaudin (UDF) avec le Front national — interrogé le mercredi 14 septembre sur France-Inter, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a répété qu'il conduira une liste RPR-UDF aux prochaines municipales de mars prochain à Marseille : « Je n'ai jamais pensé faire une liste avec les gens du Front national », a-t-il indiqué. M. Gaudin a ensuite établi une distinction entre « se présenter avec des gens qui ne sont pas de votre bord (ce qui signifie) conclure une alliance » et la constitution de « majorités pour gouverner, soit dans les municipalités, soit dans les conseils généraux ». « Sur le plan régional, a-t-il précisé, les gens du FN ont été élus de par la volonté du gouvernement socialiste de l'époque qui avait instauré un système à la proportionnelle ; moi, j'ai la majorité relative [au conseil régional de Provence-Côte-d'Azur dont il est le président]. Je n'ai pas la majorité absolue et si les gens du FN veulent m'aider et participer à l'élaboration de mes projets pourquoi les refuserais-je ? »

# Passages

## « Dossier du mois » Le Lobby arabe en France.

• Néo-nazis européens et terrorisme au Moyen-Orient.

• Les nouveaux ancêtres de Guy de Rothschild. Par Benoit Rayski.

• Entretien : Zinoviev dit pourquoi il ne croit pas à la Perestroïka de Gorbatchev.

• Madame Ruth, ou les recettes sexuelles au pays de Portnoy.

• Retraites, attention danger ! Alain Touraine et Erik Izraelwicz.

• Exclusif.  
SOUSS (OLP) et ESSID (Ligue Arabe) s'expliquent sur L'HOLOCAUSTE Et ne disent pas la même chose...

Tout ce qui compte est dans Passages. Vente dans tous les kiosques. 30 F

### Addition et soustraction

Cela n'empêche pas, à l'avenir, des débats serrés. Ils ont déjà commencé à propos du revenu minimum d'insertion (RMI). Tout en se félicitant d'un « dialogue presque exemplaire » avec le gouvernement, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a averti les journalistes, samedi, lors du comité directeur du PS : « Il faut vous habituer à ce que les socialistes — tant que la décision n'est pas arrêtée au niveau gouvernemental, aient des larges discussions, voire puissent alimenter des controverses entre eux, mais, lorsque la décision est prise, lorsqu'on est arrivé à un juste équilibre, eh bien ! c'est sans faille que nous voulons soutenir le gouvernement ». De son côté, M. Rocard n'est évidemment pas prêt à payer ce soutien de n'importe quel renoncement.

Dans l'immédiat, toutefois, le premier ministre a fait le pas le plus important. Les trois pôles du pouvoir, le président de la République, le parti majoritaire, le premier

### le journal mensuel de documentation politique après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme (non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

### OU VA L'EDUCATION NATIONALE ?

Avec notamment des articles de : LAURENT FABUIS, YANNICK SIBIRON, FRANÇOIS BEST, JEAN-PIERRE MAILLES  
Envoyer 40 F (timbres) à 2 F ou chèque à APRES-DEMAIN, 27, rue Jourdain, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (80 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.



# Politique

## Réunion du comité central du RPR

### Les tensions s'apaisent entre les « rénovateurs » et la direction

MM. Jacques Chirac et Valéry Giscard d'Estaing se sont rencontrés, mardi 13 septembre, en tête à tête à Paris « pour prévoir les modalités de la concertation » entre le RPR et l'UDF, dont ils sont les présidents respectifs. Leur précédent entretien remonte au 28 juillet.

M. Jacques Chirac devait participer, mercredi 14 septembre, à la réunion du groupe parlementaire RPR à l'Assemblée nationale avant

de présider le comité central du mouvement, dont les débats seront uniquement consacrés à la Nouvelle-Calédonie. Cette instance ne prendra pas encore de décision quant à l'adoption officielle de l'option du RPR pour le scrutin référendaire du 6 novembre (le 13 septembre). Ce choix ne sera effectif que dans la deuxième semaine d'octobre, après la publication par le gouvernement du libellé de la question qui sera posée aux électeurs et du texte du projet de loi. D'ici là, le

RPR pourrait poursuivre l'étude du problème néo-calédonien sous ses divers aspects, constituer une sorte de « comité ad hoc », envoyer au besoin une délégation à Nouméa et aussi entendre les dirigeants du RPCR.

Mardi, le bureau du groupe RPR de l'Assemblée s'est réuni pour la première fois depuis le 5 juillet, sous la présidence de M. Bernard Pons, mais en l'absence de M. Chirac. Sur vingt-deux membres, dix-sept étaient présents, parmi lesquels plusieurs de ceux que l'on appelle « bien qu'ils récusent le terme - les « rénovateurs ». La discussion a été

assez longue pour ce type d'instance. Sur la Nouvelle-Calédonie les partisans du « oui » se sont exprimés notamment par la voix de M. Etienne Fionte (Yvelines), qui, proche de M. Séguin, devait de nouveau prendre la parole à ce propos au comité central auquel le maire d'Espinal, partant pour la Corée le même jour, n'assistera pas. MM. Chaban-Delmas, Jacques Toubon et d'autres, tout en dénonçant le caractère anticonstitutionnel du « gel » du corps électoral pendant dix ans ont montré que le « oui » s'imposait « malgré tout ». Tous les intervenants ont insisté sur le fait que nul, ni au FLNKS, ni au gouvernement, ni dans l'opposition, ne pouvait préjuger un avenir aussi lointain et que la réforme actuelle était imposée par la conjoncture présente.

le résultat encourageant pour le RPR. Cette convergence a notablement dédramatisé le climat au sein du RPR.

#### Tache d'huile

Les « rénovateurs », qui ne peuvent que se montrer satisfaits de cette récente évolution, se demandent même maintenant - non sans quelque sourire ironique - s'ils ont intérêt à entrer dans les instances dirigeantes, comme on le leur offre toujours, puisque de l'extérieur ils obtiennent satisfaction sur certaines orientations qui leur tenaient à cœur. En revanche, ils craignent que des arrière-pensées ne leur soient prêtées s'ils prolongent trop longtemps un refus qui risquerait de les marginaliser et donnerait prise au reproche de faire preuve de mauvaise volonté. Cependant, rien ne presse vraiment puisque, reconnaitent-ils, la discussion devient plus ouverte et leurs arguments mieux entendus.

Les « rénovateurs » vont donc, pour le moment, maintenir leurs liens et orienter davantage leur action sur le plan parlementaire en préparant en commun des propositions de loi ou des amendements. Mais ils tiennent surtout - et M. Séguin particulièrement - à éviter deux reproches : en ne donnant pas prise au soupçon de conduire une action personnelle contre

M. Chirac ; en ne faisant rien en dehors du RPR. Il n'est donc pas question pour eux de constituer un courant ou une tendance puisque, comme le dit l'un d'eux - non sans quelque forfanterie d'ailleurs - « notre sensibilité fait tache d'huile ».

Aucune divergence n'est apparue au sein du bureau du groupe lors du débat sur les projets économiques et sociaux du gouvernement. Les élus RPR sont donc d'accord avec le principe d'un revenu minimum d'insertion, mais ils contestent certaines modalités prévues, estimant que, déjà, des municipalités ou des conseils généraux ont créé des dispositifs plus favorables que ceux qu'envisage par le gouvernement. Mais, surtout, le RPR dénonce le lien que le projet établit entre l'aide aux plus défavorisés et l'instauration d'une « taxation supplémentaire sur le patrimoine », dénomination qu'ils préfèrent à celle de « impôt de solidarité sur la fortune ». Ils combattraient donc ce dernier projet en soulignant, de surcroît, que ne le justifie pas le « bonus » de 40 milliards de francs de rentrées fiscales dû à la gestion de l'équipe précédente.

Au total, les élus d'âme s'entendent, les turbulences s'apaisent, les doutes se dissipent au RPR, dans la mesure où une plus claire conscience est prise de l'importance du choc subi il y a quatre mois et où la volonté renait de reprendre dans le combat politique sans se décrire.

ANDRÉ PASSERON.

#### La préparation du référendum sur la Nouvelle-Calédonie

### Carrefour du gaullisme appelle à voter « oui »

L'association Carrefour du gaullisme, regroupant sous la présidence de M. Roland Nungesser, député RPR du Val-de-Marne, diverses personnalités gaullistes et en particulier d'anciens collaborateurs du général de Gaulle, a décidé mardi 13 septembre d'appeler les électeurs à voter « oui » au référendum du 6 novembre sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Une délégation, composée notamment de MM. Nungesser, Pierre de Boisdeffre, François Goguel, Jacques Kociusko-Morizet, Maurice Schumann, a remis au secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, une motion soulignant que « les gaullistes ne doivent se déterminer qu'en considération de l'intérêt supérieur du pays, à l'exclusion par

conséquent de toute considération partisane et électoraliste ».

L'association « regrette que la disposition de l'accord de Matignon concernant le corps électoral appelé à se prononcer au bout d'un délai de dix ans soit contraire à la Constitution car elle exclut des Français jouissant de leurs droits civiques et politiques », mais elle juge, toutefois, que « globalement », il convient d'approuver cet accord. Ses membres l'ont fait « à l'unanimité ».

En soulignant néanmoins que le gouvernement doit s'engager à « faire respecter toutes les lois de la République » sur le territoire et à dire lui-même que, « en aucun cas, le vote relatif au problème néo-calédonien ne peut être interprété comme une approbation de sa politique ».

● Pas de réunion européenne à Mururoa. — Le porte-parole national des Verts, M. Antoine Waschter, a fait savoir, mardi 13 septembre, qu'une motion demandant l'envoi en Polynésie française d'une mission médicale chargée d'évaluer les conséquences des essais nucléaires de Mururoa sur la santé, devrait être discutée par le Parlement européen le même jour, mais que la France vient d'obtenir son retrait de l'ordre du jour. Qu'avons-nous à cacher ? a-t-il demandé. Les tirs nucléaires français seraient-ils moins innocents que ne l'affirme le gouvernement ?

● M. Le Pensec en Polynésie. — Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, effectuera du mercredi 14 au mercredi 21 septembre une visite officielle de sept jours en Polynésie française. Il se propose d'y rencontrer l'ensemble des responsables politiques, les élus, la population, d'approfondir avec tous les partenaires sociaux les questions économiques et sociales et de visiter plusieurs sites.

● Les Verts, le PSU et les rénovateurs communistes se prononcent pour le « oui » au référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

— M. Antoine Waschter, candidat des Verts à la récente élection présidentielle, a confirmé, le mardi 13 septembre à Paris, que son mouvement répondait positivement au prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Le dirigeant écologiste a précisé que « l'essentiel de notre engagement sera de demander aux électeurs de participer à la consultation référendaire ». Le PSU, qui a réuni sa direction politique les 10 et 11 septembre, a adopté une résolution indiquant qu'il « se battra lors du référendum pour que le oui soit une expression massive en faveur de l'indépendance de Kanaky », qui, selon le PSU, n'appartient pas « explicitement comme tel » dans l'accord de Matignon. Les « rénovateurs » communistes, comme le PCF, ont adopté également pour le oui lors de ce référendum.

### M. Thierry Moulounguet directeur du cabinet de M. Bernard Kouchner

M. Thierry Moulounguet, trente-sept ans, administrateur civil hors classe, a été nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner.

Inté le 27 février 1951 à Neully-sur-Seine, licencié en sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Thierry Moulounguet a été, de 1979 à 1981, chargé de mission auprès du préfet de la région Aquitaine, avant d'entrer, en janvier 1982, à la direction du Trésor. Chef de bureau de l'aide au développement, de 1983 à 1986, il a participé aux principales réunions et négociations internationales consacrées au financement du développement, ainsi qu'aux assemblées annuelles des banques multilatérales de développement en tant que gouverneur suppléant. Il a négocié, en particulier, puis mis en œuvre, un accord de coopération économique entre la France et la Banque mondiale. De janvier 1987 à mars 1988, il fut chef de bureau de l'économie et des finances auprès de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), comme chef du service économique, avant d'être détaché au Crédit lyonnais.

Ont également été nommés au cabinet de M. Kouchner : chargé de mission auprès du ministre, MM. Mario Berzati (droit international et réfugiés), Guy Courtouis (relations avec les associations et les fondations), Pierre Michaud (opérations d'urgence, aide humanitaire au développement) ; chef de cabinet, M. Roger Parent ; conseillers techniques, M. Serge Telle (conseiller diplomatique), M<sup>me</sup> Mary Sills (relations avec le Parlement et la presse) ; chargés de mission, MM. Alexandre Minkowski (santé dans le tiers-monde), François Ewald (problèmes de l'extension et de l'insertion), Michel Bonnet (relations avec les organisations non gouvernementales, missions liées aux pays du tiers-monde), Jean-Paul Baggioli (projets d'accueil-relais à caractère thérapeutique et social), M<sup>me</sup> Annie Ratouis (pauvreté, précarité, prévention, vie quotidienne des chômeurs) ; consultant, M. Jean-Baptiste de Foucauld ; chef adjoint de cabinet, M. Didier Mesogon.

### « Profession politique »

Les kiosques accueilleront, lundi 19 septembre, un nouveau venu intitulé Profession politique. Dirigé par Gérard Carreyrou, éditeur politique sur TF 1, et Nicolas Crespelle, conseil en communication, ce nouvel hebdomadaire se veut « un point de rencontre entre les témoins et les réalisateurs de la politique ». Concocté scientifiquement, à partir d'une série d'études qualitatives menées depuis 1986, Profession politique souhaite mettre à jour les rouages du pouvoir, qu'il s'agisse du sommet de

l'Etat, des grands corps constitués ou des pouvoirs d'influence. Organe pédagogique plutôt que polémique, son indépendance est, selon ses dirigeants, garantie par son montage financier : le capital de 7 millions de francs est constitué des apports de la banque d'affaires du Crédit agricole (l'Union études investissements), de la société de capital-risque du groupe Chanel (Lazard) et de Nicolas Crespelle lui-même.

\* Profession politique, 22-24, rue de la Fédération, 75015 Paris. Prix : 30 F.

London London Fort Myers Hartford Houston Indianapolis Jacksonville Kansas City Los Angeles Melbourne Miami Minneapolis New Orleans Orlando Philadelphia Pittsburgh Portland Or Portland Me Providence Rochester San Antonio San Francisco Savannah Seattle

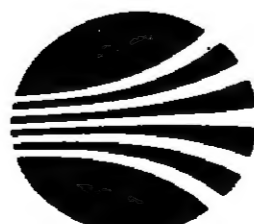
Albany Austin Baltimore Birmingham Boston Buffalo Burlington Chicago Cleveland Columbus Dallas Dayton Detroit Denver Detroit Fort

Syracuse Tampa Washington West Palm Beach Worcester

Paris, Orly - New York, Newark.

Paris, Orly - New York, Newark. Continental Airlines choisit les aéroports les plus proches. A l'aéroport de Newark, vous atterrissez plus près de Manhattan.

50 villes en direct de Newark. Grâce à son nouveau terminal privé de Newark, Continental Airlines vous fait redécoller sans délai pour 50 villes importantes des U.S.A.



# CONTINENTAL AIRLINES

مكنا من الأصل

# Politique

## L'enjeu économique des élections cantonales

### Les départements sont des entreprises avec PDG et experts

Les Français s'apprentent à voter dans la moitié des cantons pour... des chefs d'entreprise et des gestionnaires. Le propos peut paraître, au premier abord, surprenant, mais il l'est moins lorsque l'on sait que véritable PDG - le président du conseil général - assisté d'une sorte de conseil d'administration - le bureau - et d'un état-major de financiers, de techniciens, de spécialistes en tout genre.

Comme dans un groupe financier ou industriel, le président du conseil général - surtout depuis les « lois Defferre » de décentralisation votées dans la lignée de celle du 2 mars 1982, qui en ont fait l'« homme fort » du département - gère un budget considérable, qui imprime sa marque dans de multiples secteurs de la vie économique.

L'ensemble des dépenses des conseils généraux est passé de 74,6 milliards de francs en 1981 à 120 milliards en 1986 et 135,8 milliards prévus en 1988, non compris le budget du département de Paris (5,9 milliards) et ceux des départements d'outre-mer. Globalement, par rapport à 1987, progression des dépenses totales se situe aux alentours de 7,7 %, soit 5,2 % en francs constants. Il s'agit là, on le voit, de sommes importantes, qui font des départements, comme d'ailleurs des communes et des régions (1), des partenaires économiques de premier plan vis-à-vis des entreprises, des investisseurs déterminants, des employeurs, des distributeurs de salaires, des emprunteurs recherchés par les établissements de crédit, français ou étrangers, et évidemment des acteurs privilégiés de ce que l'on parle de la bataille de l'emploi.

#### Gestion sage

Conscients d'incarner - face à des préfets qui ont perdu, depuis cinq ans, une bonne partie de leurs prérogatives maintenant qu'ils n'ont plus la haute main sur le budget et la distribution des subventions - une nouvelle légitimité et une force financière, beaucoup de présidents de conseil général se comportent en « patrons » et, soignant leur image, se font faire construire des « hôtels du département », qui n'ont rien à envier aux sièges sociaux superbes de tel ou tel groupe puissant ayant pignon sur rue. Mais, comme dans l'industrie, les « grands » côtoient les PME, et lorsque la Lettre officielle en 1986 un budget de 232 millions, le Nord arrive à 5,2 milliards. Mais, en francs par habitant, le

Maine-et-Loire investit 518 F, la Corrèze ou la Haute-Loire le double, et la Savoie 1 282 F.

Comme l'exigent les règles de la comptabilité publique, les dépenses (et les recettes) des départements sont présentées en deux sections distinctes : celle du fonctionnement, qui compte pour plus des deux tiers du budget total, et celle des investissements. Mais depuis plusieurs années, ces derniers croissent à un rythme beaucoup plus rapide que le fonctionnement, qui comprend les subventions et allocations diverses, les frais de personnel, le remboursement des intérêts de la dette. Et même si les dépenses d'aide sociale (43 milliards) représentent toujours le plus gros poste d'un budget départemental, on note (depuis qu'en 1984 ce secteur a été transféré par l'Etat aux conseils généraux) une progression très faible des crédits et, par conséquent, une gestion sage de la part des élus locaux.

Quant aux investissements des départements, les postes principaux de dépenses sont les routes (13 milliards) et - avec une forte augmentation depuis deux ans - la construction et l'entretien des établissements d'enseignement du second degré, soit 3,57 milliards (+ 33,7 % par rapport à 1987).

Mais qui dit « dépenses » dit « recettes », donc impôts. De ce point de vue, étant donné que 1988 est une année d'élections cantonales, personne ne sera étonné d'apprendre que les taux des impôts directs ont, en moyenne, baissé par rapport à 1987, alors qu'ils étaient stables pour les communes et en augmentation sensible pour les régions. Il reste que le contribuable local, lorsqu'il verse 139 F en moyenne d'impôts directs à sa région, paye 813 F à son département et 1 832 F à sa commune ou à sa communauté urbaine.

L'Etat lui-même observe de près l'évolution des dépenses et des impôts des collectivités locales (Le Monde du 10 août). Depuis que la décentralisation a pris corps (même si les transferts de compétences ne sont pas tous d'une clarté suffisante pour savoir « qui fait quoi » et « qui paie quoi » entre l'Etat et les collectivités territoriales), les gouvernements successifs ont remboursé aux départements certaines de leurs dépenses ou leur ont délégué le produit de certains impôts, comme la vignette automobile dont chaque conseil général fixe le taux librement. Ainsi, à titre d'exemple, l'Etat transféré au département des Hauts-de-Seine 752 millions en

1987, dont 207 millions au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et 61 pour le fonds de compensation de la TVA (2).

#### Les critiques de la Cour des comptes

Ce sont ces transferts, source d'une extrême complexité budgétaire, qui ont fait l'objet de critiques assez sévères de la Cour des comptes dans son rapport public diffusé fin juin. Mais les « sages » de la rue Cambon, s'appuyant sur les analyses averties des chambres régionales des comptes, ont aussi, et spécifiquement, épinglé la gestion imprudente de certains conseils généraux, notamment en Ile-de-France, à propos d'opérations de financement de bâtiments industriels ou de garanties d'emprunts accordés à des entreprises constructrices ou à des entreprises engagées dans des programmes de développement. Le gouvernement de M. Chirac s'était d'ailleurs inquiété d'une tendance, à ses yeux dangereuse, des collectivités locales à intervenir, sous la pression de l'opinion publique et pour répondre aux ardeurs de l'emploi, pour aider les entreprises en difficulté ou en expansion. Il avait fait voter fin 1987 une loi restreignant la liberté financière des élus locaux dans ce domaine.

Mais il reste que les départements ont, jusqu'à présent, été beaucoup plus prudents que les autres collectivités. Sur 8,9 milliards de francs d'aides accordées en 1986 aux activités économiques, les communes sont intervenues pour 5,2 milliards, les régions pour 2,1 et les départements pour 1,6.

Souvent par le biais de sociétés « omnia » d'expansion », les conseils généraux s'intéressent à l'aménagement de leur territoire et, à ce titre, à tous les aspects du développement et de la promotion des départements (port de l'île de Ré, en Charente-Maritime ; parc technologique en Haute-Savoie, agriculture, ports et artisanat dans les Côtes-du-Nord, par exemple). A cet égard, même si les contrats de Plan 1989-1993 doivent associer au premier chef l'Etat et les régions, il serait anormal que les départements qui les composent soient écartés de la procédure et de la définition des priorités.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) La Caisse des dépôts évalue à quelque 540 milliards l'ensemble des budgets des collectivités locales cette année, dont 126 milliards pour les investissements.  
(2) Sur un budget total du département de 3,7 milliards.

#### Dans le Nord

### Le conseil général des PME

LILLE de notre correspondant

Quand M. Jacques Chérèque est venu, le 9 septembre, en déplacement officiel dans le Nord, en compagnie de M. Maurice Faure, ministre du logement et de l'équipement, M. Bernard Derossier, président du conseil général (PS), a tenu à lui faire visiter le Centre d'innovation et de transferts technologiques que le département vient de construire à Hellemmes. Il entendait ainsi donner au ministre chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions l'image d'un « Nord qui gagne », d'un « Nord entrepreneurial ».

Créer un « Nord entrepreneurial » : c'est le pari que se fixait M. Derossier quand, à quatre-vingts ans, M. Albert Denvers lui a cédé, en 1985, la présidence du conseil général du Nord. La quarantaine passée mais l'image d'un jeune loup, le nouveau « patron » du département arrivait à ce poste avec une image de socialiste « sectaire, révolutionnaire, le costume entre les dents » comme il dit lui-même. En quelques années, il a su s'imposer.

« L'intervention économique des départements ? Certes, les lois de décentralisation ne l'ont pas explicitement prévue, mais elles ne l'ont pas exclue. Quand il y a des difficultés dans une entreprise, salariés et responsables d'entreprise viennent trouver le maire, l'élu local... Une assemblée de soixante-seize membres représentant deux millions d'habitants ne peut être indifférente ou devenir économique de sa population », explique M. Derossier.

Le président du conseil général du Nord, socialiste comme tous ceux qui l'ont précédé à ce poste depuis un demi-siècle, s'est mis à l'écoute du monde économique, pour « saisir » les demandes, les attentes, les besoins, dans le domaine des infrastructures ou de l'environnement (à rendre attrayant pour attirer les

cadres dans la région). Il songe aujourd'hui, dans la perspective du TGV, du tunnel sous la Manche et de 1993, à systématiser ces rencontres au sein d'un « conseil des décideurs ».

Plus originale et plus intéressante se révèle la démarche directement économique engagée par le département. En 1984, trois bureaux d'études, à la demande de la commission « action économique » du conseil général, dont M. Derossier avait alors la charge, dressent un bilan et avançaient une série de propositions pour un « Nord entrepreneurial ». Il s'agissait d'établir un diagnostic pour sélectionner les actions à mener afin de ne pas disperser des moyens qui demeurent limités. Si le département gère un budget de près de 6 milliards de francs, il ne consacre qu'une centaine de millions de francs à l'action économique.

#### Développement de proximité

Le constat était le suivant : les grandes industries, qui ont fait la richesse du Nord, ont aussi fait sa faiblesse. La conclusion s'imposait : nécessité de revitaliser le tissu économique et d'encourager la création de petites et moyennes entreprises novatrices.

C'est ainsi que, à côté d'un conseil régional engagé plutôt dans le domaine de la macro-économie, le département a fait le choix et le pari, complémentaire et non antagoniste, de la micro-économie, d'un développement économique de proximité, de terrain.

A côté des primes et autres garanties sur emprunts accordées à des PME en création ou en développement, le département a mis en place une équipe d'agents locaux de développement économique apportant conseil et information à des créateurs d'entreprise. Il a décidé dans le même temps de se doter d'un parc immobilier d'entreprises : qui...

atelliers-reunis, qui accueillent des entreprises d'activités traditionnelles au moment de leur lancement, et cinq « ruches » industrielles, assurant le gîte mais aussi des services communs, cela complété depuis deux ans par le Centre d'innovation et de transferts technologiques du Nord, implanté à proximité des universités de Lille et de Villeneuve-d'Ascq.

Ce centre a pour fonction d'être lieu de rencontre, passerelle entre chercheurs et industriels, lieu d'accueil pour des projets de création d'entreprises axés sur des produits « haute technologie ». Une quinzaine y sont en gestation aujourd'hui, avec pour objectif et contrainte de voler de leurs propres ailes au bout de vingt-trois mois : « Il ne s'agit pas, souligne M. Derossier, de se substituer aux entreprises ni aux entrepreneurs, mais seulement d'intervenir en complément, de donner le coup de pouce nécessaire ».

JEAN-RENÉ LORE.

Les Verts présentent 340 candidats aux élections cantonales. - M. Antoine Waechter, candidat écologiste à la dernière élection présidentielle, a annoncé, le mardi 13 septembre à Paris, que les Verts présenteront 340 candidats dans 65 départements aux élections cantonales des 25 septembre et 2 octobre. En 1988, les candidats écologistes étaient deux fois moins nombreux. Les Verts n'ont aucun conseiller général sortant. M. Waechter, qui se présente dans le canton de Mulhouse-Est, où il a reçu le soutien inattendu du maire de la ville, M. Joseph Klitz (UDF-PSD), a précisé qu'il n'y a eu « aucune contrepartie », qu'il ne bénéficie du soutien « ni de l'UDF ni d'aucune autre formation » et que ce soutien est « la seule initiative du maire ». Il a indiqué que « les Verts présenteront une liste autonome aux municipales » à Mulhouse.

كذا من الأصل

# Communication

## La réforme de l'audiovisuel

### Les propositions des sept « sages »

La première phase de la réforme de l'audiovisuel est achevée. Les sept experts choisis par le gouvernement ont remis à M. Jack Lang et à M<sup>me</sup> Catherine Tasca une brève note de treize pages sur le profil et les tâches d'un Haut Conseil de l'audiovisuel (appellation toute provisoire) destiné à remplacer la CNCL. Les deux ministres vont, aux côtés de M. Michel Rocard, estimer dès lundi prochain, la deuxième phase de la réforme : la consultation des personnalités politiques en commençant par M. Valéry Giscard d'Estaing.

« Leur sentiment nous sera précieux, a souligné le premier ministre, car n'étant pas nous-mêmes guidés par un intérêt partisan auquel nous n'aurions rien à gagner, nous espérons clarifier par ces consultations, les voies de l'intérêt général ».

#### Le futur Haut Conseil

Les sept experts jugent que le mode de désignation de la CNCL n'a pas servi son indépendance. Leur préférence va à un modèle proche de la Haute Autorité : sept ou neuf membres, choisis par le président de la République et les présidents des deux Assemblées. Un choix qui serait effectué « en concertation », pour que s'harmonisent les compétences et les profils. Précaution supplémentaire : les nominations ne seraient « prononcées » que par le seul président de la République. « L'origine de la nomination des membres de l'instance serait ainsi effacée » afin d'éviter les spéculations sur les liens politiques de tel ou tel membre.

Les experts ne veulent ni magistrats ni professionnels à qualités, mais « des personnalités qui se sont illustrées par leur indépendance, leur courage et leur compétence ». Une indépendance qu'il faudra renforcer par la durée des mandats et des garanties de réintégration dans la vie professionnelle. Le Haut Conseil devrait, selon les experts, être doté d'une administration puissante et

décentralisée qui le débarrasserait des tâches de gestion. Il doit pouvoir disposer d'une véritable autonomie financière, comme le Conseil constitutionnel ou les deux Assemblées. Enfin, il devra sortir du splendide isolement qui caractérise la CNCL et tisser un dialogue étroit avec le Parlement.

Le rapport des experts semble vouloir limiter les compétences de l'instance de régulation au seul audiovisuel, alors que la CNCL autorise tous les usages de fréquences (taxi, ambulances, etc.) et devait à terme régler les télécommunications. Cette limitation de fonctions est souhaitée au ministère des postes et télécommunications et de l'espace, mais elle fait encore l'objet de vifs débats au sein du gouvernement.

#### La régulation de la télévision privée

Les sept experts choisis par le gouvernement devaient résoudre un problème ardu : comment changer l'audiovisuel français sans le réformer radicalement par une loi générale qui l'aurait une fois de plus déstabilisé ? Comment restaurer la

cohérence de ce paysage bouleversé par une concurrence sauvage entre cinq chaînes généralistes sans remettre à plat toutes les autorisations et les vocations des différents chaînes ? Comment imposer un peu plus de qualité et de diversité dans les programmes sans condamner les chaînes à l'asphyxie financière ? Pour répondre à ce triple défi, les experts proposent d'ouvrir une négociation cas par cas entre la nouvelle instance de régulation et les télévisions privées.

« A elle de négocier et de conclure, écrivent les « sages », avec chaque responsable de chaîne, un contrat de programmation plurimodal, définissant les engagements propres à chacun d'eux en fonction de sa situation particulière et de son projet ». Cette substitution des « contrats de programme » aux « cahiers des charges » ouvre clairement la voie à une modification des autorisations accordées par la CNCL en 1987. Les télévisions privées pourront, si elles le désirent, changer de vocation, se spécialiser ou échanger d'un allègement de leurs contraintes.

Certes, TF 1, la 5 et M 6 restent libres de garder leur statut actuel jusqu'à l'expiration de leur autorisation de dix ans. Mais il y a fort à parier que, la contrainte économique aidant, elles accepteront de s'asseoir à la table de négociation. Le futur conseil pourra ainsi remodeler en douceur l'audiovisuel français.

#### Les sanctions

La signature de ces nouveaux « contrats » permet, dans la foulée, de résoudre le délicat problème des sanctions. L'expérience de la CNCL a montré que les sanctions administratives étaient difficiles à mettre en œuvre avec un Conseil d'Etat pour le moins réticent. Le régime des contrats permettra au futur conseil d'infliger directement des amendes proportionnelles aux chiffres d'affaires, des suspensions temporaires d'émission ou des réductions d'autorisation. Ces sanctions n'interviendront qu'« après dialogue » et seront susceptibles de recours devant la justice administrative.

#### Le service public

Dans ce domaine, les experts n'ont pas innové. C'est toujours à la puissance publique de fixer les missions d'Antenne 2, de FR 3, de Radio-France et de définir les cahiers des charges. Le conseil, lui, nommera les présidents et pourra les révoquer s'il estime qu'ils ont failli à leur mission. Une situation ambiguë qui se perpétue depuis 1982 et ne satisfait pas toujours toutes les parties.

Les experts souhaitent néanmoins ardemment que le Parlement ait le courage de restructurer en profondeur le service public et le dota de ressources suffisantes pour qu'il se dégage peu à peu du marché publicitaire et de ses contraintes. La belle est, là, clairement renvoyée dans le camp des pouvoirs publics.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Compression d'effectifs chez Reuters. - Le holding Reuters PLC va procéder à une légère compression d'effectifs, dans le cadre d'un programme de rationalisation qui fait suite à un examen des activités du groupe dans le monde entier, a annoncé lundi un porte-parole de la firme britannique. Non-remplacement des départs, redéploiements et départs volontaires toucheront les secteurs du marketing et du développement, dont la hausse des coûts est à l'origine de l'examen opérationnel, ainsi que la réduction et l'administration, a précisé le porte-parole. Les opérations de la Reuters (DR Inc de Long Island (New-York), qui compte 280 employés, vont être transférées sur Chicago. Les effectifs actuels de Reuters sont d'environ 10 000 personnes.

#### Menacé de mort

### Jean Bertolino annule la diffusion d'un reportage sur la mafia colombienne

Jean Bertolino, directeur de l'unité de programmes « grands reportages » de TF 1, a confirmé, le mardi 13 septembre, sa décision de ne pas diffuser un sujet de cinquante-deux minutes consacré à la mafia colombienne. « Le clan de Medellín », prévu pour le 7 octobre prochain. La direction de la chaîne avait officiellement annoncé la « déprogrammation » du reportage le vendredi 9 septembre « par mesure de précautions ».

Le journaliste et son caméraman, Tony Comiti, avaient en effet été menacés de mort il y a dix jours en Colombie, après que le patriarche de la famille Ochoa, qui dirige avec

deux autres parrains le clan de Medellín, eut exigé de visionner le film. Le « vieux », rapporte Jean Bertolino après un ultime contact téléphonique avec la Colombie, le lundi 12 septembre, persiste à qualifier de « traître infâme » la façon dont les Ochoa ont été filmés.

Blessé à vif dans son honneur de « respectable éleveur de chevaux », Don Fabio Ochoa avait présenté les deux reporters aux grands noms de la mafia colombienne, en toute confiance. Or aux images tournées dans le ranch familial, s'ajoutaient en inserts celles de la télévision colombienne sur l'actualité du trafic de cocaïne dans le pays.

### Six cents assassinats en 1987

Ils n'ont pas la réputation de plaisants, les hommes du cartel de Medellín. Dans cette ville, la deuxième de Colombie, qui abrite les plus gros bonnets du trafic de cocaïne, la peur est omniprésente. Les « sicarios » - des tueurs à gage recrutés pour une poignée de dollars - appliquent la loi du Cartel, qui fournit, à lui seul, 80 % de la cocaïne consommée aux Etats-Unis. Les meurtres et règlements de comptes sont quotidiens, et les rares personnes qui affichent leur opposition au trafic, ou prêchent l'extinction des trafiquants vers les Etats-Unis - comme le maire de la ville, William Jaramillo Gomez - sont en permanence protégés par une véritable petite armée.

Mais la puissance du Cartel dépasse largement la cuvette de Medellín. La plupart des responsables colombiens de la lutte contre le trafic, juges ou policiers, n'ont le plus souvent le choix qu'entre un silence rémunérateur ou une mort certaine. Six cents d'entre eux ont été « liquidés » pour la seule année 1987. Hors des frontières, les mêmes peines pour tous ceux qui tentent d'entraver la loi du silence ou osent mettre en cause un membre du Cartel. L'un des frères Ochoa - l'un des trois grandes familles qui se partagent le trafic - arrêté en Espagne, l'année dernière, a fini par être extradé en Colombie, où il a été inculpé de trafic de... tueurs et

libéré un mois plus tard par un juge colombien.

Outre des magistrats et des policiers, un ministre de la justice, des agents de la DEA (l'office américain de la lutte contre le trafic de drogue) et une trentaine de journalistes, dont le directeur d'un des plus grands quotidiens de Bogota, l'Espectador, ont déjà payé de leur vie, pour s'être trop approchés du plus redoutable « milieu ». Don Fabio Ochoa, patriarche du clan familial et l'un des trois dirigeants du cartel de Medellín, a souffert au printemps dernier d'un séquestre à Jean Bertolino et à son caméraman Tony Comiti pour le magazine Grands reportages.

Pour montrer son dévouement de chevalier réputé, plus que pour parler de trafic de drogue, même si par son intermédiaire Bertolino a été présenté aux deux autres « caldes », Pablo Escobar et Rodriguez Gacha. Don Fabio, ou peut-être plus sûrement le clan, préfère aujourd'hui le silence. Le Cartel a les moyens de l'imposer, à Paris comme à Madrid, à Bogota comme à New-York. Plus encore peut-être dans ce cas précis, car l'un des membres de l'équipe de TF 1 est marié à une Colombienne dont la famille réside toujours dans le pays. On ne badine pas avec ces gens-là, surtout quand des menaces, qui vont bien au-delà du cadre judiciaire, sont proférées. « Il faut savoir raison garder », a dit Jean Bertolino.

D.H.-G.

Scanda  
na San

SAMA

# Communication

## Le monde de l'audiovisuel

### Les sept «sages»

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

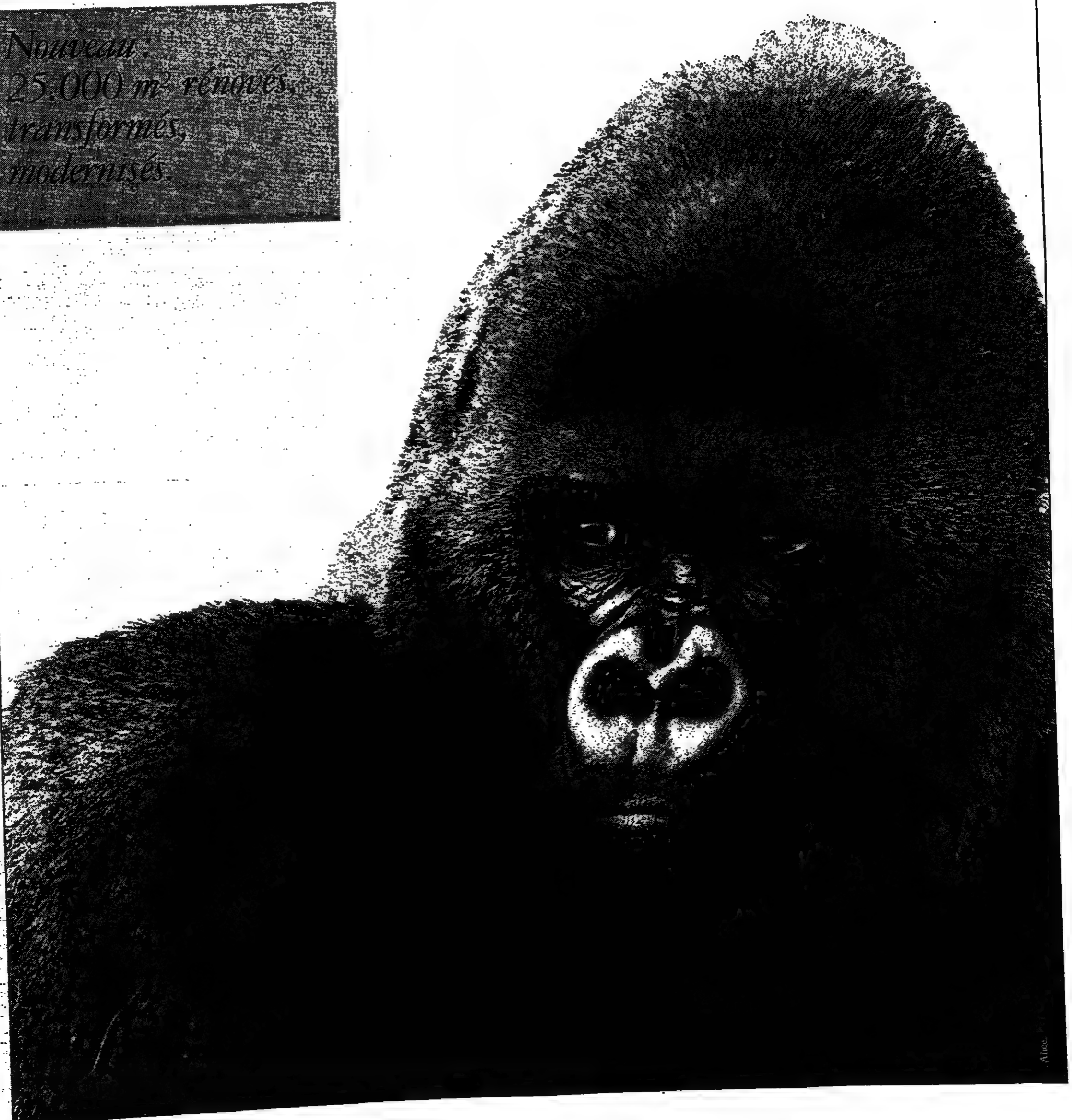
Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

Le projet de loi sera soumis au parlementaire et examiné l'automne prochain par les députés et sénateurs.

# “Scandaleux! Ils me changent ma Samaritaine!”

## SAMARITAINE

Nouveau  
25.000 m<sup>2</sup> renouvelés,  
transformés,  
modernisés



هكذا من الأصل



# Enquête

## à la veille des Jeux de Séoul

### Politiques

**JEAN-CLAUDE GANGA,** l'organisateur du boycottage africain de 1976, secrétaire général du Conseil supérieur du sport en Afrique puis ambassadeur du Congo à Pékin, entré au CIO en 1986, symbolise parfaitement le groupe des politiciens-apparatchiks du sport qui, souvent, lui servent de relais pour être informé et suivre à distance les dossiers où la politique l'emporte sur les aspects strictement sportifs. A ce groupe (membres du CIO ou de sa direction administrative) appartiennent encore le Coréen Un Yong Kim (coopté en 1986), diplomate et président de la Fédération mondiale de taek wondo, ou M. He Zhenhang (coopté en 1981), principal dirigeant politique du sport en Chine populaire.

Dans ce cercle, les « relais » en direction de l'Est semblent, aujourd'hui, sérieusement en panne. Membre du CIO et précédemment du bureau politique du Parti communiste roumain, Alexandra Siperco n'a plus la même efficacité qu'auparavant. L'ex-vice premier ministre de l'URSS Vladimir Novikov n'est plus d'aucune utilité désormais. Le ministre des sports, Mariat Gramov (non membre du CIO), bien que protégé par l'actuel chef du KGB, M. Tchirikov, semble condamné par la « perestroïka ». Ceux-là ont longtemps été très utiles. Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, raconte comment, à l'issue d'une longue bataille interne pour l'admission des professionnels aux J.O. de Séoul, à laquelle s'opposaient les Soviétiques (très important, le tennis, car financièrement très « porteur »), M. Samaranch l'a envoyé à Moscou le 15 décembre 1986 avec une proposition de protocole d'accord. « Je ne sais pas ce qu'il leur a dit, mais ils ne cherchaient plus qu'à sauver la face ». Les pros joueront à Séoul. Mais aujourd'hui, sans ses « vieux broyeurs », M. Samaranch est un peu perdu. Contrairement à ses prédécesseurs, M. Gorbachev le fait languir. De tous les « grands », il est le seul qu'il n'ait toujours pas rencontré, malgré des demandes répétées par ses « canaux » habituels.

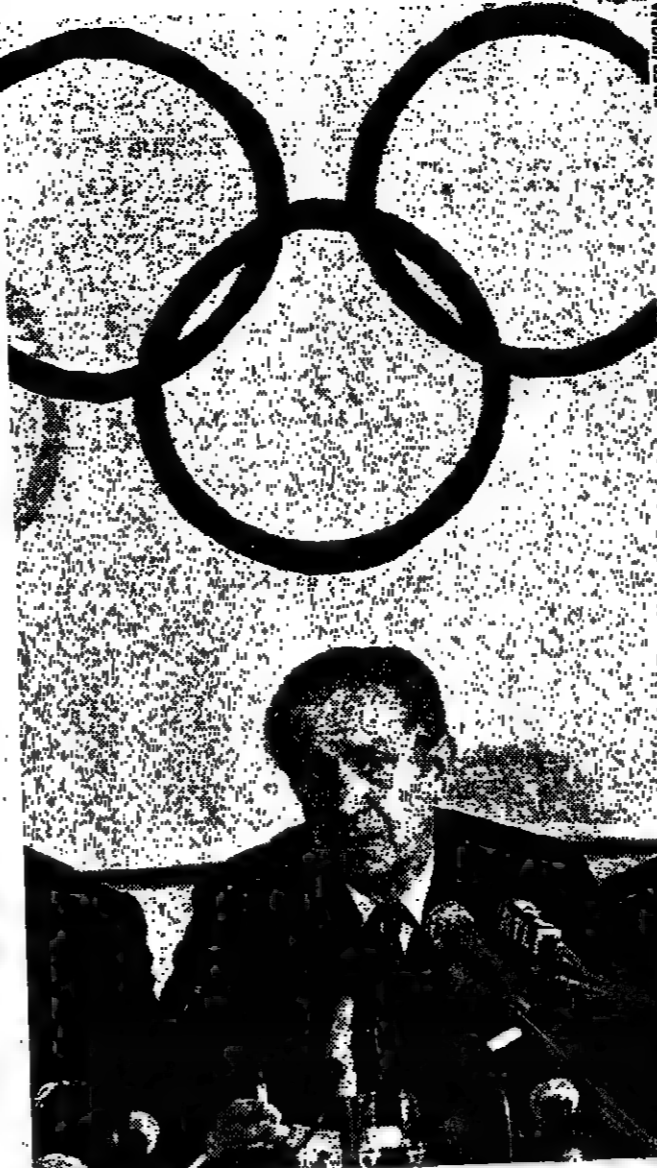
Dernier cercle enfin : celui du drainage des recettes commerciales. On touche là au cœur du business olympique dont, depuis toujours, Horst Dassler était la cheville ouvrière. « M. Samaranch et lui,

explique André Merod-Varela, parlaient le même langage. Ils avaient la même conception de l'olympisme et de la vacuité de l'amateurisme ». Le grand patron d'Adidas avait l'insigne capacité, comme le dit élégamment Alain Coupat, « de pouvoir faire comprendre beaucoup de choses à beaucoup de monde ». Avec le CIO, M. Dassler était d'une folle générosité, allant jusqu'à aider sans compter pour certains voyages ou certaines réunions.

Les deux hommes entretinrent des contacts privilégiés et permanents. En 1983, avec le japonais Dentou, M. Dassler fonda l'International Sport Leasing Marketing. Ses adversaires accusent M. Samaranch d'avoir accordé à ISL le titre d'« agent » du CIO pour le marketing sans appel d'offres. L'honnêteté osseuse à reconnaître que seul le « promoteur » M. Dassler avait la capacité de surmonter toutes les difficultés juridiques, lui seul avait la connaissance du milieu olympique pour mettre en place le « programme TOP » de commercialisation des Jeux à l'échelle internationale pouvant satisfaire les multinationales.

Sous M. Samaranch, ISL va devenir également l'agent de cent cinquante-quatre comités olympiques nationaux (sur cent soixante-sept). Les contrats d'attribution des Jeux à Albertville et à Barcelone stipulent expressément par avance que les organisateurs « s'engagent à participer au programme international de marketing mis en œuvre par le CIO », et qu'« aucune partie exclusive du programme international sur la base d'un contrat ou d'un engagement quelconque pris par la ville ou le CNO avant la date du contrat ». Des conditions qui favorisent outrageusement l'agent », et que les responsables d'Albertville, Michel Bernier et Jean-Claude Killy d'un côté, Pasqual Maragall le maire de Barcelone de l'autre, ont aujourd'hui bien du mal à accepter. D'autant que M. Dassler n'est plus là pour les faire respecter.

Le 10 avril 1987 meurt l'homme qui avait tout compris de la commercialisation des spectacles sportifs longtemps avant les autres. « En huit ans, dit José Sotelo, c'est la seule fois où j'ai vu le président, toujours maître de lui, réellement



*Avec les gestionnaires des finances du CIO et les dirigeants des grands organismes du sport mondial, deux cercles constituent le puzzle des réseaux d'influence de Juan Antonio Samaranch : les politiques et les commerciaux.*

abattu. » Depuis, le Canadien Richard Pound s'est imposé comme l'homme fort du marketing. Avocat d'affaires, membre depuis 1978 du CIO (dont il est actuellement « troisième vice-président »), « Dick » Pound fut accusé publiquement par Mariat Gramov en 1985 d'être à la solde d'Adidas. Depuis, le *Wall Street Journal* et le *Spiegel* ont retiré cette affirmation. Le Canadien n'était en réalité que le conseil en Amérique du Nord d'ISL. Nuanca. On peut cependant trouver étonnant qu'une même personne puisse avoir été à la fois prés-

### et commerciaux

dent de la « commission des nouvelles sources de financement » du CIO et conseil d'une société qui s'occupe précisément de ces nouveaux financements.

M. Pound semble actuellement bénéficier dans ses activités de commercialisation des Jeux d'une extraordinaire autonomie. Sir Lance Cross et Un Yong Kim, responsables de la « commission télévision » du CIO, ont récemment protesté auprès de M. Samaranch pour n'avoir pas eu connaissance de la teneur des négociations de M. Pound avec les chaînes américaines en vue des Jeux de 1992. A Lausanne, beaucoup considèrent que le président laisse M. Pound « s'avancer tout seul » pour mieux prendre ses distances avec lui au premier dérapage. (Le Canadien est le candidat numéro un à la succession d'une partie du « lobby » anglo-saxon, qui espère se refaire une santé à travers lui dans le CIO.)

Entre ISL et l'autre géant du marketing sportif, IMG de l'Américain Mark McCormack, la bataille est aujourd'hui engagée pour la domination du marché olympique. C'est dans les locaux d'IMG que Michel Bernier et Jean-Claude Killy, en présence de M. Pound, ont signé le contrat d'attribution des droits de retransmission à la chaîne CBS pour 1992 (pour 243 millions de dollars). M. Pound semble d'ailleurs s'être récemment rapproché de M. McCormack. Pour avoir longtemps accordé sa confiance à ISL, M. Samaranch sait que celle-ci est actuellement en butte à l'hostilité de Barcelone et d'Albertville, et surtout du puissant comité olympique américain (lequel, grâce à la loi du « Sports Act » de 1978, détient un droit de veto sur tout programme de marketing engageant des sociétés américaines). Durant les treize mois où M. Killy a démissionné du COJO d'Albertville, M. Samaranch a tenu à rencontrer hebdomadairement l'ex-champion français, dont les liens « historiques » avec M. McCormack sont connus. Mais il a, aussi, rencontré plusieurs fois René Jaeggi, le nouveau patron d'Adidas. Depuis, M. Killy est devenu coprésident du Comité d'organisation des J.O. de 1992, et M. McCormack l'agent officiel d'Albertville.

M. Samaranch, lui, observe. « Le meilleur moyen de gagner une bataille, répète-t-il souvent, est de ne pas la livrer. » De tous, le terrain commercial est le plus « à risques ». Celui où il ne pourra se permettre un erreur grave. Alors il tempore. Certains de ses conseillers assurent qu'il reste réticent vis-à-vis de l'intermédiaire américain, et qu'il étudie la possibilité d'investir dans le satellite pour pouvoir se passer de ses services. Pour le moment, il n'a toujours pas changé son fusil d'épaule. Chacun vous le dira : l'homme est un raisonneur. Se sachant de nature impulsive, il prend ses décisions à froid, après mûre réflexion, et toujours tout seul.

Ces quatre cercles — l'appareil financier, les institutionnels du sport mondial, les politiques et les commerciaux — mouvants, conflictuels, soumis aux sollicitations des divers lobbies, constituent l'ossature du pouvoir de Juan Antonio Samaranch. Sa force, c'est d'avoir su les tenir à l'écart les uns des autres, d'avoir fait en sorte qu'entre eux les surfaces d'intersection soient les plus restreintes possibles, lui seul se situant au centre de la petite surface de recouvrement où les quatre cercles s'entrecroisent.

Il a, jusqu'ici, remarquablement su régner sur le « Vatican du sport », imposant son autorité et s'imposant comme un président à la carrure « historique ». N'obéissable, il espère voir, à travers lui, reconnaître le CIO comme l'un de ces « armes de la paix » chères à son ami Samuel Pisar. Séoul terminé — si aucune « catastrophe » n'est venue perturber le déroulement des Jeux, et il aura tout fait pour l'éviter. — Il pourra s'occuper directement des J.O. de Barcelone. M. Samaranch en a les moyens. Il sera, sans aucun doute, réçu sans adversaire au prochain congrès du CIO à Porto-Rico en 1989. Ayant quitté l'Espagne en 1977 pour faire oublier son passé de dignitaire franquiste, il jouit désormais, selon tous les observateurs, d'une position « intouchable ». Il dispose en Catalogne d'un « réseau » de relations incommensurables dans les milieux politiques et économiques. Il veut que les Jeux de 1992 soient « ses » Jeux, ceux de son apostrophe. Il pourra, ensuite, écrire sa biographie, qui consacrera son entrée dans l'histoire comme le Couberlin des temps modernes. Cela fait trente ans qu'il s'y prépare.

### Le cercle

vont progressivement installer leurs filiales financières en lieu et place des anciennes, sur les quelques « aînés » de New-Berlin, le comte Jean de Beumont, avait la haute main.

**Une base élargie**

Le premier, M. Anselmo Lopez, est un intime de longue date de M. Samaranch. Richissime homme d'affaires (affaires liées pour partie à celles de M. Samaranch lui-même), il a suivi le président du CIO tout au long de sa carrière « franquiste » de ministre des sports (1961-1970), puis à la présidence de la Diputació de Barcelone (1973-1977). M. Samaranch l'installera à Lausanne et lui confiera la « solidarité », job non pour désigner la répartition des fonds à travers les comités olympiques nationaux. Avec la « solidarité », M. Samaranch dispose d'un moyen de pression non négligeable sur la « base » de l'olympisme.

Le second se nomme Fernando Riba. Autant M. Lopez est un « compagnon », autant M. Riba est un obligé de M. Samaranch. Dans les années 60, celui-ci l'a fait entrer au service du groupe d'industriels et de financiers catalans qui gravitait autour du Banco de Madrid (dans lequel M. Samaranch possédait des intérêts). Après la mort de Franco, le banco sera reprise par le Banesto (Banco Espanol de Credito). Son président, M. Jaime Castells, ouvrit peu après, en Suisse, une institution financière : la Banque intercommerciale de gestion. M. Samaranch lui demanda de nommer M. Riba à sa tête. Aujourd'hui, M. Fernando Riba est directeur de la Centrale Lausanna, filiale de la COB (Banque

### des « Latins »

Centrade Ormond Burras), l'une des « grosses petites » banques d'affaires suisses. Il n'apparaît nulle part dans l'organigramme du CIO, mais, explique un représentant du Comité d'organisation des Jeux de Barcelone, « il faut voir les courbettes lorsqu'il franchit la porte du siège ». Le comte de Beumont est toujours président de la commission des finances, mais c'est M. Riba qui gère et place l'argent du CIO.

Tout en renforçant numériquement l'administration centrale, M. Samaranch va lui ôter sa capacité décisionnelle, constituant son propre cabinet privé et, surtout, élargissant la base de ses missions. Il va développer les commissions du CIO, y plaçant des fidèles et accordant en leur sein plus d'importance aux fédérations internationales et aux comités olympiques nationaux. On retrouve ainsi, dans la commission presse, M. Andrés Merod Varela, intime de M. Samaranch, informateur précieux et rédacteur occasionnel des discours du président, qui est bien plus qu'un simple journaliste de la *Vanguardia* à Barcelone. On y retrouve aussi M. Houssein Hamouda, qui publie à Paris une revue très informée sur le CIO, toute à la gloire de son président et... d'Adidas. *Champion d'Afrique* est édité, qui s'en étonnera, dans les locaux de la firme sportive. Dans presque chaque commission (admissions, culture, finances, juridique, nouvelles ressources de financement, solidarité, etc.) on retrouve d'identiques relais.

A la tête de l'ACRS, Association des fédérations internationales de sports d'été, et de l'ACNO, Association des comités nationaux olympiques, M. Sama-

ranch fera nommer deux de ses fidèles soutiens : l'italien Primo Nebiolo et le Mexicain Mario Vasquez Rana. M. Nebiolo, également président de l'IAAF (fédération d'athlétisme), est désormais très discrédité. Soupçonné d'avoir couvert des affaires de dopage à Los Angeles, il a lourdement chuté avec l'affaire Evangelelli (il avait, pour le moins, toléré une fraude sur les championnats du monde de Rome, en 1987, pour permettre au sauteur italien d'obtenir une médaille). Il reste cependant, par son envergure financière et sa connaissance des arcanes du milieu, un soutien nécessaire du président.

**L'avenir de l'ACNO**

Le cas Vasquez Rana est plus complexe. Richissime, il a racheté, en 1985, l'agence de presse américaine UPI. Certains de ceux qui le licencièrent alors évoquent, à son égard, un vague couinage avec Vito Corleone. Et ils ne sont pas les seuls. L'homme vit entouré d'une permanence d'une soixantaine de gardes du corps. L'évocation de son nom fait tiquer nombre de membres du CIO. Président du comité olympique mexicain, il accédera, en 1984, soutenu par M. Samaranch, à la présidence de l'Association mondiale des comités olympiques, entrant également dans les principales commissions de travail du CIO.

Avec Vasquez Rana, M. Samaranch entretient des relations ambivalentes. Contrairement au « club privé » de Lausanne, dont les quatre-vingt-onze membres ne représentent formellement qu'eux-mêmes, l'ACNO pourrait devenir une véritable ONU du sport, tous les pays y étant représentés, et constituer ainsi une

alternative « démocratique » au CIO. Jusqu'ici, M. Samaranch a très bien su utiliser les sections continentales de l'ACNO comme exutoire, ou pour servir de levier de décision, s'exprimer critiques et réserves. Mais, à sa tête, M. Vasquez Rana affiche parfois des ambitions inquiétantes. Ainsi a-t-il soutenu, en 1985, les « Goodwill Games », les « contre-Jeux » du magnat des médias américains, Ted Turner. M. Anselmo Lopez, directeur administratif de la « solidarité », est donc bien utile pour « marquer » M. Vasquez Rana, auquel il a fait céder la vice-présidence de la commission. Parallèlement, comment M. Samaranch pourrait-il refuser à un mécène si généreux, qui sait si bien organiser ses voyages, de l'emmener lors de ses pérégrinations autour du monde ?

M. João Havelange, qui règne sur le football, a été coopté au CIO dès 1963. La tentative de M. Samaranch d'y faire entrer M. Nebiolo et Vasquez Rana, en 1985, comme « membres ad officio », se heurta en revanche à une opposition sourde des gentlemen, et d'autres moins titrés, qui menacèrent de déclencher une crise ouverte. Le quatuor Samaranch-Havelange-Nebiolo-vasquez Rana, le « trio catalan » Samaranch-Lopez-Riba assurant, surtout les dirigeants sportifs anglo-saxons, grands perdants de la démission, des sarcasmes quant à la « mainmise » de la « bande des Latins » sur le sport mondial. Au CIO, ces insinuations font sourire. Le sport, y fait-on remarquer, n'est pas seul dans ce cas. Dans nombre d'organismes internationaux, les « Latins » ne jouent-ils pas, entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, un rôle tampon ?

S. C.

**POUR L'EUROPE DE 1992**

**LES ÉCOLES DE COMMERCE DU GROUPE I\* DOUBLENT**

**VOS CHANCES DE RÉUSSITE**

**isic icad**

20 ans d'enseignement : succès prouvés aux examens d'état + 20 ans d'entreprise : des dirigeants H.E.C.

1<sup>er</sup> CYCLE : Bac ou niveau bac : BTS en 2 ans

- Action commerciale
- Force de vente
- Commerce international
- Communication et publicité
- Comptabilité-gestion

2<sup>e</sup> CYCLE : Niveau bac + 2 : SPÉCIALISATION en 1 ou 2 ans

- Management international
- Création-gestion d'entreprise (PME)
- Marketing-vente

FINANCEMENT DES ÉTUDES POSSIBLE A 100 %

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

(1) 40.95.10.11 et (1) 45.51.23.90

isic icad Ecoles de commerce et de gestion du Groupe I\* Ecoles privées d'enseignement supérieur

DEMANDE DE DOCUMENTATION - ADRESSE POSTALE : GROUPE I - 95, rue La Boétie, 75008 PARIS

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Niveau d'études : \_\_\_\_\_

Intéret pour : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

كندا من الأصل

# Société

## JUSTICE

### Plusieurs milliers de détenus refusent leurs plateaux-repas

#### Protestation en demi-teinte dans les prisons

« Nous, détenus des maisons d'arrêt de la région parisienne, informons M. le président de la République qu'à partir du mardi 13 septembre 1988 un mouvement de protestation se traduit par une grève de la faim collective dans les prisons françaises. » Dactylographié, le tract était parvenu, il y a une quinzaine de jours, au ministère de la justice et à la presse. Suivait une large liste de revendications : celles, désormais classiques, des « politiques » réclamant la suppression de l'isolement et des statuts particuliers et celles portant sur l'amélioration des conditions de détention (hygiène, travail, études, relations avec les familles, suppression du mitard et du prétoire...), aménagement plus souple des peines par un succès des détenus et surtout d'une grève de la faim collective ?

« Jamais on n'a connu un tel calme en détention », soulignent plusieurs intervenants en prison, éducateurs, surveillants ou membres de la direction. En général, les détenus ont passé des commandes nettement plus importantes que d'habitude à la cantine, marquant à la fois qu'ils ont l'intention de poursuivre le mouvement, mais font « plus une grève des plateaux-repas qu'une grève de la faim ».

Apparemment parti des droits communs de Fresnes, le mouvement a été diversement suivi. Si — pour 3 900 détenus — 300 petits déjeuners ont été refusés, plus de 600 déjeuners et dîners ont été refusés. A Fleury-Mérogis, on estime que 800 détenus sur 4 700 ont refusé les plateaux-repas, 250 sur 1 400 à Bois-d'Arcy et 165 sur 1 930 à la Santé. En province, la moitié des 1 150 détenus lyonnais

ont suivi le mot d'ordre, un tiers des 150 prisonniers de Chambéry. A la centrale de Muret, près de Toulouse, une compagnie de CRS a dû intervenir — sans incident — peu après 18 heures pour contraindre les détenus en promenade à regagner leurs cellules. La veille, une centaine de prisonniers avaient déjà refusé de regagner la détention.

Aux Baumettes, enfin, 1 430 détenus sur 2 027 ont observé le mouvement de protestation. Au total, selon les chiffres de la Chancellerie, 5 620 refus de plateaux-repas auraient été comptabilisés dans les prisons de métropole.

Faut-il pour autant parler d'un succès des détenus et surtout d'une grève de la faim collective ? « Jamais on n'a connu un tel calme en détention », soulignent plusieurs intervenants en prison, éducateurs, surveillants ou membres de la direction. En général, les détenus ont passé des commandes nettement plus importantes que d'habitude à la cantine, marquant à la fois qu'ils ont l'intention de poursuivre le mouvement, mais font « plus une grève des plateaux-repas qu'une grève de la faim ».

Comptabilisant les chiffres prison par prison, les responsables de l'administration centrale ne se trouvent pas, estiment-ils, face à un raz de marée de protestation. Mais le mouvement est inquiet. Calme, pacifique, posé, il intervient au moment même où au ministère on

réfléchit, par le biais de commissions, sur divers projets visant à améliorer le sort des détenus. La pression venue des prisons tombe mal, car il est toujours inopportuniste dans ce domaine sensible de paraître se déterminer sous la contrainte.

Dans le même temps, certains soulignent que cette agitation, inconnue depuis le début de l'été, porte toujours en elle des risques de dérapage. « Il ne faut pas donner aux détenus les moyens d'arrêter leur mouvement, souligne un responsable pénitentiaire, et on ne voit pas très bien quel... » Après les grandes mutineries de l'année dernière, ce mouvement serpente de mer, bien relayé à l'extérieur — empoussié par l'atmosphère, car personne aujourd'hui n'est capable de dire précisément d'où il vient ni jusqu'où il peut aller.

AGATHE LOGEART.

#### Un communiqué des parents des Baumettes

L'association des parents de détenus de Baumettes à Marseille s'indigne dans un communiqué « du comportement des surveillants de cette prison » qui ont annoncé, par le biais de leur intermédiaire, une grève de la faim des détenus et demandé aux détenus « de ne pas tomber dans le piège de la provocation ». « Nous savons aujourd'hui que les surveillants veulent la révolte des détenus », poursuit le communiqué : « N'ayant pas le droit de grève, ils se servent de caractères dangereux de leur profession pour faire aboutir leurs revendications. (...) Les surveillants nous donnent la preuve qu'ils veulent, par les tracasseries journalières, faire monter la tension pour arriver à leurs fins. »

« Inter-syndicale des surveillants, qui regroupe l'UFAP (Union fédérale autonome pénitentiaire), le SNAP (Syndicat national autonome des personnels pénitentiaires), FO et la CGT, soit 430 des 450 employés de la prison, a annoncé un mouvement de grève le 14 septembre pour protester contre le retour du « caïdat » par le biais des activités socio-culturelles. En fait, c'est toute la gestion de la prison et la politique d'ouverture de la direction que contestent les syndi-

Ph. E.

## Grève de la faim de neuf militants basques incarcérés dans la région parisienne

BIARRITZ de notre correspondant

Neuf militants basques incarcérés dans des prisons parisiennes, Fleury-Mérogis et la Santé, et accusés d'appartenir au mouvement d'extrême gauche ont entamé, samedi 10 septembre, une grève de la faim. Ils réclament la fin de l'isolement carcéral dont fait l'objet Philippe Bidart, leur chef de file, depuis son arrestation, le 20 février 1988 et le transfert de son « lieutenant », Joseph Etcheveste, dans un établissement hospitalier après la signature, Etcheveste, blessé à la

colonne vertébrale au moment de son arrestation, souffre de paralysie. Faute de soins que, selon ses avocats, l'hôpital des prisons de Fresnes ne peut lui dispenser, son état pourrait rapidement empirer.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Bayonne, mardi 13 septembre, M<sup>me</sup> Antoine Comte, membre du comité directeur de la Ligue des droits de l'homme, Yan Choua et Jean-Claude Abéjourné ont rappelé les propos du garde des sceaux assurant l'isolement des prisonniers à une torture.

Ph. E.

## ENVIRONNEMENT

### Le radon devrait être contrôlé dans toutes les habitations des Etats-Unis

Radon dans les maisons : attention danger ! C'est ce qu'affirme le directeur de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), M. Lee Thomas, qui, au cours d'une conférence de presse donnée le lundi 12 septembre à Washington, a invité la population des Etats-Unis à faire mesurer le taux de radon de ses maisons et de ses appartements. Ce gaz rare, radioactif, incolore et inodore, issu de la désintégration radioactive du radium contenu dans le sol et les matériaux de construction, serait responsable d'un certain nombre de cancers du poulmon (1).

Selon M. Thomas, 20 000 des 130 000 cancers du poulmon enregistrés chaque année aux Etats-Unis lui seraient imputables. Cette estimation, que d'autres experts américains trouvent considérablement surévaluée, se fonde sur deux études. La première, menée sur dix Etats américains, avait montré qu'une maison sur cinq présentait un taux de radon supérieur aux normes actuelles (150 becquerels par mètre cube) tandis que la seconde, conduite dans sept Etats, rapportait qu'une maison sur trois était suspecte.

Ce danger du radon est bien connu de ceux qui traitent les minerais d'uranium et s'en protègent par une hyperventilation des galeries. C'est-à-dire qu'en cas d'excès dans une habitation il est facile de remédier au problème en évitant que le gaz ne s'accumule dans les pièces. Problème d'autant plus important que « les doubles vitrages prisés pour les économies d'énergie » ont, selon un expert, parfois multiplié par dix le taux de la publication de normes de construction dans nombre de pays. De tels textes n'existent pas en France mais les pouvoirs publics se rangent aux avis de la Commission internationale de protection radiologique, qui recommande de ne pas dépasser 400 becquerels par mètre cube dans les logements anciens (soit quatre fois la dose annuelle d'exposition aux rayonnements acceptée par le public et la moitié dans les nouveaux).

J.-F. A.

(1) Au bout d'environ quatre jours, la moitié des stromes de radon se décomposent en deux radon-états — le polonium 218 et le polonium 214 — dont les particules peuvent, en se fixant dans les alvéoles pulmonaires, déclencher des cancers.

## LES CONFÉRENCES SIRIUS

convient le 18 septembre 1988 de 14 à 19 heures, dans le grand auditorium de la Bibliothèque nationale, le Pr Karl FRIEDRICH, de l'université de Stanford (E.U.), qui nous entretiendra de la structure holographique de l'atome, selon la théorie de l'univers de D. Bohm.

Le Pr FRIEDRICH, disciple de Landau, est auteur d'ouvrages sur l'électronique, la mécanique, etc., qui font autorité dans les milieux scientifiques.

Inscriptions à cette conférence exceptionnelle : 200 F (nombre de places limité).

**SIRIUS**  
8, rue Mignot, 75016 PARIS  
45-25-85-93

## SPORTS

### Les Jeux olympiques

#### Forfait de Mats Wilander

Le Suédois Mats Wilander ne participera pas au tournoi des Jeux olympiques de Séoul, dont il était le favori. Au lendemain de sa victoire aux Internationaux des Etats-Unis, qui lui a permis de ravir à Ivan Lendl la première place au classement de l'Association des tennis professionnels, le joueur suédois a annoncé qu'il allait prendre un mois de repos, sur les conseils de son médecin, pour ne pas aggraver une légère inflammation du périoste. Mats Wilander a précisé qu'il devrait effectuer sa rentrée pour le tournoi en salle de Paris-Bercy programmé du 24 au 30 octobre.

## EN BREF

● **Évasion à Valenciennes.** — Détenus depuis le 5 août à la maison d'arrêt de Valenciennes (Nord) pour une attaque à main armée, Rachid Ben Bata, trente-deux ans, a profité, mardi 13 septembre, de son transfert au palais de justice de la ville pour instruction de son affaire, pour bousculer ses gardes et s'enfuir. Ce prisonnier avait déjà réussi en juillet dernier une évasion de quelques semaines de la prison de Mulhouse (Haut-Rhin).

● **Un policier condamné pour proxénétisme.** — Le tribunal correctionnel de Nantes a condamné le 12 septembre à dix-huit mois de prison avec sursis un inspecteur de police, M. Claude Gauvin, âgé de quarante-deux ans. Alors qu'il était en poste au Perray (Val-de-Marne), M. Gauvin avait éprouvé des sentiments pour une prostituée qui, alors, travaillait dans la forêt de Compiègne. Sentiments partagés puisque la jeune femme versait régulièrement 5 000 F à 8 000 F sur le compte du policier et l'avait suivi dans le département de la Loire-Atlantique lorsqu'il avait été muté en 1984 à Saint-Herblain. Par la suite le policier, qui avait rompu avec sa famille et connu des périodes de graves dépressions, avait mis un terme à sa liaison dangereuse. Ces circonstances lui ont valu l'indulgence du tribunal.

● **Forte augmentation de la consommation de cocaïne dans le monde.** — Depuis dix ans, la consommation mondiale de cocaïne a été multipliée par 80, alors que la consommation d'héroïne n'a augmenté que de 7 % et celle de haschich de 11 %, a indiqué, mardi 13 septembre, M. Francisco Ramos Galino, responsable de la division des stupéfiants de l'ONU. Les Nations unies se réfèrent au nombre de saisies effectuées dans le monde pour avancer ces chiffres.

Les statistiques de l'ONU confirment les craintes des spécialistes. Ces derniers, constatant ces dernières années une saturation du marché américain, prévoyaient une extension du trafic dans le monde.

● **Le Zambouba a déchargé ses déchets en Italie.** — Après dix-neuf mois d'errance, les déchets toxiques italiens finalement embarqués sur le cargo syrien Zambouba ont été déchargés dans le port de Gênes

entre le 5 et le 9 septembre. En revanche, les déchets — également italiens — ramassés du Nigeria par le cargo ouest-allemand Karin-S se trouvaient toujours au large des côtes italiennes en attendant une autorisation. La municipalité communiste de Livourne, où les déchets doivent être déchargés, exige des garanties pour l'entreposage futur. — (AFP.)

● **Dix mille personnes contre une usine polluante.** — Quelques dix mille personnes, réunies à l'appel de l'association locale des femmes, ont manifesté, le 9 septembre, à Zajcar (Serbie) pour protester contre la pollution provoquée par une fabrique de ciment. Zajcar, centre industriel de 70 000 habitants, est considérée comme une des villes les plus polluées de Yougoslavie. Des traces d'arsenic, de fluor et de plomb seraient déjà décelées dans la viande, le lait et les œufs. En 1980, déjà, une pétition signée par sept cent cinquante personnes avait demandé l'installation de filtres pour limiter les émissions toxiques. — (AFP.)

● **Le satellite Geste-3 n'est pas sur la bonne orbite.** — Lancé le vendredi 9 septembre par Ariane en compagnie du satellite SSS-5, le satellite américain de télécommunications Geste-3 n'est pas sur son orbite géostationnaire. Placé par le lanceur européen sur une orbite de transfert, qui lui fait atteindre l'altitude de 36 000 kilomètres, qui est celle de l'orbite géostationnaire, le satellite, après avoir allumé son moteur d'apogée, s'est retrouvé sur une orbite plus basse que prévu. Geste-3 n'est pas perdu, le contact est maintenu, mais il est dorénavant douteux que le satellite puisse accomplir sa mission.

## EDUCATION

### Les difficultés de la rentrée scolaire

#### Plus de deux mille personnes manifestent à Tours

M<sup>me</sup> Hélène Akweller, recteur de l'académie de Paris, a fait observer mardi 13 septembre que la rentrée s'était effectuée de façon satisfaisante dans la capitale. « Cette année, les effectifs ne dépassent pas quasiment élèves par classe dans les lycées et au lycée Voltaire (11<sup>e</sup> arrondissement), un mouvement de grève a été déclenché mardi par la moitié des professeurs contre la surcharge des effectifs en sixième et en seconde. A Pertuis (Vaucluse), une centaine de parents du lycée Val-de-Durance ont manifesté à l'appel de la RCPÉ parce qu'une centaine d'élèves n'avaient pas été admis. A Tours, le mouvement de grève s'est durci mardi au lycée Grandmont, où la rentrée n'avait toujours pas eu lieu.

TOURS de notre correspondant

Plus de deux mille lycéens, parents, professeurs et non-enseignants ont défilé mardi 13 septembre à Tours, pour protester contre le manque de personnel dans les établissements scolaires de la ville et soutenir le grève qui se poursuit au lycée Grandmont depuis la rentrée. Celle-ci s'est étendue mardi aux quatre lycées de la ville (Le Monde du 13 septembre). « Une chose pour deux, c'est trop peu, on n'est pas des bœufs ! », « Classes chargées, échec assuré ! », scandaient les manifestants dont la détermination ne semblait pas ébranlée après une semaine de conflit.

Trois inspecteurs généraux mandatés par le ministère de l'éducation nationale, et dont l'attitude réservée le matin avait déjà les enseignants du lycée Grandmont, ont participé à une

nouvelle rencontre au moment même où se déroulait la manifestation. Ils proposaient la création de quatre postes de non-enseignants et promettaient de revenir sur place si dans un délai de huit jours l'effectif des groupes de langue n'était toujours pas jugé satisfaisant.

Enfin, les inspecteurs déclaraient qu'ils allaient préconiser au ministre de ne pas procéder à des retenues sur salaire pour faits de grève. Mais les professeurs de Grandmont, estimant que leurs « revendications minimales » (création d'une seconde et d'une terminale et de huit postes et deux d'agents) n'étaient pas satisfaites, ont décidé de poursuivre leur mouvement mercredi, tandis que le SNES (FEN) appelait l'ensemble des lycées de l'académie d'Orléans-Tours à se mobiliser.

A. B.

### L'affaire des « maîtres-directeurs »

#### M. Jospin a adopté une position médiane

Finis les « maîtres-directeurs », revêtis les « directeurs d'école ». Le ministre de l'éducation nationale vient d'élaborer, après de longues négociations, un projet de décret abrogeant et remplaçant celui de M. René Monory, qui avait déclenché la colère des instituteurs en février 1987. Exercice périlleux, car il s'agit de la fois de satisfaire les maîtres de base, notamment ceux des syndicats de gauche — SNI (FEN) et SGEN-CFDT — qui étaient descendus dans la rue pour dénoncer l'« autoritarisme » de M. Monory, tout en maintenant les innovations jugées unanimement positives par la profession, comme le principe d'une formation spécifique des directeurs, et la rallonge salariale (environ 300 F par mois) accordée depuis la rentrée 1987 à quelque vingt mille heures prévues (sur les quarante-sept mille directeurs d'école de plus d'une classe).

Le nouveau texte, qui doit encore être soumis à la concertation officielle avec les syndicats, « prend en compte la tradition de confiance qui a toujours existé entre les directeurs d'école et les instituteurs », affirme-t-on au ministère. La définition du rôle de directeur n'a été modifiée que par petites touches, mais sur des points symboliques qui favorisent la collégialité. Le directeur d'école modèle Jospin répartit toujours les élèves dans les classes, mais « après avis du conseil des maîtres ». « Il anime l'équipe pédagogique avec laquelle il met tout en œuvre pour assurer la réussite des élèves » et « favorise l'ouverture de l'école sur l'extérieur », idées déjà présentes dans le texte antérieur mais qui se voient précisées.

#### Sélection départementale

La toilette concerne aussi l'alignement du décret Monory jugé attentatoire au droit de grève par les syndicats, selon lequel le maître-directeur était « responsable de l'accueil des élèves, auxquels il assure l'accès des locaux du service public d'éducation (...) ». Désormais, le directeur « prend toute disposition utile pour que l'école assure sa fonction de service public. A cette fin, il organise l'accueil et la surveillance des élèves et le dialogue avec les familles ». Nuance subtile. En clair, le directeur, s'il fait grève, doit vérifier, auprès de la municipalité, que les élèves pourront être accueillis. La guérilla autour de ces formu-

lions aura abouti à des modifications de détails mais qui donnent les références à la hiérarchie qui avaient révolté les instituteurs.

Dans le même esprit, la procédure de sélection et de formation est modifiée. Pour être promu maître-directeur, il faudra toujours être inscrit sur une liste d'aptitude (abrogée en 1982, mais rétablie en 1987). Mais celle-ci sera constituée dans chaque département (et non plus par académie) et comprendra trois fois le nombre total d'emplois à pourvoir, au lieu d'une fois, ce qui rassure les intéressés.

Au préalable, le candidat aura subi un « entretien approfondi » avec une commission départementale (et non plus académique) et sa candidature aura été soumise à un avis de l'inspecteur départemental. Jusqu'à présent, la commission était présidée par le recteur lui-même et comportait un directeur d'école nommé par lui, ce qui était très mal vu par les instituteurs, qui refusaient d'être « jugés par des collègues ». Les nouveaux directeurs bénéficieront désormais d'une formation avant leur prise de fonctions, et non plus après.

Mais l'innovation sans doute la plus populaire concerne les directeurs déjà en place. Soumis jusqu'à présent aux mêmes procédures de sélection que les simples instituteurs pour accéder aux responsabilités et à la rémunération de maître-directeur, ils seront jusqu'en 1993 dispensés d'entretien et seront inscrits sur une liste d'aptitude particulière sur simple rapport favorable de leur inspecteur. Le ministre prévoit que tous ceux qui seront jugés aptes pourront être promus et bénéficieront de bonifications indiciaires d'ici deux à trois ans.

Sur ce point crucial, M. Jospin a donc adopté une position médiane. Sans paraître céder totalement au SNI, qui revendique la promotion automatique de tous les directeurs en exercice — l'aptitude et le talent des candidats seront finalement vérifiés, — le ministre ouvre tout de même une perspective de promotion nouvelle à une catégorie de personnel. Une brèche qui devrait susciter quelques courtoisies. Le SNI (FEN) ne s'y trompe pas, qui se félicite de la disparition de « l'une des dispositions les plus injustes que la profession ait connues », pas plus que le SGEN-CFDT saluant dès la publication du projet de décret cet « acquis important qui répond à l'attente des instituteurs ».

PHILIPPE BERNARD.

## L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'IMAGE ET DU SON

C'est la première école en France adaptée à l'évolution des métiers du cinéma et de l'audiovisuel. C'est la première école en France dotée des équipements et des moyens techniques film et vidéo (2 500 m<sup>2</sup> de locaux) permettant à ses étudiants de devenir des professionnels immédiatement opérationnels. C'est une formation essentiellement pratique assurée exclusivement par des professionnels en exercice. C'est un comité d'orientation pédagogique et professionnel rassemblant des producteurs, des scénaristes, des réalisateurs, des techniciens du cinéma et de la télévision.

- Prépare aux métiers de l'image et du son en deux années d'études sanctionnées par le diplôme spécifique de l'Institut.
- Prépare aux BTS Image et Son.
- Prépare au concours d'entrée de la FEMIS.

Renseignements au 46-24-56-16 - 45-62-04-40

# Oublier

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

Le monde...  
L'actualité...  
Les événements...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...  
Les nouvelles...  
Les faits...  
Les informations...  
Les actualités...

# Le Monde CAMPUS

## LA FLAMBÉE DES MBA EUROPÉENS

### Oublier Harvard...

**Directement importés des Etats-Unis, les MBA (Masters of Business Administration) se multiplient en Europe. Certaines de ces formations ont cessé d'être de « pâles copies de Harvard », pour devenir des diplômes fort bien cotés sur le marché international.**

Le MBA (Master of Business Administration) serait-il l'arme absolue de l'impérialisme américain ? On pourrait le croire à voir la vogue dont jouit, dans le monde entier, ce diplôme « made in USA » de formation des managers de haut niveau. Les Français eux-mêmes, pourtant généralement très fiers de leurs propres peaux d'ânes, se sont entichés de ce titre sans équivalent sur le marché académique national.

Lorsque la nouvelle révolution industrielle a éclaté, après la guerre, les techniques magiques de la gestion ne s'enseignaient qu'outre-Atlantique. C'est donc là que se rendaient tous ceux qui voulaient participer à cette grande aventure. Mais le voyage à La Mecque du business n'étant pas à la portée de tout le monde, certains pays d'Europe ont créé leurs propres formations. C'est ce qu'a fait la France en intégrant cette nouvelle spécialité dans son système éducatif, avec les grandes écoles de commerce et les filières universitaires de gestion.

Parallèlement, une autre démarche a consisté à transposer, purement et simplement, la formule américaine de ce côté-ci de l'Atlantique. Les premiers établissements de ce type ont été créés à l'initiative des entreprises, soucieuses de disposer d'un instrument pour le perfectionnement de leurs cadres. C'est ainsi qu'Alcan, société canadienne d'aluminium, créa en 1946, à Genève, l'IMI (International Management Institute) et que Nestlé fonda en 1957, à Lausanne, l'IMEDE (International Management Development Institute).

De la même époque datent l'IESE (Institut de Estudios Superiores de la Empresa) de Barcelone, fondé en 1958 par l'université de Navarre, contrôlée par l'Opus Dei, et l'INSEAD (Institut européen d'administration des affaires) créé, en 1959, à

Fontainebleau, à l'initiative d'un manager franco-américain, Georges Doriot et des PDG de Pechiney et de Saint-Gobain.

La mode aidant, les préparations à des « MBA européens » se sont multipliées, parfois du fait d'universités américaines venues prospecter directement en Europe. Au point qu'il est maintenant difficile de s'y reconnaître et de déceler ce qui fait la spécificité de ces formations.

Pour tenter de clarifier la situation, « Le Monde Campus » a mené une enquête, avec l'aide de MP Conseil, cabinet de conseil en management public (1), auprès des neuf établissements européens, dont la qualité est unanimement reconnue par les employeurs et qui se sont spontanément regroupés dans un club informel dit... « groupe des huit » (voir encadré).

Deux sont en France : l'INSEAD et l'ISA (Institut européen des affaires, lié à HEC) ; deux en Suisse : l'IMEDE et l'IMI ; deux en Angleterre : la London Business School et la Manchester Business School ; un aux Pays-Bas : la Rotterdam Business School (RSM) ; un en Espagne : l'IESE, et un en Italie : la Scuola di direzione aziendale de l'université Bocconi, à Milan.

Tous ces établissements ne font pas mystère de leur référence directe au modèle américain et se situent délibérément dans l'univers culturel anglo-saxon. Ils recrutent leurs élèves à l'aide de tests américains : le GMAT (Graduate Management Admission Test) et, pour ceux qui ne sont pas dans un pays anglophone, le TOEFL (Test of English as a Foreign Language). Ils donnent leur enseignement en anglais - ou projettent de le faire. Et ils ont fondé leur pédagogie sur la méthode des cas, mise au point dans les universités américaines.

L'identification avec le modèle est cependant loin d'être totale. Le MBA américain répond en effet à certaines caractéristiques précises :

• C'est un diplôme de troisième cycle, préparé en deux ans par des étudiants ayant généralement déjà exercé quelques années d'activité professionnelle ;

• C'est une formation intensive de haut niveau, recrutant, après une forte sélection, des personnes d'origine universitaire et de spécialités très diverses ;

• C'est une formation à la fois pratique (très liée aux besoins des entreprises) et généraliste (couvrant toutes les disciplines de la gestion) ;

Pour l'essentiel, nos neuf écoles européennes répondent à ces critères, en particulier pour l'urgence et les modalités de la sélection, le mélange des formations d'origine et la conception des programmes.

Des divergences apparaissent toutefois dans la durée de la scolarité : certaines écoles européennes la compriment en un an au lieu de deux, comme l'IMI, l'IMEDE et l'INSEAD, ce qui change sensiblement le rythme et l'esprit de la

formation. Mais l'une des principales difficultés rencontrées par les écoles européennes est de conserver au MBA son caractère de formation continue, en accueillant des personnes ayant déjà une expérience professionnelle.

Cette pratique, typiquement américaine, se heurte aux traditions des pays européens, où la formation initiale est soit très longue, comme en Allemagne, soit très élitiste, comme en France. L'ISA, par exemple, a eu beaucoup de mal à « décoller » du troisième cycle classique que les étudiants suivent dans la foulée de leurs études universitaires.

Encore maintenant, il n'exige pas que tous ses candidats aient eu une expérience professionnelle. L'IESE, la MBS et Bocconi sont dans le même cas. C'est pourquoi ces écoles ont, dans l'ensemble, une clientèle plus jeune que celles qui, comme l'IMI, l'IMEDE ou l'INSEAD, ne prennent que des professionnels.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.  
(Lire la suite page 16.)

(1) MP Conseil, 57, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris.



### « Nous avons une culture à défendre » nous déclare M<sup>me</sup> Véronique de Chantérac, directrice de l'ISA

L'Institut supérieur des affaires (ISA-HEC) organise un colloque, le 20 septembre, à Jouy-en-Josas, pour fêter à la fois son vingtième anniversaire et l'inauguration de son nouveau bâtiment. Sa responsable explique la politique de cet établissement.

« Quelle est la spécificité de l'ISA par rapport aux autres écoles européennes ?  
- C'est plus une différence de culture d'école que de contenu. Nous faisons très attention aux individus. Nous sommes certainement ceux qui passent le plus de temps sur les dossiers des candidats. Chacun est interviewé par un ancien, un chef d'entreprise et un professeur. C'est très coûteux, mais c'est la clef de tout. Ce qui importe le plus pour nous, c'est la personnalité, le tempérament.  
» En première année, nous insistons beaucoup sur le développement personnel. En deuxième année, nous obligeons les étudiants à prendre le tiers de leurs options de façon complètement

gratuite. Ils peuvent suivre des cours sur la pensée contemporaine, l'affirmation de soi, le monde arabo-musulman... Nous leur disons : faites ce que vous voulez, mais ouvrez-vous, cultivez votre personnalité, travaillez votre jardin. Pour cela nous faisons appel à des professeurs extérieurs. Nous faisons des échanges avec les autres écoles.  
- Vous souhaitez renforcer ces échanges à l'intérieur des écoles du « groupe des huit » ?  
- C'est difficile, car on est en situation de concurrence. Mais c'est fondamental. Nous devons avoir une politique d'alliance.  
- Face à qui ?  
- Face à l'ouverture européenne et face aux Américains

qui commencent à s'apercevoir que l'Europe existe.  
- Les « huit » sont allés se présenter à New-York. Est-ce pour « conquérir » les Américains ?  
- Non. Mais pour affirmer l'identité des MBA européens. Montrer qu'il y a ici des formations de qualité comparable à celle des meilleures universités américaines et que l'Europe existe culturellement.  
- Vous souhaitez accueillir davantage d'étudiants américains ?  
- Oui. Mais notre cible, c'est l'Europe. Le grand handicap de l'ISA, c'est la francophonie. C'est pourquoi nous allons créer une section bilingue. Mais nous devons veiller à ne pas toucher à notre culture. Nous avons une culture européenne à défendre, et c'est cela que les étrangers viennent chercher chez nous.  
- Les MBA sont les produits d'une tradition culturelle et académique américaine. Pourquoi avoir cherché à les transplanter en Europe ?  
- Il y a eu des arguments de marché et des arguments de fond. Le fait que de nombreux candidats européens se précipitent vers les MBA américains montrait qu'il y avait des besoins manifestes. Mais la question de fond était la remise en cause des schémas d'éducation en Europe - et surtout en France - qui étaient exés sur une formation initiale de qualité donnant une culture scientifique générale, avec l'idée qu'une fois le diplôme en poche on en avait pour la vie. Ce fut très difficile, au début, d'implanter une formation venant après une expérience professionnelle. Dire aux gens : allez travailler et vous reviendrez après vous former, c'est un message qui commence seulement à passer.  
- A l'ISA, quelle est maintenant la proportion d'élèves ayant eu une expérience professionnelle ?  
- Les deux tiers.  
- Pensez-vous que cela devrait être obligatoire, comme c'est le cas dans d'autres écoles européennes ?  
- Non. La grande richesse des programmes MBA, c'est la diversité de la population. Il faut une majorité de gens mûrs, ayant du recul. Mais aussi des plus jeunes qui servent d'aiguillon, qui font bouger les autres.

Propos recueillis par F. G.  
(Lire la suite page 16.)

### LES NEUF DU « GROUPE DES HUIT »...

Nos neuf écoles sélectionnées font partie d'un club informel dit... « groupe des huit » (l'IMI, qui n'en fait pas partie, en sera bientôt membre de fait, puisqu'il va fusionner avec l'IMEDE). Ce groupe, qui s'est constitué spontanément pour réfléchir sur « le concept

de MBA européen » se réunit régulièrement pour discuter des stratégies éducatives et des programmes de formation. Il organise des manifestations de promotion pour présenter les activités des écoles. Ces forums ont eu lieu jusqu'à présent en terrain « neutre » (où

aucun membre du groupe n'était partie prenante) : en Allemagne et en Belgique. Une autre rencontre de ce genre est prévue à Munich les 18-19 novembre. Il organisera pour la première fois un forum à Paris, les 2-3 décembre.

	IESE (E.)	IMEDE (C.H.)	IMI (C.H.)	INSEAD (F.)	ISA (F.)	L.B.S. (G.-B.)	M.B.S. (G.-B.)	R.S.M. (P.-B.)	S.D.A. BOCCONI (I.)
Statut de l'établissement	Universitaire	Privé	Privé	Privé	Ch. de commerce	Universitaire	Universitaire	Universitaire	Universitaire
% d'élèves nationaux	66	13	7	30	80	62	70	65	86
% d'élèves autres Européens	13	40	41	46	10	13	20	15	10
% d'élèves resta du monde	21	47	52	24	10	25	10	20	5
Expérience professionnelle préalable obligatoire	NON	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Durée de la formation (en mois)	21	11	10	10	16	21	21	18	16
Salaires moyens à la sortie (en dollars)	38 000	72 000	74 000	60 000	50 000	50 000	35/90 000	25/30 000	Non communiqué

مكتبة من الأصل

# LA FLAMBÉE DES MBA EUROPÉENS

## Oublier Harvard...

(Suite de la page 15.)

Un autre élément de diversification des écoles est leur caractère véritablement international. Aux yeux des employeurs, celui-ci se mesure à deux critères simples : donnent-elles leur enseignement dans la seule langue internationale des affaires (l'anglais) et accueillent-elles, en majorité, des élèves non nationaux ? Trois établissements seulement répondent à ces deux conditions : l'IMI, l'IMEDE et l'INSEAD. Les écoles naturellement anglophones (LBS et MBS) ont une population majoritairement autochtone.

Les autres établissements accueillent aussi une majorité de nationaux. L'IESE a deux sections distinctes (espagnol et anglais) en première année et une section bilingue en deuxième année. RSM a deux sections : hollandaise et anglaise. L'ISA et Bocconi, où l'enseignement se fait presque exclusivement dans la langue nationale, annoncent la création d'une section bilingue en 1990.

Mais les évolutions les plus marquantes sont d'ordre pédagogique. Si toutes les écoles ont commencé par emprunter la méthode des cas mise au point à Harvard, à partir d'exemples américains, il y a longtemps qu'elles disposent d'un matériel pédagogique adapté aux entreprises européennes. Certaines maintenant commencent même à prendre leurs distances avec la méthode elle-même. Si l'IMEDE demeure la plus fidèle à cette tradition, la Manchester Business School l'a pratiquement abandonnée, préférant une approche mélangeant les cours théoriques et la réalisation de projets en entreprise.

De plus en plus, ces écoles tendent à diversifier les méthodes pédagogiques, à mêler la théorie et les stages, à multiplier les enseignements à options, à utiliser l'informatique et à intégrer la formation dans une stratégie pédagogique globale incorporant la recherche, la formation professionnelle continue et le conseil aux entreprises. D'où l'avantage dont bénéficient les établissements qui peuvent s'appuyer sur une structure universitaire.

### Appel

#### aux qualités personnelles

La nécessité d'une dimension plus importante a conduit la plupart des établissements à augmenter leurs moyens, donc leurs effectifs, ou même à fusionner, comme vient de le décider l'IMI et l'IMEDE (le Monde du 7 juin).

Une autre évolution est perceptible dans la sélection des étudiants. Si celle-ci est de plus en plus sévère, en raison de l'augmentation des candidatures de haut niveau, elle tend aussi à faire davantage appel aux qualités personnelles de caractère, de leadership, de motivation, de créativité.

De même, la formation met de plus en plus l'accent sur la dimension humaine du management (gestion du temps et des ressources humaines, négociation, communication...), sur son envi-

ronnement culturel et géopolitique — et même sur ses prolongements éthique et philosophique. Si on ne s'étonne pas de trouver ce dernier aspect largement mentionné à l'IESE (qui a un département de théologie et de déontologie), en raison de son origine religieuse, il est plus intéressant de le voir évoqué dans plusieurs autres écoles, montrant là une préoccupation nouvelle des milieux d'affaires.

L'afflux des candidatures dans toutes ces écoles, l'intérêt des entreprises pour leur formation, et les salaires élevés offerts à leurs diplômés sont autant de signes de succès. Mais la question qui se pose, dans l'univers compétitif qui est le leur, est évidemment de savoir comment elles se situent par rapport à leurs grandes sœurs américaines. Si les candidats les plus « hauts de gamme » préfèrent décrocher le précieux MBA dans l'une des universités américaines les plus cotées (2), les écoles européennes disposent d'atouts non négligeables.

Comme le constatait récemment la revue Fortune dans une enquête intitulée : « Les meilleures business schools européennes ne sont plus de pâles reflets de Harvard... »

### Vingt nationalités

#### différentes

Parmi les qualités de ces établissements, l'auteur de l'enquête relevait leur plus grande souplesse pédagogique, leur pragmatisme, leur capacité d'adaptation et, surtout, leur plus grande ouverture internationale. L'un des atouts de ces écoles est, en effet, l'attrait qu'exerce l'Europe sur les jeunes du monde entier, qui leur permet de mettre en contact des étudiants d'origines très diverses.

Il n'est pas rare qu'au sein d'une même promotion se côtoient des étudiants de vingt nationalités différentes, parlant chacun trois ou quatre langues. Un tel melting-pot, fonctionnant pendant plus d'un an de façon intensive, donne une ouverture culturelle et une connaissance des modes de pensée les plus divers, qui seront précieuses dans les affaires. La perspective du grand marché européen — qui est un puissant stimulant pour la plupart de ces établissements — est un argument de poids qui invite les Américains à s'intéresser à ce qui s'y passe.

Il est caractéristique que pour la première fois, l'an dernier, les écoles européennes aient osé affronter directement la concurrence américaine, en organisant un forum à New-York pour se présenter aux universités et aux milieux d'affaires. L'accueil fut franchement positif. A l'inverse, la prestigieuse université Wharton vient de recruter une « ambassadrice » de choc à Paris, pour renforcer sa présence en Europe, nouer des liens avec les business schools européennes et recruter des candidats de valeur (3). Il est vrai qu'on a vu cette année des candidats admis à Wharton, lui préférer l'INSEAD ou l'ISA...

Au brassage des nationalités s'ajoute celui des formations d'ori-

gine, auxquelles tous les établissements européens sont particulièrement attentifs. Si la majorité des élèves sont des ingénieurs ou des scientifiques, ils se trouvent en contact avec des condisciples de spécialités très diverses (économistes, commerciaux, médecins, littéraires, sociologues, architectes, politologues...), et cette confrontation a des effets particulièrement enrichissants sur le plan intellectuel et par le réseau de relations qu'il permet de constituer et qui ne manquera pas d'être fort utile une fois « dans les affaires ».

La préparation d'un MBA représente un effort personnel et un investissement financier considérable (de 100 000 à 200 000 F en comptant l'ensemble des frais engagés), ce que les bénéficiaires entendent bien rentabiliser rapidement. Les salaires obtenus à la sortie montrent que le jeu en vaut la chandelle. Les rémunérations offertes s'inscrivent toutefois dans un éventail très large, où entrent en ligne de compte de nombreux paramètres : le prestige de l'école, mais aussi la nature de la formation d'origine, l'âge et l'expérience professionnelle, la fonction et la branche d'activité, le niveau de vie du pays...

Si les titulaires d'un MBA se retrouvent dans tous les domaines de l'activité économique, la majorité d'entre eux s'orientent naturellement vers les secteurs les plus juteux : les finances et le conseil, et la direction générale des grandes sociétés. On les trouve plus rarement dans l'industrie ou comme créateurs d'entreprises. Ce en quoi ils ne diffèrent pas de leurs homologues américains...

FREDERIC GAUSSEN.

(2) Les dix universités américaines considérées comme les meilleures par les différents classements opérés aux Etats-Unis sont : Harvard, Stanford, Wharton, University of Chicago, Northwestern University, Cambridge (MIT), Carnegie Mellon, Columbia, Dartmouth et Ann Arbor. Voir, sur les business schools américaines, l'article de Jacques Rodière dans le Monde de l'éducation de juillet-août 1988.

(3) M<sup>me</sup> Nicole S. Hillman, 185c, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine.



par DANIEL JOUVE (\*)

MIKE MILKEN de Duxel Burnham Lambert s'est rendu célèbre et très riche en vendant des obligations qui ont la couleur des obligations (au début du moins), mais qui ne sont peut-être pas des obligations si l'emprunteur ne les rembourse pas, ce sont des Junk Bonds.

Beaucoup de gens en France ont décidé de devenir riches... et vite! en vendant des MBA's. Pour le public non averti, ils ont le couleur des MBA's (avec beaucoup de tricolore), le goût (cher! et amer!) des MBA's pour les parents des impréteurs, mais ce n'est pas des MBA's, ce sont des Junk MBA's.

Quels sont les faits ? Un certain nombre d'organismes (étudiants, parents, entreprises, pouvoirs publics) sur la réalité des choses pour leur éviter de se faire escroquer. Il paraît important aussi que les titulaires de vrais MBA's ne voient pas leur diplôme dévalué par l'inflation des Junk MBA's et fassent quelque chose en ce sens.

Aux Etats-Unis, qui l'ont inventé, le MBA est un diplôme qui s'obtient après un Bachelor (lui-même obtenu après quatre ans d'études à la sortie du secondaire) et, suivant deux à cinq ans d'expérience professionnelle, sanctionnée des études qui vont de douze mois (beaucoup plus qu'une année scolaire de sept à huit mois réels en France!) à vingt-quatre mois.

Plus de six cents institutions délivrent des MBA's aux Etats-Unis, dont deux cents environ reconnues par l'American Assembly of Collegiate Schools of Business (AACSB). L'entrée est

## Attention aux contrefaçons...

très difficile dans les sept premières business schools (20% des candidats), difficile pour les vingt-cinq premières business schools et quasi automatique dans les autres à condition de payer.

En France, ce diplôme est devenu très prestigieux, car il était traditionnellement obtenu par des diplômés des meilleures grandes écoles françaises, dans les meilleures business schools américaines (cinquante à cent par an).

### « C'est moins cher »

### « C'est plus court »

Certains y ont vu une occasion de gagner beaucoup d'argent en offrant un diplôme qu'ils appellent MBA, franchise ment au rabais. Les études se font pour tout ou partie en France. Les arguments utilisés sont faibles, mais peuvent faire illusion : ils sont du type « c'est moins cher », « c'est plus court », « on reste entre Français et donc on est moins stressé ».

Mais surtout, on trompe les candidats effrontément. Par exemple, on présente comme célèbre une business school totalement inconnue aux Etats-Unis, on oublie de dire qu'elle ne fonctionne qu'en cours de soir et qu'on n'y passera que deux mois l'été, quand les bâtiments sont vides et les étudiants et professeurs en vacances. Le responsable des admissions à Paris s'affuble du titre de « Dean » (doyen).

Les ambiguïtés sont soigneusement entretenues. Il faut lire de très près les petits caractères pour découvrir que tel programme à Paris n'a en fait aucun lien avec l'université américaine en question... elle fonctionne « en liaison avec elle! ».

On dit que les diplômés de notre école parisienne sont admis dans

l'une des cinquante premières business schools américaines dont on donne la liste avec Harvard, Stanford, Wharton, MIT, Chicago en tête... sans dire que les diplômés sont admis dans les dernières de la liste où pratiquement tout le monde peut être admis. On prétend même avoir des accords privilégiés avec ces écoles, ce qui est simplement faux.

Plus l'école est douteuse, plus les brochures sont luxueuses et creuses... On évite surtout de donner le nom des enseignants.

### Que faire ?

Le problème est connu. Pour le titre d'ingénieur, on a créé en France, il y a longtemps, une commission du titre d'ingénieur qui fait la police de l'utilisation de ce titre.

Pour le MBA, il semblerait utile de créer une commission internationale à l'échelon européen, évitant les pouvoirs publics qui, en général, ignorent tout de la réalité de l'enseignement du business, et regroupant les responsables des écoles délivrant de vrais MBA's (en France, indubitablement l'INSEAD et l'ISA) et peut-être des représentants des MBA's obtenus dans les meilleures universités américaines. J'aurais proposé qu'elles délivrent un label de MBA européen, mais l'expression a déjà été volée pour glorifier un de ces Junk MBA.

La tâche sera difficile, car il y aura des cas limites, plus de rejets que d'élus, des jalousies internationales... mais les responsables des meilleures écoles européennes faciliteraient à leur mission et donneraient une piste idée de leur compétence et de leur sens moral s'ils ne luttaient pas contre l'obscurantisme et la médiocrité.

Les vrais MBA's sont prêts à les aider.

(\*) Président du Harvard Business Club de France.

## « Nous avons une culture à défendre »

(Suite de la page 15.)

— Qu'est-ce qui distingue principalement les MBA européens des américains ?

— Même si on a beaucoup emprunté aux Américains, concernant les processus de sélection et les méthodes de travail (étude de cas, petits groupes, rythme intensif...), les différences sont maintenant sensibles, car on a beaucoup innové.

— Mais c'est surtout une question de taille. Harvard ou Wharton sortent huit cents diplômés par an. Les établissements européens sont de dimension plus modestes. Ils restent à taille humaine.

— Ils tendent toutefois à grossir pour accroître leurs moyens et diversifier leurs enseignements...

— C'est vrai, un MBA ne peut pas se suffire à lui-même. C'est un élément d'une gamme de produits. Mais les écoles européennes approchent d'une taille critique qu'elles ne souhaitent pas dépasser.

— Vous pensez que le modèle européen de MBA va continuer à diverger de plus en plus du modèle américain ?

— Non, parce que, aussi bien la pratique des affaires que les travaux de recherche des professeurs s'internationalisent de plus en plus. Il y a une tendance à l'homogénéisation.

— Vous êtes une femme à la tête d'une business school. Mais il y a peu de femmes parmi les étudiants...

— Dans tous les établissements, on retrouve à peu près le même chiffre : 20 % de femmes. C'est un problème d'abord sociologique : à savoir le seuil d'investissement pour la formation complémentaire dans un couple. L'homme reste encore prioritaire. Et puis il y a aussi un seuil de motivation et de courage. Etant donnée l'intensité du travail qui est demandé, quand on est une femme et qu'on a de jeunes enfants, il faut vraiment en vouloir pour se présenter...

— Peut-on vraiment former des dirigeants ?

— C'est très prétentieux. Il faut beaucoup de modestie. Un grand dirigeant, c'est d'abord un grand bonhomme qui a une tête et un savoir-faire, mais aussi un cœur et des tripes. On ne forme pas vraiment les dirigeants. On peut les aider à développer leurs talents, à gagner du temps, leur apprendre à écouter les autres, à respecter les différences. Bien sûr, on leur fournit des outils, mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel, c'est ce qu'ils s'approprient entre eux, par le travail qu'ils font ensemble.

Propos recueillis par F. G.

### Accréditation...

LA multiplication d'écoles affirmant préparer à un « MBA européen » est telle que l'idée d'une formule d'accréditation est souvent évoquée. Les neuf écoles que nous avons interrogées sont très divisées à ce sujet.

Favorable au principe, RSM estime que c'est au groupe des huit de l'organiser, l'ISA et l'IMI pensent plutôt qu'elle devrait être confiée à un organisme indépendant. Et l'IMEDE suggère pour cela l'European Federation for Management Development, qui regroupe la plupart des établissements formant à la gestion.

MBS souhaiterait procéder de façon non formelle et LBS voit dans cette procédure un facteur de sélectivité. L'INSEAD et Bocconi sont contre, estimant que c'est au marché de faire la sélection.

### ...et palmarès

celles aussi qui affichent les salaires à la sortie les plus élevés, — les autres écoles disposent, chacune, d'atouts particuliers, liés à leur environnement économique et culturel.

La London Business School, qui s'enorgueillit d'être en plein cœur de la City, est considérée comme la meilleure pour la finance. La Manchester Business School est renommée pour ses liens très forts avec l'industrie locale. L'IESE, bien cotée pour le marketing et la gestion des petites entreprises, est directement associée au dynamisme de l'économie espagnole, et Bocconi, à la vitalité commerciale milanaise.

A Rotterdam on met plus l'accent sur les aspects sociologiques et personnels de la gestion des entreprises et, à l'ISA, sur la dimension culturelle et juridique.

### Des progrès à faire

LA formation continue et la double formation des cadres de haut niveau — si souvent prônées dans les discours officiels des responsables — sont encore loin d'être entrées dans les mœurs dans les grandes entreprises européennes. Telle est l'impression qui se dégage d'un sondage réalisé pour l'ISA, par le SOFRES, auprès de deux cents dirigeants en France, dans le Benelux, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale.

Près de la moitié des personnes interrogées disent qu'il n'existe pas, dans leur entreprise, de système spécifique de gestion des cadres à haut potentiel (détention de futurs dirigeants et gestion de carrière) et 80 % d'entre elles, que les cadres dirigeants n'ont pas la possibilité d'interrompre leur carrière pour suivre une formation continue approfondie. La majorité des personnes

interrogées pensent que cette double formation n'est pas nécessaire, car ce sont la formation initiale et l'expérience professionnelle qui comptent.

L'attitude pour l'avenir semble toutefois légèrement plus ouverte, puisqu'une personne interrogée sur deux pense qu'il serait souhaitable de développer la possibilité, pour les jeunes cadres à haut potentiel, d'interrompre leur carrière pendant un ou deux ans pour suivre une formation. C'est en Allemagne, puis en France, que cette nécessité est la plus ressentie et en Grande-Bretagne qu'elle l'est le moins.

L'intérêt matériel d'une telle démarche est, en tout cas, nettement perçu, puisque 65 % des sondés estiment que, dans leur entreprise, le fait d'avoir eu une double formation a accéléré la carrière de ceux qui en ont bénéficié.

Le colloque international « Définition et formation des élites d'entreprises en Europe, aux Etats-Unis et au Japon », organisé par l'ISA, se tiendra sur le campus de Jouy-en-Josas, mardi 20 septembre à 16 heures, en présence de près de cinquante représentants du monde des affaires. Interviendront des dirigeants d'entreprise — MM. Jacques Calvet (PSA), Kijber Beauvillain (HP France) et Gallian Mignot (Sony France) — et des représentants du monde académique — M. Carlos Cavalle (IESE), M<sup>me</sup> Yvonne de Chevenc (ISA), M<sup>me</sup> Maritaka Kobayashi (Keio Business School) et Jeffrey Sheehan (Wharton). Les débats seront animés par M. Daniel Jouve et conduits par M. Philippe Clément, président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

\* Institut supérieur des Elites, Centre HEC-ISA, 1, rue de la Liberté, 78350 Jouy-en-Josas. Tél. : 39-56-73-75.



JOURNÉE PORTÉE  
Centre HEC  
1, rue de la Liberté  
78350 Jouy-en-Josas  
Le samedi 17 novembre  
A PARIS  
Centre Français  
de la Haute Ecole  
de Louvain-la-Neuve  
Le jeudi 13 décembre  
Le jeudi 24 novembre  
Centre de l'Université  
de Louvain-la-Neuve  
Le samedi 17 novembre



Attention aux contrefaçons.



# INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES

## L'ISA : la rencontre des meilleurs.



L'Institut Supérieur des Affaires : un lieu privilégié où une sélection élitiste d'étudiants matures rencontre pendant 16 mois les meilleurs professeurs de management, au sein du plus important ensemble pédagogique spécialisé d'Europe : celui du Centre HEC-ISA à Jouy-en-Josas.

Un 3<sup>e</sup> cycle intensif de management, correspondant à un MBA, où sont étudiés tous les aspects de l'entreprise, finance, marketing, gestion des ressources humaines, production, organisation, stratégie, avec l'opportunité d'approfondir une compétence spécifique.

Des promotions d'une centaine de participants travaillant en groupes compacts et motivés (moyenne d'âge 27 ans).

Un réseau mondial d'échanges avec les entreprises et les universités du monde entier : USA (Wharton, Northwestern, UCLA), Grande-Bretagne (London Business School), Espagne (IESE), Japon (Keio)...

1300 postes de haut niveau offerts chaque année à nos 100 diplômés.

L'ISA offre un programme exceptionnel et accueille des diplômé(e)s du 2<sup>e</sup> cycle de l'enseignement supérieur (ingénieurs, juristes, littéraires, médecins, architectes...) et des jeunes cadres en fonction dans les entreprises en France et à l'étranger. Les critères de sélection : potentiel, personnalité, motivation, capacité de travail.

**Le programme ISA : 16 mois pour un MBA**

## L'ISA se présente en France

(Programme susceptible de modifications)

### JOURNÉE PORTES OUVERTES

Centre HEC-ISA  
78350 JOUY-EN-JOSAS  
Le Samedi 5 Novembre 1988, de 10 h à 17 h

à STRASBOURG :  
Hôtel Novotel - Centre Halles  
Quai Kléber  
le Mardi 18 Octobre 1988 à 18 h 30

à TOULOUSE :  
Hôtel Altéa - 7, rue Labéda  
le Mardi 13 Décembre 1988 à 18 h 30

à NANCY :  
Grand Hôtel de la Reine  
Place Stanislas  
le Mardi 8 Novembre 1988 à 18 h 30

à LILLE - AIX-MARSEILLE  
LYON - NANTES - GRENOBLE  
Janvier - Février - Mars 1989

à PARIS :  
Cercle France-Amérique  
9, avenue Franklin-Roosevelt  
75008 Paris  
Le Jeudi 13 Octobre 1988 à 18 h 30  
Le Jeudi 24 Novembre 1988 à 18 h 30

à BORDEAUX :  
Hôtel Pullman Meriadeck  
5, rue Robert La Teulade  
le Mardi 15 Novembre 1988 à 18 h 30

Pour tous renseignements complémentaires sur l'Institut Supérieur des Affaires, les dates limites de dépôt des candidatures, le programme de réunions d'informations, téléphoner au (1) 39.56.73.82

INSTITUT SUPERIEUR DES AFFAIRES  
CENTRE HEC-ISA - 78350 JOUY EN JOSAS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Conception  
Boyle-Associés

مكذبا من الأصل

CAMPUS/ÉCOLE

« La rue... on partage ! »

Les enfants sont les premières victimes des accidents de la route. Leur sécurité dépend d'abord du comportement des conducteurs. Mais aussi d'un meilleur aménagement de l'espace et d'une éducation dès l'école primaire.

Si l'attention de l'opinion est régulièrement attirée sur les hécatombes qui marquent les départs et les retours de vacances, la période scolaire est plus nocive encore pour les enfants du point de vue de la sécurité routière.

Par ailleurs, le Comité interministériel de villes (CIV) a lancé, en 1984, le programme « Ville plus sûre, quartiers sans accident », qui entendait aménager les quartiers urbains en améliorant la sécurité routière et la qualité de la vie.

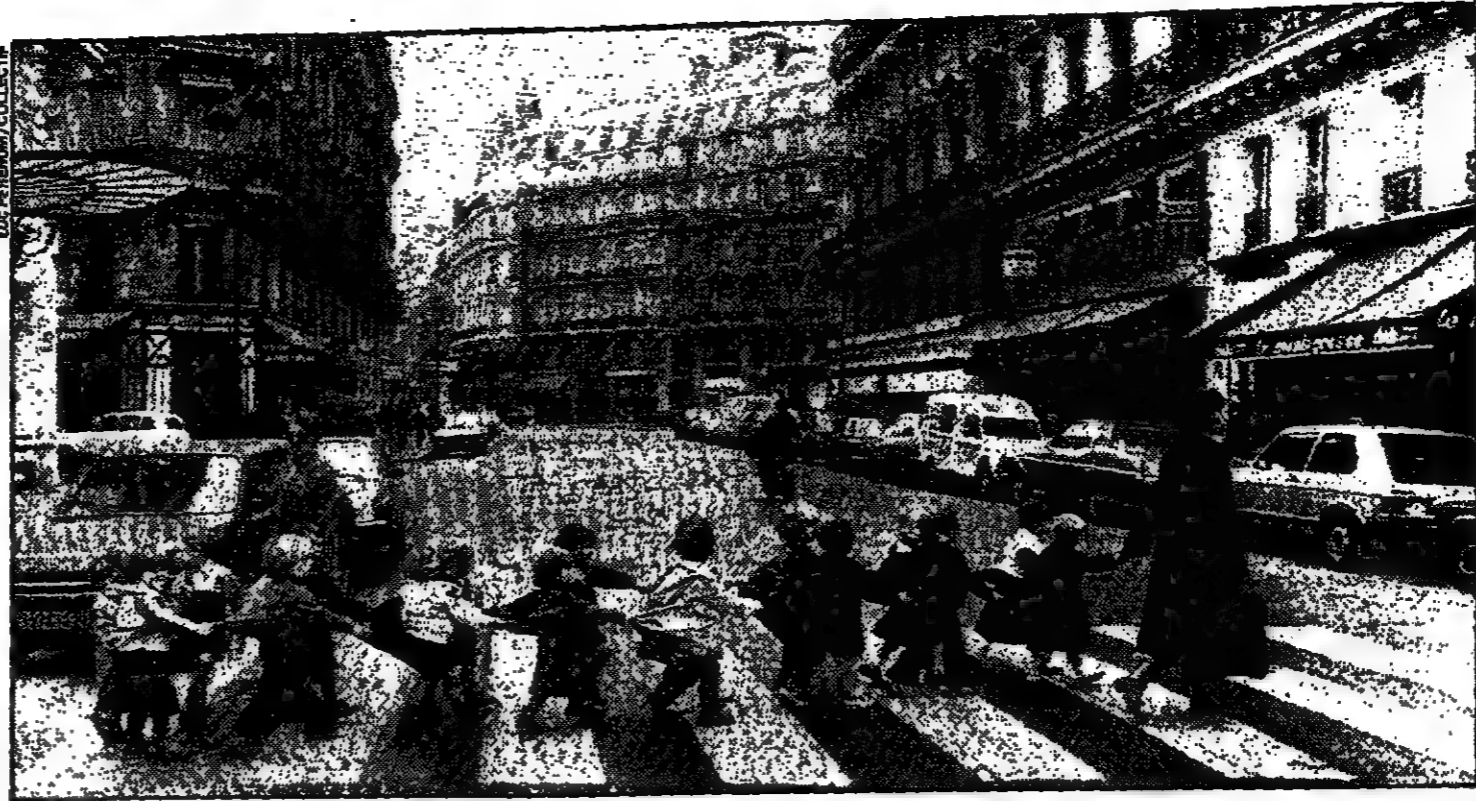
Un premier programme baptisé « Réagir » (réagir par des enquêtes sur les accidents graves et par des initiatives pour y remédier) prévoit le déclenchement d'une enquête technique - distincte de l'enquête judiciaire - après chaque accident grave.

Objectif

moins 10 %

Dans 47 % des cas, l'infrastructure routière y joue un rôle. Pour modifier celle-ci, deux autres programmes ont été lancés.

Le premier, qui portait aussi sur la communication et l'information locale, appelé « objectif moins 10 % », proposait une dotation aux départements et aux communes de moins de cinquante mille habitants qui s'engageraient à réduire de 10 % sur douze mois le nombre des accidents.



Il n'est pas d'inculquer aux enfants les normes qui régissent le code de la route ou les bonnes règles de la prévention routière. Il faut aussi que les enseignants les initient à leur environnement urbain, leur apprennent à se repérer dans le quartier, qui est leur premier lieu social et le lieu privilégié du développement de la personnalité.

Initier

à l'environnement

L'objectif de « Ville plus sûre » consistait à organiser la « cohabitation » des usagers de la voirie. L'aménagement de voies piétonnières, de pistes cyclables et de dessertes réservées aux véhicules fait en effet souvent disparaître toute vie urbaine et se révèle coûteux.

Ce programme incitait les élus locaux à collaborer avec les usagers (associations de parents d'élèves ou de piétons...) et les techniciens (ingénieurs de voirie et urbanistes).

Mais l'école a aussi un rôle important à jouer dans l'éducation de ces usagers et dans la prévention des accidents.

Depuis quelques années, l'école semble avoir changé son approche. En 1985, les programmes

Cette position critique à l'égard de l'éducation nationale se justifie par le caractère très traditionnel de l'enseignement qu'elle a longtemps dispensé en la matière : la loi du 26 juillet 1957 rendait obligatoires des cours de la sécurité routière, mais ceux-ci se traduisaient, le plus souvent, par un apprentissage théorique du code de la route et de quelques règles de prudence.

En 1985, les programmes

L'approche « transversale »

L'APPROCHE « transversale » de l'enseignement de la sécurité routière, préconisée par les circulaires du 25 septembre 1987, s'inspire d'expériences pédagogiques menées, depuis quelques années, dans un certain nombre d'établissements.

A Decines (Rhône), trois classes de l'école maternelle Carnot ont organisé, en 1985, des sorties dans le quartier pour apprendre aux enfants à repérer les immeubles, les magasins importants ou les chemins pour piétons.

Dans un projet d'action éducative (PAE), le lycée Jules-Romaine

d'éducation civique conçus par M. Chevenement proposent que la sécurité routière soit abordée dans diverses disciplines comme la physique, la technologie ou la biologie.

Pour développer l'éducation à la sécurité routière, la DSCR a prévu un plan d'action sur plusieurs années qui, dès cette rentrée, incorpore un module de sécurité routière dans certains cursus de formation, initiale ou continue, des personnels de l'éducation nationale, et met à la disposition des enseignants les moyens nécessaires (documentation, spécialistes, aides pédagogiques).

La sécurité routière exige aussi un nouveau comportement des automobilistes. Selon M. Yvon Chich, directeur de recherche à l'INRETS, l'argument des constructeurs selon lequel l'ang-

mentation de la puissance s'accompagne d'une amplification des qualités dynamiques, en particulier du freinage, ne tient pas : « Il incite les conducteurs à considérer comme légitime de rouler plus vite, alors que la sécurité routière établit qu'il est vital de modérer la vitesse... »

Opération

« Rue de l'avenir »

M. Denis Moreau a organisé, avec des représentants de l'Etat et des collectivités locales, une importante expérience de limitation de la vitesse dans une quarantaine de villes de France, du 16 au 21 novembre 1987. Sous le slogan « La rue... on partage ! », l'opération « Rue de l'avenir » - qui a donné naissance à un regroupement d'associations du même nom - exposait notamment des voitures géantes contraintes aux dimensions perceptives de l'enfant et organisait des animations sur les passages piétons.

Elle a permis de faire travailler ensemble pour la première fois une vingtaine d'associations se consacrant à l'espace public (SOS-Environnement, Fédération des usagers de la bicyclette...), à l'éducation (FCPE, PEEP...) ou d'organismes publics (CETUR, Institut de l'enfance et de la famille...).

Fort de cette expérience, M. Moreau entend introduire le débat aux élections municipales : « Nous demandons aux candidats s'ils ont l'intention de réduire la vitesse à 50 km/h dans les villes et de créer des « cours urbains », espaces où la fonction d'habitat prend clairement le pas sur la fonction de circulation. »

RAFAËLE RIVAIS.

Rue de l'avenir, 3, rue du Cœur-Rouge, 75001 Paris. Tél. (1) 40-28-04-74.

Ligue contre la violence routière, 5, impasse Bon-Secours, 75011 Paris. Tél. (1) 43-48-96-09.

CETUR, 8, avenue Aristide-Briand, 92220 Bagneux. Tél. (1) 46-57-11-47.

INRETS, 7, avenue du Général-Mallieret-Joinville, BP 34, 94116 Arcueil Cedex. Tél. (1) 49-86-12-12.

DSCR, 208, rue Raymond-Losmand, 75014 Paris. Tél. (1) 45-49-71-00.

Advertisement for Groupe Duquesne. It features a logo of a figure holding a staff, and text describing various educational programs including Secondary, Veterinary Preparation, and Professional Formations. It also mentions an 'Option Réussite' and financing options.

Advertisement for 'L'ÉCOLE DES MANAGERS'. It asks 'ÊTES-VOUS DÉCIDÉ A ALLER PLUS LOIN ?' and lists various international business programs like ESIAE, MBA, and MSc. It includes contact information for Paris and Lyon.

Large vertical advertisement for 'Institut International du Commerce et de la Distribution'. It features the text 'La Grande Ecole du Commerce' and 'Institut International du Commerce et de la Distribution' along with various details about the institution.

CAMPUS/UNIVERSITÉ

L'adolescence du troisième âge

Créées en 1973 à Toulouse, les universités du troisième âge ont essaimé partout dans le monde. Un foisonnement un peu anarchique, où la diversité des formules répond à celle des besoins.

LES universités du troisième âge viennent de célébrer le quinzième anniversaire de leur création. M. Théo Braun, ministre chargé des personnes âgées, a ouvert à Toulouse...

« Nous voulons continuer », s'indignent les mamies. L'université du troisième âge est née, en abrégé l'U3A.

Il est aujourd'hui un millier de fréquenter les cours de langues, à faire de la gym, à suivre les cycles de conférences et à participer aux promenades d'oxygénation.

Mais elle a un autre volet tout aussi important aux yeux des trente professeurs qui y enseignent. Celui de la recherche. Quels

et les travailleurs sociaux. Enseignement et recherche sont les deux vocations de l'Université, résume Pierre Vellas, nous les avons appliquées au troisième âge, voilà tout.

Cette idée simple devait correspondre à un puissant besoin. En tout cas, elle a séduit les médias qui ont fait une formidable publicité à l'expérience toulousaine.

En quelques années, elle a suscité des centaines d'écoles. Comme Pierre Vellas jadis, d'une certaine notoriété internationale, les universités du troisième âge se sont développées simultanément en France et à l'étranger.

Presque toutes les universités françaises ont aujourd'hui une branche « retraités ». Elles ont d'ailleurs été encouragées à les créer par une recommandation du gouvernement Mauroy.

Au-delà des frontières, c'est Genève qui s'est lancée la première. Puis la Belgique, l'Italie et, à leur suite, tous les pays de

Recevoir et donner

Dans cette localité, au pied des Pyrénées, on propose au retraité, en plein hiver, des activités de neige en altitude et des séances de thermalisme dans la station. L'U3A de Nantes ne compte pas moins de dix filiales, disséminées dans des villes moyennes de la région.

Mais un danger guette les universités du troisième âge : celui du vieillissement. Les âges fondateurs prennent de l'âge et ils sont tellement passionnés par leurs tâches qu'ils répugnent à passer la main à une nouvelle génération de jeunes professeurs.

Heureusement, le foisonnement un peu anarchique des initiatives préserve le mouvement de la sclérose. Au cours de son septennat, Valéry Giscard d'Estaing avait réuni les présidents d'U3A et leur avait suggéré de donner un statut unique à leurs institutions.

Heureusement, le foisonnement un peu anarchique des initiatives préserve le mouvement de la sclérose. Au cours de son septennat, Valéry Giscard d'Estaing avait réuni les présidents d'U3A et leur avait suggéré de donner un statut unique à leurs institutions.



Les délégués étrangers se succèdent dans la Mecque toulousaine. Un jour, on a vu arriver Mme Stéphanie Clenell, directrice de l'Open University, un établissement londonien de formation continue. Sur ses traces, débarqua une équipe de la BBC. Depuis, près de 300 universités du troisième âge se sont créées en Grande-Bretagne.

« L'Europe de l'Ouest. Les délégués étrangers se succèdent dans la Mecque toulousaine. Un jour, on a vu arriver Mme Stéphanie Clenell, directrice de l'Open University, un établissement londonien de formation continue. Sur ses traces, débarqua une équipe de la BBC. Depuis, près de 300 universités du troisième âge se sont créées en Grande-Bretagne.

icd institut international du commerce et de la distribution

Une Grande Ecole pour le Commerce

- LE DYNAMISME D'UNE GRANDE ÉCOLE EN 4 ANS, entièrement consacrée aux métiers du marketing, de la communication, de la distribution, du commerce international et de la vente.
LE SÉRIEL D'UN DIPLOME D'ÉTAT 77% des étudiants de l'ICD ont réussi le BTS Action Commerciale en 1987.
UNE SPÉCIALISATION PROFESSIONNELLE APPROFONDIE pendant le deuxième cycle: option "Marketing et Distribution" ou "Commerce International".

CONCOURS D'ENTRÉE
Demande de documentation
ICD, 11, av. des Chasseurs, 75017 Paris - 47-63-83-68

BLOC NOTES

- DYSLEXIE: L'Association française de parents d'enfants en difficulté d'apprentissage du langage écrit (APELLA) fait le point sur les «connaissances actuelles sur la dyslexie» dans le numéro de septembre de son Bulletin.
PSYCHOLOGIE: L'Association pour la psychologie de l'enfance et la psychologie de l'adolescence (APEPA) organise, le 8 octobre, un colloque sur «La psychologie dans la commune».
CORÉEN: A la veille des Jeux olympiques de Séoul, l'unité Asie orientale de l'université de Paris-VII rappelle que sa section d'études coréennes prépare aux diplômés de langues et civilisation coréennes (du DEUG au doctorat), et à un brevet d'interprète coréen.

LA BONNE DIRECTION
ÉCOLE D'ADMINISTRATION & DIRECTION DES AFFAIRES
Admissions: 19 ans, baccalauréat ou équivalent, 21 ans, DEUG + sélection, 27 ans, licence ou maîtrise + sélection.

INSTITUT D'ÉTUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES (ILERI)
12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél.: 42 96 51 48
Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux carrières internationales.

DEVENEZ UN PROFESSIONNEL DU CONSEIL (FORMATION DE 3ème CYCLE)
En intégrant l'IDCE, l'École des Consultants, vous assurez un emploi immédiat dans un secteur d'avenir.
EXTRAITS DU PROGRAMME:
- Méthodes actuelles, leur impact dans la conduite des entreprises.
- Marketing, prospection et gestion dans les cabinets de consultants.
- Maîtrise d'outils bureautiques et informatiques.
- Technique d'entretien, de négociation, de formation.
- Systèmes Experts et logiciels de diagnostics.
- Méthodes d'intervention et d'étude des problèmes.
- Présentation à l'exercice de la profession dans un cadre européen.
- Management des ressources technologiques.
- Stratégie des systèmes d'information, etc.

POUR UNE NOUVELLE MANIÈRE D'ÊTRE RECRUTE
COMMUNIQUER: C'est une obligation dans l'entreprise d'aujourd'hui pour ceux qui veulent réussir. C'est aussi l'un des rares métiers qui reste viable sans aucune formation d'apprentissage.
TROUVER: C'est trouver par méthode pédagogique unique des emplois.
GAGNER: C'est une conséquence de son développement personnel, une conséquence de son travail, une conséquence de la vie en général.

Le Monde PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements: 45-55-91-82, poste 4356

VOUS DÉCIDÉZ ALLER PLUS LOIN?
MANAGERS

مكتبة من الأصيل

REVUES

SCIENCES POLITIQUES

Narcissisme et ésotérisme

PRELVE de la vitalité de ce champ de recherche : le domaine des idées politiques vient de s'enrichir de deux nouvelles revues, Politix (deux numéros parus) et Politica Hermetica. En dépit de la différence d'approche, l'une et l'autre sont traversées par la même interrogation : nos sociétés, et les mouvements sociaux qui les agitent, évoluent-elles vers plus d'individualisme et dans une direction de plus en plus moderniste ? Ou ne retournent-elles pas, au contraire, à des conceptions traditionalistes ? Est-il même concevable de les définir, au-delà des classifications admises et qui ne sont peut-être que des images faciles, sans aucun rapport avec la réalité sociale ?

Comment caractériser, analyser, interpréter, par exemple, la mobilisation étudiante de la fin 1986 ? C'est à ces questions que tente de répondre le premier numéro de Politix, une revue animée par des étudiants chercheurs en science politique. Doit-on y voir un mouvement corporatiste et antirépublicain — et donc fondamentalement traditionaliste — ayant cherché à remettre en cause le pouvoir de décision des représentants de la nation pour faire valoir les intérêts particuliers d'une catégorie sociale et même d'une élite, menacée par la banalisation des diplômes ? Ce mouvement fut-il au contraire d'essence profondément démocratique, révélateur de la volonté d'une partie de la jeunesse de prendre en main ses problèmes, sans préjugé idéologique et au-delà de toutes les catégories admises par la science politique et la sociologie ? En d'autres termes, a-t-il été l'expression d'un reflux ou se situe-t-il aux avant-postes d'une modernité farouchement individualiste ?

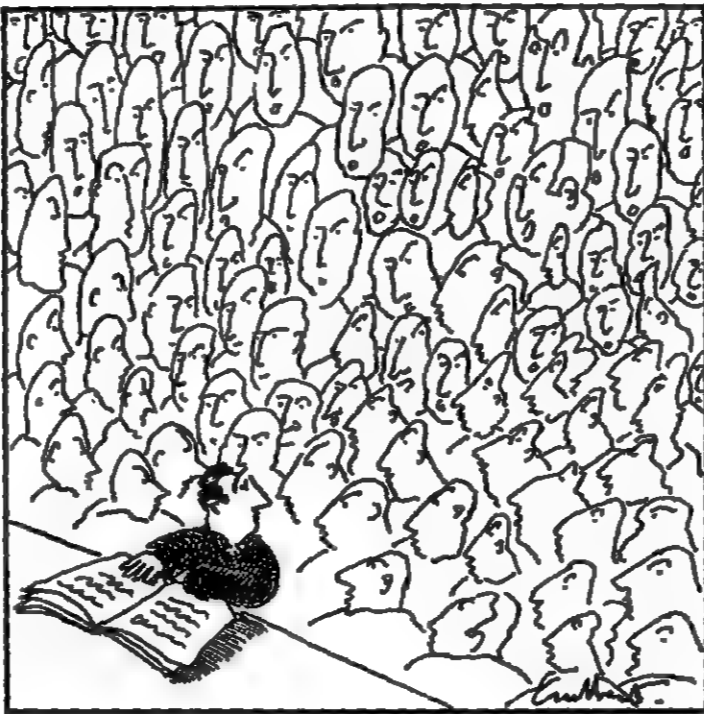
Au fond, la problématique est de savoir comment on peut expliquer le développement d'une action collective dans une société décrite comme individualiste (Cornelius Castoriadis). D'autre part, est-il sûr que la réalité sociale soit en adéquation parfaite avec cette représentation individualiste que l'on en donne un peu trop facilement ? Ne serait-elle pas plutôt porteuse d'un narcissisme social, d'une sorte de narcissisme (Luc Ferry), voire même d'une prostration sociale des individus (Castoriadis), épisodiquement contrariée, il est vrai, par des mouvements de révolte venant rompre la monotonie du « lieu social » qui réunit chaque soir, à la

même heure, des millions d'individus devant leur petit écran ? On peut donc se demander si la distinction classique de Louis Dumont entre tradition (holisme) et modernité (individualisme) peut être efficace pour analyser les sociétés contemporaines. Certinement pas, si l'on se contente de l'utiliser comme une formule purement schématisée. Elle est très utile, en revanche, dans la mesure où elle oblige à réfléchir aux modes de représentation des sociétés traditionnelles — et à leurs idéologies, — trop souvent laissés à l'écart de la recherche, peut-être parce qu'ils repoussent les limites de l'imaginaire trop loin, aux der-

rière-banque, Politica Hermetica, entend se confronter. Sous l'égide de J.-P. Laurant, enseignant à l'École pratique des hautes études, cette publication annuelle se propose de mettre en évidence les liens qui unissent, dans la période moderne, la politique à l'ésotérisme.

Influences de l'occultisme

Quand on sait l'influence qu'ont pu avoir les occultistes de toutes obédiences dans le déroulement et l'imaginaire des phénomènes politi-



niers corréaux de l'irrationnel, jusqu'à l'ésotérisme. Or, il n'est pas possible de faire une telle impasse : pour comprendre nos sociétés paradoxales et complexes, il est indispensable d'évaluer de quel poids pèsent encore les représentations les plus archaïques sur les mentalités, les faits sociaux et les institutions d'aujourd'hui. D'analyser les relations que ces représentations entretiennent avec la politique.

C'est à ce genre de recherche qu'une nouvelle revue au titre sym-

bolique, Politica Hermetica, entend se confronter. Sous l'égide de J.-P. Laurant, enseignant à l'École pratique des hautes études, cette publication annuelle se propose de mettre en évidence les liens qui unissent, dans la période moderne, la politique à l'ésotérisme.

ques — on pense particulièrement aux pré-romantiques et aux romantiques, aux contre-révolutionnaires et aux révolutionnaires, — l'intérêt d'un tel champ de recherche apparaît évident. D'autant que, si l'on observe l'évolution des approches scientifiques contemporaines, on peut être parfois surpris des implications ésotériques, voire même des constructions parfaitement mythiques, qui, volontairement ou non, se nourrissent des représentations les plus anciennes de la vie en société.

L'analyse en profondeur de ces pensées et de leurs implications

politiques, « sans autre motivation que le désir de comprendre », tel est l'objectif que s'est donné la revue Politica Hermetica. En publiant dans son premier numéro les actes d'un colloque organisé à l'automne 1986 sous la présidence d'Emile Poulat, historien, directeur de recherches au CNRS, elle présente deux auteurs, René Guénon et Julius Evola, connus pour leurs écrits sur l'ésotérisme, mais dont les réflexions politiques restent encore largement ignorées. Les deux hommes — dont le second a fait l'objet au cours de ce colloque d'une vive polémique au sujet de ses attaches avec le fascisme, puis avec l'extrême droite italienne de

LIVRES

BIOLOGIE

Le cœur du vivant

L'ÉTUDE des organismes vivants, de leur reproduction et du milieu où ils se développent est le plus souvent considérée comme le domaine réservé des biologistes. François Dagognet, professeur de philosophie et docteur en médecine, soutient au contraire que le vivant est les méthodes qui permettent de l'explorer relevant surtout, et peut-être davantage, de la pensée philosophique. Ainsi, la métaphysique classique n'a cessé de scruter, pour pénétrer le mystère, les manifestations de la vie végétale, animale et humaine. Ingénieux et perspicaces, des philosophes tels qu'Aristote, et surtout Descartes, ont indéniablement contribué à poser les bases de la biologie moderne.

Le propos essentiel de François Dagognet est de montrer, à travers l'évolution des sciences du vivant, pourquoi cette attention des philosophes ne doit pas faire défaut aujourd'hui. Les organismes biologiques, que l'auteur définit par leur unité et leur « intériorité », ont en effet été étudiés, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, par des chercheurs soucieux de ne pas altérer ni perturber leur « harmonie ». Le vingtième siècle verra la biologie se transformer radicalement : à la physiologie, attachée à une méthodologie non interventionniste, succède la « mébio-biologie ». Les biotechnologies et l'ingénierie génétique permettent maintenant de pénétrer au cœur du sanctuaire : « On sait modifier la vie ou la manipuler. »

Loïn de rejeter en bloc cette formidable révolution, l'auteur souligne les problèmes moraux qu'elle implique nécessairement, par exemple ceux liés à la question de l'expérimentation directe sur l'être humain. D'où son appel aux savants et aux philosophes pour « réinstaurer la philosophie de la biologie à l'intérieur de la biologie même ».

MARIANNE ROUGE.

\* FRANÇOIS DAGOGNET, *Le vivant*, Bordas, collection « Philosophie présente », 191 p., 53 F.

PHILOSOPHIE

Kant révolutionnaire

EN 1789, Emmanuel Kant, qui eut publié sa *Critique de la raison pure* huit années auparavant, est âgé de soixante-cinq ans. L'essai que lui consacre André Toesl tend à démontrer, de manière rigoureuse (et donnant de ce fait prise au débat), comment Kant fut non seulement penseur de la Révolution française, mais encore fidèle à une interprétation jacobine, quand les autres intellectuels et théoriciens allemands, à l'exception de Fichte, dénonçaient la Terreur et ses tragédies. Kant révolutionnaire donc, loin de l'immoralité qu'il refusait, mais sans peur des paradoxes.

Un de ces paradoxes s'incarne dans ce qu'André Toesl appelle « la duplicité » de Kant, « reconnaissance réaliste de l'antagonisme dramatique de l'histoire » : le philosophe dénie en effet au fait révolutionnaire, violent et illégal, la dimension de fait juridique, fondé en droit. Et pourtant, la révolution, manifestation de la nature morale de l'humanité, « est de la nature à contre un ancien régime injuste, instaura un ordre juridique qui réalise enfin la raison pratique dans l'histoire. Un ordre de droit, guidé par l'idéal du droit, et contre lequel aucune résistance ne pourra se justifier, « Kant prend ainsi position contre toutes les Vendées perrines et à venir » (...), précise l'auteur.

Reste un regret à la lecture de cet essai. L'adhésion de Kant à la Révolution française et au jacobinisme doit être cherchée dans des textes de portée plus générale, des « allusions », voire des silences. Cela, nous dit André Toesl, parce que la censure « exigeait un art d'écrire sachant jouer des ambiguïtés, des contradictions feintes, des thèmes à demi dévoilés ».

M. R.

\* ANDRÉ TOESEL, *Kant révolutionnaire. Droit et politique*, Presses universitaires de France, collection « Philosophies », 124 p., 29 F.

DROIT

Les autorités administratives indépendantes

Études publiées sous la direction de Claude-Albert Colliard et Gérard Tissot.

Actuel d'un colloque qui a réuni de nombreux universitaires et hauts fonctionnaires en Sorbonne, les 11 et 12 juin 1987, sur l'histoire du Centre d'études et de recherche sur l'administration publique de l'Université de Paris-I (CERAP).

\* Presses universitaires de France, collection « Les voies du droit », 319 p., 165 F.

ÉDUCATION

Collège mode d'emploi

par Viviane Guélin

Comment vit-on aujourd'hui derrière les murs des cinq mille collèges de France ? A quoi ces derniers préparent-ils réellement les élèves ? Comment aider ses enfants dans leur scolarité ? Autant de questions auxquelles répond cet ouvrage, en dressant un état des lieux sans indulgence de l'enseignement secondaire (programmes, sélection, orientation, projets éducatifs, etc.), qui vient compléter un petit guide pratique à l'usage des parents.

\* Calmann-Lévy, 287 p., 120 F.

MÉDECINE

Comment préparer les études de médecine, dentaire et pharmacie, paramédicales

Paris et régions parisiennes

Un guide complet à l'usage des lycéens et des étudiants, où l'on trouve aussi bien les textes officiels des différentes réformes que l'organisation des enseignements universitaires, les statistiques sur les résultats des concours ou même des conseils pratiques pour se réorienter en cas d'échec.

\* Groupe Sigma Éditions, diffusion Valbert, 221 p., 80 F.

ÉCONOMIE

Cours de mathématiques pour économistes

par Philippe Descombes

Destiné aux étudiants en économie du premier cycle, ce manuel traite, à l'aide d'exemples et d'exercices, de la logique formelle, de la théorie des ensembles, de l'algèbre des matrices, de la topologie, du calcul différentiel et intégral, ainsi que de la théorie de l'optimisation.

\* Dunod, collection Economie « modèle », 185 p., 125 F.

LITTÉRATURE

L'ordre du descriptif

Études réunies par Jean Beuville

Cet ouvrage, qui constitue le troisième volet d'une série consacrée aux « Esthétiques et médiations romanesques », réunit des études d'universitaires français et étrangers sur le thème de la description dans le roman, au travers d'œuvres aussi différentes que les Corps conducteurs, de Claude Simon, ou l'Infini, de l'Africain Olympe Bhémy-Quenum.

\* Presses universitaires de France (université de Picardie), 252 p., 140 F.

Préparez les Diplômes de L'Expertise Comptable DPECF et DECF

Deux Diplômes d'État qui se préparent très bien par correspondance en 12 Unités de Valeur Indépendantes. Vous pouvez les passer dans les formes de votre choix et sans passer par concours à vie (Régime 1985). Elles constituent l'essentiel du programme de l'Expertise Comptable et vous offrent de nombreux débouchés dans l'industrie, le Commerce et les Professions Libérales. Aucune connaissance comptable n'est nécessaire au départ. Méthode d'enseignement Clévisse. Sacré-Cœur. Inscription toute l'année. Section gratuite n° P 6029 École Française de Comptabilité - Téléphone 01 42 42 59 27 7 rue Heyman - 92270 Bois-Colombes

REVEILEZ VOTRE ANGLAIS pour gagner en 1992! (Demande l'Europe) Réussir! Participez à un entraînement actif à la conversation avec des enseignants anglais expérimentés. Stages "techniques" d'anglais avec supports pédagogiques audio et vidéo. Sur le même principe, à autres langues. RENSEIGNEZ-VOUS VITE! Sue HUNTER N°VERT 05.19.66.00 APPEL GRATUIT Centre de Formation aux Langues 12 rue Lincoln (Champs-Élysées) 75008 PARIS

Cours par correspondance cours oraux et conférences à Paris Sessions de formation ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE ORGANISME PRIVÉ FONDÉ EN 1963 Contrôle de l'Éducation Nationale B.3 - Dpt. LM 12, rue Saint-Pierre 94220 CHARENTON Tél. : (1) 43-76-72-01 Préparation à la profession de graphologue Conventions de formation continue Inscriptions reçues toute l'année Documentation gratuite (1) Consultez l'annuaire électronique Analyses, sélections, bilan de personnalité

CYCLE DE MARKETING INDUSTRIEL AU CNAM CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS - Approche théorique et séminaire d'études de cas (120 h sur 9 mois : soirs et samedi). - Enseignement de haut niveau. Coût : 500 F/an. Brochure détaillée et dossier d'inscription sur simple demande écrite au : Bureau du marketing industriel, CNAM : 2, rue Cassin, 75003 Paris. Tél. : 40-27-22-34 de 14 h à 17 h Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 3 octobre 1988

ST. GODRIC'S COLLEGE LONDON ÉCOLE D'ANGLAIS Nous offrons une variété de cours "L'anglais comme langue étrangère" très répandus qui répondent à tous les besoins, que ce soit pour des étudiants professionnels ou pour le Cambridge First Certificate and Proficiency Examinations. Les cours commencent en janvier, avril et septembre. Les étudiants les moins avancés sont acceptés. Cours d'été organisés de juin à août. Cours mensuels de courte durée organisés à partir du mois de septembre 1988. 2 Ambury Road, Haringey, Londres NW3 6AD. Téléphones 01-435 9831. TELEX 25589. Reconnu comme compétent par le British Council et membre de FARELS-FELCO.

THE AMERICAN ACCENT RENTRÉE 88 Cours d'anglais intensifs ou trimestriels pour adultes et étudiants dans un milieu unique. American Language Institute The American University of Paris B.P. AL-16 n° 34, avenue de New-York 75116 PARIS ■ Tél. : 47.20.44.99

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINÉMA FRANÇAIS pour devenir assistant-réalisateur scripte monteur-monteuse Cours directs (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années) Cours par correspondance (1<sup>re</sup> année théorique seulement) CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris Tél. (1) 48.74.65.94 Documentation M sur demande

# Le Monde

## ARTS ET SPECTACLES

### La III<sup>e</sup> Biennale internationale de la danse à Lyon

# Quatre siècles en trois semaines

## Un entretien avec Guy Darmet



Jean-Christophe Paré dans l'entrée d'Apollon reconstituée par Francis Lancelotti.

De la Renaissance aux Temps modernes, les grands moments de la danse en France en trois semaines d'effervescence pour la III<sup>e</sup> Biennale de Lyon. C'est l'ambition de son directeur, Guy Darmet. Passionné depuis toujours et néanmoins organisateur des fêtes. Il fait danser danseurs et spectateurs.



Marcel Bouley et Pascal Grant dans « Miroir-Montréal » de Jean-Claude Gallotta.

Il ne boit plus, il se bourre de vitamines, il s'est préparé comme un boxeur, dit-il, à ces trois semaines de haute tension : quarante-deux représentations de vingt spectacles différents, cinq expositions, des centaines de films, cent cinquante à deux cents heures de vidéo, cinq bals...

Lyonnais bon teint (son père est « soyeux »), quarante ans, Guy Darmet a reçu très jeune son coup de foudre pour la danse. A quatre ans, il voit les ballets du marquis de Cuevas au Théâtre romain de Fourvières et déclare aussitôt : « Je veux être petit rat ». Pas question, lui répond-on en substance. Il se défoulera, adolescent, en devenant un danseur de rock déchaîné. Il entreprend des études de droit, plus fasciné par les talents de comédien de M. Floriot que par le code civil. Se tourne vers le marketing, le pub, les relations publiques, organise un mémorable... bal de droit. Tête du journalisme : rédacteur en chef des spectacles dans un magazine régional, il se réserve le cinéma et la danse.

Puis naît à Lyon, en 1980, la Maison de la danse ; il en est nommé directeur. Classique, contemporain, jazz, claquettes, tango : l'ouverture règne. En neuf ans, la Maison de la danse accueille cent quatre-vingt compagnies du monde entier et quatre cent mille spectateurs, dont deux mille abonnés par saison. Cette réussite permettra la création de la Biennale. Il existait à Lyon un festival pluridisciplinaire, en juin, qui battait de l'aile : qu'en faire ? « Avec son budget (2,5 millions de francs), je peux faire un festival de danse », dit Darmet. Bonne idée, répondent les responsables de la ville. La première aventure est tentée en 1984 : Marika Graham, Paul Taylor, Merce Cunningham viennent. Le public aussi. L'alternance est décidée avec le Festival Bertioz.

Et la Biennale de la danse devient thématique. 1986 : l'expressionnisme allemand, son influence. Cette année : quatre siècles de danse en France. En 1990, ce sera la modernité américaine et en 1992, Lyon oblige, la route de la soie.

Guy Darmet a communiqué sa passion à la ville. Dix lieux à Lyon

même (dont sept théâtres) et trois en région sont investis pendant trois semaines ; outre Silhouette, Evlian, Repetto, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, la SNCF et RTL, quelques deux cents mécènes privés donnent de l'argent, proposent des chambres...

« Je me suis aperçu que le public manquait d'informations sur la danse et aimait qu'on lui raconte des histoires au moyen de spectacles, de livres, de films, de bals. Cette année, je tente la gageure de raconter en trois semaines quatre siècles. Pourquoi quatre siècles ? Parce que le premier traité de danse en France, celui de Toineau-Arbeaux, a paru en 1588, ça tombait bien... »

### Les images ne sont pas des clichés

« Je veux montrer que la danse ne se résume pas à quelques clichés : le petit rat, le chignon bien tiré, le déshabillé acie du Lac des Cygnes. Elle a été intégrée à la vie pendant des siècles puis en a été éliminée peu à peu. Cela me passionne de la montrer en relation avec son époque : à commencer par le Roi Soleil, qui choisit la danse pour faire passer son message politique ! »

« L'ensemble Ris et Danceries fera revivre les danses de cour et les danses paysannes qui coexisteront, parfois s'affrontèrent, de la Renaissance à la Révolution. Au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, une véritable folie de la danse s'empara de la société française : la Dansomanie de Pierre Gardel (1800), reconstituée par Ivo Cramer et présentée par le Ballet de l'Opéra de Paris, évoque de façon comique cet envoltement. »

« Je fais ensuite l'impasse sur le ballet romantique : il est très connu, tout le monde a vu Giselle. Pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en Russie, le Français Marius Petipa mène la danse classique à son apogée : voici Paquita (1881), également présentée par le Ballet de l'Opéra de Paris. »

« 1900, c'est l'Exposition universelle, Loie Fuller, ses voiles et ses lumières colorées : Brygida Ochalm recrée un de ses specta-

cles légendaires mais en y intégrant des techniques et des œuvres d'art actuelles, signées Dan Graham et Boltanski. Nous avons retrouvé des films sur la vraie Loie Fuller et les fausses, qui pullulèrent ! »

« 1910, c'est l'explosion des Ballets russes de Serge de Diaghilev. Le Ballet français de Nancy a inscrit plusieurs de leurs chefs-d'œuvre à son répertoire, il donnera les Biches de Bronislava Nijinska, l'Après-Midi d'un faune de Nijinski et Petrouchka de Fokine, que Patrick Dupond dansera pour la première fois. »

« Au début des années 20, un industriel suédois décide de consacrer beaucoup d'argent à un chorégraphe, Jean Borlin. Ce seront les Ballets suédois de Rolf de Maré, cinq ans de triomphe à l'avant-garde des arts de la scène, avec le Groupe des Six, Jean Hugo, René Clair, et un poète que l'on retrouve tout au long du XX<sup>e</sup> siècle : Jean Cocteau, du Jumeau « Etienne-moi ! » que lui lance Diaghilev et Jeanne Hanne et la Mort... Gigi Caciuleanu et le Théâtre chorégraphique de Rennes ont reconstitué le plus fidèlement possible, notamment avec l'aide du Musée de Stockholm, les Mariés de la tour Eiffel (1921) et Relâche (1924), qui encadreront le film de René Clair Entracte. »

« En 1930 commence le règne de Serge Lifar à l'Opéra de Paris. Je voulais le superbe programme Lifar qu'a monté le Ballet de l'Opéra, cela s'est révélé impossible ; nous donnerons seulement son Roméo et Juliette (dansé par Marie-Claude Pietragalla et Wilfried Romoli), le reste du spectacle étant consacré à son élève Janine Charat. »

« Autre impossibilité, hélas ! Pour raisons financières : la soirée « Ballets des Champs-Élysées » dont je rêvais, avec les Forains, la Rencontre et le Jeune Homme et la mort. Mais Roland Petit sera là avec sa dernière création, Tout Satie. »

« L'hommage au marquis de Cuevas, par le Ballet du Nord, c'est mon-petit cadeau personnel, le plaisir de revoir Pige de lumière de John Taras (ce fut un des grands rôles de Rosella Hightower, il sera dansé ici par Elisabeth Platel), la Somnambule de

Balanchine et Constantia de William Dollar.

« Nous arrivons à Béjart ! Son Ballet de Lausanne était indoponible, c'est le Ballet de Stuttgart qui le représentera, avec Serait-ce la mort ? l'Inoubliable Boléro et un Béjart inconnu en France, Opérette. »

« Quant à la danse contemporaine, seront présents Jean-Claude Gallotta avec Mamama Montréal, Dominique Bagouet avec les Petites Fèces de Berlin et un spectacle du GRGCP, Jean-François Duroure - encore fragile mais en qui j'ai confiance - avec Maison des plumes vertes en création mondiale, Daniel Larrien avec l'Éléphant et les Faons et Anima, Maguy Marin avec Coupe d'État : ce ballet a été mal accueilli au récent Festival de Montpellier, je le sais, mais reconnaissons à Maguy le droit à l'erreur, elle l'a beaucoup retrouvé... Enfin, pour représenter la francophonie, j'ai choisi O Vestigo de Ginette Laurin, que j'ai vu à Montréal, un ballet très énergique à l'ambiance musicale Américaine des années 60. »

« Le programme cinéma, en collaboration avec la Cinéma-thèque de la danse, est trop copieux pour être énuméré in extenso. Je vous cite, en vrac, les lanternes magiques, un hommage à Leslie Caron, un autre à Joséphine Baker (avec Zouzou, Princesse Tam-Tam et un extrait de la Sirène des tropiques), Massine, les étoiles françaises Chauviré, Darsonval, Charat, Babilée, Bessy, Zizi Jeanmaire, trente ans de Béjart, des revues de music-hall, des documents extraordinaires sur Lifar en 1931... Côté vidéo, deux cents cassettes, dont la moitié sont inédites, offriront un panorama de la création chorégraphique mais aussi des productions ethnologiques ou sportives. »

« Toute la Biennale ou presque sera racontée en raccourci lors de la soirée de gala du 17 septembre, dont je voudrais qu'elle soit un peu l'équivalent des César ou des Molières : une occasion de réunir la profession. Beaucoup d'étoiles en exercice ou non prendront le TGV spécial, samedi après-midi. La soirée commencera par l'entrée d'Apollon, avec Jean-Christophe Paré en

Louis XIV, et s'achèvera par le pas-de-deux d'Eden de Maguy Marin, dansé par Sylvie Guillem et Manuel Legris. Entre les deux, des exercices du « cahier 1830 » d'Arthur Saint-Léon par Pliot et Guisbert, un double hommage à Nijinski, quelques minutes au travail de Régine Chopinot sur la boîte... Et six extraits de films, très courts, qui ont pour but de faire rire et pleurer. »

« C'est vrai, la Biennale a un petit côté didactique (on se sert d'ailleurs à la carte) mais je veux aussi que ce soit une fête. D'où l'idée des bals, pour faire danser le public. Pour commencer, le soir de l'ouverture, un grand bal populaire animé par Yvette Horner, choisie parce qu'elle a fait danser des milliers de Français. Savez-vous qu'elle totalise à ce jour 8 163 concerts et bals, ce qui représente 40 800 heures de valses et de paso-doble ! Il y aura ensuite trois bals historiques : un bal Renaissance, un bal baroque et un bal XIX<sup>e</sup>. Les deux premiers étant relativement difficiles, nous avons ouvert des classes à la Maison de la danse depuis janvier : une centaine de personnes

de tout âge ont passé leurs week-ends à apprendre branles, gavottes, allemandes, galliades, pavanes, mauresques, cotillons, menusets. Ce seront les « meneurs ». On pourra aussi s'initier à toutes ces danses dans des ateliers, l'après-midi précédant chaque bal. Le bal XIX<sup>e</sup> sera plus facile : valses, quadrilles, mazurkas, tout cela c'est nos grands-mères, ce n'est pas loin... Enfin la bal « La Belle et la Bête » en hommage à Jean Cocteau, veut renouer avec la tradition des grandes fêtes costumées : il aura lieu au château de la Croix-Laval et exigera un costume de Belle ou de Bête, ou au moins une tenue de soirée masquée ; de grands chefs lyonnais se chargeront du buffet. »

« Voilà. Deux années de rencontres, de négociations, de déceptions et de joies se résoudront en trois semaines. »

Propos recueillis par SYLVIE DE NUSSAC.

(\*) Biennale de la danse de Lyon, du 13 septembre au 6 octobre. Renseignements et réservations : 127, rue Servient, 69003 Lyon, tél. : (16) 78.60.85.40. Ou à la Maison de la danse, 96, grand rue de la Croix-Rousse, 69004 Lyon, tél. : 78.29.43.44.

ABBAYE DE ROYAUMONT SAISON D'AUTOMNE

LES VOIX DE FEMMES CHEZ MOZART

17 septembre 20 h 45  
Elzbieta SZAYTKA  
Orchestre du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles  
dir. Sylvain CAMBRELING  
Mozart : opéra de concert, Quatrième Flûte, Clarinette, Noces de Flûte, Symphonies n° 16 et 36

24 septembre 20 h 45  
Jeanne PILAND,  
soprano  
Charles SPENCER,  
piano  
Mozart, Schumann, Debussy : l'odeur

1<sup>er</sup> octobre 20 h 45  
Catherine DUBOSC  
Ensemble Orchestral de Paris  
dir. Arpad GERECZ  
Mozart : opéra de concert, Symphonies n° 25 Haydn : Symphonie n° 95

RENSEIGNEMENTS :  
Fondation Royaumont  
(1) 30.35.30.16  
ou 36.15 code PSTL.

مركزنا من الأصل

MUSIQUE

Départs et démissions dans les studios

La recherche entre espoir et abandon

La recherche musicale en France ne se porte pas bien. Crédits en chute libre (25 % de baisse entre 1986 et 1988), crise au sein même des équipes de chercheurs, sujets de recherche trop ambitieux ou au contraire parfois médiocres, le bilan est inquiétant.

Il faut, pour bien comprendre la situation actuelle, remonter au deuxième tiers des années 70. Autant dire à la préhistoire si l'on se réfère au rythme de l'évolution des composants électroniques. A l'époque, nos paquebots « made in France » sillonnaient fièrement les océans de la création technico-musicale. Ils avaient pour nom IRCAM, GRM, CEMAMU. Les aventures des capitaines Boulez, de la barre de sa 4X, et Xenakis, aux prises avec les deux cent cinquante oscillateurs-chevaux de son UPIC, étaient dignes d'une épopée de Jules Verne. Il est vrai qu'alors le moindre terminal d'ordinateur, le moindre algorithme, le moindre interface « homme-machine » suffisaient à combler un public tout neuf, réceptif, prêt à tenter l'aventure de la synthèse sonore. Face à une critique à peu près inexistante de la part des médias et fauta d'un quelconque contre-pouvoir tant chez les musiciens eux-mêmes que chez les chercheurs, congratulation et auto-satisfaction ont alors dicté les règles du jeu.

A partir de 1975, la recherche en matière de musique se heurte principalement à des problèmes de machinerie. L'ordinateur musical, en tant que tel, capable de faire de la musique, n'existe pas. Il convient donc de le créer. Chaque compositeur veut sa machine, construit ses murs et embauche. Les informaticiens sont les rois, le langage machine est à la clé. Hélas, les pouvoirs publics ne se posent pas de questions. Les subventions suivent, apparemment sans problème. Pourtant, les signes avant-coureurs du futur déséquilibre sont évidents : aucune coordination entre les centres, chacun mène ses travaux dans son coin, pas (ou peu) de communication ni de publication, aucun contrôle sérieux quant à l'intérêt effectif des projets, notamment sur le plan industriel. Les mauvaises habitudes sont déjà prises.

1981 : hymne à la joie synthétique. Les temps sont fastes pour la musique contemporaine. L'IRCAM est conforté dans son rôle de temple sacré, mais il concurrence point par point. Sous l'impulsion de Maurice Fleuret, plusieurs centres naissent et se développent, certains même à l'étranger, notamment en province. Leurs projets s'inscrivent dans des cadres plus modestes que ceux de leurs aînés et abordent des domaines annexes comme, par exemple, le

développement de nouvelles interfaces liées à la spatialisation du son et à l'ergonomie (le projet Synfonie du GRAME à Lyon, le projet Susie du LIMCA à Auch), l'architecture et le design sonore (Espaces Nouveaux à Paris).

Création de structures commerciales

De plus, et c'est une grande nouveauté, les centres sont officiellement encouragés à créer des structures commerciales. L'Etat cherche ainsi à affirmer sa volonté d'éviter une trop grande coupure entre les travaux de recherche et la réalité industrielle. On le constate alors, la direction de la musique fait son possible pour sortir du schéma habituel : un compositeur, un centre, une machine.

Une exception toutefois : le CIAMI, centre implanté à Rueil-Malmaison et créé en 1982 sous l'égide du compositeur Jean-Claude Eloy. Ce centre, pourtant richement doté à sa création (bâtiment neuf, environ 9 millions de crédits d'équipement), n'ouvra ses portes qu'en 1987, après des déboires administratifs considérables. Aujourd'hui, Jean-Claude Eloy se retire « sans claquer la porte » de son poste de directeur, ce dit « ouvert à toute solution de remplacement qui aurait son accord », mais se déclare las de « difficultés institutionnelles sans issue dont la musique et sa propre démarche créatrice ne tirent aucun profit ».

A partir de 1985, les effets de la rigueur se font sentir. L'automobile, le textile n'y échappent pas, la recherche musicale non plus. Seule différence de taille : l'industrie automobile représente 10 millions de salariés et des investissements énormes ; l'industrie de la musique est exiguë. Elle ne tient que grâce aux aides et subventions diverses, principalement en provenance du ministère de la culture et de l'ANVAR. La vérité éclate alors : la recherche musicale institutionnelle française est coupée de toute réalité économique. La plupart des projets remis chaque année par les centres pour obtenir leurs subventions paraissent alors sans intérêt du moins très difficilement applicables sur le plan commercial et industriel. La coopération recherche/innovation/industrie/innovation/industrie n'aboutit pas.

Ainsi, la commercialisation de l'ordinateur 4X de l'IRCAM se révèle être un échec cuisant. Echec également pour l'UPIC. Même chose enfin pour le synthétiseur Syter du GRM, subventionné par l'INA, commercialisé puis pratiquement abandonné. Une analyse plus fine de ces échecs montre que les causes sont diverses : produit trop cher, technique inadaptée ou dépassée, marché inexistant, etc.

Pendant ce temps, les produits japonais milieu et bas de gamme envahissent le marché hexagonal. Quant aux instruments électroniques haut de gamme, ils sont conçus

et fabriqués aux Etats-Unis (Synclavier) et en Australie (Fairlight), avec des capitaux entièrement privés. La France est dépassée. Une bonne dizaine d'années de subventions publiques n'ont débouché sur aucun produit industriel technologiquement capable de franchir nos frontières !

Comment les centres réagissent-ils face à ce redoutable constat ? Vu de l'extérieur, un calme relatif semble régner. Mais, à l'intérieur, la situation est nettement plus tendue. Les subventions de chaque centre peuvent être remises en question d'une année sur l'autre - et le sont - ou bien arriver avec plusieurs mois de retard, alourdissant d'agios un budget déjà fragile. La baisse des crédits de recherche entraîne pour ces centres des exercices budgétaires proches du numéro d'équilibriste.

La course aux subventions

C'est ainsi que la course aux subventions devient l'une de leurs activités principales. Au détriment de la recherche, bien entendu. Une course nante sur un terrain miné. En effet, les crédits de recherche font appel à des lignes budgétaires fort diverses n'ayant quelquefois rien à voir avec la recherche proprement dite. Ainsi tel projet se voit-il en partie financé à l'extérieur, via la ligne « nouvelles technologies » ou tel autre grâce à une miraculeuse ligne « formation » ou « image et son ». Colloques, expositions, cours d'initiation sont également autant de moyens pour obtenir des apports financiers.

Cette diversification des activités dilue un peu plus le projet initial du centre. Ainsi un spécialiste de logiciels musicaux peut-il être amené à donner des cours de micro-informatique musicale. Ou bien encore le responsable de la recherche enseignera la prise de son ou le solfège...

Mais il faut se demander combien de temps encore ces chercheurs acceptent de travailler dans des conditions financières déplorables. Certains sont d'ores et déjà contraints d'abandonner, faute de salaire décent. Cette hémorragie ne profite qu'à un seul : le public. Le grand public ignore. Cette situation n'est pas viable. Il lui faut resserrer étroitement les liens qui l'unissent à l'ensemble des activités de création (théâtre, peinture, cinéma, vidéo, design, etc.), formidable terrain d'expérimentation tout azimut.

On le constate, les centres éprouvent de grandes difficultés à planifier sérieusement leurs activités de recherche et leur production. Certains sont au bord du gouffre. Leurs projets tournent alors dans le vide mais qui s'en soucie vraiment ? Quant aux outils de production, ils se dégradent à grande vitesse. Rappelons que la durée des équipements audio-informatiques est de l'ordre de trois ans. Mais leur nécessaire remplacement n'est pas envisagé. Certains centres ont vu leur budget d'équipement fondre de plus de 70 % d'une année sur l'autre !

A ces problèmes financiers s'ajoutent des difficultés d'ordre scientifi-

que et pratique. C'est ainsi que l'absence au ministère d'une équipe scientifique compétente, véritable partenaire des chercheurs, se fait cruellement sentir. Résultat, les conditions dans lesquelles les travaux des centres sont suivis et évalués par l'autorité de tutelle (et bailleur de fonds) paraissent inadmissibles aux yeux de certains.

Une activité scientifique sérieuse

Que demandent les centres de recherche ? Avant tout que l'Etat considère enfin leurs activités comme une branche scientifique à part entière, sérieuse, digne d'intérêt. Un engagement financier clair de la part de l'Etat est également nécessaire, mettant un terme à la subvention « pochette-surprise », ingérable. Comme cela est couramment l'industrie, des contrats-programmes de recherche sur plusieurs années (cinq à sept ans) seraient la garantie de la responsabilité de chacun des partenaires et de fixer un cadre rigoureux sur les plans scientifique et budgétaire.

Les centres cherchent enfin à obtenir une reconnaissance de la part de l'enseignement supérieur, l'Université, des grands instituts de recherche et des laboratoires privés et publics.

De son côté, l'Etat est en droit d'exiger des résultats. Et notamment l'ouverture concrète de ce domaine au monde extérieur, scientifique et industriel. Pour cela, il lui faudra séduire, convaincre et jeter des ponts, parfois audacieux, avec la médecine, l'espace, l'acoustique, l'urbanisme, l'architecture.

Relégués comme elle l'est actuellement dans un no man's land à mi-chemin entre le scientifique et le culturel, la recherche musicale n'existe que par et pour elle-même. Le grand public ignore. Cette situation n'est pas viable. Il lui faut resserrer étroitement les liens qui l'unissent à l'ensemble des activités de création (théâtre, peinture, cinéma, vidéo, design, etc.), formidable terrain d'expérimentation tout azimut.

DENIS FORTIER.

CINÉMA

Sur le tournage de

Un cri à la recherche

« Last Exit to Brooklyn ». Là où l'on abandonne toute espérance. Le livre le plus dur de Hubert Selby devient un film tourné sur place par un metteur en scène allemand pour le producteur du « Nom de la rose ».

Le macadam est jonché de pancartes, les murs couverts d'affiches revendicatives. Bombes lacrymogènes, cordons de police, camions-citernes avec lances d'arrosage prêtes à tirer. Grévistes qui se ruent à l'assaut des grilles pour empêcher les jaunes de faire démarrer des camions. Un taxi fuit la manifestation...

Le panneau sur la portière du taxi indique « 15 cents pour le premier quart de mille ». C'est un tarif d'il y a bien longtemps, et les grévistes portent les chapeaux et les pantalons larges du prolétariat des années 50. L'histoire se passe à l'époque de la guerre de Corée. Publié en 1966, Last Exit to Brooklyn, de Hubert Selby, devient un film dont le budget est évalué à seize millions de dollars. Producteur : l'Allemand Bernd Eichinger (Faux mouvement, de Wim Wenders, le Nom de la rose, de Jean-Jacques Annaud). Metteur en scène Uli Edel (Christiane F.). Plus qu'un roman, le livre est un recueil de nouvelles autour de personnages inadaptes, pervers, prédateurs en tous genres : Georgette le travesti (Alexis Arquette, la frêle de Rosanna), Trilala la prostituée (Jennifer Jason Leigh), Harry (Stephen Lang), le syndicaliste amoureux d'une prostituée...

L'équipe du film a investi le quartier de Red Hook, l'un des plus misérables et dangereux de Brooklyn. L'usine en grève de 1950 est aménagée à la « Reverse Sugar Corp. », ancienne sucrerie ayant appartenu à la famille Marcos. Le quartier est ainsi « habillé » pour les besoins du film. Les ateliers de costumes et de décors sont installés dans la raffinerie, un hangar sert au masquillage des trois cents figurants requis pour l'affrontement

entre grévistes, jaunes et police montée. La cantine est le dernier refuge où les flics (des vrais avec leurs chevaux) rencontrent les faux grévistes.

Passé un homme longiligne, d'une impressionnante maigreur, avec une tête de géant au rayon alimentaire d'une supérette, le cheveu rare, l'œil très bleu, émerveillé. C'est Hubert Selby. « Emacé, courté, mince comme un rail, pâle comme un fantôme, mais radieux de l'intérieur », ainsi le décrit le New York Times, et la formule est devenue le gag du jour sur le plateau.

Depuis la tuberculose qui a failli le faucher il y a vingt ans, Selby a survécu à toutes les drogues et à une série de maladies en principe mortelles. Son rire claquant avec violence. « Il y a dix ans, deux médecins m'ont dit : « Dieu doit avoir des plans pour vous, car nous ne pouvons pas trouver la moindre explication » en fait que vous soyez encore en vie. » Mais je fais toujours le contraire de ce qu'on me demande. D'ailleurs, un vrai survivant est celui qui veut survivre. Au bout d'un moment, le rouleau compresseur renonce à vous écraser. Je ne sais plus qui a écrit « L'aspiration de l'homme doit excéder ce qu'il peut saisir ». Pour moi, je n'avais pas le choix.

Reprise de la scène à la grille, en plan plus serré sur une douzaine de grévistes. Au signal, ils vocifèrent comme cent vingt. Les cent huit autres regardent, derrière. Juste en bordure du champ, un cheval méchouille son piouin. A la fin de la reprise, la question se pose : à quel département, dans une équipe syndiquée, revient la charge de balayer le trottoir des chevaux ? Meeting interrompu, débat, réponse : au département des accessoires. Raison : ce serait leur boulot si c'était du faux trottoir.

Un figurant s'approche de Selby, il est né à un bloc d'ici. Un dîner a rassemblé les quelques vieux de la vieille qui habitent encore le quartier. Comme Selby, ils ont connu les événements, les personnages du livre.

MODE

Les collections hommes

Un vent de paresse a soufflé sur la semaine des défilés d'hommes de l'été 89. Le public des journalistes et des acheteurs a eu droit à une série d'hommages à la nonchalance, à la démission estivale.

On commençait à s'en douter depuis quelques temps : le « traider » aux yeux trop bleus, le « dynamique » en chemise rayée avait déjà été écarté des podiums la saison dernière. Les lunettes d'écaillés disparaissent évincées par de fines montures dorées tandis que l'accessoire (chapeau, foulards de soie et parfois cannelé avait raison du signe extérieur de pouvoir (parapluie noir, attaché case, etc.) Cette fois, toute référence au travail semble avoir disparu : le chapeau écarlate tout sur son passage, épousant les derniers surcoûts de dandy.

L'homme idéal de l'été 89 ne parade plus, il se promène. Il prend le temps d'orner sa veste de pochettes de mousseline pastel, enfiler des cols souples comme des marinières (Dior). Mais l'élégance revient à sa propre définition (un porté plus qu'un avoir), codifie des attitudes plus que des looks : la désinvolture de ceux qui n'ont plus rien à prouver, se peise le luxe de séduire sans effort... Pendant une semaine, Paris s'est transformé en une gigantesque ville de repos, offerte aux instants légers de l'abandon, de la douceur. Adieu le strident, le culte de



Le couleur « gale », du « noir » refuge.

Chez Yohji Yamamoto, la preuve par le déstructuré s'est fondue en désirs de confort, et surtout de calme : une palette de poudrés (crème, vert d'eau, gris),

des pyjamas de ville, pages qu'on tourne sans bruit, sans cris, parce que les chemises fléchissent, fibres, tels des foulards, des capes à un bouton, que les cravates qui n'en sont plus, se déportent, se nouent à la diable, ressemblant parfois à deux signets de livre enlacés.

GALERIE MAIG DAVAUD S. HOTTINGUER "Promenade dans Paris" jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 41, rue de Seine 75006 PARIS - 43 26 05 44

Abonnement Brochure gratuite sur demande 42 60 94 27 EIC ENSEMBLE INTER CONTEMPORAIN Centre Georges Pompidou IRCAM

ODEON THEATRE NATIONAL Comédie Française Du 13 septembre au 16 octobre les Exilés JAMES JOYCE Mise en scène: Jacques Baillon Jean-Luc Boutté, Dominique Constanza, Natalie Nerval, Marianne Epin de la Comédie-Française et Maurice Auffer Coproduction: Théâtre de Carouge, Théâtre national de l'Odéon et Comédie-Française Renseignements: 43 25 70 32

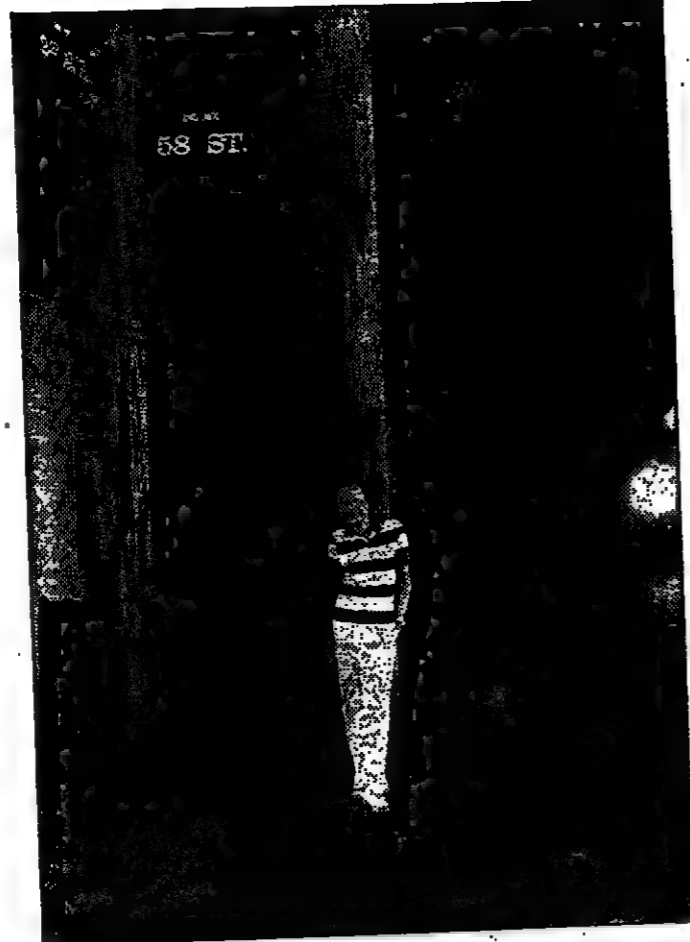
GRAND PALAIS avenue Winston-Churchill FIGURATION CRITIQUE 88 de 11 h à 19 h jusqu'au 29 septembre

DEVERNE reliefs, collages, sculptures Fondation AIRBORNE 3, rue de Grenelle 75006 PARIS - 15 septembre - 15 novembre

THEATRE MONT PARNASSE Amy Pierre Fabrice DUPÉREY VANECK LUCHINI 250<sup>0</sup> LE SECRET avec Andréas VOUSINAS et Harry BERNSTEIN 50 DERNIERES Loc. 43.22.77.74



« Last Exit to Brooklyn » d'une bouche



Robert Selby.

La première nouvelle a été l'histoire de Georgette le travail. Elle était à moitié terminée quand Selby apprend par hasard qu'il a été trouvé mort dans la rue. « J'ai été profondément touché. Je me rends compte aujourd'hui que je m'identifiais à lui, à ce sentiment d'aliénation qu'il devait éprouver, comme moi. Etre une folle flamboyante, dans les docks de Brooklyn pendant les années 40! Je sais que ce malheureux devait être affreusement seul. Je ne croyais seul au monde. Un cri à la recherche d'une bouche. Mourir est une chose, mais mourir comme ça... C'est ce qui m'a poussé à finir la nouvelle. C'était

la moindre des choses que je devais à Georgette. Le reste s'est ensuivi, ça a pris six ans. »

Selby accepte sans difficultés les transpositions indispensables. « J'apprendrai peut-être quelque chose de nouveau sur mes personnages. Jennifer Jason Leigh ne ressemble en rien à Tralala, mais elle porte la même humanité. Stephen Lang m'a dit le premier jour « Vous avez sûrement vécu avec une image de Harry pendant vingt ans, je vais vous la changer. » Et c'est vrai, il l'a changé. »

HENRI BEHAR.

« La Belle Ensorceluse », de René Clair Deux fois femme

A la fin de 1940, René Clair, exilé aux Etats-Unis, tournait un film avec Marlene Dietrich. On avait mal jugé cette belle ensorceluse. On la redécouvre aujourd'hui.

EN 1939, Marlene Dietrich était en perte de vitesse au box-office. Le producteur Joe Pasternak relança sa carrière en lui faisant jouer, chez Universal, le rôle d'une entraîneuse de saalon dans *Femme ou démon*, de George Marshall. Joe Pasternak profita du succès pour produire la *Maison des sept péchés*, réalisé par Tay Garnett. Autre succès. C'était en 1940. Là-dessus, René Clair quitte la France après la défaite et l'exode (il sera déchu de la nationalité française par le gouvernement de Vichy) et arrive à Hollywood. Ses agents américains ont engagé des pourparlers avec plusieurs compagnies. René Clair propose à Universal un scénario pour Deanna Durbin, la jeune vedette maison (1). Mais Joe Pasternak fait une contre-proposition : un sujet de Norman Krassa pour Marlene Dietrich.

Ainsi naît, dans l'enthousiasme, *The Flame of New Orleans*. René Clair écrit le scénario avec Krassa. Il retrouve Rudolf Mathe, son chef opérateur du *Dernier Milliardaire* et le costumier René Hubert avec lequel il a souvent travaillé. Et puis, il y a Marlene. Tout se passe bien mais le film, malgré ses qualités esthétiques, est un échec financier cuisant. La cote de Marlene a, de nouveau, baissé et René Clair, exilé, aura du mal à remonter la pente. Enfin, l'Amérique applaudira *Ma femme est une sorcière* (1942). C'est arrivé demain (1943). Choix ratifié, après la guerre, par le public français qui bouda, lui aussi, *The Flame of New Orleans*, devenu la *Belle Ensorceluse*. Œuvre mineure, dira-t-

on, du bout des dents. Il semble que René Clair lui-même s'en soit détaché.

Les occasions de revoir ce film ayant été très rares depuis la première sortie en France (septembre 1946), il n'y a vraiment que les cinéphiles acharnés pour s'être aperçus qu'il y avait une sérieuse révision à faire. Car la *Belle Ensorceluse* est une fantaisie, étincelante de rythme et d'esprit, une comédie de situations et de caractères traitée dans ce style français poétique et scintillant, qui avait fait la renommée universelle de René Clair dans les années 20-30.

Cela se passe à La Nouvelle-Orléans, en 1841. Une robe de mariée flotte sur le Mississippi. La comtesse Claire Ledeux s'est-elle suicidée au moment d'épouser le banquier Charles Giraud? Un commentaire dit qu'ainsi commence la légende. Retour en arrière : l'histoire va nous être contée. On donne l'opéra *Lucia de Lammermoor* et, en montrant les chanteurs dans un duo d'amour, la caméra se fait ironique, comme autrefois pour *le Million*.

La salle n'a d'eux que pour la loge où se tient la comtesse. Marlene apparaît, toute vêtue de blanc, femme-fleur angélique, avec une coiffure en rouleaux sur le haut de la tête qui n'est certes pas d'époque. Ses immenses faux cils battent comme des ailes de papillon cherchant où se poser. Soudain, Marlene s'évanouit. Grand moment. C'est la tactique de la comtesse, aventurière venue d'Europe, pour faire le banquier Giraud auquel Roland Young prête une allure de baderno bougeois, des mines exotiques ou calculatrices selon les cas. Le banquier a une famille pleine de préjugés dont René Clair fait une réjouissante brochette de grotesques (à chacun son titre) et la comtesse risque de trébucher sur son lourd passé. Pour ne pas être démasquée, elle s'invente une



Marlene Dietrich et Bruce Cabot.

cousine dépravée qui lui ressemble comme une sœur jumelle.

Et Marlene, l'œil lourd, la voix rauque, la frange gonflée, la voilette canaille et la robe voyante, fait son entrée. Dans son double rôle, elle assure, avec autant d'intelligence que d'humour, la parodie de son propre mythe. Vertueuse fiancée ou pécheresse, elle porte des toilettes dérivées, comme dans les films de Sternberg.

Peut-on ne pas l'admirer? Elle est le seul personnage humain, vivant, dans un monde de fantômes, avec Clémentine, sa camarade noire (la délicieuse Theresa Harris), mine friponne et sens pratique comme la Despina de *Così fan tutte*. De quoi danser le pion à cette société gourmée de la Louisiane.

Mais la route de la comtesse croise celle d'un marin très viril bien que mal dégrossi. Le cœur (est-ce seulement le cœur?) a ses raisons que la raison ignore malgré les conseils de Clémentine-Despina. L'acteur c'est Bruce Cabot. Il aurait fallu Clark Gable. Bruce Cabot était d'origine française, né Etienne de

Bujac. Il avait joué dans *King-Kong*. Il donne au marin Robert Latour un certain charme et des talents pour le « french kiss ». Comment cela finit-il?

Dans des décors de studio qui font rêver, sous les éclairages nacrés de Rudolf Mathe, Marlene, deux fois femme, mène sa partie « comme elles font toutes ». Il faut la voir chanter, au piano, dans le salon Giraud, *Sweet as the Blush of May* avec des mines de pensionnaire du couvent des Oiseaux, tandis que l'impayable Misha Auer, nocour arrivé de Russie et qui l'a reconnue, lui envoie des ongles assassins et chuchote sur son compte des propos qui passent de bouche à oreille jusqu'au banquier. Comment croyez-vous qu'elle s'en tire? Elle s'évanouit. Cela donne toujours le temps de réfléchir.

JACQUES SIGLIER.

(1) Cf. *Cinquante ans de cinéma avec René Clair*, par Georges Charpenot et René Régant, éditions La Table ronde, 1979, et *René Clair ou le temps mesuré*, par Olivier Barrot, éditions Cinq Continents-Hatier.

de l'été 89 Les intouchables

« Nous avons besoin du Sud à tout prix, d'accento limpides, innocents, heureux, délicats », écrit Nietzsche. L'obscur est à la mode, elle justifie tous les effets de transparence, les drapés, les plissés « couture » en soie crêpe, en organza (Matsuda) et d'une manière générale les recherches de nuances en termes de couleurs (les palettes de rose d'Issay Miyaki, les camaïeux de bleu, de mauve, de gris chez Dior) et de matières.

Chez Angelo Tartaglì, où l'on avait accroché des appliques en forme de croissant de lune et des tentures de coton, le vêtement résiste aux déformations, parce qu'une veste est aussi un gilet, qu'une chemise s'aère comme une djellabah, que tout est invitation au voyage, au mouvement. La rayonne à des reflets soyeux, le lin est élastique, les teintes semblent brûlées par le soleil...

Allieurs, les textures lissées s'adonnent aux reliefs, aux plis, aux creux, et des trompe-l'œil qui se multiplient à travers des chemises dont les plastrons, prolongés sur les côtés de pattes de resserrement se terminent comme des gilets de costumes (Comme des Garçons).

Libéré des chaînes de la séduction (travaillés et tais-toi) l'homme idéal s'adonne volontiers au plaisir d'être lui-même, d'apprendre qu'il a un corps, avec une taille, un cou, des jambes... L'été sera court : le bernard néo-colonial triomphe, mais le légèrement osé revient via

les maillots de bain collants dessinés sans doute à montrer enfin les effets de dix ans de jogging, et les effets de dix ans de jogging, et de déjeuners d'affaires arrosés de Badoit... Le nouvel homme est si Badoit... Le nouvel homme est si léger, si pur, qu'il semble même à l'abri de la tache, du verre de vin renversé, de la pollution du métro, des traces de rouge à lèvres (C'est un intouchable). Il faut l'embrasser avec les yeux, emballer son nécessaire de voyage dans du papier de soie : une veste saharienne en lin irlandais jaune pâle, un twin set de cachemire beige rosé (Hermès), un trench de soie écru, ou en peau de pêche lavande, des tenues en soie, des dégradés de quatre blancs sous un soleil qui fait mûrir les ritournelles (Bernard Sarz pour Saint Laurent).

Les chiffres jouent les trouble-fête

La quintessence du mâle, pour quand? Les chiffres sont là, redoutables trouble-fête : le Français s'achète un imperméable tous les neuf ans, une veste tous les huit ans, un costume tous les cinq ans... Au Salon de l'habillement masculin organisé à la porte de Versailles (huit cent quatre-vingts exposants de vingt-cinq pays), qui a attiré quarante-trois mille cinq cent neuf visiteurs, la tendance était à la prudence... Loin de toutes les subtilités des créateurs, les marques privilégient « l'authentique », en multipliant avec plus ou moins de bonheur le

style Ralph Lauren, dans un patchwork de références maldroitées à la Nouvelle-Angleterre, l'aventure coloniale colorée de beige et de kaki. On avait décoré les stands comme des bureaux de clergymen réchauffés d'imitations acajou, ou alors comme des tentes d'expédition au désert...

Ce culte un peu plat de l'évasion, cette recherche des valeurs sûres, Jean-Paul Gaultier la tourne en dérision. Son défilé fut une nouvelle fois un véritable spectacle, haut en couleur et en rire, placé sous le signe d'un western mondialiste, pour un Indiana Jones voyageant de Santa-Fé à Londres et d'Istanbul à Jérusalem. De l'or, des franges de cow-boy néo-hassidique, une palette flamboyante de rouge, de cuivré, de sffran, des gilets à imprimé tapisserie, des revers bordés de piécettes, des vêtements à complications et des visages voilés qui semblent nous dire que l'heure des évidences se termine.

« L'homme est un être humain. Il n'y a pas de matières interdictes. Justifie de la dentelle métallique, du tulle élastique rebrodé de jais. Mais surtout, je ne recherche plus l'étonnant pour l'homme. On peut aujourd'hui prendre certaines clichés sexy qui étaient réservés à la femme. Les temps ont changé : les femmes peuvent séduire par leur intelligence, leur portefeuille, leur beauté, et par tout. Les hommes aussi », dit Jean-Paul Gaultier.

LAURENCE BENAÏM.

MODE

SAISON 1988 1989

THEATRE NATIONAL OPERA DE PARIS

RIGOLETTO VERDI - LOMBARD/GUINGAL - SIMON 17,24, 26, 28, 30 septembre, 4, 8, 9, 11, 12, 14, 16, 17 octobre

JULES CESAR HAENDEL - MALGOIRE - HYTNER 25, 27, 29 septembre, 1, 3, 5, 10, 15 octobre

CONCERT MAHLER INBAL Symphonie n° 10 (adagio) Das Lied von der Erde (Le Chant de la terre) 7 octobre

Location par téléphone: 47 42 53 71 Renseignements: 47 42 57 50 - MINITEL 3615 Code COM21

هكذا من الأصل

كذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

BASTILLE 43.57.42.14
TEMPORAIREMENT ÉPUISE
TEXTE ET MISE EN SCÈNE : HUBERT COLAS
du 14 septembre au 15 octobre à 19 h 30
dimanche à 15 h relâche lundi

SAISON 88/89
THEATRE DE GENNEVILLIERS CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL
DIRECTION BERNARD SOBEL
TELEPHONE 47.95.26.30
EURIPIDE
HECUBE
CASARES
DOSTOIEVSKI
OLIVIER
SHAKESPEARE
EMBALLAGE
THEATRE
OSTROVSKI
SOBEL
AUB
GIRONES
SLAVKINE
LAPALLUS - RIMOUX

AMERICAN CENTER
1987-1991
work in progress
AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
DOMINGO, CLAUDIA, RICK, GARY, MARYANNE, RICHARD, GLORIA, MARK ET STANLEY
vous attendent à partir du 12 septembre pour vous apprendre à parler deux langues et à comprendre leur culture.

FOIRE A LA FERRAILLE DE PARIS
ANTIQUITES - BROCANTE
15 AU 18 SEPTEMBRE 1988
10 h. - 19 h.
Bois de Vincennes
Mairie de Vincennes
Parc Floral de Paris

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plaqueau Bourbourg, rue Saha-Martin (42-77-12-33). Les mer., ven. et dim. de 10 h à 18 h.
LES ANNEES CINQUANTE : DES IMAGES ET DES VOIX. Studio 5 - information Col. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.
LES ANNEES CINQUANTE. Entre le béton et le rock. Galerie du Col. Entrée : 22 F (entrée du musée). Jusqu'au 17 octobre.

Musée d'Orsay

1, rue de la Harpe (49-40-49-14). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h.
LE JAPONAIS OPÉRA. Exposition de dessins. Entrée : 22 F. Jusqu'au 18 septembre.
RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 22 F. Jusqu'au 18 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-71). T.l.j. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.
EUGÈNE LEROY, KÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier de deux artistes. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.
TRESORS D'ART SACRÉ A L'OMÈRE DU VAL-DE-GRAVE. Mairie de Val-de-Grâce. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.

Centre Georges Pompidou

81-26). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.
RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Coriot (46-06-61-11). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 20 septembre au 15 décembre.
ICONS DE BULGARIE. BOULES DE TRAVNA. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue de Sully (42-74-20-24). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.

Musée d'Orsay

1, rue de la Harpe (49-40-49-14). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h.
LE ROCK RUSSE A L'APPELLE. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 22 F. Jusqu'au 18 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-71). T.l.j. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.
EUGÈNE LEROY, KÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier de deux artistes. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.
TRESORS D'ART SACRÉ A L'OMÈRE DU VAL-DE-GRAVE. Mairie de Val-de-Grâce. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.

Centre Georges Pompidou

81-26). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.
RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Coriot (46-06-61-11). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 20 septembre au 15 décembre.

Musée d'Orsay

1, rue de la Harpe (49-40-49-14). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h.
LE ROCK RUSSE A L'APPELLE. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 22 F. Jusqu'au 18 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-71). T.l.j. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.
EUGÈNE LEROY, KÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier de deux artistes. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.
TRESORS D'ART SACRÉ A L'OMÈRE DU VAL-DE-GRAVE. Mairie de Val-de-Grâce. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.

Centre Georges Pompidou

81-26). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.
RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Coriot (46-06-61-11). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 20 septembre au 15 décembre.

Musée d'Orsay

1, rue de la Harpe (49-40-49-14). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h.
LE ROCK RUSSE A L'APPELLE. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 22 F. Jusqu'au 18 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-71). T.l.j. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.
EUGÈNE LEROY, KÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier de deux artistes. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.
TRESORS D'ART SACRÉ A L'OMÈRE DU VAL-DE-GRAVE. Mairie de Val-de-Grâce. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.

Centre Georges Pompidou

81-26). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.
RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Coriot (46-06-61-11). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Du 20 septembre au 15 décembre.

Musée d'Orsay

1, rue de la Harpe (49-40-49-14). T.l.j. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h.
LE ROCK RUSSE A L'APPELLE. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 22 F. Jusqu'au 18 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-71). T.l.j. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.
EUGÈNE LEROY, KÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier de deux artistes. Musée de la Ville de Paris. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.
TRESORS D'ART SACRÉ A L'OMÈRE DU VAL-DE-GRAVE. Mairie de Val-de-Grâce. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 septembre.

MOULIN ROUGE
FORMIDABLE
LA REVUE DU CENTENAIRE
20 h : dîner dansant, champagne et revue : 510 F
22 h : dîner, champagne et revue : 350 F
PRIM NETS TOUT COMPRIS
MONTMARTRE - PLACE BLANCHE
Tel : (1) 46.08.00.19 et Agences.

THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE
Cinquième saison
Octobre 1988
Juin 1989
CHORÉGRAPHE INVITÉES
Maguy MARIN\*, Dominique BAGOUET, Karine SAPORTA, José NADJ\*, Philippe TRESSERRA, Angéline PREJOCAJ\*, Jean-Claude GALLOTTA\*, Régine CHOPINOT, Elsa WOLLASTON, Hervé JOURDET, Valérie RIVIERE/Olivier CLEMENTZ, Jeannette DUMEIX/Marc VINCENT, Sidonie ROCHON, Jean-François DUROURE, Catherine DIVERRES
A BONNE PLACE - VOUS De 6 à 10 spectacles : 55 F la place - Plus de 10 spectacles : 50 F la place
Pour recevoir gratuitement le programme veuillez retourner ce bulletin à : Théâtre Contemporain de la Danse - 9, rue Geoffroy-l'Asnier 75004 Paris





ARTS ET SPECTACLES

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses.)
SALOME. Théâtre de la Main d'Or (43-05-67-89). Mar., mar., mar. à 20 h 30 (12).

GALEKIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (Les Apprentis) : 21 h. Rel. dim., lun.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). D'être à deux : 20 h 30. Rel. dim., lun. Y'a-t'il un chapeau dans l'escalier ? : 22 h 15. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTES (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30. sam. 18 h 30 et 21 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ODÉON-THEATRE DE VELOURS (43-25-70-32). Les Esclaves : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-08). Guilty, pièces en un acte : 19 h. Rel. dim. Répété dans les labours : 21 h. Rel. dim.
VARIETES (42-33-09-92). Le Sauf de lit : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

VINCENT COLIN et CIE AU JARDIN DES PLANTES LE BUFFON DES FAMILLES Alpha France - 43.57.57.89 - BILLETTEL

A PARTIR DU 20 SEPTEMBRE BOUFFES PARISIENS SUZANNE FLON une absence de LOLEH BELLON

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU SAISON 88/89 PIERRE BOURGADE

JEAN BABILEE ROSELLA HIGHTOWER ANNE KOREN YUMI NARA ALAIN RIGOUT FRANCOIS VERRET

THEATRE DE L'ATHENEE LOUIS JOUVET SAISON 88-89

PIAF PAR INGRID CAVEN LE DRAME DE LA VIE RETIF DE LA BRETONNE

MADAME JULIE AUGUST STRINDBERG

LES AMANTS MAGNIFIQUES MOULIERE ET LULLY

La télé : piège à mômes. De la télé-éducation et distraction aux nouvelles télé-pièges-à-mômes et pièges-à-ric, ça évolue vite.

ANTOINE - SIMONE-BERNAU (42-08-77-71). Les Cahiers jaunes : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim., lun.
ARCANES (43-38-19-70). Travail à domicile : 19 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dominico) 15 h.

VOTRE TABLE CE SOIR DINERS RIVE DROITE RIVE GAUCHE TERRASSES - PLEIN AIR LA TOUR D'ARGENT

Un nouveau lieu pédagogique pour la tradition et l'innovation UN "CENTRE DES ARTS DU LIVRE" A PARIS

حکذا من الاصل



ARTS ET SPECTACLES

CINEMA

VICES ET CAPRICES (\*\*) (R. V.J.): Maxaville, 9 (47-70-72-86). LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.): Forum Anco...

Les festivals

ADOLFO ARRIETA. Studio 43, 9 (47-70-43-40). Fiamme, mar., ven., sam. 18 h, 22 h; le Cinéma de la temple, Le Château Pottillier, jeu., mar., 18 h, 22 h...

14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; le Début d'un siècle oublié, dim., à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; la Commisserie, lun., à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; 20 jours sans genre, mar., à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h...

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (\*\*\*) (A. v.a.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). APARAJITO (Ind. v.a.): L'Entrept, 14 (45-41-63)...

Tchekhov est-il micogyan, mar., 11 h; le Barbillon ou la mort gale. Noces de vent ou la création de l'opéra, Jeu., 11 h; Andromaque ou l'impératrice, avec un double rôle de l'opéra, ven., 11 h; Lettre de Paris à l'ami suisse n° 7, Vitez; Ubu ou la diminution de la sexualité, Ven., sam., mar., 11 h...

Les séances spéciales

AFTER HOURS (A. v.a.): Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mar., 22 h 20, dim., 15 h 30, lun., 15 h 30. AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.): Accatone (ex Studio Cajas), 5 (46-33-86-86) mar., 22 h, jeu., 14 h, ven., 13 h 40, dim., 14 h, lun., 13 h 40, mar., 14 h...

MORT A VENISE (Il. v.a.): Studio Galand, 9 (43-54-72-71). MURIEL (Fr.): Pantheon, 5 (43-54-15-04). LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All. v.o.): George V, 9 (45-62-41-46)...

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (\*\*\*) (A. v.a.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). APARAJITO (Ind. v.a.): L'Entrept, 14 (45-41-63)...

Denfert, 14 (43-21-41-01) mar., 10 h 15, sam., dim., 14 h. BLADE RUNNER (\*) (A. v.a.): Grand Pavois, 15 (45-54-46-85) mar., ven., 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 (film 10 mn après)...

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (\*\*\*) (A. v.a.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). APARAJITO (Ind. v.a.): L'Entrept, 14 (45-41-63)...

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit. v.o.): Ciné Beaubourg, 3 (42-71-53-65) mar., ven., dim., mar., à 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 (film 10 mn après)...

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (\*\*\*) (A. v.a.): Action Christiane, 6 (43-29-11-30). APARAJITO (Ind. v.a.): L'Entrept, 14 (45-41-63)...

70 mm VO: GAUMONT-AMBASSADE, KINOPANORAMA • GRAND LARGE GRAND REX (VF) • 35 mm VF Dolby: GAUMONT ALÉSIA, GRAND MIRAMAR, GAUMONT OPÉRA 6 VILLES EN PÉRIPHÉRIE: VERSAILLES, ROSNY, MARNE-LA-VALLÉE, PARLY II, LA VARENNE, THIAIS-BELLE ÉPINE.

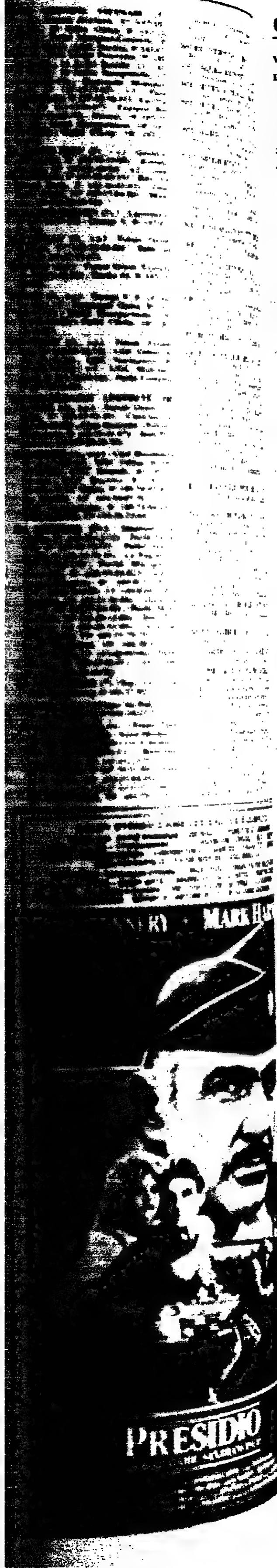
C'EST LA FÊTE, MERCI A TOUS.



LE GRAND BLEU

DÉJÀ PLUS DE 4 MILLIONS DE SPECTATEURS EN FRANCE.

هكذا من الأصل



MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Chantal Patru-Dupuy. 23 h, jan. Soprano, T. Maurover (piano).
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (42-71-82-20). Quillette à vent de Straberg. 20 h 30, mar. S.-I. Johansson (flûte), A. Holmstedt (hautbois), P.-O. Pell (clar.), S. Eliasson (cor), N. Jonasson (basson). Œuvres de Franck, Johansson, Hoffding. Entrée libre.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Pierre-Laurent Aimard. 18 h 30, jan. Piano. Œuvres de Dutilleul, Boulez.
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Michèle Goyard, Ruth Bezian. 16 h 30, dim. Orgue, mezzo-soprano. Œuvres de Lohco, Nivers, Cooper, Cécambault. Entrée libre.
ÉGLISE AMÉRICAINNE DE PARIS. Margaret Cook, Laurent Mitchellmore. 18 h, dim. Flûte, piano. Œuvres de Chopin, Widor, Copland, Muczynski. Entrée libre.
ÉGLISE DES BULLETTES (42-73-35-79). Gilles Harle. 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Franck, Albin, Messiaen. Entrée libre.
ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Vincent Gervin. 16 h, dim. Orgue. Œuvres de Franck, Albin, Messiaen. Entrée libre.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Kai Kötter. 20 h 30, jan. Récital d'orgue. Œuvres de Messiaen, Bach, Tournemire. Dans le cadre du Festival de Paris. Téléphone location: 48-04-98-01.
ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Anne-Claude Villars, Laurence Boulay. 20 h 30, mar. Violon, clavessin. Sonates pour violon et clavessin de Bach.
ÉGLISE SAINT-MERIE. Guido Fichtner. 21 h, sam. Guitare. Œuvres de Paganini, Granados, Sor, Villa-Lobos. Entrée libre.

Chœur franco-allemand. 16 h, dim. Dir. C. Killewein. Œuvres de Schumann, Brahms, Schubert. Entrée libre.
ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Orchestre de l'Académie de musique de Wien. Jusqu'au 21 septembre. 20 h 30, mar. Dir. Herwig Reiter. Œuvres de l'Académie de musique de Wien. U. Fiedler (soprano), K. Atzberger (ténor), G. Fussi (basse). « Les saisons » de Haydn.
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Ensemble vocal Contrapunto. 20 h 30, mar. Dir. Georges Guillard. 1. Poulencier (soprano), F. Loy (alto), J. Hoesoyama (ténor), M. Vercheure (baryton), J.-L. Jardin (basse). Œuvres de Stravinsky, Moniuska. Dans le cadre du Festival de Paris. Téléphone location: 48-04-98-01.
Orchestre et chœur Paul Kuentz. 21 h, mar. K. Beidler (soprano), E. Aubier (trompette). Œuvres de Mozart, Bach.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-77-22). Journée Pierre Henry. 11 h, mer. Dir. sonneur Pierre Henry. Environnement musical François Sillier. Salle Boris Vian. Dans le cadre du Salon de la musique.
Atelier les claviers de la grande maison. 18 h, ven. Yvette Prevost (clavessin), Bach et la musique française. Dans le cadre du Salon de la musique.
JARDIN DU RANELAGH. Fanfare des halles de Paris-Rungis. 17 h, sam. Harmonie municipale du XIII<sup>e</sup>. 16 h 30, sam.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France. 20 h 30, ven. Dir. Marek Janowski. J.-F. Heisser (piano). Œuvres de Messiaen. Dans le cadre du Festival de Paris. Téléphone location: 48-04-98-01.
Quatuor Arditi. 18 h 30, jan. Œuvres de Schönberg, Carter, Studio 106.
MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27). Pierre Henry. Jusqu'au 2 octobre.

18 h 30, ven., sam., dim., mar. « L'homme seul » (vesp. 16), « Le Piano » (sam. 17), « Mésanges à programme » (dim. 18), « Le Corps » (mar. 20).
MUSÉE DORSAY (40-49-48-14). Améric Charteux, Benoît Dutoit, 16 h, dim. Piano. E. Comper (violon), E. Watelet (violoncelle). Entrée libre.
NOTRE-DAME DE PARIS. Christine Verbeke. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Regner, Jongen, Pecters, Elben. Entrée libre.
OPÉRA COMIQUE SALLE FAVART (47-52-57-11). Quatuor Brindis de la Philharmonie de Berlin. 21 h, dim. Ensemble Amadeus. Œuvres de Beethoven, Bartok, Brahms. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.
Quatuor Hecant. 21 h, jan. Œuvres de Janacek, Hecant, Bartok. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.
Orchestre de l'Opéra de Paris. 20 h 30, jan. Dir. Alain Lombard, Marie Aiger (soprano). Œuvres de Bizet, Wagner, Verdi.
Quatuor Martini. 21 h, mar. Quatuor de l'Académie de musique de Prague. Œuvres de Föld, Mendelssohn. Dans le cadre du Forum du quatuor à cordes 1988.
SAINT-CHAPELLE Arts Antiques de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, mer., sam., jan. 21 h 15, mer., sam., jan. Joseph Sage (contre-ténor), Michel Sanvoisin (flûte, clarinette, trompette), Raymond Comès (tuba, psaltérion). Musique au temple de Saint-Louis (sam.). La chanson populaire française au Moyen Age (jan.). Téléphone location: 43-90-55-17.
Les Trompettes de Versailles. 21 h, jan. Œuvres de Virvadi, Bach, Handel. Téléphone location: 42-62-40-65.
SALLE FLEYEL (45-43-88-73). Ensemble orchestral de Paris. 20 h 30, jan. Dir. Philippe Bender, avec Maurice André, Bernard Soustrot, J.-P. Leroy, T. Casza, G. Boulangier, N. André. Œuvres de Torelli, Bartok, Telemann, Bach, Prarad.
SQUARE VILLEMEN Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre) 13 h, mer., ven., sam., dim., jan., mar. Animation musicale des œuvres de Ravel, Debussy, Gershwin, Baden Powell.
TAC STUDIO (43-73-74-47). Jean-Michel Lebrin, Barbara Silva. Jusqu'au 6 octobre. 19 h 30, mer., jeu., flûte, guitare. Œuvres de Handel, Bach, Rivier, Grieg.
Synchron. Jusqu'au 22 septembre. 21 h, mer., ven., sam., dim., jan., mar. Jean-Marc Scatrin (flûte trav.), Mireille Bouvard (harpe). Œuvres de Bach, Franck, Handel, Ingelbrecht.
Michel Gachon. Jusqu'au 6 octobre. 19 h 30, ven., sam., dim., jan., mar. Œuvres de Satie, Berlioz.
Jérôme Bonanz. Jusqu'au 29 septembre. 21 h, ven., sam., dim., jan., mar. Œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Paganini.
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-30-36-37). Orchestre national de France. 20 h 30, jan. Dir. Denis Rondelet. Œuvres de J.-C. Penzler (piano). Œuvres de Ligeti, Messiaen, Stravinski. Dans le cadre des Arts 50.
Orchestre de Paris. 20 h 30, ven. Dir. Semyon Bychkov, Shura Cherkassky (piano). Œuvres de Stravinsky, Mahler.
Orchestre national de France. 20 h 30, dim. Dir. Eric Leinsdorf, Lina Chere (violoncelle). Œuvres de Stravinski, Dutilleul, Beethoven.
OPÉRA DE PARIS PALAIS GARNIER (47-42-43-71). Répertoire de France. Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Aïda Lombard. Mise en scène Jean-Marie Skolnik. Chor. François Grés, avec N. Skolnik, A. Foudry, A. Ferrer, J. Tullien. Téléphone location: 42-66-39-79.
ANTONY. SALLE ANDRÉ CHENIER (46-60-07-79). Œuvres de Mozart, 17 h 30, dim. Piano. Œuvres de Ravel, Schubert, Beethoven, Chopin. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sciences.
BOISIGNY. MAISON DE LA CULTURE (48-31-11-45). Pezsa Baruchelada. 21 h, jan. Basse préhistorique, Ijaniia Iremova (piano). Œuvres de Tchakovski, Glinka, Arisidji, Rabinovitch, Rachmaninov. Téléphone location: 48-31-11-45.
CHARENTON-LE-PONT. PAVILLON DE NAVARRE (43-68-55-81). Trio baroque. 15 h, dim. C. Escour (flûte), N. Rouzé (vièle), M.-H. Bouillot (clavessin). A. Gouin (soprano). Œuvres de Bach, Philidel, Vivicki, Handel. Entrée libre.
CHATENAY-MALABRY. THÉÂTRE DU CAMPIGNON. Orchestre national de France. 20 h 30, ven. Dir. Claude Schnitzler. Œuvres de Cherubini, Berlioz, Philippe Harel et Léo Boulanger. Dans le cadre des Soirées boulangères musicales de la Vallée aux Joux.

J. Chiqui (perc.). E. Paris (cong. perc.).
SUNSET (40-26-46-60). Steve Lacy Quartet. 22 h, mer., jeu., ven., sam. Manhattan. 22 h, dim., jan. Barney Wilen Quartet. Jusqu'au 24 septembre. 22 h, mar.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-38-37). Anibal Panunzi, Magui Dami. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Dans Tango Mio. Minie comédie musicale Avec le Luis Rizzo Trio: Luis Rizzo (guit.), Daniel Calzad (bando-n), Victorio Pujia (guit.), Estelle Kieker. 22 h 30, mer., jeu., sam., mar. Chantons tango.
UTOPIA JAZZ CLUB (42-22-79-66). D. M. 22 h, mer. Patrick Verbeke. 22 h, ven., Magali Colavin. 22 h, sam. Alain Girox. J.-L. Mahjoub. 22 h, mar. John Rutikau. 1 h, ven. Philippe Pontier. 1 h, sam.
LE VILLAGE (43-26-80-19). Claire-Lise Vincent Duo. 22 h, mer. Philippe Petit (piano), Michel Gaudry Duo. 22 h, jeu., Cit, Jeanmar Rabouan (piano), Jeanmar Rabouan. 22 h, dim., piano. Elisabeth McCom. 22 h, lun., piano et chant. Melissa Battefeld Trio. 22 h, ven., sam. Bernard Maury Duo. Jusqu'au 21 septembre. 22 h, mar.
Rock
CITY ROCK (43-59-52-09). Véronique Lortal. 22 h 30, mer., jeu. Louk de Paris. 22 h 30, jeu., ven., sam. Cocktails. 22 h 30, dim. Soirée surprise. 22 h 30, mar.
GIBUS (47-00-78-58). Little Nemo. 23 h, ven., sam. Avec le groupe Asylum Rev. Rainbirds. 1 h, ven., sam. Adrien.
NEW MORNING (45-22-51-41). Steve Hackett. 21 h, lun., Es-Glozet.
UTOPIA JAZZ CLUB (42-22-79-66). Country Harp Band. 22 h, jan.
PONTAULT-COMBAULT. Salle Jacques-Brel (60-29-53-39). Nuit du jazz. 18 h, sam. Paris-Pontault Big Band (18 h), Sucker Elephant Tubarbone avec Laurence Allison (20 h), Raphaël Pays et Pierre Blanchard (21 h), Martial Solal Big Band (22 h 30), Claude Tessier-Simon (0 h).
Jazz
ALPHA DU LION (42-39-22-38). Fanny Vain. 18 h, dim. C. Bernard (sax.), G. Marais (guit.), M. Nissim (piano), A. Lecointe (basse), F. Laizans (drum), F. Marcu (perc.).
LE BILBOQUET (45-48-91-84). Roger Jean Goussier, Olivier Hutema, marc, jeu., ven., sam. (dernière). Trompette sax, piano, Luigi Trussardi (arb), Philippe Combelles (bass.).
Gérard Rodin, Philippe Millata, Luigi Trussardi, jusqu'au 24 septembre. 22 h 45, lun., mar., sax, piano, arb, Philippe Combelles (bass.).
LE CAMBRIDGE (45-88-34-12). Gilbert Lenoir. 22 h 30, mer., Philippe de France. 22 h 30, jeu., François Ribauc, 22 h 30, ven., Jean-Paul Amoureux, 22 h 30, sam., Dominique Bertrand, 20 h 30, lun. Serge Raebour, 22 h 30, mar.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Azilman. 22 h 30, jeu., ven., sam. J. McBengue (voix), J.-J. Gouello (guit.), L. Courville (piano), D. Diagne avec Les Lomards (sax.), J.-F. Perret (synth.), Fernando (perc.), Soul reggae.
EXCALIBUR (48-04-74-93). The Chorus Orchestra. 23 h 30, mer. Frimons, 23 h 30, jeu. Mamou, 23 h 30, ven., 23 h 30, sam. Of Shore, 23 h 30, mar. Tremplin. 23 h 30, sam. Présentation de trois groupes devant un jury professionnel.
LE FARAFINA (48-04-51-39). Bambaye jazz. Guitare. Jusqu'à fin septembre. 22 h, lun.
FURSTENBERG (43-54-79-31). André Persiani, Roland Lohgouin, Bernard Lave, 22 h, mer. Piano, basse, batterie. André Persiani, Parlochi, 22 h, jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano, voix.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-78-70-00). Northell Quartet. 17 h, ven. L. Vigneron (guit.), C. Morin (bass.), C. Larue (clav.), J. Parry (batterie). Latino jazz funk. Dans le cadre du Salon de la musique. Salon de la musique. 13 h 30, ven., sam., dim. Ecole de batterie Tomm (ven. 13 h 30), Cours avec L. Leroux et D. Deschamps (ven. 15 h), Studio des variétés (sam. 16 h), Ecole Alton Doms (dim. 15 h), Marcel Dedi et Jean-Pierre Laisane (dim. 17 h).
JAZZ CLUB JACQUES-HAMPTON (47-38-13-30). François Bricard. 22 h, mar., jeu., ven., sam. (dernière). « Ellingtoniana ». Avec sept jeunes musiciens français. Nivo et Serge Raebouron trio. 22 h, jeu., ven., sam. (dernière). « Ellingtoniana ». Avec sept jeunes musiciens français. Nivo et Serge Raebouron trio. 22 h, jeu., ven., sam. (dernière). « Ellingtoniana ». Avec sept jeunes musiciens français. Nivo et Serge Raebouron trio. 22 h, jeu., ven., sam. (dernière). « Ellingtoniana ». Avec sept jeunes musiciens français. Nivo et Serge Raebouron trio.
LATTITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Eric Druel Quartet. 22 h, jeu., ven., sam. (dernière). Y. Trenchinsky, A. Jean-Marie.
LA LOUISIANE (42-56-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group. 21 h, mer., mtr. Gilbert Leroux. 21 h, jeu. Clavier Connection. 21 h, ven. Bob Vatel, Michael. 21 h, sam. Bonozon Jazz Combo. 21 h, lun.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Boulok et Hélio Ferris Quartet. 22 h, mer., jeu., ven., sam. 0 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Guitare, Sax, Batterie. Don Sicker Quartet. Jusqu'au 24 septembre. 22 h, mar. 0 h, mar. Trompette, Alain Jean-Marie (piano), Alby Culas (basse), Eric Dervieu (bass.).
LE MÉRCEN (42-57-70-25). Guillaume « Tom » Petite Blues band. 22 h 30, mer., jeu. Antoine Lecher, Michel Tafani. 23 h, ven., sam. V. Legria, J.-P. Clavier. Jazz brésilien. Bill Thomas Blues Band. 22 h 30, dim., lun.
LE MONTANA (45-48-93-08). Stéphane Gueraff, Benny Vasseur Quartet. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Au Club. Trio Nicolas Montier. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Riccardo Gallesini. Sam.

Advertisement for the film 'Good Morning Vietnam' featuring Robin Williams. Text includes: 'Un M\*A\*S\*H à la puissance 10', 'Coup de foudre', 'Une comédie hilarante', 'Un numéro éblouissant', 'D.J. radioactif pour ondes de choc', 'GOOD MORNING VIETNAM... drôle, drôle, drôle!', 'Robin Williams époustoufflant de vivacité, d'exubérance et d'émotion', 'Extraordinaire numéro de Robin Williams', 'ACTUELLEMENT'.

Advertisement for 'CHATEAU DE CHENONCEAU WEISBUCH' featuring a 'Jazz' event. Text includes: 'CHATEAU DE CHENONCEAU', 'Tél.: (16) 47.23.90.07', 'Jusqu'au 30 Octobre', 'Le Monde', '7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09', 'Tél.: (1) 42-47-87-27', 'Télex MONDPAR 860872 F', 'Télécopieur: (1) 45-23-08-81', 'Édité par la SARL Le Monde', 'Anciens directeurs: Robert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Larousse (1982-1985)', 'Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.', 'Capital social: 620 000 F', 'Principales activités de la société: Société civile, « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.', 'Administrateur général: Bernard Wouts.', 'Rédacteur en chef: Daniel Veret.', 'Corédacteur en chef: Claude Sales.', 'ABONNEMENTS', 'BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél.: (1) 42-47-98-72', 'TARIF FRANCE BENELUX SUISSE AUTRES PAYS', '3 mois 354 F 399 F 504 F 687 F', '6 mois 672 F 762 F 972 F 1.337 F', '9 mois 954 F 1.089 F 1.404 F 1.952 F', '1 an 1.280 F 1.380 F 1.800 F 2.530 F', 'ÉTRANGER: par voie aérienne tarif sur demande.', 'Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL: 36-15 LEMONDE code d'accès ABO', 'Changements d'adresse définitifs ou prolongés: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.', 'BULLETIN D'ABONNEMENT', 'Durée choisie: 3 mois 6 mois 9 mois 1 an', 'Nom: Prénom:', 'Adresse: Code postal:', 'Localité: Pays:', 'Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.'

Advertisement for 'III BIENNALE INTERNATIONALE DE LA DANSE LYON/FRANCE'. Text includes: 'III BIENNALE INTERNATIONALE DE LA DANSE LYON/FRANCE', '13 SEPT. - 6 OCT. 88', 'EN ASSOCIATION AVEC La Société des Eaux Minérales d'ÉVIAN', 'Silhouette de YOPLAIT-CANDIA', 'QUATRE SIÈCLES DE DANSE EN FRANCE', 'Information - Réservations 78 60 85 40 Minitel 36.15 LUMI'.

Advertisement for 'Le Monde' magazine. Text includes: 'Le Monde', '7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09', 'Tél.: (1) 42-47-87-27', 'Télex MONDPAR 860872 F', 'Télécopieur: (1) 45-23-08-81', 'Édité par la SARL Le Monde', 'Gérant: André Fontaine, directeur de la publication', 'Anciens directeurs: Robert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Larousse (1982-1985)', 'Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.', 'Capital social: 620 000 F', 'Principales activités de la société: Société civile, « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.', 'Administrateur général: Bernard Wouts.', 'Rédacteur en chef: Daniel Veret.', 'Corédacteur en chef: Claude Sales.', 'ABONNEMENTS', 'BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél.: (1) 42-47-98-72', 'TARIF FRANCE BENELUX SUISSE AUTRES PAYS', '3 mois 354 F 399 F 504 F 687 F', '6 mois 672 F 762 F 972 F 1.337 F', '9 mois 954 F 1.089 F 1.404 F 1.952 F', '1 an 1.280 F 1.380 F 1.800 F 2.530 F', 'ÉTRANGER: par voie aérienne tarif sur demande.', 'Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL: 36-15 LEMONDE code d'accès ABO', 'Changements d'adresse définitifs ou prolongés: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.', 'BULLETIN D'ABONNEMENT', 'Durée choisie: 3 mois 6 mois 9 mois 1 an', 'Nom: Prénom:', 'Adresse: Code postal:', 'Localité: Pays:', 'Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.'

Advertisement for 'Le Monde' magazine. Text includes: 'Le Monde', '7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09', 'Tél.: (1) 42-47-87-27', 'Télex MONDPAR 860872 F', 'Télécopieur: (1) 45-23-08-81', 'Édité par la SARL Le Monde', 'Gérant: André Fontaine, directeur de la publication', 'Anciens directeurs: Robert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Favre (1969-1982), André Larousse (1982-1985)', 'Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.', 'Capital social: 620 000 F', 'Principales activités de la société: Société civile, « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.', 'Administrateur général: Bernard Wouts.', 'Rédacteur en chef: Daniel Veret.', 'Corédacteur en chef: Claude Sales.', 'ABONNEMENTS', 'BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél.: (1) 42-47-98-72', 'TARIF FRANCE BENELUX SUISSE AUTRES PAYS', '3 mois 354 F 399 F 504 F 687 F', '6 mois 672 F 762 F 972 F 1.337 F', '9 mois 954 F 1.089 F 1.404 F 1.952 F', '1 an 1.280 F 1.380 F 1.800 F 2.530 F', 'ÉTRANGER: par voie aérienne tarif sur demande.', 'Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL: 36-15 LEMONDE code d'accès ABO', 'Changements d'adresse définitifs ou prolongés: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.', 'BULLETIN D'ABONNEMENT', 'Durée choisie: 3 mois 6 mois 9 mois 1 an', 'Nom: Prénom:', 'Adresse: Code postal:', 'Localité: Pays:', 'Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.'



كذا من الأصل

Colloque

Les trente ans de la Constitution

« Le hasard et la nécessité »

AIX-EN-PROVENCE de notre envoyé spécial

Le bel âge ! La Constitution de la V<sup>e</sup> République va avoir trente ans. Cette longévité de la loi fondamentale, rare en France...

Rassemblements à Aix-en-Provence du 8 au 10 septembre par l'Association française de science politique et celle des constitutionnalistes...

Etrange machine en vérité, efficace en dépit de ses aléas souvent vicieux. Comparable, pour reprendre l'expression du doyen Georges Vedel...

Mais il fallait justement du temps, et donc cette longévité, pour qu'apparaisse à quel point (c'est toujours le doyen Vedel qui parle) étaient « déclassifiés », en 1958, nombre de concepts qui ont servi d'échafaudage ou de pontons apparents à l'édifice constitutionnel...

Pour renforcer cette vision, qui est aussi une manière élégante d'expliquer après coup quelques-uns

des doutes et des anathèmes que politiques et théoriciens firent souvent pleuvoir sur le berceau de la Constitution, on disposera désormais d'un tel, grâce à la Documentation française, d'une masse considérable de travaux préparatoires (en cours d'édition), qui ont servi au cours de ces semaines estivales de 1958 à l'élaboration de la Constitution.

Qu'importe si cette appellation est en partie usurpée : il ne s'agit pas de véritables travaux préparatoires qu'il faut des Assemblées. Or la machine constitutionnelle ne fut pas fabriquée dans les ateliers du Parlement mais par des experts, un comité consultatif, des réunions interministérielles, avant l'avis du Conseil d'Etat et le référendum. Qu'importe, puisque l'intérêt historique d'une partie de ces documents est incontestable pour mettre à jour ou préciser quelques-unes des lignes de force de cette écriture constitutionnelle.

« Il était essentiel de s'être pas trop clair »

L'un des mérites du colloque d'Aix-en-Provence restera d'avoir restitué avec force, outre l'étrange et le procédé même d'élaboration du texte, la pesanteur tragique de la période, tout un jeu de contraintes et d'obsessions des rédacteurs. Même si quelques-unes sont désormais englouties.

L'Algérie bien sûr. C'est cet arrière-plan lancinant qui prive la Constitution de l'habitus corpus que l'un des experts, le professeur Waline, rêvait d'y introduire.

C'est l'Algérie encore - si l'on a bien compris M. Raymond Janot,

ancien collaborateur du général de Gaulle et l'un des maîtres d'œuvre de la nouvelle Constitution - et la perspective globale de la décolonisation qui conduirait à l'obscure formule de l'article 11 de la Constitution : le référendum lié à « l'organisation des pouvoirs publics ». Il était essentiel, dit M. Janot, d'écrire l'un des secrets de fabrication du texte, de s'être pas trop clair.

Remarque qui trouvera, lors de l'examen du texte par le Conseil d'Etat, sa traduction la plus noble et la plus clairvoyante lorsque le président Latornerie évoquera la nécessité de laisser dans le texte de la loi fondamentale des « germes d'évolution ».

L'Afrique subsaharienne ne joue pas un rôle moins important. D'abord, a rappelé M. Alain Plantey (Conseil d'Etat), qui fut l'un des experts les plus au fait de ce qui s'y passait, parce que cette Afrique française est souvent, au moment où s'écrivait la Constitution, au bord du désordre ou de la révolte, quand elle n'en sort pas. Une Afrique déchirée entre le tropisme de l'indépendance et une fidélité viscérale à la France.

Comment traduire cet état de fait dans la Constitution ? Ce sera la conception sans avoir de la communauté, compromis difficilement obtenus après des velléités de grandes fédérations vite abandonnées.

L'ancien président du conseil, Pierre Pflimlin a évoqué à Aix-en-Provence l'instant où ce rêve fédératif, plaidé par Félix Houphouët-Boigny, s'évanouit pour toujours au cours de l'un de ces comités interministériels qui examinaient au fur et à mesure l'élaboration de la Constitu-

tion. Jamais la France n'acceptera d'être un bout de fédération soumise à des institutions franco-africaines, objecta Pierre Pflimlin. De Gaulle, rapporta-t-il, ne dit rien. Il se fut plus jamais question de cette perspective.

Rappel nécessaire pour expliquer dans quel réseau de pressions, de volontés et d'interdits se trouvait en juin-juillet-août 58 ensermée l'écriture de cette Constitution qui se voulait aussi porteur d'un grand dessein.

Un seul ? On a peine à s'en convaincre - mais peut-être suffirait de s'émerveiller de l'acharnement du résultat - à suivre les deux grands inspirateurs du texte constitutionnel : le général de Gaulle et Michel Debré. Odile Rudelle (Fondation nationale des sciences politiques) est en effet dans deux paysages intellectuels, montaux, qui ne pouvaient être entièrement ni constamment conjugués. Une préoccupation haute de Gaulle : la légitimité. Une légitimité forgée par « la maîtrise du territoire, le mariage heureux de principes concrets et une pratique efficace du pouvoir ».

Une expression définit tout entier Michel Debré, selon Odile Rudelle : « la tradition républicaine ». Celle qui est née en France de l'affaire Dreyfus. En toute conscience ou à leur insu, de bricolage en solutions empiriques, ce n'est aussi cela, l'écriture de la Constitution, - les rédacteurs successifs de la loi fondamentale se verront donc investis de la redoutable mission de « mettre en musique » les vœux de ces deux hommes. Ils disposent en 1958 d'un ample matériel où puiser visions d'ensemble et solutions techniques :

le mouvement réformiste des années 30 dont Tardieu avait été l'un des chantres ; les réformes réclamées et quelquefois mises en chantier sous la IV<sup>e</sup> République au vu des tares du système ; une somme de réflexions, aussi, issues de la Résistance.

Tout cela servira un peu, souvent, subverti ou refondu en sorte qu'on peut à l'infini désigner la part de nouveauté et de « déjà vu » dans le plupart des dispositions dites originales de la Constitution, jusques et y compris le français parlementarisme nationalisé.

Les pieds dans la glaise de la conjoncture, la tête dans le ciel des grandes idées ou des réflexions, les nombreux cordacteurs du texte constitutionnel eurent donc à toute vitesse au cours de cet été 1958 avant l'intervention du seul véritable auteur de la Constitution : le peuple français.

Cet immense sigillaire collectif s'aura du reste à l'époque pas d'effort à faire pour se pencher sur la copie d'experts inconnus de lui et de quelques-uns de ses ministères dont la vaine lui donne le tournis depuis des années : la presse, qui n'est pas « étonnée » pendant une bonne part du processus, est mette en peu discrète. Et puis c'est l'été, et la France en Coupe du monde de football brille jusqu'en demi-finale. Comment, dans ces conditions, se passionnerait-elle pour l'aride monument pétri « de volutes claires, de pesanteurs, de hasard et de nécessité » (René Rémond) dont nul ne sait alors s'il durera ce que durera de Gaulle ou trente ans et plus ?

MICHEL KAMMAN.

Catastrophes

Après la Jamaïque

Alerte an cyclone à Cuba et au Mexique

Le hurricane (cyclone tropical de la zone Caraïbes-golfe du Mexique) Gilbert a balayé la Jamaïque dans la nuit du 12 au 13 septembre, puis les îles Caïman dans la matinée du 13 septembre. Les vents, qui soufflaient à plus de 200 kilomètres à l'heure, et les pluies diluviennes ont provoqué des dégâts très importants. Toutes les communications ont été coupées avec le monde extérieur. Selon un message passé dans la soirée par un radiomoteur, il y aurait une trentaine de morts et quinze mille sans-abri à la Jamaïque. Gilbert s'est encore renforcé avant d'arriver aux îles Caïman. Ces îles très plates n'ont, à elles trois, que 260 kilomètres carrés et une population d'environ dix-huit mille habitants.

Avant l'arrivée du cyclone, des avions avaient pu évacuer des centaines de touristes vers la Floride. Mais d'autres touristes sont bloqués aussi bien en Jamaïque qu'aux Caïman. Inversement, d'autres touristes qui pensaient aller passer des vacances dans ces îles sont obligés d'attendre aux Etats-Unis, aux Bahamas et même en Grande-Bretagne.

Gilbert se déplace vers le nord-ouest à la vitesse de 25 kilomètres à l'heure. A Cuba et au Mexique, l'alerte an cyclone a fait ébranler les côtes basses. Gilbert en effet est un cyclone particulièrement violent. Il pourrait égaler la violence record du cyclone Camille de 1969. (AFP, UPL)

Le Carnet du Monde

Naissances

— Johannes et Bertrand CADROT, ses parents, Florian et Jonathan, ses frères, ont la joie d'annoncer la naissance de

Almaïor,

le 1<sup>er</sup> septembre 1988.

8, rue d'Arvon, 75020 Paris.

— Les docteurs Pierre et Jeanette-Lorraine FRADRINE sont heureux d'annoncer la naissance de leur deuxième petit-enfant,

David,

Toulon, le 24 août 1988, chez

Jean-Michel et Dominique.

3, avenue de la Tranquillité, 78000 Versailles.

Mariages

— Geneviève de RECO, CHEN YAN, ont la joie d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité le 8 septembre 1988.

18 bis, rue Beccaris, 75012 Paris.

Décès

— M<sup>me</sup> Karl-Jean Longuet-Marx, M. et M<sup>me</sup> Paul Laroche, ses enfants, Frédéric Longuet-Marx et Arnaud de Laubier, Anne Longuet-Marx, Catherine et Yann Lé Diah, Paul, Agnès Laroche, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Emilie BOISECOQ, née Suzanne Deferre, Suzanne 1-2-1898, Paris 3-9-1988.

19, rue Visconti, 75006 Paris. 1, rue de la Marétrie, 78120 Rambouillet.

— M<sup>me</sup> Michèle Codaccioni, M. et M<sup>me</sup> Geoffrey Barus et leurs filles, M. et M<sup>me</sup> Jean-Dominique Codaccioni et leurs enfants, font part de rappel à Dieu de

contrôleur d'Etat (ER) Michel CODACCIONI, ancien directeur adjoint au ministère des finances, officier de la Légion d'honneur, chevalier du Mérite, ancien prisonnier de guerre 1939-1945,

décédé à Ajaccio, le 2 septembre 1988, dans sa soixante-dix-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de funérailles a été célébrée en l'église d'Ucciani (Corse).

Le Haut-Mémorial, 6, rue Tactel, 75020 Paris.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Jean FERGUSON

à la suite d'une longue maladie.

L'enseignant et le travail de cet ami de la France ont profondément contribué au rayonnement de la langue de notre pays dans le nord de l'Angleterre.

De la part de sa mère, Mrs Angus Ferguson, Et de ses sœurs Duncan et Allison Ferguson.

Rochdale-1-Hesley Hall Mews, OL 127 HV (Grande-Bretagne).

— Max Peyron, secrétaire général honoraire de la mairie, a la tristesse de faire part du décès de son épouse,

Marie-Marguerite FERRY, « Miki », née Marie-Françoise, épouse de Max Peyron, domiciliée au camp de Aeschewitz, matricule 31 816, de Ravensbrück et de Mathausen.

survivent le 29 août 1988, à l'âge de soixante-dix ans, après une courte maladie.

Toute la famille, Ses fils Patrick, Parents, alliés et amis, se joignent à moi dans le même sentiment.

Ses volontés ont été respectées, la cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre 1988.

Adressez les dons à l'ARC. Merc.

14 HLM les Deux-Portes, 13500 Martignes.

— M<sup>me</sup> Robert Girou, M. et M<sup>me</sup> Claude Caban, M<sup>me</sup> Patricia Girou et M. Daniel Bazilier, M. et M<sup>me</sup> Jean-Jacques Inesli, M<sup>me</sup> Fabienne Durval, ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GIROS,

le 12 septembre 1988.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 15 septembre, à 11 heures, en l'église Le Capiton, à Manduelin.

Le Concordat, H. 61, Camille Marais, 06210 Mandelieu.

— Le docteur Hiroshi Nakajima, directeur général, Et le secrétaire de l'Organisation mondiale de la santé, ressentent douloureusement le décès accidentel de

S.E. le ministre de la santé M. Dang HOI XUAN et des membres de la délégation du Vietnam,

victimes d'une catastrophe aérienne alors qu'ils se rendaient à la réunion du comité régional de l'OMS pour le Pacifique occidental, à Manilla.

Ils expriment leurs profondes condoléances au gouvernement du Vietnam ainsi qu'aux familles des défunts. (Le Monde du 13 septembre.)

— Le décès de la région Ile-de-France,

M. de Paris. Le directeur régional du travail et de l'emploi d'Ile-de-France, Le directeur départemental du travail et de l'emploi de Paris,

ont le regret de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Suzanne LAFFON, directrice du travail honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, survenue accidentellement le 7 septembre 1988.

Une office religieux sera célébré le jeudi 15 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Lambert de Vaugrard, place Gerbert, Paris-13<sup>e</sup>, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu en cimetières de l'Est, à Reims (Marne), le même jour à 11 h 30.

Direction départementale du travail et de l'emploi de Paris, 109, rue Montmartre, 75002 Paris.

— M. et M<sup>me</sup> Patrick Olgiani et leur fille, M. et M<sup>me</sup> Alain Zwilling et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Jacques Vaillat et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Gaspard Olgiani et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Renaud Olgiani, ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix ans, de

M<sup>me</sup> Fière OLGIANI, née Anne Monod.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Vous êtes conviés à participer ou à vous unir d'intention au service religieux qui sera célébré le dimanche 2 octobre, à 11 h 30, en l'église réformée de l'Oratoire du Louvre, 147, rue Saint-Hippolyte, à l'issue du culte dominical.

« Il y a plusieurs églises dans la maison de mon Père. » Jean XIV, 2.

174, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

— Les familles Perzin Et Bernheim, ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Danièle

survenue le 9 septembre 1988.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Fontaine (Ordrne).

95, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

— M<sup>me</sup> Etienne Rolley, son épouse, Ses enfants et petits-enfants, Sa sœur, son beau-frère et leurs enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne ROLLEY.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Fontaine (Yonne), le samedi 5 septembre 1988.

Fontaine, 89200 Avallon.

— Marcel et Lucine Slez, ses enfants, Corinne, Rémi, Flora, Hervé et Jérôme Slez, ses petits-enfants, Les familles Slez, Modigliani, Antal, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> veuve Samuel SFEZ, née Lily Modigliani, survenue le 13 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Montparnasse (boulevard Edgar-Quinet), à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part. 9, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

— Le docteur Hédiat Ferrière-Ferrey, Le docteur Gilbert Ferry Et toute la famille, très touchés par les témoignages de sympathie manifestés par leurs nombreux amis à l'occasion du décès du

docteur Joseph FERREY,

remercient cordialement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Selon sa volonté, Nino FRANK, décédé le 17 août 1988, a été inhumé.

Je remercie du fond du cœur ceux qui m'ont témoigné leur affection et leur amitié, et apporté leur réconfort dans cette période douloureuse que Nino et moi avons traversée.

Simone Frank-Lordvance, 332, rue Saint-Hippolyte, 75001 Paris. (Le Monde du 8 septembre.)

— Il y a sept ans, le 15 septembre 1981,

Georges MAZURELLE nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé gardent vivant son souvenir et évoquent son exemple.

— Aujourd'hui Julien

sauvât dix-huit ans.

Claudine et Bernard STORA, Marie, Vincent et Hélène demandent à tous leurs amis une pensée pour lui.

Services religieux

— M<sup>me</sup> Nelly Anzoll Et ses enfants remercient pour toutes les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Gillette ASCOLL

et informant que les prières de soutien ont lieu le 15 septembre 1988, à 19 heures, à la synagogue de Noilly, 12, rue Anzolle.

Avis de messes

— Une messe de réquiem sera célébrée le mardi 20 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à l'intention de

Jean CHARTON, et

Jean GUIREC, homme de lettres,

décédé le 31 juillet 1988.

De la part de M<sup>me</sup> Jean-Claude Charton, M. et M<sup>me</sup> Claude Charton.

Communications diverses

— Anne CELLIER a quitté, il y a deux ans, ceux qu'elle aimait.

Il sera célébré à son intention, le samedi 17 septembre 1988, à 11 heures, une messe en l'église de Marville-sur-Bénard (Yvelines, nationale 307).

« O Dieu, ne sois pas en deuil maintenant la joie me pénètre et m'entraîne. Je suis comme un enfant qui joue dans une fête. » Toulouse-Lautrec.

Soutenances de thèses

— Université Paris-V, le mardi 22 septembre à 9 heures, amphithéâtre Durheim (Sorbonne), galerie Claude-Bernard, escalier 1, 3<sup>e</sup> étage, 1, rue Victor-Cousin, M<sup>me</sup> Jacqueline Bidaud :

« La création du Palais de la découverte. Professionalisation de la recherche et culture scientifique dans l'entre-deux-guerres ».

— Université Paris-IV, le vendredi 23 septembre à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, M<sup>me</sup> Marie Benamou, née Spiga :

« Production de sens et pratique sémiotique dans l'œuvre de Guillaume Colson Infante ».

— Université Paris-IV, le samedi 24 septembre à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M<sup>me</sup> Evelyn Scheid, née Tassinier :

« Etude sur le vocabulaire du don et de l'échange chez Homère ».

— Université Paris-IV, le mercredi 28 septembre à 9 h 30, salle 402, Laboratoire G. 7<sup>e</sup> étage, M<sup>me</sup> Eliane Ine Heitz :

« Outils pédagogiques français et civilisations d'expression française ».

— Université Paris-IV, le lundi 3 octobre, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, M. Louis Krugotz :

« Charles de Foucauld et l'islam politique et mystique ».

— Université Paris-IV, le mercredi 5 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, M<sup>me</sup> Pierrette Parvy :

« Recherches sur la vie religieuse en Dauphiné du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle à la Réforme ».

— Université Paris-IV, le samedi 8 octobre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Gilbert :

« De l'élaboration historiographique : le cas du cycle de Gédéon (Juges 6-8) ».

— Université Paris-IV, le samedi 8 octobre, à 14 h 30, amphithéâtre Descartes, M<sup>me</sup> Françoise Kleitz :

« La figure du philosophe chez Platon et chez Aristote confrontée à l'image de la sagesse dans des œuvres littéraires antiques ».

Not abonnés, bénéficiaire d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié en journal officiel du mercredi 14 septembre 1988 ; UN ARRÊTÉ

« Du 24 août 1988 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

Large advertisement for 'Ingénieur responsable contrôle qualité' with a large stylized 'E' logo and text about engineering and quality control.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde INTERNATIONAL



LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES organise deux concours généraux sur épreuves en vue de constituer une réserve de recrutement de

JURISTES (M/F)

(Administrateurs et Administrateurs Adjoints)

Conditions d'admission principales:

ADMINISTRATEURS (réf.: COM/A/637)

- être né après le 10.10.1952 avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme en rapport avec le domaine juridique (à savoir diplôme en droit ou un diplôme en rapport avec le domaine juridique) avoir une expérience professionnelle pratique post-universitaire de deux ans au moins dans le domaine juridique.

ADMINISTRATEURS ADJOINTS (réf.: COM/A/638)

- être né après le 10.10.1955 avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme en rapport avec le domaine juridique (à savoir diplôme en droit ou un diplôme en rapport avec le domaine juridique) obtenu après le 01.09.1985 aucune expérience professionnelle n'est requise. être ressortissant d'un des Etats membres de la CE (allemand, anglais, danois, espagnol, français, grec, italien, néerlandais, portugais) et une connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité de chances entre les femmes et les hommes et, en ce qui concerne ce concours, une participation importante de candidatures féminines est souhaitée.

L'avis de concours et l'acte de candidature obligatoire peuvent être obtenus en écrivant aux adresses suivantes:

Bureau de Presse et d'information des CE (réf.: COM/A/637 ou COM/A/638) 61 rue des Belles-Feuilles - F-75782 Paris Cedex 16 ou CMCI/Bureau 320 2 rue Henri Barbusse - F-15241 Marseille Cedex 01 ou Division Recrutement (Réf. COM/A/637 ou COM/A/638) Commission des CE rue de la Loi 200 - B-1049 Bruxelles.

DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES: le 10 octobre 1988.

LOHR

Constructeur de véhicules industriels recherche

Un ingénieur mécomicien

pour assurer la direction d'une filiale aux U.S.A. (Côte Est). Ce poste s'adresse à un meneur d'hommes capable de prendre en charge la production et la gestion. Une expérience aux U.S.A. serait appréciée. Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. MI à: Direction des Ressources Humaines, Société LOHR, 29 rue du 14 juillet, 67980 HANGENBIETEN.

Important complexe de formation polytechnique supérieure en Côte-d'Ivoire RECHERCHE

- son RESPONSABLE DES RELATIONS EXTERIEURES ; son RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION ; son RESPONSABLE DE L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE ; son RESPONSABLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Dans un complexe neuf, largement équipé, groupant écoles d'ingénieurs et de managers en phase d'organisation. Vous serez les collaborateurs directs du Directeur général. De formation supérieure, avec une expérience dans le secteur privé et une expérience souhaitée de l'environnement socio-économique africain, vous êtes motivés pour participer à un projet de développement. Notre offre intéresse également les cadres fonctionnaires. Contrat de 2 ans, renouvelable. Merci d'envoyer lettre et C.V. à: l'Ambassade de Côte-d'Ivoire, Ministère de l'Enseignement Technique, 8, rue Dumont-Durville, PARIS-16<sup>e</sup>, à l'attention de M. Nicolau.

DUMEZ recherche pour Des grands chantiers de bâtiments en Arabie Saoudite

Ingénieurs d'études

spécialités : - électricité courants forts, courants faibles, éméchant. Dans chacun de vos domaines respectifs vous êtes chargé des études d'exécution de bâtiments de prestige. Vous établissez des notes de calcul et les plans, sélectionnez les matériaux à mettre en œuvre et faites approuver les études par les consultants chargés du contrôle du projet.

Ingénieur responsable contrôle qualité

Vous assurez la conception, la mise en place et le suivi de plans d'assurance qualité. Pour tous ces postes l'anglais est la langue de travail, sa maîtrise est donc indispensable. La connaissance des méthodes et des normes anglo-saxonnes est appréciée. Basés à Riyad ou Damas, ces postes sont à pourvoir rapidement. Vous bénéficiez des avantages liés à l'expatriation. Le séjour en famille est possible, dans ce cas la scolarité sera assurée.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. LM/830 à Dumez, Direction du Personnel, 345 avenue Georges Clémenceau, 92022 Nanterre Cedex.



DES HOMMES QUI ENTREPRENNENT

FIDA - FONDS INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations Unies recherche pour son siège à Rome (Italie) des candidats au poste de Conseiller technique (Spécialiste du crédit rural et des institutions).

Sous l'autorité du Coordonnateur de l'Unité technique consultative, le titulaire metra au point des méthodes satisfaisantes d'octroi du crédit aux paysans sans terre et aux agriculteurs pauvres qui leur permettent d'entreprendre des activités agricoles rémunératrices. Ses fonctions seront les suivantes:

- effectuer l'analyse socio-économique de crédit rural, les systèmes d'octroi et de distribution du crédit ainsi que les politiques de crédit rural et de prêt; analyser les mouvements de trésorerie des organismes de crédit; élaborer des directives pratiques pour la mise au point de systèmes de crédit; A cet égard, le titulaire apportera son soutien à toutes les étapes des projets.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire de troisième cycle, ou équivalent, en économie, économie rurale ou hautes études commerciales, et de 10 à 15 ans d'expérience, dont au moins 7 ans dans des banques de développement ou des pays du tiers monde. Une expérience de terrain dans l'organisation communautaire rurale participative est requise ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais et une bonne connaissance courante du français, de l'espagnol ou de l'arabe. Suivant l'expérience et les qualifications, le traitement de base annuel net ira de 36.000 dollars E.-U. à 48.000 dollars E.-U. L'indemnité de cherté de vie, sous réserve de modification conformément au régime commun des Nations Unies, variera entre 18.000 dollars E.-U. et 20.000 dollars E.-U. par an.

La durée du contrat initial est de deux ans. La date limite de présentation des candidatures est fixée au 15 octobre 1988.

Prérez d'envoyer les demandes à l'adresse suivante: Division des services du personnel FIDA - Via del Serafico, 107 - 00142 Rome (Italie)

Industry Experts

The International Finance Corporation, an affiliate of The World Bank, is increasing its activities in financing private sector projects in developing countries. The IFC is recruiting new staff members for its Washington, D.C. headquarters to evaluate investment proposals and promote business in developing countries around the world.

Applicants should have formal qualifications including practical training in a major branch of engineering. This should have been followed by at least ten years business experience with demonstrated managerial responsibility in a sector of manufacturing industry such as: pulp & paper, iron & steel, capital goods manufacturing or light industry/electronics. Some resident experience in developing countries and working knowledge of French or Spanish would be an asset; the ability to write concisely in English is essential. Applicants must be willing to travel world wide.

IFC offers a competitive benefits package including relocation expenses upon appointment and provision to maintain cultural ties with home country. Please send detailed curriculum vitae, in English to: Katherine Louthood, Recruitment Officer, International Finance Corporation, 1818 H Street, N.W., Room 1-2001, Washington, D.C. 20433.

IFC International Finance Corporation

URGENT. RENTRÉE 1988. Ecole inter-Etat d'ingénieurs de l'équipement rural à Ouagadougou-Burkina Faso recherche ingénieur spécialiste en électricité énergétique expérimenté pays en développement pour enseigner: - L'électrotechnique, technologie électrique, électrocinétique rurale. Cet ingénieur pourra aussi être chargé d'assai et recherche concernant pompage solaire et équipement agricole. Lettre de candidature manuscrite avec photo, curriculum-vitae et exemple travaux personnels à bureau des formations rurales ministère de la coopération, 67, boulevard des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>. Possibilité d'entrevue lors 28 sept.

URGENT ATTACHE DE REL. INTERNAT. TRADUCTEUR INTERPRETE Niveau min. requise (niveau ARI) : bac + 2 (DEUG). Une brochure est envoyée à simple demande, date limite d'inscription : 15 SEPTEMBRE 1988.

Rens. et inscr. INST. de TRAD. et d'INTERPRETES (S.T.I.), 3, q. Kléber, 4 La Sabotterie à 67000 Strasbourg. Tél. : 88-75-02-05.

POSTES OUTRE-MER Certaines de postes bien payés. Rev. exonérés d'impôts. Avantages sociaux importants. Occ. pour tous métiers spécialisés, profs., administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à: Services Emploi outre-mer, dépt L.M. 1256, bd Lard, chemin 208, ville Marie-Royal, Québec, Canada H3P 2T 1. AGENTS required in France and other countries to represent a distributor of unique chemicals and electronic control equipment to major industrial and transport organizations and to public bodies. Substantial rates of commission offered. Insert in reply to: M.C. 6 Globe Road, LITCHWORTH SG8 1DR.

Le Monde CADRES

Notre Cabinet de Conseil en Recrutement par annonces et par approche directe comprend une équipe de 6 Consultants basés à Paris, Lyon et Monaco. Nous poursuivons notre développement et recherchons des

CONSULTANTS CONFIRMES E/F

Vous avez au minimum 30 ans, une brillante formation supérieure. Une expérience réussie en entreprise et en cabinet vous a donné une excellente connaissance et compréhension de l'organisation et de la vie des entreprises. Vous avez des aptitudes relationnelles évidentes, un esprit méthodique et rigoureux, ainsi qu'une très grande exigence.

La maîtrise de l'anglais ou d'une autre langue européenne est très souhaitable. Merci de nous écrire sous référence ACT3 M. Nous vous garantissons confidentialité et réponse.

251 bd Pereire - 75017 Paris



Dans le cadre de la création de son département prévoyance CAISSE PROFESSIONNELLE RECHERCHE

UN RESPONSABLE DES VENTES

rattaché au responsable de la prévoyance, pour la diffusion de produits d'assurance collective:

- sur les entreprises;
- sur les comités d'entreprises.

Dans le cadre d'objectifs définis avec la direction:

- participer à la conception des actions promotionnelles;
- mettre une équipe d'inspecteurs;
- conduire les négociations les plus importantes.

Profil: - expérience de la vente des produits d'assurance collective;

- sensibilité aux problèmes de gestion;
- grand dynamisme et esprit d'équipe.

Si vous êtes intéressé, envoyez cur. vitae + photo et présentations à n° 8747, LE MONDE PUBLICITE - 5, rue de Montesson, 75907 PARIS.

كندا من الأصل





REPRODUCTION INTERDITE

# LOCATIONS

## LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnie d'Assurances - Société Immobilière - Caisse de Retraite  
 Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles,  
 appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances,  
 sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...)

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations	Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
<b>PARIS - 2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces 61 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	5 795 1 083		5, rue Volney GCI 42-80-82-83		Studio 40 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	2 320 325	OUI	Le Chesnay, 25, r. de la Celle SGI-CNP 42-47-17-81	Chauffage individuel
<b>PARIS - 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces dup. 92 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	8 970 1 065	OUI	7, rue des Arquebuziers SVM 47-42-44-44	La Marais, nf, stand., calme/jard., ch. électr.	5 Pièces 132 m <sup>2</sup>	7 500	OUI	St-Nom-le-Brosche, Proximité golf SVM 47-42-44-44	Maison Kaufman and Broad bons jardins Gare Porchefontaine
<b>PARIS - 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces 83 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	8 180 1 448		184, rue de l'Université SGI-CNP 47-42-17-81		3 Pièces 70 m <sup>2</sup>	4 200 700	OUI	Versailles, 96, rue de Paris SVB 46-08-80-38	Imm. réc. stand.
<b>PARIS - 8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
6 Pièces 189 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	28 333 1 850		103, rue La Boétie SVM 47-42-44-44	Pour usage professionnel entrée indépendante	3 Pièces 60 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	4 200 480	OUI	126, avenue de Paris SEIREC 42-60-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
5 Pièces 216 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	18 000 780		221, rue Saint-Honoré AGF 42-44-00-44	Vis./R.V., chauff. individuel	4 Pièces 80 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	8 840 600	OUI	Versailles, 126, av. de Paris SEIREC 42-60-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
<b>PARIS - 11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
4 Pièces 85 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	5 520 914	OUI	14, impasse Carrière-Maignet SGI/CNP 47-42-17-81		2 Pièces 48 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	3 680 350	OUI	Versailles, 126, av. de Paris SEIREC 42-60-39-82	Libre de suite, prox. R.E.R., chff. électr.
4 Pièces 77 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	5 048 881	OUI	9, impasse Carrière-Maignet SGI-CNP 47-42-17-81	Nation, récent, standing chauff. électrique	4 Pièces 101 m <sup>2</sup>	4 950 325	OUI	Villepreux, 54, av. de la Croix-du-Moyne SGI-CNP 47-42-17-81	Maison individuelle. Jardin, cheminée.
2 Pièces 50 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	3 950 580	OUI	4, av. de Tallevoy SVM 47-42-44-44		<b>92 - HAUTS-DE-SEINE</b>				
<b>PARIS - 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
Studio 39 m <sup>2</sup> , 2 <sup>e</sup> étage	3 700 498	OUI	102, avenue du Maine SGI-CNP 47-42-17-81		4 Pièces 101 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	9 000 2 000		Boulogne, 33-35, rue Anne-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 74 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	5 782 885	OUI	18, rue de l'Ourst SGI-CNP 47-42-17-81		Studio Cave, imm. récent	4 400	OUI	Boulogne, 33-35, r. Anne-Jacquin AGF 42-44-00-44	
<b>PARIS - 15<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces 45 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	4 000 985	OUI	57, rue des Mortiers SVM 47-42-44-44	Face paro G.-Brassens, récent, stand., chauff. électr.	58 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	1 110		Courbevoie, 42, terrasse de l'iris SGI-CNP 47-42-17-81	
<b>PARIS - 16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces 58 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	4 200 906	OUI	32, rue Nungesser-et-Coll SVM 47-43-44-44	Face des Prisons	4 Pièces 103 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	4 120 1 790		Neuilly, 185, bd Bineau SVM 47-42-44-44	Bel immeuble, pièce de taille Espace vert, chauff. individ.
3-4 Pièces 121 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	12 000 1 584		59 bis, bd Murat SVM 47-43-44-44	Ref. à neuf, ameublé	3/4 Pièces 97 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	8 780 1 987	OUI	Neuilly, 22, bd du Gal-Leclerc GCI 42-80-82-83	Vis./r.v.
2 Pièces 99 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	6 900 1 322		133, avenue de Versailles SVM 47-42-44-44	Bel imm. calme, s/cour, jardin	3/4 Pièces 88 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	8 380 1 248		Neuilly, 5, rue des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
<b>PARIS - 17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
2 Pièces 43 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	4 500 482	OUI	126, rue de Tocqueville GCI 42-80-82-83	1 <sup>er</sup> location, apr. rénov. chauff. électrique	2 Pièces 68 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	5 295 1 080		Putaux, 161, r. de la République SGI-CNP 47-42-17-81	Vis./r.v.
<b>PARIS - 19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
3 Pièces 81 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	4 920 1 200	OUI	2-10, rue de Joinville AGF 42-44-00-44	Face paro G.-Brassens, récent, stand., chauff. électr.	5 Pièces 97 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	4 753 1 028	OUI	Putaux, 12, sq. Léon-Stum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
<b>PARIS - 20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT</b>									
5 Pièces 117 m <sup>2</sup> , r.-de-ch.	7 280 1 520	OUI	19-21, rue d'Annem AGF 42-44-00-44		4 Pièces 83 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	5 383 1 300	OUI	Putaux, 16, sq. Léon-Stum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 71 m <sup>2</sup> , 4 <sup>e</sup> étage	4 620 1 020	OUI	19-21, rue d'Annem AGF 42-44-00-44		3 Pièces 78 m <sup>2</sup> , 5 <sup>e</sup> étage	4 698 1 050	OUI	St-Cloud, 32, r. du Calvaire SGI-CNP 47-42-17-81	Vis./r.v.
<b>93 - SEINE-SAINT-DENIS</b>									
					4 Pièces 85 m <sup>2</sup> , 10 <sup>e</sup> étage	3 150 1 230		Pierrefitte, 52-54, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
					8 Pièces 113 m <sup>2</sup> , 1 <sup>er</sup> étage	3 380 1 570		Pierrefitte, 52-54, av. du Gal-Gallieni AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
<b>94 - VAL-DE-MARNE</b>									
					4 Pièces 87 m <sup>2</sup> , 3 <sup>e</sup> étage	4 350 1 218	OUI	Saint-Maur-des-Fossés 198, bd de Créteil GCI 42-80-82-83	

Depuis le 18 mai 1988, paraît chaque mercredi dans *Le Monde*, daté du jeudi,  
 une sélection d'appartements et de maisons à louer :

### la sélection des Institutionnels

Cette rubrique est née de la volonté d'accroître la crédibilité de la plupart des annonces de location dont la lecture impose un défrichage subtil, pour éviter les pièges des adjectifs et des mots pouvant parfois s'éloigner de la réalité.

*Le Monde* a rencontré des propriétaires qui avaient le même souci de vérité : « les Investisseurs institutionnels ».

Les investisseurs institutionnels, ce sont les compagnies d'assurances, les caisses de retraite qui, pour garantir leurs contrats, possèdent un patrimoine immobilier dont ils assurent eux-mêmes ou par l'intermédiaire de sociétés filiales ou de GIE la gestion et la location.

Propriétaires professionnels, ils ont le souci de normaliser le contenu des annonces de location dans un esprit de vérité.

Ainsi, pour chaque affaire sont indiquées : l'adresse, l'étage, le nombre de pièces, la surface, le montant du loyer mensuel, la provision pour charges, y compris le droit au bail. Il est précisé si le chauffage est individuel, électrique ou au gaz. L'attribution d'un parking est mentionnée avec son prix si celui-ci n'est pas inclus dans le loyer.

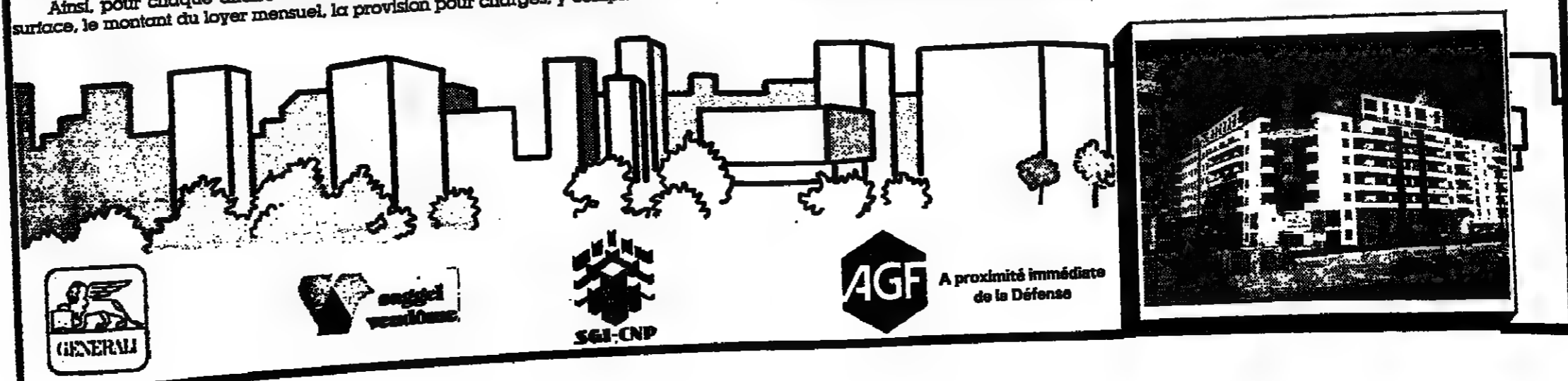
Chacune de ces informations figure obligatoirement pour chaque bien proposé à la location.

Dès la première parution, un journal de consommateurs nous a félicité pour cette « opération-vérité » sur les annonces de location.

Nous avons reçu plusieurs appels téléphoniques de nos lecteurs qui nous ont dit apprécier la clarté, la précision des offres, ce qui facilite la recherche et évite des démarches inutiles.

Par contre, nos lecteurs regrettent, lorsqu'il y a trop d'affaires, que le tableau soit quelque peu difficile à lire.

Nous avons pris bonne note de cette remarque, et avons étudié avec nos partenaires, les Institutionnels, cette nouvelle maquette de lecture plus facile, mais qui respecte toujours notre exigence de vérité dans l'offre locative.



هكذا من الأصل

# Gillette

## RUINE LA FRANCE

### EN S'ENRICHISSANT...

#### La Gillette company c'est :

- Un groupe Américain de dimension planétaire, champion du monde du rasage.
- Une présence commerciale dans 200 pays.
- Un taux de rendement global ("total return to investors") de l'action à Wall Street de 47% en 1987.
- Un potentiel industriel de 61 usines dans 26 pays.

#### Gillette France c'est :

- La filiale française implantée à Annecy (Haute-Savoie).
- Une forte expansion des ventes sur le marché français (+10% en 1987).
- Le plus beau fleuron du Groupe en EUROPE
  - N° 1 pour le chiffre d'affaires (+ 1 milliard de francs)
  - N° 1 pour les bénéfices (+ 100 millions de francs avant impôts)
  - N° 1 pour les rapatriements de fonds aux USA (130 millions de francs en 1987 soit plus que la masse salariale brute totale).
- Une unité de production rentable assurant des centaines d'emplois dans la région.

La Direction américaine du Groupe **Gillette** serait sur le point de décider de **CESSER TOUTE PRODUCTION EN FRANCE** et de **FERMER L'USINE D'ANNECY**

Objectif affiché de cette décision : accroître encore le rendement financier de la filiale française.  
Conséquence irrémédiable : plus **Gillette** s'enrichira sur le marché français, plus la France s'en trouvera ruinée.  
Ruinée 3 fois :

- 1 par l'importation intégrale des produits vendus en France,
- 2 par le transfert intégral aux USA des profits réalisés en France,
- 3 par le chômage intégral du personnel de production et des services périphériques.

En bref, la politique de **Gillette** en France : importer le chômage, exporter les profits.

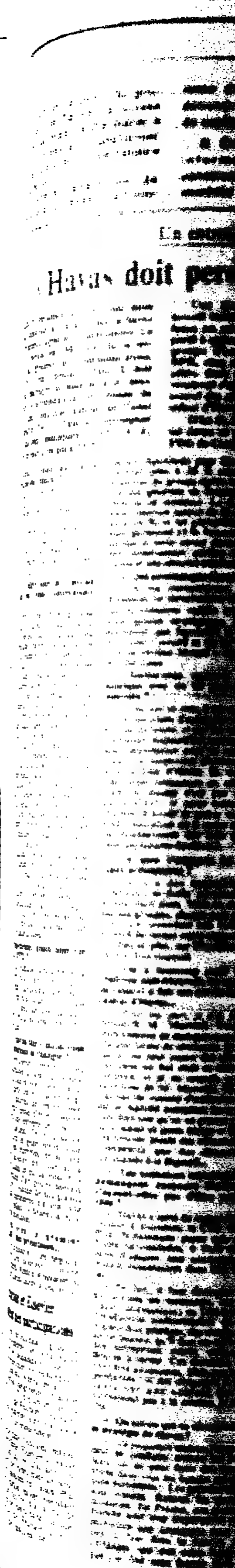
C.O.R.I.N.E. (Commission de Relance Industrielle de l'Entreprise)

Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur le Ministre de l'Industrie,

que doit faire le gouvernement de la France lorsqu'une firme étrangère choisit la stratégie du pillage sur son territoire ?

(à suivre...)

COMITÉ D'ENTREPRISE DE **Gillette France**  
99, avenue de Genève - 74010 ANNECY - Tél. 50 65 14 30



## SOMMAIRE

■ Selon un rapport du gouvernement de Berne, la Suisse n'est pas en mesure d'adhérer à la CEE. Elle devrait transformer ses relations avec un partenaire (lire page 36).

■ Nouvelle répartition de l'actionariat d'Havas : La Lyon-

naise des eaux et Canal Plus détiendront le même montant de capital (lire ci-dessous).

■ Guerre dans la micro-informatique : plusieurs constructeurs, soutenus par des sociétés de logiciels et périphé-

riques, se regroupent pour mener une offensive contre le nouveau standard d'IBM (lire ci-dessous).

■ L'action LVMH grimpe de nouveau. M. Bernard Arnault ramasse des actions du groupe sur le marché (lire page 38).

### Un entretien avec Pierre Dauzier

## « Havas doit perdre son image politique »

La bataille entamée il y a trois mois autour du contrôle d'Havas s'est achevée par un compromis signé le 12 septembre. Le noyau dur composé en 1987, lors de la privatisation du groupe de communication, conserve 25 % du capital. Mais il doit accepter de partager le pouvoir avec deux autres pôles d'actionnaires (le Monde du 26 août). L'un, constitué autour de Canal Plus, détiendra 24 % ; l'autre, regroupant les participations publiques (UAP, AGF, Caisses des dépôts), en aura 15 %.

« Qu'attendez-vous de cette restructuration du capital ?  
— Elle était nécessaire pour trois raisons : assurer la pérennité d'Havas, trouver un actionariat ni trop dilué ni trop contradictoire, et, enfin, perdre cette image politique que le groupe a toujours eue et que la privatisation n'avait pas effacée, loin de là. J'espère qu'Havas y parviendra cette fois.

— Est-ce à dire que le « noyau dur » initial ne vous satisfaisait pas ?  
— La constitution d'un groupe d'actionnaires stable s'est faite comme pour les autres privatisations en concertation avec le ministre d'Etat de l'économie, des finances et de la privatisation, et l'Etat-major de l'entreprise. Les critères de choix des actionnaires stables me convenaient, je l'ai dit à l'époque. La Société générale a toujours accompagné nos développements ; le Crédit agricole aussi, avec une « fibre provinciale » proche de celle d'Havas ; Paribas était comme nous dans la CLF ; la Lyonnaise des eaux réalisait un équilibre juste à la Générale des eaux, deuxième actionnaire de Canal Plus ; l'UAP a été choisie par le ministre qui pensait alors qu'elle serait privatisée, et la Société de participations mobilières de Jean-Marie Vernez était déjà un partenaire ancien. Chaque choix individuel se justifiait. Mais leur addition a donné l'impression d'une couleur politique uniforme, parce que l'attention s'est focalisée sur des personnes telles que Michel François-Poncet, Jérôme Monod, Jean-Paul Delacour ou Jean-Marie Vernez. Si j'avais été membre de l'opposition, j'aurais d'ailleurs fait les mêmes constatations.

— Et vous-même, quels sont vos liens avec le RPR ?  
— Je n'ai jamais appartenu à quelque parti politique que ce soit, ou choisi des collaborateurs pour leur obédience politique. Cependant, dans la CLF, j'ai un ami de Jacques Chirac, mais ni son confident ni son conseiller.

— Si ce « noyau dur » initial vous convenait, pourquoi le changer ?  
— Une entreprise comme Havas est hyper-sensible à son environnement médiatique et politique. Havas a toujours gardé cette « niche originale » de la nationalisation de 1944, elle n'a jamais cessé d'être considérée comme une entreprise « politique » ou politisée. Cette situation n'est pas saine, et génère une croissance sur les marchés extérieurs. Comment acheter un journal à l'étranger quand on est supposé être le bras séculier d'un gouvernement ou d'un parti ? Aucun de nos grands concurrents européens n'a une telle image. Il fallait « désenclaver » Havas de la politique.

— Vous êtes le premier « démanté » des privatisés.  
— Je l'ai souhaité ! Les négociations entre des hommes comme Jérôme Monod, André Rousselet et Robert Lion aboutissent à une archi-

ture équilibrée pour Havas. Un premier pôle à 25 % réunit cinq membres du groupe stable initial (la Société générale de Belgique reste hors de ce schéma). Le deuxième pôle constitué autour de Canal Plus aura 24 %, et les entreprises publiques gardent 15 %. Vous savez, les années à venir seront dures. Avoir des investisseurs publics est une balise et une sécurité très forte.

— Quel accompagnement Canal Plus ?  
— A ma connaissance, André Rousselet va certainement chercher des actionnaires stables avec des convergences stratégiques. Je sais seulement que figureront la GDF, et — avec l'accord et sur la suggestion de Jérôme Monod — la Générale des Eaux.

— Sortez-vous vraiment de la politique avec un tel partage des pouvoirs ?  
— Oui, car ce sont, à ma connaissance, des chefs d'entreprise qui ont pris les décisions, et pas des hommes politiques. Aujourd'hui, ce n'est plus une concertation avec un ministre, mais une coopération d'actionnaires pour le bien d'Havas. Si, demain, nous nous intéressons au câble — mais ce dossier s'est ouvert aujourd'hui — nous aurons la chance d'avoir à notre conseil d'administration ou à notre capital les représentants des trois principaux exploitants de réseaux.

— A quel s'engageait les nouveaux actionnaires ?  
— Il y a des engagements « moraux » de durée : personnes n'est là pour huit jours. Mais ce ne sont pas des groupes, chacun peut partir. Il y aura cependant une forme de priorité de rachat entre actionnaires de chaque pôle, car l'équilibre global doit être respecté.

— On a beaucoup parlé d'une coalition anti-Maxwell, au moment où celui-ci a fait son entrée dans le capital d'Havas.  
— Pour ma part, je n'ai jamais rencontré M. Maxwell. Peut-être cette absence de dialogue entraîne-t-elle une forme de rétraction. En tout cas, on ne peut passer des alliances que dans un but clair et défini en commun, et je ne connais pas les intentions de M. Maxwell. Mais je n'ai pas de volonté d'exclusion. Car sur le marché européen, les enjeux sont être tels qu'on ne pourra y partir « casser et gants blancs ». Il faudra trouver plutôt des alliances à la Clausewitz que des démarches-commando à la Bigard.

— Les tentations centrifuges qui démantent toujours Havas ne risquent-elles pas d'être renforcées ?  
— Havas a servi de rampe de lancement à Eurocom, la CEP, Canal Plus. Notamment parce que nous défendons la puissance et la rapidité grâce à un nouveau « bus ». Très schématiquement, un « bus » peut être comparé à une autoroute électronique : c'est l'élement qui permet de faire transiter les informations au sein des ordinateurs. Refusant d'emprunter la nouvelle « autoroute » qu'IBM cherche à imposer (baptisée MCA, Micro Channel Architecture), et surtout d'acquiescer le péage y afférant, les rebelles veulent élargir l'autoroute qu'ils utilisent actuellement pour tenter de lui donner les mêmes qualités que celles d'IBM. Ils affirment que leurs premiers micro-ordinateurs ainsi que les logiciels et « périphériques » correspondants sont disponibles fin 1989. Certains, comme le français Goupil, valent à la coalition le jour même de sa naissance, critiquant sévèrement la stratégie d'IBM, estimant que son choix en faveur du PS manque « de pertinence tant sur le plan du marketing que sur le plan technique ».

Une prochaine assemblée générale devrait entériner les nouveaux rapports de force au sein du conseil d'administration, porté à quinze membres : cinq sièges pour le groupe d'actionnaires initial proche du RPR, cinq sièges pour Canal Plus et ses alliés, deux pour le secteur public auquel viendront s'ajouter les représentants du personnel des actionnaires physiques et le président d'Havas, M. Pierre Dauzier.

D'ici là, la composition exacte du capital devra se préciser. M. André Rousselet, PDG de Canal Plus, a déjà le concours de la

Garantie mutuelle des fonctionnaires et de la Compagnie générale des eaux. Il négocie encore avec quatre autres entreprises. Reste aussi à connaître le sort des participations détenues par M. Robert Maxwell (5 %) et la Société générale de Belgique (5 %) qui restent à l'extérieur des trois « noyaux durs ».

Dans l'entrevue qu'il nous a accordée, M. Pierre Dauzier estime que la restructuration du capital d'Havas permettra au premier groupe de communication français d'échapper à sa réputation d'entreprise politisée.

Le conseil d'administration nomme et démet le président. Si la stratégie que je défends est appliquée, et si mes résultats sont conformes aux prévisions, je n'ai aucune inquiétude pour mon avenir professionnel... »

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le conseil d'administration nomme et démet le président. Si la stratégie que je défends est appliquée, et si mes résultats sont conformes aux prévisions, je n'ai aucune inquiétude pour mon avenir professionnel... »

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Propos recueillis par MICHEL COLONNA D'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## Accord entre neuf constructeurs d'informatique

### Union sacrée contre IBM

Le 13 septembre est pour tant le jour de la Saint-Aimé... Dans l'informatique, il restera comme celui d'une déclaration de guerre. Comme prévu (le Monde du 10 septembre), neuf constructeurs de micro-ordinateurs (1) ont en effet décidé de s'unir contre le plus gros d'entre eux, IBM, accusé de vouloir verrouiller le marché.

Aussi étrange que cela puisse paraître, l'objet du litige remonte à seize mois déjà, en avril 1987, « Big Blue », las de voir copier ses ordinateurs personnels (les PC) par des imitations à bas prix provenant du Sud-Est asiatique, décide de lancer une nouvelle machine, non imitable celle-là. Connue sous le nom de PS, le nouveau micro-ordinateur était alors clairement présenté comme un « *inven de clones* » et constituait un réel danger pour les petits constructeurs qui avaient su tirer profit des faiblesses du numéro un mondial ; par là, il se payait également le luxe de souligner à la fin septembre, les livraisons du nouveau PS atteindraient trois millions d'unités ! Un chiffre qui reste très inférieur au parc installé de PC dans le monde (vingt millions d'unités), mais dont la publication a ostensiblement pour but de couper court aux rumeurs sur le peu de succès du PS. Enfin, des Etats-Unis est venue l'information selon laquelle IBM envisage de s'allier avec un de ses ennemis de toujours : M. Steve Jobs, ancien patron-fondateur d'Apple (l'entreprise d'où est sorti le célèbre Macintosh), qui est en train de travailler sur un nouveau micro-ordinateur.

Sans préjuger les résultats de la nouvelle croisade anti-IBM, cette levée de boucliers permet déjà de tirer un certain nombre d'enseignements.

Les gros à l'index  
D'abord l'apparition, il y a quelques mois (le Monde du 18 mai),

FRANÇOISE VAYSSÉ.  
(1) Company, Hewlett-Packard, Wyse, AST, Epson, NEC, Tandy, Olivetti, Zenith.

## Pocket Mémoré Philips

### Votre Bloc-Note Electronique

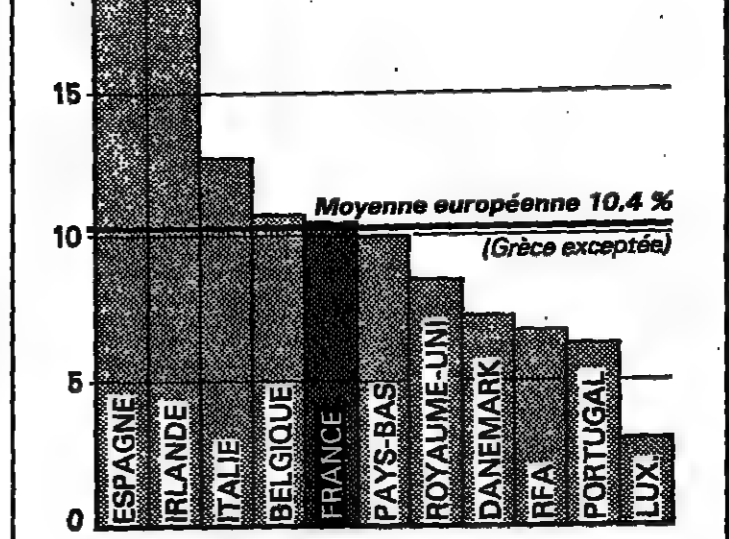
Vous parlez sept fois plus vite que vous écrivez. Alors, pourquoi ne pas enregistrer vos notes, vos idées et correspondances sur Pocket Mémoré Philips. Il enregistre instantanément et vous pouvez l'utiliser d'importe où. Pocket Mémoré Philips - votre bloc-note électronique. Philips - Le Spécialiste de la Dictée.

Plus de plus rapide information, appelez votre revendeur habituel ou contactez la vente-directe.

PHILIPS

## TAUX DE CHOMAGE DANS LA CEE

— Juillet 1988 —  
(données corrigées et standardisées)



Sources : Eurostat

On comptait 15,6 millions de chômeurs dans les douze pays de la Communauté européenne à la fin du mois de juillet, indique l'Office statistique Eurostat. En données brutes, la hausse aura été de 0,1 % en un mois et de 1,5 % en un an. En données corrigées, le taux de chômage correspond à 10,4 % de la population active, comme au mois de juin 1988 et contre 10,6 % au mois de juillet 1987.

Les évolutions sont différentes selon les pays. Depuis un an, le chômage décroît de moitié en Irlande et en Espagne, en Espagne et au Portugal. La proportion de demandeurs d'emploi est stable depuis deux mois en RFA et aux Pays-Bas. Le taux de chômage augmente depuis un an en Italie et en Danemark. Dans le cas de la France, de l'Irlande, de la Belgique et du Luxembourg, qui ont connu une tendance à la baisse, on assiste à un retour à la hausse à partir de la fin du premier trimestre.

## Pour développer le yaourt « bifidus »

### Saint-Hubert s'associe avec Perrier

La société Saint-Hubert Industries laitières, que préside depuis 1980 M. François Guillaume, ancien président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et ancien ministre de l'Agriculture, vient de s'associer avec les Caves de Roquefort, filiale de Perrier, pour l'exploitation et la commercialisation en France du yaourt « bifidus ».

En effet, jusqu'ici le bifidus était produit et commercialisé par un GIE à parts égales entre Saint-Hubert et les sociétés Jean-Jacques et Sapla. Après la prise de contrôle de Jean-Jacques et Sapla par la filiale de Perrier, Saint-Hubert entre dans le capital de la société Jean-Jacques et la GIE ne comprendra plus que deux partenaires, à parts égales, Saint-Hubert et Perrier.

Saint-Hubert conserve la responsabilité de l'exploitation de bifidus en Europe, au travers de la Société européenne de développement du bifidus, constituée avec le groupe japonais Morinaga, celui-ci exploitant le yaourt diététique dans le reste du monde. Saint-Hubert, qui réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs et emploie six cent cinquante personnes, a été racheté en 1976 par des groupes de producteurs de lait et des coopératives de transformation laitières ; ces sont au Japon, au Chili et dans les pays de la CEE, et s'est lancé dans les produits de diététique gourmands.

## Un nouveau directeur général pour les Skis Rossignol

« Il a la même âge que moi lorsque j'ai pris la direction de Rossignol... » Par ces propos pour le moins encourageants, le PDG, M. Laurent Bob-Vives, a annoncé la nomination prochaine de M. Jean-Marie Forneri au poste de directeur général. A vingt-neuf ans, cet enarque, inspecteur des finances, un temps membre du cabinet de M. Edouard Balladur au ministère des finances, devient le numéro deux d'un groupe qu'il connaît depuis quatre ans, pour avoir fait des stages.

Après avoir rédigé un rapport sur la stratégie de ce fabricant de skis, il mène à présent des négociations pour l'implantation d'une usine en Chine. Les discussions, bien engagées, n'ont pas encore abouti. Elles portent sur la création d'une unité de production de skis et de raquettes de tennis, exportés ensuite vers le Japon ou vers la côte ouest des Etats-Unis. Cette installation dans le Sud-Est asiatique est jugée prioritaire par les dirigeants, qui n'excluent pas, en cas d'échec avec les Chinois, de s'installer en Indonésie ou en Thaïlande.

Evouant l'exercice en cours (1988-1989), M. Laurent Bob-Vives a estimé que le chiffre d'affaires consolidé devrait progresser de 6 % à 1,6 milliard de francs. Le bénéfice (part du groupe) devrait se situer au niveau de celui de 1987-1988 (37,8 millions de francs) compte tenu de plusieurs investissements.

Enfin, M. Bob-Vives a annoncé le démarrage d'un plan FNE (Fonds national pour l'emploi) concernant près de quatre-vingts salariés travaillant notamment à Voiron.

هكذا من الأصل

# Économie

## FISCALITÉS

### Le débat sur la TVA européenne M. Rocard tente de rassurer M. Delors

VIENNE  
de notre envoyé spécial

M. Michel Rocard est revenu, le mardi 13 septembre à Vienne, pour la dernière des journées parlementaires socialistes, sur ses déclarations controversées à l'Expansion à propos de la TVA dans la Communauté européenne. Le premier ministre a rejeté les accusations selon lesquelles il aurait, en exprimant ses réserves, « piétiné bien malin que la solidarité européenne ». Il s'est également défendu de toute « dispute » autour de cette question avec M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes. Le premier ministre affirme que M. Delors lui a seulement « fait répondre » les remarques suivantes : « Le désaccord [n'est] pas sur le principe mais sur le calendrier (...) ». La position de la France se comprend fort bien puisqu'elle est moins chargée que les autres en impôts directs sur le revenu ».

Toujours selon M. Rocard, M. Delors demande seulement que les résistances de la France et de la Grande-Bretagne « ne convergent pas en une espèce de front du refus ». Le premier ministre entend rassurer, sur ce point, M. Delors : « Cas remarks de politique fiscale tout à fait élémentaires et radicalement incontestables (...) ». A-t-il dit à Vienne, ne nous conduiront jamais à un front du refus qui pourrait paralyser la construction européenne. Nous ferons tout pour éviter de parvenir à cette situation et [nous] apportons notre contribution à ce que l'Europe, même fiscale, se fasse (...) vite (...) équitablement (...) et de manière économiquement intelligente ».

J.-L. A.

### La préparation du budget de l'audiovisuel

#### La baisse de la TVA limite la hausse de la redevance

Plus que l'an dernier, mais moins que prévu. Les Français propriétaires d'un téléviseur couleur ne paieront que 333 francs de redevance l'an prochain au lieu des 541 francs envisagés. Ceux qui possèdent un poste en blanc et noir acquitteront que 343 francs au lieu de 356 francs (le Monde du 12 août). Pour les particuliers, la hausse de la redevance ne sera donc plus de 6,9% mais de 5,3% pour la couleur et de 3% seulement pour le noir et blanc (1). La raison ? La baisse de 7% à 5,5% de la TVA prélevée par l'Etat sur le produit de la redevance, une baisse annoncée par le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy.

Le service public voit, lui, ses prévisions de recettes inchangées, puisque le manque à gagner affecte le seul budget de l'Etat. Les 7,5 milliards de francs provenant de la redevance (+ 500 millions) seront complétés par 2,05 milliards de recettes publicitaires : 50 millions seulement de plus que cette année, soit 2,5% d'augmentation correspondant à la stricte hausse du coût de la vie et à une stagnation en francs constants. S'y ajoutent enfin 260 millions de publicité « collective » ainsi que 100 millions de provisions de recettes en matière de paratextes. C'est la première fois que ce dernier type de ressources est pris en compte dans le « bleu » budgétaire, mais il s'agit plus de l'officialisation de revenus

« occultes » que de recettes nouvelles. Le sponsoring, qui a déjà largement fait son apparition sur les antennes publiques, ne figurait pas jusqu'ici en effet dans les documents officiels. La mesure satisfait les chaînes privées, qui dénoncent régulièrement ce genre de pratique. Il n'est pas sûr qu'elle fasse réellement plaisir aux sociétés nationales de programme...

Côté dépenses, le gouvernement s'est surtout préoccupé de continuer à favoriser la politique de création des chaînes publiques. Ces dernières bénéficieront cette année de dotations en capital prélevées sur le produit de la privatisation de TF1. Dotations accordées à titre unique et non renouvelables. C'est pourquoi ce sont Antenne 2 (170 millions de francs), FR3 (60 millions de francs) et le SEPT (110 millions de francs) qui bénéficieront l'an prochain de l'essentiel des « mesures nouvelles » décidées que de 4% en 1987.

Dans le projet de budget pour 1989, un abaissement de 33,3% à 18,6% du taux de TVA sur les cassettes vierges et sur les cassettes vidéos (vierges et enregistrées) a été envisagé (le Monde du 1<sup>er</sup> septembre). Mais une réduction semblable pour les produits bruns (hi-fi) paraissait au revanche peu probable.

(1) La redevance s'élève, en 1988, à 300 francs pour un récepteur couleur et à 333 francs pour un poste noir et blanc.

### La FNAC baisse ses prix sur la hi-fi

La FNAC procédera à partir du 14 septembre à une baisse de prix correspondant à une diminution anticipée du taux de TVA sur des produits assimilés ou assimilables à la hi-fi de 33,33% à 28%, a annoncé mardi 13 septembre son président, M. Jean-Louis Petriat. Il a indiqué que le montant de TVA légal sera versé à l'Etat et que la FNAC prendra sur ses marges la différence de 5,33%. Cette mesure concerne la plupart des matériels hi-fi vendus dans les magasins FNAC, et elle permettra, selon M. Petriat, de redynamiser un marché qui n'a progressé que de 4% en 1987.

Dans le projet de budget pour 1989, un abaissement de 33,3% à 18,6% du taux de TVA sur les cassettes vierges et sur les cassettes vidéos (vierges et enregistrées) a été envisagé (le Monde du 1<sup>er</sup> septembre). Mais une réduction semblable pour les produits bruns (hi-fi) paraissait au revanche peu probable.

**LA BOURSE EN DIRECT**

LE MONDE DE LA BOURSE

Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse

**BOURSE**

**36.15 LEMONDE**

### Impôts locaux : un paradis nommé Neuilly

Les Français sont inégaux devant les impôts locaux. Autant de communes, autant de départements, autant de régions et autant de taux d'impôts, directs et indirects, différents, suivent ce qu'on décida des dans locaux de Neuilly.

Selon le Guide pratique du contribuable : impôts locaux, qui vient de publier le Syndicat national unifié des impôts, les différences entre villes, pour la taxe d'habitation 1988 peuvent être considérables : Marseille 39,5%, Douai 26,7%, Valenciennes 23,2%, alors que le taux à Nanterre atteint à peine 5% et à Neuilly 2,3%.

Loin devant les autres villes, Neuilly détient le record du taux de taxe professionnelle... le plus bas à 2,12%. En haut de l'échelle, on trouve plutôt des villes moyennes de la Seine-Saint-Denis et des Bouches-du-Rhône avec des taux de 24 et 25%, plus une grande ville, Nice.

Cependant, soulignent les responsables du syndicat, les taux sont difficilement comparables, en chiffres bruts, car ils résultent de multiples composantes, comme le schéma économique de la commune, les prestations à la population ou aux entreprises, l'importance des investissements mais aussi... la proximité des élections.

Les différences de taux sont aussi très importantes selon les régions et selon les départements. Un exemple parmi d'autres : le taux de la taxe professionnelle appliquée en 1988 par le conseil régional de Picardie atteint 1,96% alors qu'il est de 0,53% en Ile-de-France. Enfin, si les taux d'imposition des impôts communaux, en 1988, sont identiques à ceux de 1987, ceux des régions ont fortement progressé et ceux des départements ont baissé.

J.-L. A.

## EN BREF

● M. Jean-Louis Girat, président européen des travaux publics. — M. Jean-Louis Girat, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTTP), a été élu président de la Fédération de l'industrie européenne de la construction à l'issue de l'assemblée générale de cet organisme réunie du 8 au 11 septembre à Vienne en Autriche. La fédération européenne regroupe les fédérations de construction et de travaux publics de dix-huit pays. Les entreprises de construction en Europe participent pour 9,1% au PIB, et en tant que plus grand employeur de la CEE. Elles font vivre entre 6% et 7% de la population active européenne. Cette industrie regroupe plus de 1 100 000 entreprises dont 80% ont moins de dix salariés.

● Kohlberg, Kravis, au secours de Macmillan. — Après quatre mois d'agitation boursière, l'éditeur américain Macmillan vient d'accepter un rachat « par levier » (leverage buy-out) monté par la firme d'investissements Kohlberg, Kravis, Roberts. Ce rachat, sur la base de 35 dollars par action, permettra à Macmillan d'éviter les OPA lancées par le financier taxon Robert Buss, et surtout par l'homme de presse britannique Robert Maxwell. Ce dernier envisage toujours d'améliorer son offre de 80 dollars par action, mais, pour beaucoup d'analystes, il est douteux qu'il réussisse à dépasser la partie « services d'informations » de Macmillan, évaluée à 1,4 milliard de dollars. Or si l'opération de sauvetage proposée par Kohlberg, Kravis réussit, la nouvelle société Macmillan sera très endettée, et donc sera difficilement en mesure de vendre des actifs. L'offre de Kohlberg, Kravis s'élève au total à 2,36 milliards de dollars, pour 94% du capital de Macmillan.

● Compression d'effectifs chez Reuters. — Le holding Reuters PLC va procéder à une légère compression d'effectifs, dans le cadre d'un programme de rationalisation qui fait suite à un examen des activités du groupe dans le monde entier, a annoncé lundi un porte-parole de la firme britannique. Les opérations de la filiale IRI Inc de Long Island (New-York), qui compte 260 employés, vont être transférées sur Chicago. Les effectifs actuels de Reuters sont d'environ 10 000 personnes.

● Une Egrne maritime entre le Vietnam et l'Europe. — La Compagnie générale maritime (CGM) — où M. Gilbert Massac vient de succéder à M. Jacques Ribière à la direction générale — et le General Maritime Department de la République socialiste du Vietnam ont signé, le 8 septembre, un accord de coopération prévoyant l'ouverture d'une ligne entre Singapour et Hochiminh-Ville, afin d'offrir aux exportateurs et importateurs occidentaux un service maritime fiable. La structure de commercialisation de ce service sera mise en place dans les semaines qui viennent par le biais d'une filiale commune. Grâce à cet accord, la CGM revient au Vietnam après trois ans d'absence.

## ÉTRANGER

### Refusant l'adhésion mais souhaitant une coopération renforcée La Suisse s'interroge sur ses relations avec la CEE après 1993

LAUSANNE  
de notre correspondant

La Suisse a mal à l'Europe. A mesure qu'elle s'approche la date fatidique de 1993, la Confédération s'aperçoit qu'elle ne pourra pas reporter plus longtemps l'échéance d'un processus devenu irréversible. D'où la nécessité de s'adapter à l'évolution en cours chez ses voisins, tout en s'efforçant de sauvegarder son quasi-à-soi : en quelque sorte, la quadrature du cercle. C'est ce qui ressort d'un rapport gouvernemental sur la Suisse et l'immigration européenne, présenté mardi 13 septembre par M. Jean Pascal Delamaraz, chef du département de l'économie publique, et René Felber, chef du département des affaires étrangères.

Fondamentalement, la position du gouvernement helvétique n'a pas changé. Il persiste à croire que la Suisse n'est pas en mesure d'adhérer à la Communauté européenne. Il reconnaît que renoncer à se joindre à la CEE dans les circonstances actuelles implique sans doute plus de sacrifices qu'en 1972, lorsqu'il s'agissait de choisir entre l'accord de libre-échange et l'adhésion. En serait particulièrement affectées les petites et moyennes entreprises suisses, qui ne disposent pas de succursales dans la CEE.

Dans l'esprit du Conseil fédéral, les inconvénients d'une éventuelle adhésion continuent de l'emporter sur les avantages. L'entrée dans la Communauté se heurterait à de « grandes difficultés de politique étrangère, de politique intérieure et de politique sectorielle ». Principal obstacle : l'appartenance de la Suisse à la Communauté serait difficilement compatible avec sa traditionnelle politique de neutralité. Une adhésion affecterait également sa structure interne fondée sur le

fédéralisme et le principe de la démocratie semi-directe. Non seulement la Confédération dans son ensemble mais les tribunaux, les cantons et les communes devraient renoncer à certaines de leurs compétences. La population a beau se montrer divisée au sujet des relations avec le Marché commun, le gouvernement helvétique affirme avoir acquis la conviction que la grande majorité du peuple suisse souhaiterait conserver les principes politiques et constitutionnels fondamentaux du pays.

#### Une approche pragmatique

Autre argument de poids invoqué contre l'adhésion, la protection de l'agriculture suisse particulièrement vulnérable. Actuellement, 80% des textes législatifs adoptés depuis 1973 dans le domaine agricole sont incompatibles avec le droit communautaire. Les consommateurs suisses ne manqueraient sans doute pas de profiter des dispositions de la politique agricole commune, mais l'agriculture helvétique devrait opérer des révisions déshabituées. Ainsi, les prix pratiqués dans la CEE pour les produits agricoles sont souvent inférieurs de moitié à ceux en vigueur en Suisse (53% pour le lait et 66% pour les bêtes de boucherie). En cas d'adhésion, le prix du litre de lait, par exemple, devrait être ramené de 1,02 franc à environ 55 centimes.

En outre, comme les pays membres de la CEE, la Suisse se verrait contrainte à réexaminer tout son système fiscal en introduisant la taxe à la valeur ajoutée adoptée par la Communauté et notamment rejetée par le corps électoral helvétique lors d'un référendum.

Malgré ses réticences, la Suisse n'en est pas moins déterminée à renforcer sa coopération avec la Com-

munauté et à poursuivre sa politique d'intégration à l'Europe. Ayant opté pour une approche pragmatique, elle souhaite multiplier les accords bilatéraux (déjà au nombre de plus de cent vingt) et multilatéraux par européens de l'Association internationale de libre-échange. Elle se montre également disposée à resserrer ses liens avec le système monétaire européen et à adopter, dans ses nouvelles lois et dans les domaines les plus variés, un « réflexe européen ». L'idéal pour elle serait de conclure un accord-cadre global afin de créer une structure institutionnelle contraignante pour une coopération régulière.

Réaliste, le gouvernement helvétique sait cependant qu'il ne pourra pas prétendre bénéficier de tous les avantages de la Communauté tout en restant à l'écart. La Suisse se doit de rester un « partenaire intéressé » pour la CEE et de veiller en même temps à garder une politique active ouverte sur le reste du monde.

Dans ses relations futures avec l'Europe communautaire, la Confédération n'oublie pas qu'elle dispose d'atouts non négligeables. Comme l'a rappelé M. Delamaraz, elle représente l'un des principaux partenaires de la Communauté avec des importations d'une valeur de 55 milliards de francs suisses par an, soit 72% de l'ensemble de ses importations. De plus, 45% des investissements helvétiques sont placés dans l'Europe des Douze et ses entreprises procurent du travail à près de un million de ressortissants de la Communauté. Le rapport contribue à relancer un débat qui n'a pas fini de diviser les Suisses. En définitive, il appartiendrait au corps électoral helvétique d'avoir le dernier mot si d'aventure la Confédération envisageait de franchir le pas de l'adhésion.

JEAN-CLAUDE BURRER.

## REPÈRES

### Agro-alimentaire

**Forte hausse de l'excédent commercial**

La balance commerciale des produits agro-alimentaires français a progressé de 95% au cours du premier semestre 1988 par rapport à la période correspondante de 1987. L'excédent s'élève à 20,4 milliards de francs, selon les chiffres publiés mardi 13 septembre par le Centre français du commerce extérieur (CFCE).

Au cours du premier semestre 1988, les exportations agro-alimentaires françaises ont progressé de 14% pour s'établir à 77,5 milliards de francs, tandis que les importations ont augmenté de 10% pour atteindre 57,1 milliards de francs.

### Paiements courants

**Baisse du déficit américain au second trimestre**

Le redressement du commerce extérieur américain est à l'origine de la baisse de près de 10% du déficit de la balance des paiements courants au deuxième trimestre. L'annonce du département du commerce, ce déficit a atteint 39,3 milliards de dollars contre 36,9 milliards durant les trois mois précédents, dernier chiffre révisé. En rythme annuel, le premier semestre se termine sur un déficit de 140,5 milliards de dollars contre un record de 153,86 milliards en un semestre. L'amélioration des comptes extérieurs des Etats-Unis s'est effectuée en dépit de l'apparition d'un déficit des services de 492 millions de dollars au deuxième trimestre contre un excédent de 1,4 milliard du premier.

### Automobile

**Fiat remporte un contrat en Pologne**

Le groupe automobile italien Fiat a remporté le contrat pour la fabrication d'une voiture de moyenne cylindrée destinée au marché polonais, a annoncé la télévision nationale le 13 septembre. Fiat confirme cette

annonce en ajoutant que le choix de principe des autorités polonaises doit être finalisé par un accord précisant modalités et financement, dont la signature interviendra prochainement. Ce projet, en discussion depuis plusieurs années, et pour lequel Renault avait présenté, puis retiré, sa candidature, opposait, dans la dernière ligne droite, l'Italien au japonais Daihatsu. D'un montant qui pourrait avoisiner le milliard de dollars (6,3 milliards de francs), le contrat porte sur la production dans les années 1990 de cent vingt mille voitures moyennes par an, pour remplacer le Fiat Polski actuellement fabriqué dans les usines polonaises FSO.

### ÉNERGIE

**Réunion du comité des prix de POPEP**

Le comité ministériel des prix de POPEP se réunira, les 25 et 26 septembre, dans un lieu qui sera déterminé ultérieurement, à savoir, le mercredi 14 septembre, le secrétaire général de l'organisation, le docteur Subroto, chef par l'Agence de presse OPECNA, repart à Paris.

Le comité des prix, qui regroupe les ministres du pétrole d'Arabie saoudite, d'Algérie, du Nigeria, d'Indonésie et du Venezuela va examiner la situation du marché pétrolier, marquée par la surproduction et la faiblesse persistante des cours de brut.

Dans une déclaration publiée à l'occasion du vingt-huitième anniversaire de la création de POPEP, l'organisation souligne que « des mesures urgentes doivent être prises pour arrêter le glissement à la baisse des prix pétroliers ».

### ÉNERGIE

**Report d'une journée du paiement de l'impôt sur le revenu**

La date limite de paiement du solde de l'impôt sur le revenu est reportée du jeudi 15 septembre au vendredi 16 septembre à minuit. Si la date de paiement tombe également le 15 septembre, les impôts locaux bénéficient du même report de vingt-quatre heures.

### ÉNERGIE

**Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE**

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

### La hausse des taux d'intérêt alourdit le service de la dette du tiers-monde

**L'Institut de finance internationale souligne**

La poursuite de la hausse des taux d'intérêt dans le monde « compromettrait tout nouveau progrès des pays endettés », avertit l'Institut de finance internationale (IFI) de Washington, organisme de recherche créé par cent quatre-vingt-sept banques et groupes multinationaux, dans une lettre adressée par son directeur général, M. Horst Schulmann, aux dirigeants du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Tout point ajouté au Libor (taux interbancaire sur les euro-crochets à six mois sur la place de Londres) alourdit de 5 milliards de dollars la service annuelle des intérêts sur la dette des pays en voie de développement. Or, depuis avril dernier, le resserrement des politiques de crédit des banques centrales a fait monter le Libor de 7 1/4% à 8 3/4%, soit d'un point et demi, ce qui, en année pleine, ajouterait 7,5 milliards de dollars à cette facture.

Par ailleurs, M. Schulmann a estimé que les banques internationales ne sont pas en mesure d'apporter aux pays en voie de développement les 6 à 9 milliards de dollars que la Banque mondiale leur demande de fournir, cela pour plusieurs raisons : forte réduction de la création de pétrodollars, retrait croissant du marché des prêts de la part de ces banques, contraintes d'augmenter leurs fonds propres, et diminution de la cohésion du système bancaire international.

### VERS UN ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET SOCIAL

**YOGA-ÉNERGIE RELAXATION RÉGÉNÉRATION**

43-31-65-88

### Coopération de charges sur l'embauche d'un g...

Le projet de loi relatif à la coopération de charges sur l'embauche d'un salarié étranger a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 13 septembre 1988. Ce texte vise à encourager l'embauche de travailleurs étrangers en réduisant les charges sociales qui pèsent sur les employeurs. Les dispositions concernent notamment les cotisations à l'assurance maladie, à l'assurance vieillesse et à l'assurance chômage. Le gouvernement espère ainsi attirer plus de main-d'œuvre qualifiée vers la France.

### M. Bernard souligne l'absence de « brusques sauts »

M. Bernard souligne l'absence de « brusques sauts » dans l'évolution de la situation économique. Il insiste sur la nécessité d'une politique prudente et équilibrée pour maintenir la croissance et l'emploi. Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré que le gouvernement ne comptait pas sur des mesures spectaculaires, mais sur une action constante et durable.

Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, a déclaré que le gouvernement ne comptait pas sur des mesures spectaculaires, mais sur une action constante et durable. Il a souligné l'importance de la coopération internationale et de la stabilité financière pour assurer un développement durable.

# Économie

## Le plan emploi du gouvernement

### Une exonération de charges expérimentale pour l'embauche d'un premier salarié

Le conseil des ministres a adopté, le 14 septembre, le plan emploi présenté par M. Michel Rocard. La seule mesure nouvelle par rapport à ce qui était déjà connu est l'ouverture d'un « chantier » sur l'aménagement du temps de travail. Le gouvernement souhaiterait que les partenaires sociaux s'engagent dans la voie des négociations à ce sujet, si possible en se référant aux recommandations du rapport de M. Dominique Taddei (PS). Selon M. Claude Evin, porte-parole

du gouvernement, le débat a été large, certains ministres faisant part de leurs interrogations. Pour le premier ministre, a indiqué M. Evin, ce plan, « qui n'a pas de précédent », doit « mobiliser les énergies de ce pays et permettre aux entreprises de créer des emplois ». Le premier ministre s'est refusé à chiffrer le nombre d'emplois attendus de la série de mesures annoncées, car, a ajouté M. Evin, « leurs effets ne pourront se faire sentir avant une période de deux ans ».

Entre les dispositions économiques et le traitement social, le plan pour l'emploi arrêté par le gouvernement de M. Michel Rocard, le 14 septembre au conseil des ministres, comprend une quinzaine de mesures d'importance inégale (Le Monde du 14 septembre).

Le projet de déplaçonnement et d'abaissement du taux de cotisation des allocations familiales, qui passe par le dépôt d'un projet de loi, est prévu pour se mettre en place en deux ans. Le taux de 9% sera ramené à 8% le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et à 7% le 1<sup>er</sup> janvier 1990 pour être ensuite pérennisé. Cela devrait représenter une dépense globale de 5 milliards de francs, sur ces deux années, sachant que l'Etat se substituerait aux employeurs pour que la Sécurité sociale n'ait pas à supporter un manque à gagner. On fait observer, à Matignon, que 80% des salariés reçoivent une rémunération inférieure au plafond, actuellement fixé à 10 100 F, et que les entreprises de main-d'œuvre profiteront donc d'un allègement de charges.

Entièrement nouvelle, l'exonération de charges sociales pour l'embauche individuelle s'accompagne de plusieurs règles. Pour éviter qu'elle ne s'applique au recrutement de personnel de service, elle est réservée aux entreprises inscrites au registre du commerce ou au registre des métiers et qui ont plus de deux ans d'existence. Mais elle ne pourra pas concerner le conjoint.

Cette disposition correspond exactement à l'exonération de la part patronale, pendant deux ans à partir de l'embauche effective. Toutefois, cette facilité ne sera accordée que pendant une période provisoire d'un an, à compter de la date d'application, et son impact fera

alors l'objet d'une évaluation. Personne, en effet, n'est en mesure d'apprécier les conséquences d'une telle disposition en faveur de la création d'emplois dans les micro-entreprises. Et ce d'autant qu'il n'existe aucun moyen statistique de connaître leur nombre et leurs caractéristiques. Dans l'immédiat, on souhaite vérifier si les charges sociales constituent bien un blocage à l'embauche du premier salarié et si les comportements peuvent évoluer. Pour ce faire, les formalités de déclaration seront simplifiées pour les employeurs. On estime que 300 millions de francs seront nécessaires pour financer cette exonération, mais le gouvernement s'engage à suivre tant que de besoin.

Pour financer ces deux mesures, MM. Rocard et Bérégovoy ont modifié d'un montant prévisible de 3 milliards de francs l'abaissement du taux de TVA qu'ils avaient initialement envisagé. Ils ont ainsi décidé de dégager un volume de ressources pour pouvoir porter leur effort sur l'emploi au travers d'aides aux PME-PMI et aux très petites entreprises.

Par ailleurs, ce sont 15 milliards, en provenance des CODEVI (comptes pour le développement industriel), qui seront redistribués par le réseau bancaire sous forme de prêts à 9% destinés aux financements d'investissement et d'exploitation des PME-PMI. Cette somme, qui était centralisée par la Caisse des dépôts, sera remise aux banques, et on n'hésite pas à Matignon de parler à ce sujet de « triple franchissement conceptuel pour les socialistes ».

De la sorte, il sera possible de financer des investissements sociaux et pas seulement physiques ou

matériels, par exemple pour la constitution de fonds de roulement. Le choix des banques est une façon de rappeler que celles-ci ont une réelle compétence dans ce domaine, et, enfin, la situation de concurrence entre les établissements bancaires apparaît, pour le gouvernement, comme une garantie de bonne efficacité du dispositif.

Parallèlement, les sociétés de développement régional et le CEPME pourront distribuer 3 milliards pour des opérations de financement à moyen terme.

Les autres dispositions économiques contenues dans le plan emploi — telles que l'abaissement du taux d'imposition des sociétés et des droits de mutation ou l'exonération fiscale pour les entreprises nouvellement créées — seront financées par des mesures fiscales inscrites dans la loi de finances. Ensemble, elles devraient coûter de 4,5 milliards à 5 milliards de francs.

Enfin, le ministère du travail disposera, en plus de la reconduction de ses moyens budgétaires pour sa politique de lutte contre le chômage, d'une provision de 3,5 milliards de francs. Celle-ci, pour moitié, sera utilisée pour améliorer la qualité des opérations de traitement social et, par conséquent, servira à enrichir le volet formation des stages.

A. L.

● RECTIFICATIF. — Le plan emploi du gouvernement comprend une réduction des droits de mutation sur les fonds de commerce des petites entreprises et non des droits de succession, comme il a été écrit dans Le Monde du 14 septembre, page 44.

## SOCIAL

### La rentrée de la CFTC

#### M. Bornard souligne le « malaise » des salariés, susceptibles de « brusques sursauts »

« Le climat social est lourd et incertain », a assuré M. Jean Bornard, président de la CFTC, le lundi 12 septembre lors de sa conférence de presse de « rentrée ». Tout en admettant les signes d'amélioration de la situation économique, M. Bornard a même parlé de « malaise » estimant que les salariés « sont devenus profondément sceptiques et sont plongés dans un attentisme profond mais dangereux, propice à des brusques sursauts. Ils ne comprennent pas que l'amélioration de la situation économique ne leur profite pas davantage ».

La centrale chrétienne met donc en avant « deux exigences essentielles » pour cette rentrée. La première a trait au dialogue : « Il appartient, a affirmé M. Bornard, aux pouvoirs publics comme au patronat de s'engager, à temps, dans la voie du dialogue ouvert et effectif, pour éviter des affrontements inévitables en cas d'immobilisme ». En second lieu, elle plaide pour « une action vigoureuse mais responsable » des salariés, pour permettre une confrontation permanente des positions des uns ou des autres, en récitant vivement « des actes de violence » du type de ceux qui se sont produits cet été lors du conflit des mineurs de Gardanne.

Au premier rang de ses priorités, la CFTC place le recensement de la situation de l'emploi. « Toutes les formules, ou à peu près, de traitement social ont été essayées, a déclaré M. Bornard. Elles sont nécessaires, mais la vraie solution c'est la création d'emplois nouveaux ». La CFTC demande aux secteurs les plus susceptibles de créer des emplois, un inventaire préalable pouvant être établi au niveau du commissariat du Plan. Elle rappelle au passage aux entreprises que « les syndicats ne sont pas que de véritables partenaires. L'association des salariés à tous les niveaux est une condition essentielle de l'efficacité économique ». Si elle privilégie la reprise de l'activité économique, elle avance trois priorités en matière de

traitement social : l'arrêt de la précarisation du travail, le renforcement de la formation professionnelle et le développement de coopération pour l'insertion des demandeurs d'emploi.

Pour préparer l'échéance européenne de 1993, le président de la CFTC a demandé de nouveau au CNPF une réunion avec les syndicats « pour préciser les domaines où des actions s'imposent ». Il souhaite que soit défini « un socle social européen afin que la concurrence ne s'exerce pas à coups de dumping social et que soient harmonisées les politiques des différents pays ».

A propos des salaires, M. Bornard a affirmé que « des décisions urgentes et concrètes s'imposent, en évitant le danger d'inflation et en poursuivant l'effort d'investissement ». Cela implique que « tous les barèmes de salaires suivent au minimum la hausse des prix », les formules d'individualisation, d'ancienneté ou de promotion ne s'appliquant que « au-delà de cette garantie de base ». « Il est inadmissible, a commenté M. Bornard, qu'un salarié soit privé d'augmentation parce que son collègue a bénéficié d'une promotion ». De même, la CFTC demande que l'exonération de charges sociales sur les fonds d'intéressement ne soit maintenue que là où un accord salarial a été conclu.

Sur la Sécurité sociale, la CFTC a porté un jugement globalement favorable sur le rapport Chotard, qui doit être débattu le 27 septembre au Conseil économique et social. Elle estime que, « malgré des insuffisances qui demandent à être corrigées », il représente « un effort positif », car « il maintient et les prestations et les structures générales de notre système national ». Le cadre de solidarité nationale. La centrale chrétienne réaffirme son objectif d'une généralisation de la prévoyance complémentaire, en assurant que, actuellement, 30% des salariés n'en bénéficient pas.

M. N.

## Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

### AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

- Objet du marché : Fourniture vaccin anti-aptéux pour la vaccination des bovins effectuée en Loire-Atlantique, du 1<sup>er</sup> octobre 1988 au 31 août 1989.
- Consistance du marché : Nature : vaccin anti-aptéux trivalent O. A. C méthode Frenkel IFFA. Quantité prévue pour la période : 500 000 doses + ou - 5%. Livraison aux vétérinaires sanitaires sous 48 heures suivant la commande.
- Lieu et date de réception des candidatures : Les dossiers de candidature sont à adresser à la FDGDMA, 46 bis, rue des Hauts-Pavés, 44024 Nantes Cedex, pour le 15 septembre délai de rigueur. Les candidats retenus seront informés le 22 septembre au plus tard de la décision de la commission et de la date limite fixée pour la remise des prix.
- Justification : Liste des références pour la fourniture de vaccin anti-aptéux.
- Lieu où l'on peut obtenir toute précision complémentaire : FDGDMA, 46 bis, rue des Hauts-Pavés - 44024 Nantes Cedex. Tél. : 40-57-11-45.
- Date d'envoi de l'appel de candidature à la publicité chargée de l'insertion : 31 août 1988.

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ARJOMARI-PRIOUX SAINT-LOUIS

Arjomari-Prioux et Saint Louis remercient les actionnaires de GUERIMAND VOIRON

qui, par leurs réponses largement positives à l'Offre Publique d'Achat avec option subsidiaire d'échange, permettront à :

### ARJOMARI

- de détenir 98% du capital de Guerimand - Voiron dont les actionnaires pour la moitié environ ont choisi l'échange de leurs actions.

- et de former ainsi un grand groupe industriel européen spécialisé dans la fabrication et la distribution de papiers à forte valeur ajoutée (8 milliards de C.A. consolidé - dont 40% à l'étranger en 1988).

Cette opération a été réalisée par Worms et Cie, la Banque Demachy et Associés et la Banque Nationale de Paris.

## Merlin Gerin émet des obligations convertibles en actions

### pour poursuivre son développement sur les marchés mondiaux de l'équipement électrique, par un important programme d'investissements

MONTANT DE L'ÉMISSION : 1 MILLIARD DE FRANCS

#### Les obligations

- Prix d'émission : F 3 000 par obligation.
- Date de jouissance : 7 octobre 1988.
- Durée : 8 ans.
- Intérêt annuel : 6,50%.
- Taux de rendement actuariel brut : 6,50%.
- Amortissement normal : Au pair, en 4 annuités égales à partir du 1/01/1994.

#### Modalités

La conversion des obligations en actions est possible à tout moment à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1988, à raison d'1 action pour 1 obligation. Les actionnaires bénéficient d'une priorité de souscription du 14 au 23 septembre 1988, à raison d'1 obligation pour 6 actions. La souscription est ouverte au public du 24 septembre au 7 octobre 1988. Cotation prévue à la Bourse de Paris.

Souscrire à cette opération permet de choisir à tout moment entre rendement de l'obligation et plus-value de l'action.

la maîtrise de l'énergie électrique



MERLIN GERIN

BALD du 12 septembre 1988 Une note d'information n°1 COB n° 88-301 en date du 12 septembre 1988 est tenue à disposition de la Bourse de Paris.

GROUPE SCHNEIDER

كذا من الأصل





